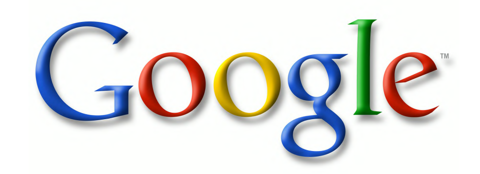
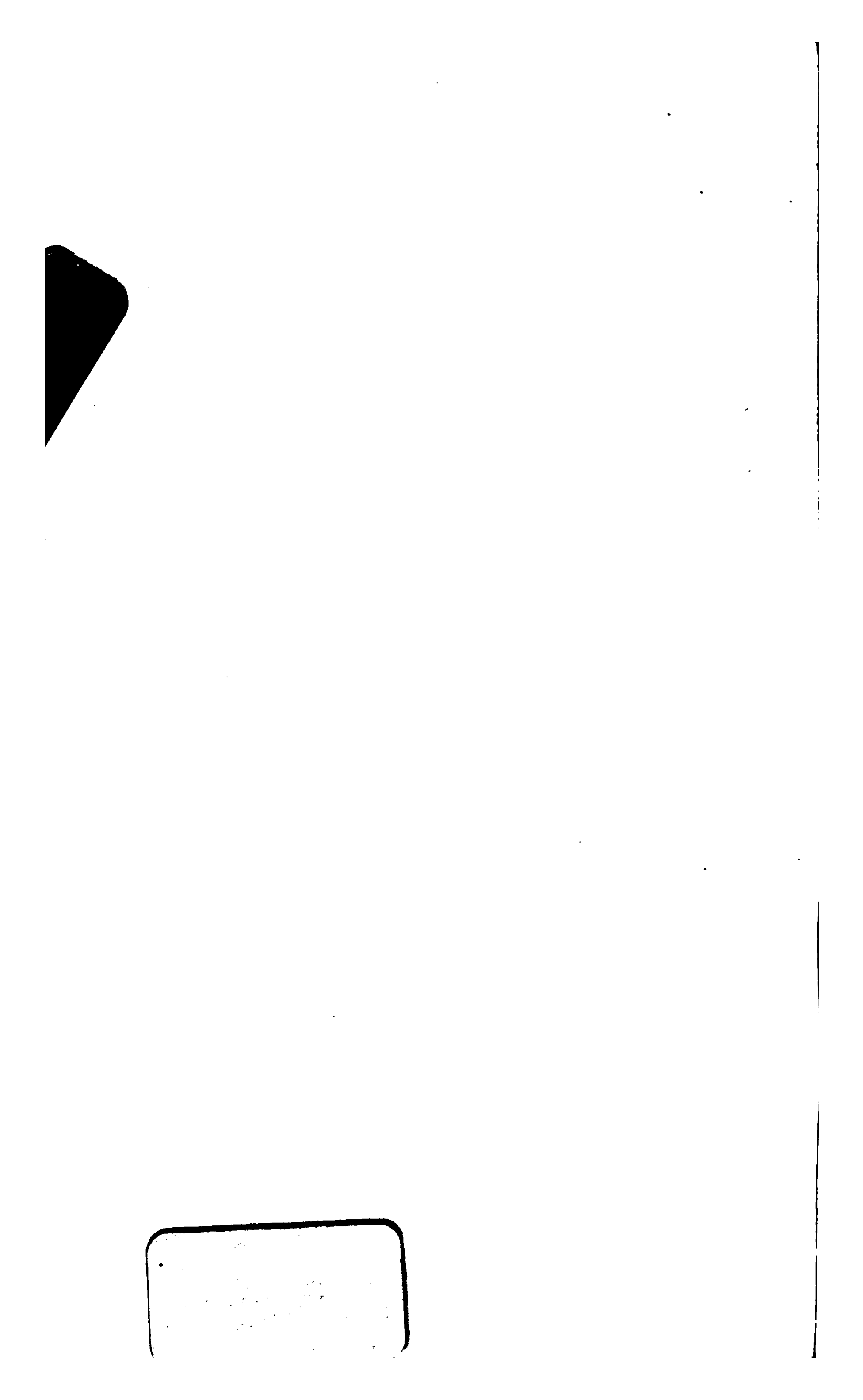




# HISTOIRE
## GÉNÉRALE
# DE LA CORSE.

# HISTOIRE
## GÉNÉRALE
# DE LA CORSE.

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,
4, RUE DE VERNEUIL.

# HISTOIRE

## GÉNÉRALE

# DE LA CORSE

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A NOS JOURS (1835)

AVEC

## UNE INTRODUCTION

CONTENANT

UN APERÇU TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DE L'ILE,

*LE PRÉCIS DE SON HISTOIRE NATURELL*

ET UNE NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE DES PRINCIPAUX AUTEURS QUI EN ONT PARLÉ.

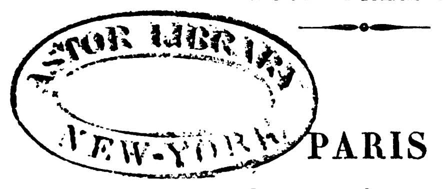
OUVRAGE ENRICHI

D'UNE CARTE GÉOGRAPHIQUE ET D'UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS.

PAR J.-M. JACOBI, AVOCAT.

Studio veritatis motus, patriæ ductus amore.

TOME PREMIER.




PARIS
AIMÉ ANDRÉ, LIBRAIRE,
1, RUE CHRISTINE.
1835

# INTRODUCTION

CONTENANT

## UN APERÇU TOPOGRAPHIQUE, PITTORESQUE ET STATISTIQUE DE L'ILE,

LE PRÉCIS

## DE SON HISTOIRE NATURELLE

## *ET UNE NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE*

DES PRINCIPAUX AUTEURS QUI EN ONT PARLÉ.

Au centre de la Méditerranée s'élève une île, la troisième en grandeur, la première en célébrité moderne, appelée Cyrnos par les Grecs, mais plus connue sous le nom de Corsica (Corse) qu'elle reçut des indigènes ou plutôt des navigateurs phéniciens qui en firent la découverte[1]. Assise entre la Sardaigne et l'Italie, en vue des côtes de France, sur la route du Levant et non loin de l'Afrique, la Corse a été comblée de tous les dons de la nature[2]. Sa forme est oblongue du septentrion au midi, sur un sol des mieux accidentés et sous un climat doux, varié et offrant dans la

(1) Voy. *première période* de cette histoire.

(2) La Corse est à trente-six lieues et demie des côtes de France, à dix-huit de Livourne, à moins de deux de la Sardaigne, et à cent vingt de Tunis. *Voy.* Malte-Brun, Balbi, etc.

même saison les températures de diverses longitudes[1]. Une chaîne de montagnes la traverse dans toute sa longueur qui est de quarante-cinq lieues de France et la font ressembler à la toiture d'un vaste temple. Elle se trouve ainsi partagée en deux régions, orientale et occidentale, autrement dites *bande du dedans* et *bande du dehors*. L'embranchement des montagnes vers le milieu de l'île, où sa plus grande largeur est d'environ vingt lieues, produit une autre division naturelle du pays et la plus connue dans ses annales, qui le partage en partie méridionale ou ultramontaine, dont la ville principale est Ajaccio, et en partie cismontaine ou du nord, dont Bastia est aujourd'hui la capitale.

Les côtes de la Corse sont partout d'un accès facile à la navigation et offrent des anses spacieuses, des ports commodes et des golfes magnifiques. Au septentrion, au couchant, au midi, l'île possède un grand nombre de points saillants et de promontoires qui ressemblent aux bastions, aux tours, aux angles d'une immense citadelle; au levant, au contraire, de vastes plaines entrecoupées de rivières, parsemées d'étangs et de collines couvertes de villages et d'habitations éparses

(1) L'île de Corse est située entre les 41° et 43° degrés de latitude septentrionale, et les 6° et 7°, 12' de longitude, méridien de Paris. Le degré de température y varie selon la diversité des lieux; sur les côtes le thermomètre s'élève de o à 30 degrés Réaumur, *maximum* de chaleur, dans la montagne + 28 degrés est le *maximum* et — 3 le *minimum*.

çà et là, rendent sa superficie plus agréable, et lui donnent un aspect aussi grandiose que pittoresque.

L'intérieur du pays est peut-être même plus remarquable que ne l'est son pourtour. Il faudrait, pour bien le faire connaître, le parcourir pas à pas, décrire les sites charmants ou agrestes qu'il renferme, gravir ses montagnes dont les cimes se cachent dans les nues, peindre les torrents qui le déchirent en tous sens, les ruisseaux qui le sillonnent pour se perdre ensuite en murmurant dans de profondes vallées, signaler la beauté des arbres de ses forêts, dire ses précipices sur lesquels le regard de l'homme s'arrête avec effroi, ses cavernes où la décrépitude de la nature est gravée par la main du temps. Tel n'est pas le but que nous nous sommes proposé; nous nous contenterons donc d'esquisser à grands traits la partie montagneuse de l'île, en nous arrêtant néanmoins aux lieux qui nous ont paru de nature à marquer sa véritable physionomie, et nous reviendrons au littoral qui doit désormais fixer davantage l'attention des nationaux et des étrangers.

L'intérieur de la Corse, où, comme on l'a vu, les montagnes se croisent et forment les grandes divisions territoriales, est encore entrecoupé par des milliers de collines peu élevées et généralement verdoyantes qui se prolongent souvent l'espace de plusieurs milles et sont appelées par les naturels *sarre* ou *serre* cloisons ou bornes. On y voit aussi un nombre prodigieux de monticules couverts d'arbres et d'arbustes, ainsi que des

rochers détachés qu'on dirait tombés du ciel, ou amoncelés en pente les uns sur les autres avec une certaine symétrie qui autoriserait à croire que des générations comme celles auxquelles on attribue les *lits des Géants* de la Basse-Saxe et d'autres amas de pierres semblables, y ont mis la main. De distance en distance on rencontre des vallées amphithéâtrales, circulaires ou carrées, plus ou moins régulières dans leur forme, mais toutes agréablement situées et ayant chacune son cachet particulier et caractéristique. Cette subdivision du territoire formait en général une *piève*. Sous l'administration actuelle on y reconnaît le plus souvent un canton, quoique les noms que portaient les anciennes piėves, et que les naturels ne sauraient oublier, parce que l'histoire et la tradition les rappellent sans cesse à leurs souvenirs, aient été effacés par un esprit d'innovation que rien ne justifie. Il y avait soixante-six pièves; les cantons ne sont qu'au nombre de soixante-un[1].

La situation de la piève de Niolo, aujourd'hui canton de Calacuccia, est sans contredit des plus remarquables. Cette contrée forme une espèce de conque au milieu des plus hautes montagnes de l'île. Quatre ouvertures y donnent accès vers Vico, Calvi, Cortè et Venaco, mais chacune de ces issues est susceptible

(1) Nous en donnerons la nomenclature en regard des noms de cantons dans un tableau statistique séparé.

d'être défendue par une poignée d'hommes contre toute une armée. C'est dans cette vallée originale qu'habite la population la plus robuste, la plus active et peut-être même la plus vertueuse de la Corse. On croit reconnaître, soit dans les ornements du costume, soit dans le caractère et les mœurs des Niolins, quelques traces gothiques, mais on a eu tort d'y en chercher d'arabes, parce que rien n'est plus opposé que les manières africaines et celles de ces francs et loyaux montagnards. Cette région, couronnée de neiges éternelles, possède plusieurs lacs dont les plus célèbres sont ceux qu'on nomme *Creno* et *Ino*. Le premier a un aspect sombre, imposant, mystérieux. Un bruit sourd retentit autour du réservoir; c'est l'effet du choc des eaux qui y pénètrent à travers les rochers. La profondeur du Creno, sur lequel les indigènes ont des légendes superstitieuses, mais poétiques, n'a jamais pu, dit-on, être mesurée, et paraît vraiment prodigieuse. A peu de distance, au nord-ouest du Creno, se trouve l'Ino. L'emplacement de ce lac ressemble à un entonnoir renversé; on y arrive en gravissant des rochers arides, mais l'accès n'en est pourtant pas très difficile. Un panorama des plus magnifiques se déroule aussitôt aux regards du visiteur de l'Ino. L'île se déploie devant lui sous un ciel pur et serein. Il éprouve alors une espèce de ravissement; le bruit des eaux qui s'élancent en cascade du bassin qui est à ses pieds, et où se jouent des myriades de truites argentées, attire son

attention, et il distingue sans peine le lit d'une des principales rivières de l'île. C'est le Golo, qui prend sa source dans l'Ino, arrose le pays au nord-est, grossit considérablement dans sa course rapide et débouche enfin dans la plaine où s'élevait jadis une cité bâtie par Marius qui lui donna son nom[1]. Les deux autres rivières les plus importantes partent du Creno. D'un côté, le Tavignano, qui, traversant l'île du couchant à l'est, recueille dans son sein les eaux brillantes de la Restonica et du Vecchio, et se jette à son tour dans la mer près d'Aleria, aujourd'hui ruinée, et qui fut également une ville florissante[2]; de l'autre, le Liamone, qui dirige son cours vers

(1) On voit à Mariana des vestiges de murailles dont la maçonnerie est très solide. On y trouve aussi quelquefois, en creusant la terre, des médailles, des urnes funéraires et des vases anciens. Quant à l'église appelée *la Canonica*, qui subsiste encore, elle n'a rien de romain. M. Pierangeli, aujourd'hui conseiller à la cour royale de Bastia, a démontré, dans la description qu'il en a faite en 1822, que ses différentes parties n'ont pas été construites à la même époque. Selon lui le fond est d'architecture gothique, tandis que les arcades qui divisent l'intérieur en nefs sont de façon grecque et d'ordre dorique. En face de l'église est un massif dans lequel sont pratiquées deux niches, et de l'autre côté des restes de piliers qui, suivant la tradition locale, auraient appartenu à un pont. Nous croyons plutôt qu'ils soutenaient un aquéduc. De l'autre côté de la rivière, près Venzolasca, on a aussi découvert dernièrement des urnes funéraires et des vases remplis de terre ou de charbon.

(2) M. Juchereau de Saint-Denis, actuellement maréchal-de-camp, ne les renseignements suivants sur les ruines d'Aleria : « Une

la partie sud-ouest du pays, touche à la noble contrée de Cinarca, si riche en souvenirs du moyen-âge, et se

maison prétoriale que les habitants du pays nomment *casa reale*, maison royale, offre quelques vestiges et des caves voûtées et profondes qui sont assez bien conservées. Un cirque, de forme elliptique, dans lequel on aperçoit à peine quelques gradins en très mauvais état, paraît avoir pu convenir par ses dimensions à une ville de douze à quinze mille ames*. Les murs de la partie septentrionale de la ville, du côté de Tavignano, étaient bâtis sur les bords d'un escarpement haut et presque perpendiculaire et étaient flanqués par des tours très rapprochées. Ceux de la partie méridionale, ayant peu de commandement sur la plaine voisine, en étaient séparés par un fossé qui existe encore. Un mur intermédiaire, dont il est facile de suivre les traces, coupait en deux cette ville dont le plateau supérieur contenait la maison prétoriale, le cirque et le *præsidium.* »

« On indique encore, comme des restes de construction romaine, dans le voisinage d'Aleria, les piles d'un pont qui traversait le Tagnone, près de l'embouchure de ce torrent dans le Tavignano, et un pavé en briques, que l'on croit avoir appartenu à des salines sur le bord de l'étang d'Urbino. On remarque aussi de gros anneaux de fer sur les bords de l'étang de Diana, qui paraît avoir été le port d'Aleria. »

« On a trouvé à Aleria, en creusant légèrement la terre, des médailles des différentes époques de l'empire, des camées et d'autres antiquités, etc. »

Nous avons fait mention ailleurs d'une pierre couverte d'inscriptions et d'emblèmes qui remontent à une plus haute antiquité. *Voy.* page 9.

* Cette évaluation nous paraît peu exacte, car le cirque a une grande étendue.

perd dans la mer, non loin des ruines de Sagone, autre ville insulaire dont il ne reste plus que le nom[1].

Au pied des hautes montagnes entre lesquelles est enclavé le Niolo, et qui, s'élevant à pic, aboutissent au Monte Rotondo, le point le plus culminant de la Corse[2], se trouvent deux contrées également pittoresques, quoique moins agrestes et plus en rapport avec l'ensemble du pays. Cortè est une petite ville bâtie au confluent du Tavignano et de la Restonica, sur un monticule qui ressemble à une aile de ramier et se perd insensiblement dans la plaine. Le château est construit sur la cime d'un roc fort élevé et paraît au premier abord inaccessible. Les gorges par où descendent les deux rivières qu'on vient de nommer offrent ce qu'on peut appeler d'horribles beautés; mais à l'est et au nord, rien de plus agréable que les alentours de Cortè. La ville, qui fut le siége du gouvernement national pendant la grande révolution insulaire, domine une vallée délicieuse, couverte de jardins, de vigno-

(1) On a découvert, il n'y a pas long-temps, des débris de tombes antiques ainsi que des médailles sur son territoire. M. Démétrius Stefanopoli a fait de pareilles découvertes à Menosa, près de Cargèse.

(2) Le Monte Rotondo s'élève à 1418 toises ou 2,672 mètres au-dessus du niveau de la mer, et le Monte d'Oro ou Gradaccio à 1361 toises. Ce sont les points les plus élevés du système sardo-corse, selon Balbi. Le pic de Sancy, en Auvergne, la plus haute montagne du système gallo-francique, du même auteur, n'est que de 973 toises. Voy. *Abrégé de Géographie*, par A. Balbi.

bles, d'oliviers et de maisonnettes. A peu de distance se dessinent de tous côtés des habitations et des bourgs qui embellissent la perspective du chef-lieu de l'arrondissement, qui, par sa situation, devrait être aussi celui de l'île (situé à 12 lieues de Bastia et à 13 lieues d'Ajaccio).

Non loin de Cortè ont existé deux villes très connues dans l'antiquité; c'étaient *Talcinum* et *Venicium*. Talcini et Venaco, dont les noms, qui sont tout ce qu'il en reste, ont servi jusqu'à ce jour à désigner deux pièves[1].

Le territoire de Venaco (canton de Serraggio), situé à la droite de Cortè, à l'est du Monte Rotondo, se trouve enclavé entre les rivières de Tavignano et de Vecchio. Coupé par de nombreuses collines dont quatre portent chacune un village, tandis que la plus grande partage le pays en deux fractions égales et forme un point intermédiaire dans l'horizon au milieu des montagnes qui l'enveloppent ainsi que Cortè, les pièves de Talcini, de Bozio, une partie de celle d'Alonia et du canton de Vezzani, le territoire de Venaco est arrosé en tous sens par de nombreuses sources d'eau vive qui y coulent du couchant à l'est. Renommé dans

(1) La ville de Venaco devait être située au nord-est des villages de Poggio et Casanova, dans l'endroit appelé aujourd'hui *Tusani*, du nom du château de Tizzani, qui fut détruit, comme on le verra ailleurs, après la mort de Sampiero. Il offre encore des ruines considérables.

l'île par les laitages délicieux qu'on en tire, ce canton est surtout remarquable par la multiplicité de ses produits. Là, en effet, règnent, comme dans un charmant paysage, des vignes, des arbres fruitiers de toute espèce, des champs cultivés en blé, des châtaigniers séculaires dans la partie ombreuse, des oliviers à l'est et au midi, et partout les richesses de l'horticulture et de nombreux troupeaux.

Les autres pièves n'ont certainement pas la conformation des territoires de Niolo, de Cortè et de Venaco; mais l'aperçu descriptif de ces trois localités, joint à ce qui sera dit plus loin, peut servir à donner une idée suffisamment exacte des sinuosités et des vallées où se groupent les populations de l'intérieur. Il faut seulement ajouter à l'égard des diverses petites provinces ou pièves, que les unes abondent davantage en vignobles[1]; que d'autres sont plus riches en oliviers[2]; que celles-ci possèdent un territoire plus vaste et plus convenable à la culture des blés[3]; que celles-là sont couvertes de forêts de châtaigniers énormes qui leur

(1) Les cantons qui ont le plus de vignes sont: Bastia, Rogliano, San-Martino, Luri, San-Nicolao, Cervione, Pero, Porta, Ajaccio, Ile-Rousse.

(2) Les cantons qui ont le plus d'oliviers sont: L'Ile-Rousse, Algajola, Calenzana, San-Martino, Belgodere, Vescovato, San-Nicolao, Bastia, Pero, Campile.

(3) Les meilleures terres sont celles des plaines d'Aleria, de Mariana, de Fiumorbo, de Valinco, de Taravo.

ont fait donner le nom de *Castagniccia*[1]; qu'enfin il y en a qui se perdent entre les bois, les bruyères ou *makis* qui les entourent[2]; mais, dans toutes les directions, des montagnes montrent leur sommet rocailleux ou touffu et marquent les limites des peuples; des collines et des *serre* entrecoupent les territoires en tous sens et servent à porter ou à abriter les habitations des insulaires; car, par suite de leurs longues vicissitudes, les Corses occupent partout des positions militaires dans leur île, et vivent dans leurs maisons, toutes solidement bâties en pierre granitique et généralement voûtée, comme en autant de forteresses prêtes à soutenir des siéges réguliers.

Quittons maintenant, suivant le plan que nous nous sommes tracé, la partie montagneuse de l'île, dont plusieurs localités seront encore décrites dans le cours de cet ouvrage, et parcourons le littoral si digne de fixer l'attention de tous ceux qui veulent se faire une idée exacte de ce pays. Bastia nous servira de point de départ. Cette ville est assise au pied de la montagne de Cardo, sur une petite anse imitant parfaitement un fer de cheval, fermée au nord-est par un môle et au sud par l'escarpement du rocher qui soutient la citadelle et dont l'extrémité inférieure ressemble à

(1) Les cantons qui ont le plus de châtaigniers sont : Valle, Porta, Piedicroce, Pero, Campile, Vescovato, Morosaglia, Cervione.

(2) Tels sont Prunelli, Vezzani, Olmeto.

l'île par les laitages délicieux qu'on en tire, ce canton est surtout remarquable par la multiplicité de ses produits. Là, en effet, règnent, comme dans un charmant paysage, des vignes, des arbres fruitiers de toute espèce, des champs cultivés en blé, des châtaigniers séculaires dans la partie ombreuse, des oliviers à l'est et au midi, et partout les richesses de l'horticulture et de nombreux troupeaux.

Les autres pièves n'ont certainement pas la conformation des territoires de Niolo, de Cortè et de Venaco; mais l'aperçu descriptif de ces trois localités, joint à ce qui sera dit plus loin, peut servir à donner une idée suffisamment exacte des sinuosités et des vallées où se groupent les populations de l'intérieur. Il faut seulement ajouter à l'égard des diverses petites provinces ou pièves, que les unes abondent davantage en vignobles[1]; que d'autres sont plus riches en oliviers[2]; que celles-ci possèdent un territoire plus vaste et plus convenable à la culture des blés[3]; que celles-là sont couvertes de forêts de châtaigniers énormes qui leur

(1) Les cantons qui ont le plus de vignes sont : Bastia, Rogliano, San-Martino, Luri, San-Nicolao, Cervione, Pero, Porta, Ajaccio, Ile-Rousse.

(2) Les cantons qui ont le plus d'oliviers sont : L'Ile-Rousse, Algajola, Calenzana, San-Martino, Belgodere, Vescovato, San-Nicolao, Bastia, Pero, Campile.

(3) Les meilleures terres sont celles des plaines d'Aleria, de Mariana, de Fiumorbo, de Valinco, de Taravo.

ont fait donner le nom de *Castagniccia*[1]; qu'enfin il y en a qui se perdent entre les bois, les bruyères ou *makis* qui les entourent[2]; mais, dans toutes les directions, des montagnes montrent leur sommet rocailleux ou touffu et marquent les limites des peuples; des collines et des *serre* entrecoupent les territoires en tous sens et servent à porter ou à abriter les habitations des insulaires; car, par suite de leurs longues vicissitudes, les Corses occupent partout des positions militaires dans leur île, et vivent dans leurs maisons, toutes solidement bâties en pierre granitique et généralement voûtée, comme en autant de forteresses prêtes à soutenir des siéges réguliers.

Quittons maintenant, suivant le plan que nous nous sommes tracé, la partie montagneuse de l'île, dont plusieurs localités seront encore décrites dans le cours de cet ouvrage, et parcourons le littoral si digne de fixer l'attention de tous ceux qui veulent se faire une idée exacte de ce pays. Bastia nous servira de point de départ. Cette ville est assise au pied de la montagne de Cardo, sur une petite anse imitant parfaitement un fer de cheval, fermée au nord-est par un môle et au sud par l'escarpement du rocher qui soutient la citadelle et dont l'extrémité inférieure ressemble à

(1) Les cantons qui ont le plus de châtaigniers sont : Valle, Porta, Piedicroce, Pero, Campile, Vescovato, Morosaglia, Cervione.

(2) Tels sont Prunelli, Vezzani, Olmeto.

marais fétides croupissent sur les sites charmants où s'élevaient jadis des palais et des temples ! Des forêts couvrent les meilleures terres où l'on récoltait de ri-

MARIANA. — Ruinée. La plaine où elle était située en conserve le nom.

MANTINUM. — Aujourd'hui Bastia.

CLUNIUM. — Ruinée. Était située dans le cap Corse. On en voit les ruines à Sainte-Catherine.

DANS LA PARTIE SEPTENTRIONALE.

CENTURINUM. — Centuri, aujourd'hui village du cap Corse.

CENELATA. — Caneri.

DANS L'INTÉRIEUR.

RHOPICUM. — Ruinée. Elle était située sur les bords de l'Ostriconi.

CERSUNUM. — Nebbio, ruinée; aujourd'hui nom de province.

PALANTA. — Palasca, ruinée.

LURINUM. — Luri, aujourd'hui village.

ALUCA ou *Alona* *. — Alonia, ruinée; au midi du village de Piedicorte.

OSINCUM. — Ucciani; selon d'autres, Asco.

SERMITIUM. — Serra, ruinée.

TALCINUM. — Talcini, ruinée; aujourd'hui nom de piève.

VENICIUM. — Venaco, ruinée; aujourd'hui nom de piève.

CENESTUM. — Corté.

OPINUM. — Opino, ruinée; aujourd'hui nom de piève.

MORA. — Ruinée; était située sur la rive gauche du Taravo.

MATISA. — Mela, ruinée. On croit qu'elle était située sur la rive droite du Fiumicciccoli.

ALBIANA. — Ruinée; elle était située à l'endroit dit Almana ou Albana, à l'embouchure du Fiumiccicoli dans le Valinco.

D'autres auteurs nous ont conservé les noms des villes suivantes qu'ils ont citées avec éloge, savoir :

AGILLA ou AGILLIA. — Agillone ou Aziglione, village.

CALERIA. — Ruinée; dans la plaine de Galeria.

NICEA. — Ruinée; à l'embouchure du Fiumalto.

* Nous avons trouvé *Alona* sur deux manuscrits. Ce nom s'accorde avec les traditions du pays où l'on aperçoit des reliques d'une grande antiquité et des traces d'un chemin vers Aleria.

ches moissons et des raisins délicieux et abondants[1] ! On trouverait difficilement un endroit plus favorisé de la nature que le territoire de l'ancienne ville d'Aleria[2]. C'est une plaine d'environ cinquante milles carrées, baignée à l'est par les ondes blanchissantes de la mer ; au nord par les eaux du Tavignano qui pourrait servir à l'arroser dans tous les sens ; au midi par l'Orbo ; enfin bordée au couchant par une longue chaîne de montagnes touffues et peu élevées. Nul territoire n'est plus fertile que celui dont nous parlons, et l'on a peine à dire jusqu'à quel point il l'est ; car la vérite ressemble à l'exagération. Cepen-

Blesinum. — Ghisone.

Charax. — Zicavo.

Vapones ou Vicones. — Vico.

En ajoutant ces six noms à ceux donnés par Ptolomée, on obtient précisément le nombre des trente-six villes dont parle Pline.

(1) Il y a dans ces plaines d'énormes ceps appelés par les naturels *zompinari*, qui rapportent une immense quantité de raisin sauvage.

(2) Voici les vers que Jules Vertunno lui a consacré dans son *Viaggio* : Le poète fait allusion à une époque où Aleria était la capitale de l'île :

. . . . . . . . Aleria ne fa degna fede
Che sopra un colle già da lor fondata
Ed era di lor capo altiera sede
Con la campagna amena e molto grata.
Il suo bel sito ancor chiaro si vede,
Benchè resti distrutta e desolata ;
E se la sua pianura si lavora
In Corsica la Puglia avrete ancora.

dant c'est d'après les données les plus positives que nous constatons que le blé y rapporte de dix-huit à cinquante sur un de semence, que l'orge y dépasse de beaucoup ce taux, et que le maïs y centuple[1]. Cette fertilité prodigieuse se fait surtout remarquer dans le Tagnone; mais toute la bande orientale de l'île, depuis et compris Mariana jusqu'à Porto-Vecchio, est, à quelque chose près, également féconde. On trouverait difficilement en Europe un sol où la végétation soit plus prompte ou plus vigoureuse. L'éloignement où se tiennent les populations, le manque presque absolu de communications, et les préjugés qui se sont établis que l'air y est mauvais, bien qu'il ne le soit qu'accidentellement, et par l'effet de marais qui s'y sont formés et qu'il serait si aisé de dessécher, rendent ce beau territoire proportionnellement peu utile à la nation[2]. Le peu de laboureurs qui l'exploitent y descendent de quelques pièves de l'intérieur, au commencement de l'hiver, pour s'en retourner aussitôt la moisson faite. De cette manière l'agriculture ne peut prendre aucun dévelop-

(1) Voyez plus loin les autorités citées à l'appui de ce que nous disons sur le *sol* en général.

(2) On lit dans l'*Almanach royal* de 1834, p. 458 : « La Corse renferme des marais qui, rendus à l'agriculture par le dessèchement, peuvent être la source de richesses immenses. La basse plaine d'Aleria seule peut fournir aux besoins de plus de cent mille habitants, etc. »

pement, et le transport périodique des familles et des ménages de ces pauvres insulaires entraîne une grande perte de temps et donne lieu à d'autres inconvénients non moins graves. Les propriétaires des terres ne font rien pour porter remède aux maux que nous venons de signaler ; l'autorité n'offre non plus aucun encouragement à la colonisation du littoral, et le malheureux peuple est encore accusé d'une faute qui n'est pas la sienne.

Porto-Vecchio, où paraît avoir été située l'ancienne ville d'Alista, est aujourd'hui une grosse bourgade à moitié ruinée, au fond d'un golfe magnifique que la nature semble avoir disposé pour être le centre d'un commerce étendu et le séjour d'un peuple riche et nombreux. Des marais, formés par les eaux qui s'échappent de temps à autre de la mer voisine, exhalent des vapeurs fétides qui corrompent l'air pendant l'été et en éloignent les naturels ; de médiocres travaux suffiraient à l'assainissement de cette partie de l'île. Un gouvernement qui prendrait quelque intérêt à la Corse en ferait un port franc. On verrait alors en peu d'années l'art se joindre à la nature et Porto-Vecchio devenir un immense entrepôt commercial, capable de rivaliser avec Livourne. Faut-il espérer que le système qui régit la France se modifiera de manière à autoriser l'adoption de quelque mesure favorable au bien-être réel et bien entendu de la Corse? Jusqu'à ce jour les économistes de la monarchie n'ont rien

conçu de semblable pour ce pays. Dans le voisinage de Porto-Vecchio se trouve une saline, la seule qui existe aujourd'hui dans l'île ( 15 lieues S. E. d'Ajaccio, 20 lieues N. E. de Bastia ).

En sortant de Porto-Vecchio dans la direction de Bonifacio, on trouve sur ses pas un territoire également favorisé de la nature, quoique moins fécond que celui que nous venons de parcourir. Les environs de Porto-novo, mouillage commode où était située, croit-on, l'ancienne ville de Rhubra, sont déserts et pourraient suffire aux besoins d'une population nombreuse. Un peu plus loin est le beau golfe de Santa-Manza où paraît avoir aussi existé une ville[1]. Selon quelques auteurs, c'est là qu'était située Rhubra, dont nous venons de parler. Les indications de Ptolomée autorisent une supposition aussi bien que l'autre.

Bonifacio se trouve à l'extrémité méridionale de l'île. Un promontoire élevé s'avance dans la mer ; son sommet présente un plateau de forme ovale ; à l'une des extrémités, vers l'est et près de la langue de terre qui joint cette péninsule au reste du pays, est bâti Bonifacio. Cette langue de terre, qui a environ cent

(1) Un certain Marzolaccio, de Bonifacio, dit, dans un petit ouvrage sur cette ville, qu'en 1623 on découvrit à Santa-Manza et à La Piantarella, où il y avait des traces d'anciennes habitations un grand nombre de médailles d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Aurèle, de Septime-Sévère et autres empereurs, et une superbe médaille en argent de Plautilla Augusta.

toises de large, est occupée par une ligne de fortifications à laquelle on parvient par une rampe tournante qui conduit à la ville. L'escarpement de l'autre côté du plateau a plus de soixante pieds de hauteur et plonge à pic dans la mer. Deux autres plateaux, à peu près de même hauteur, surface et forme que le premier, l'un et l'autre isolés par des ravins d'une immense profondeur, celui-ci séparé à l'est de la ville par la rampe, celui-là à l'ouest par le port, épaulent cette place importante. Le voisinage de la Sardaigne met Bonifacio à même d'avoir avec cette île, la plus grande de la Méditerranée[1], un commerce avantageux aux deux pays; les entraves que la loi de douanes et le monopole lui imposent, le réduisent à un peu de contrebande. Bonifacio, qui, actuellement, ne forme pas même un chef-lieu d'arrondissement et qui fut autrefois une républiique, n'a cessé de décheoir depuis la conquête des Français. L'ancienne Palla de Ptolomée et d'Antonin était située dans l'endroit appelé aujourd'hui Palavonia, et le port s'appelait, on ne sait pourquoi, port Syracusain. Il se pourrait qu'il eût été plus particulièrement fréquenté par les marchands de Syracuse (à 18 lieues S. E. d'Ajaccio, 26 lieues N. E. de Bastia).

La partie du littoral sud-ouest qui s'étend de Boni-

(1) Il est maintenant bien reconnu que la Sardaigne est plus grande que la Sicile. *Voy.* Balbi, *Abrégé de Géographie.*

facio à Ajaccio, entrecoupée de montagnes, de coteaux et de plaines magnifiques, est généralement d'une grande fertilité et présente plusieurs havres spacieux à la navigation, sans compter le beau golfe qui prend le nom du Valinco, rivière assez considérable qui y verse ses eaux brillantes. Entre les ruines de Fisera et Marienum se trouve la moderne Sartène, petite ville bâtie sur les bords de la Tavaria, ayant à sa gauche l'Ortolo et à sa droite le Valinco. Alentours pittoresques, climat doux, air sain, sol riche en vins, blé, huile et bétail, tout promet à cette ville un immense développement. D'après les observations du Bureau des longitudes, cet arrondissement est, de toute la France, un de ceux où la vie moyenne est la plus longue[1] (à 9 lieues S. S. E. d'Ajaccio et à 29 lieues N. E. de Bastia).

Ajaccio, la seconde ville de la Corse pour l'étendue et la population, est la première pour la beauté. Située sur un bras de terre qui domine un golfe magnifique et que les ondes de la mer baignent en demi-cercle, cette ville offre un aspect vraiment enchanteur. Des collines peu élevées, des jardins où abondent les

(1) La vie moyenne est, dans l'arrondissement de Sartène, de 40,10; dans celui de Corté, de 38,47; dans celui d'Ajaccio, de 31,25; dans celui de Bastia, de 30,20; dans la ville d'Ajaccio, de 21,94; dans celle de Bastia, de 25,13; enfin, pour toute l'île, de 33,45. La vie moyenne n'est, pour toute la France, que de [illegible]75. Voy. *Annuaire du Bureau des longitudes.*

arbres fruitiers de toute espèce, enfin des champs propres à toute sorte de culture l'environnent du côté de terre et forment les premiers plans du tableau qu'elle présente. A une plus grande distance, des montagnes arrêtent le regard et servent d'horizon à une immense perspective. L'intérieur de la ville répond parfaitement à ses alentours; les maisons sont belles, les rues spacieuses et bien alignées, le port superbe[1]. Quant à la célébrité, celle d'Ajaccio n'a pas d'égale depuis que le plus grand capitaine des temps modernes y a vu le jour, et la maison de Napoléon est un de ces monuments que le temps sanctifie, dont l'approche saisit et dont la vue retrace des idées de génie, de gloire, de puissance... de néant[2] (à 25 lieues S. O. de Bastia, à 65 lieues de Toulon).

(1) Vertunno, que nous avons déjà cité, lui a consacré les vers suivants dans son *Viaggio* :

Tra le città di Corsica l'Ajazzo
E meglio intesa e di più belle strade,
E bei luoghi da festa e da solazzo
Si veggono d'intorno alle contrade
Nè per tempesta nave o ver schirazzo
Nel suo gran porto mai trabocca o cade :
E ogni frutto che il terren produce
Più facilmente qui ciascun conduce.

(2) Les environs d'Ajaccio offrent des reliques de différentes époques de l'antiquité. On a souvent trouvé dans les vignes de Saint-Jean, entre Castel-Vecchio et la chapelle de Sainte-Lucie, des monnaies romaines et d'anciennes sépultures. Outre les tombes que renferment les caveaux de l'ancienne cathédrale, on découvre encore,

A peu de distance d'Ajaccio, dans la direction de Calvi, on rencontre un bourg agréablement situé et digne d'être mentionné pour avoir été le berceau d'un homme devenu célèbre. C'est Alata, lieu de naissance de M. Pozzo di Borgo à qui l'on ne peut, sans se montrer injuste, refuser un des premiers rangs dans la diplomatie moderne. Une route percée à ses frais et quelques dotations dues à sa libéralité prouvent que ce personnage, quoique depuis long-temps au service d'une puissance étrangère, n'a pas oublié entièrement son pays natal.

En avançant au nord-est sur le même littoral, on arrive au golfe de Sagone. Ce nom harmonieux est

en creusant des tranchées dans les vignes voisines, de grandes jarres en terre cuite, d'un rouge vif et de forme ovale, dont chaçune contient un squelette et une clef (*Voy.* la notice qu'en a donnée M. Bertora).

Il n'y a pas bien long-temps que M. Pugliesi, un des propriétaires de ce terrain, y a découvert une petite voûte en briques sous laquelle se trouvaient deux jarres renfermant chacune la tête d'un enfant, des cendres et des franges. Dans l'un de ces vases les franges étaient en argent, dans l'autre en or.

En élargissant la route de Bastia les ouvriers trouvèrent, en 1817, diverses médailles romaines des premiers siècles de l'empire, ainsi que des ossements humains et des morceaux d'urnes cinéraires.

Vers le milieu du dernier siècle on voyait aussi des tombeaux construits en voûte et soutenus par des colonnes de pierre que l'on prenait pour ouvrages mauresques. On n'en trouve plus aucune trace de nos jours.

tout ce qui reste de la ville qui y était située et qui florissait encore dans le moyen-âge. Vico, petite ville très ancienne, se trouve à l'est des ruines de Sagone, et Cargèse, sa rivale et plus régulièrement construite, renferme au nord-ouest une colonie grecque que les vicissitudes de l'île ont empêchée d'y prospérer davantage. Plus au nord, se trouve le golfe de Girolate e ensuite la plaine de Galeria où ne fit que se montrer la puissance navale des Phocéens[1]. Cette partie de l'île, qu'on pourrait appeler la Balagne déserte, ne s'est jamais relevée des désastres que les Génois lui firent souffrir dans les treizième et quatorzième siècles[2].

Au bout de ces solitudes, un promontoire fort élevé s'avance dans la mer; c'est la ville de Calvi qui seule résista aux armes Corso-françaises dirigées par le général de Termes et par Sampiero sous le règne de Henri II. Les Génois écrivirent sur la porte cette inscription qui y est restée : *Civitas Calvi semper fidelis*. L'aspect en est imposant, et le port, dominé par un château presque imprenable, peut donner abri à une flotte nombreuse (à 14 lieues O. S. O. de Bastia et à 17 lieues N. O. d'Ajaccio).

Entre Calvi et Saint-Florent se trouve la Balagne, enclavée entre la mer et deux chaînes de montagnes

(1) *Voy.* ci-après *première période*.

(1) M. Pietri, curé de la Piana, a donné une notice intéressante des anciennes pièves de Paomia, Salogna et Sia dont on verra les désastres dans le cours de cet ouvrage.

en demi-cercle qui s'ouvrent à peine vers l'est pour lui permettre de communiquer avec le reste de l'île. Ce territoire forme une vallée considérable, couverte d'oliviers gigantesques, d'arbres précieux et de vignes, coupée en tous sens par d'agréables collines sur lesquelles habitent généralement les populations de la province. Cette contrée toujours verdoyante et dont le climat tempéré n'a pas d'égal est, sans contredit, une des plus belles et, proportion gardée, des plus riches, non-seulement de la Corse, mais peut-être de l'Europe entière. L'arbre de Minerve, si commun sur tous les points de l'île, paraît avoir été cultivé dans la Balagne depuis un temps immémorial, et selon toute probabilité, la prospérité de ce pays date de l'époque des Phéniciens. Hérodote fait mention des Agilliens, et ce que le père de l'histoire a dit de ce peuple de la Balagne suffit pour donner une idée de l'importance qu'il devait avoir de son temps. Agilla ou Agillia, ancienne ville phénicienne, dont on a reconnu les traces dans les environs d'Agillone ou Aziglione, aujourd'hui peu considérable, est la première ville de Corse dont il soit parlé dans les annales de cette île[1].

Sur le même littoral, se trouvent l'Algajola, tant de fois prise et reprise, et par conséquent dévastée, pendant le cours de la grande révolution insulaire, et l'Ile-Rousse, petite ville fondée sous le général

(1) Voy. *première période* de cette histoire.

Paoli qui lui laissa prendre le nom de l'îlot qui lui fait face. Aussitôt après la conquête, Louis XV lui donna par ordonnance le nom de Vaux, en l'honneur de son lieutenant général qui portait ce nom; mais le bon sens populaire ne ratifia jamais ce baptême ridicule et la ville de Paoli a conservé sa dénomination primitive. Il se fait à l'Ile-Rousse un commerce considérable, surtout en huile; mais son importance deviendrait bien plus grande sans les inconvénients qui naissent des murailles dont elle est entourée et qui la font regarder comme place de guerre (à 21 lieues N. E. d'Ajaccio, à 9 lieues S. O. de Bastia).

Saint-Florent n'est aujourd'hui qu'un monceau de ruines non loin de l'ancienne ville de Nebbio, et tout y annonce la misère et y retrace les ravages de la guerre[1]. Le bourg de Saint-Florent, car ce n'est plus qu'un petit bourg, malgré ses fortifications, est situé au fond du golfe de son nom, et sur le penchant d'un monticule qui le domine. Ce golfe, grand, spacieux, sûr, est un des plus fameux de la Méditerranée; les vaisseaux n'y ont rien à craindre des vents les plus orageux. Un immense marais, qui s'est formé à l'entour depuis que la population s'est trouvée réduite et de la même manière que ceux de Porto-Vecchio, y rend maintenant l'air malsain et le séjour meurtrier.

(1) On voit au nord-est de Saint-Florent les ruines de la cathédrale du Nebbio. D'après M. Renucci, cette église était d'architecture gothique.

Il faudrait peu de chose pour le dessécher et assainir ses environs. Saint-Florent est au nord-ouest de l'île ce que Porto-Vecchio lui est au sud-est; l'un en face de la France, l'autre de l'Italie sur le chemin du Levant: tous deux pourraient être de la plus grande utilité, non-seulement pour le commerce du pays, mais encore pour les flottes de l'empire. Il faut espérer qu'un jour on en tirera un parti convenable. Quant à présent, le régime exceptionnel qui pèse sur l'industrie insulaire et rend tout développement impossible, joint à l'imprévoyance ou l'injustice des gouvernements qui depuis la paix n'ont pas formé le moindre chantier de construction dans un pays où les matériaux sont si abondants, ne laissent pas entrevoir l'époque où commencera la prospérité de cette île[1].

Le cap Corse est maintenant la seule partie du littoral qui nous reste à décrire. C'est un promontoire qui s'avance près de cinq lieues vers le golfe de

(1) « Saint-Florent est une des situations les plus heureuses que « je connaisse. C'est la plus favorable au commerce. Elle touche à « la France; elle confine à l'Italie; ses attérages sont sûrs, com- « modes, peuvent recevoir des flottes considérables. J'eusse fait une « ville grande, belle, qui eût servi de capitale; je l'eusse déclarée « place forte; elle eût eu constamment des vaisseaux en station, etc.» (*Mémoires du docteur Antommarchi*). C'est ainsi que Napoléon à Sainte-Hélène envisageait, on ne peut mieux, la situation de Saint-Florent et sentait ce qui pouvait assurer la prospérité de cette partie de l'île. Stériles projets de cet enfant de la Corse alors prisonnier sur un rocher!

Gênes. Cette contrée toute rocailleuse paraît au premier abord offrir peu de ressources naturelles. La végétation y est peu robuste et pendant les grandes chaleurs l'eau y devient parfois très rare. Mais l'industrie des habitants a, pour ainsi dire, vaincu la nature, et cette province ne manque de rien; elle a même toujours joui de quelque prospérité. Le cap Corse produit surtout une immense quantité de vins blancs qui, exportés à l'étranger, ont servi à enrichir un nombre considérable de familles; il fournit aussi d'excellents légumes et des laitages délicieux. Ce promontoire, en forme de scie, ne présente au sud qu'une perspective peu variée et même monotone; mais à l'est, la Capraja, qui était jadis une dépendance de ses seigneurs, l'île d'Elbe et Montecristo qui se déploient en triangle devant ses bords, offrent à ses habitants un coup d'œil magnifique. On ne trouve pas de vastes sinuosités sur le littoral du cap; mais il ne manque pourtant pas d'anses pour les navires du commerce. Le Macinajo est surtout un mouillage commode et très fréquenté. Enfin dans cette partie du pays, comme sur tous les autres points des côtes que nous venons de parcourir, subsistent des souvenirs et des restes d'antiquité; outre la tour qui porte encore le nom de Sénèque, qui y fut relégué sous Claude, on y aperçoit les ruines de Cenelata, à l'endroit où est aujourd'hui Caneri dont l'église paraît être un an-

cien temple[1], de *Centurinum*, sur l'emplacement occupé en partie par un village qui porte presque le même nom, enfin de *Clunium*, près Sainte-Catherine[2].

(1) L'église de Caneri renferme des bas-reliefs et des pierres sépulcrales d'un grand intérêt.

(2) L'église de Sainte-Catherine de Sisco, renommée par sa chapelle souterraine, mérite qu'on en fasse mention. Voici ce qu'en a dit M. Renucci dans un Mémoire que nous avons déjà cité : « Vers l'an 1355, dit-il, une tradition vulgaire veut qu'un vaisseau, revenant de Jérusalem et portant une caisse pleine de reliques, fût assailli par une tempête affreuse devant le promontoire de Sagro. Le capitaine fit vœu de déposer cette caisse dans la première église qui se rencontrerait sur sa route, s'il pouvait échapper au naufrage. Il aborda près de Sainte-Catherine qui n'était alors qu'un très petit oratoire, dans une espèce de souterrain qu'on appelle *Tombolo*, et y déposa la caisse qui y resta exposée à la vénération des fidèles.

« On appelle Tombolo-de-Sainte-Catherine des souterrains creusés par la main des hommes; on y entre par une très petite porte qui se trouve dans l'église de cette sainte. Après une marche assez longue on arrive à la chapelle où étaient déposés les corps des saints et où les pélerins faisaient leurs dévotions. On ressortait par un autre souterrain de même longueur que le premier, aboutissant également dans l'église, mais dans la partie opposée à celui-ci. »

Ces souterrains doivent remonter aux premiers temps du christianisme. Il en existe de semblables sur d'autres points de l'île. Les plus curieux sont, dit-on, ceux qui se trouvent entre Venaco et Cortè.

Plusieurs églises de l'île sont des morceaux assez curieux d'architecture ; celle de Saint-Michel, près Murato, est de ce nombre ;

## HISTOIRE NATURELLE.

Sol. Après avoir fait connaître la conformation géographique et pittoresque de l'île, voyons d'une

on ne sait rien sur son origine. Selon M. Pierangeli, elle est bâtie, tant intérieurement qu'extérieurement, en pierres blanches ou bleuâtres à l'instar des dômes de Pise et de Sienne; elle se distingue aussi des autres églises par une espèce de porche soutenu par deux colonnes également de pierres blanches et noires.

Les églises de Sainte-Marie de Lota et de Sainte-Catherine, près Cervione, sont bâties en pierres de taille blanches et carrées. D'après l'archéologue que nous venons de citer, « la première est d'architecture gothique; ses fenêtres sont longues et étroites. On voit sur la porte d'entrée une croix grecque sculptée en relief, etc. »

« L'église de Sainte-Christine, ajoute-t-il au sujet de la seconde, est remarquable par la disposition singulière de son plan. Sa forme est celle d'un *tau;* au lieu d'un autel situé sur l'axe de la nef, il y en a deux placés de part et d'autre de cet axe dans les demi-rotondes en saillies du *tau.* Tout l'intérieur est orné de peintures grossières. Les deux autels des demi-rotondes sont surmontés de deux figures colossales du Sauveur et portant l'inscription 1273. La même inscription est sculptée en pierre au-dessus du portail.

« Sainte-Marie de Valle-de-Rostino est octogone. Les murs sont en pierres de taille revêtus, sur quelques points, de pierres polies. Les fonts baptismaux sont placés au centre sous une voûte soutenue par quatre colonnes, etc. »

Les monuments anciens d'architecture profane ont été moins respectés et sont, par conséquent, plus rares dans l'île. Il reste à peine des vestiges des châteaux de Cinarca, d'Istria, de la Rocca, de Leca, de Venaco, qui étaient les plus renommés. On voit près d'Ap-

manière générale quelles sont ses productions naturelles. Le sol de la Corse est des plus fertiles et se prête à toute espèce de culture[1]. Il n'y a pas de plante

pietto les ruines du château de Gozzi ou Cozzi, mais elles n'offrent rien de remarquable. Cet édifice était d'un ordre inférieur. Il existe aussi près de la Piana quelques reliques du château de Ginnebio, où une tradition populaire veut qu'un trésor ait été caché. On y a découvert, il y a environ soixante ans, un anneau d'or d'une épaisseur énorme.

Les restes du château de Supietra qu'on voit près d'Omessa donnent l'idée d'un édifice magnifique. Selon les traditions, ce château fut bâti par Amond Nasica. Une famille de ce nom existe encore dans ce canton.

(1) « Lorsque les gouvernements européens seront las d'entre-« tenir des colonies reconnues depuis long-temps pour être plus « onéreuses que profitables, la France trouvera dans le sol fertile « de la Corse, dans son climat propre à la production des denrées « coloniales, une source de richesses qui n'attend que des soins et « des encouragements pour s'y acclimater. » (Malte-Brun, *Précis de la Géographie universelle*, t. III, p. 276.)

Le même auteur s'exprime ainsi sur le même pays dans un autre ouvrage: « Qui pourrait dire les avantages que la France pourrait « retirer de la Corse si l'on cherchait à naturaliser sur son sol fer-« tile, exposé à l'influence d'un soleil brûlant, les productions que « nous faisons venir à grands frais de nos colonies ? » (*Traité élémentaire de géographie*, p. 519.) Un peu plus loin l'auteur ajoute: « Le sol de la Corse dont la richesse peut être évaluée par les « récoltes de grains qui, sans engrais, rendent cinquante pour un*, se « couvre sans aucune espèce de soins d'orangers, de citronniers,

* Ceci ne doit s'entendre que des meilleures terres.

qui ne s'y acclimate, pas de légume qui n'y réussisse, pas de céréales qui n'y prospèrent. Le mûrier, le tabac, la garance, l'indigo, la canne à sucre, enfin la plupart des productions des Antilles y réussissent à merveille; la culture du riz ne serait pas non plus

« d'oliviers, etc. Quelques essais ont prouvé que l'indigo, la canne « à sucre et le coton y réussissent parfaitement. » ( *Ibid.* p. 520. )

Au sujet de la culture du coton M. Mallia, secrétaire de la commune d'Ajaccio, a donné ce renseignement à M. Robiquet :

« L'avocat Feucels, Maltais, avait fait semer en l'an XII une petite quantité de graines de coton; elles poussèrent très bien. Ces plantes végétèrent à merveille, et elles produisirent d'excellent coton qui fut manufacturé par des Maltais et dont on fit des bas et des gants.

« En 1807, M. Muscat, Maltais, fit semer dans le jardin du cardinal Fesch une certaine quantité de graines. On recueillit plus de deux cents livres de coton, qui fut en grande partie envoyé à Paris; mais comme il avait fallu, pour ainsi dire, défricher le terrain où cette culture avait eu lieu et que l'on payait cent francs par mois à M. Muscat pour en avoir soin, on trouva que la dépense faite pour cet essai était très forte en comparaison de la quantité de coton récolté.

« Quelque temps après, M. Bosc, Français, fit semer aussi dans son jardin une assez grande quantité de graines de coton qui réussirent prodigieusement. Les plantes ont produit du coton d'une très bonne qualité dont il a vendu une partie. »

«De nouveaux essais faits en 1828 dans l'arrondissement de Santene par M. Susini ont également bien réussi.» (*Journal de la Corse*, 6 novembre 1828.) «Tout porte donc à croire que cette culture pourrait être entreprise en grand avec avantage.» (Robiquet, p. 500.)

On voit qu'il suffirait de quelques primes pour donner à cette culture un immense développement.

sans avantages sur divers points de la côte. D'un autre côté on voit sur les coteaux les mieux exposés au soleil le grenadier, la vigne, des bois d'oliviers, d'orangers, de citronniers et autres arbres précieux dont les fruits sont exquis[1]. En même temps les vallons sont ombragés par de superbes châtaigniers qui fournissent pendant l'hiver la nourriture à une partie de la population, et par de magnifiques noyers dont on trouverait difficilement ailleurs les pareils. Les montagnes sont aussi couronnées jusque sur leurs sommets les plus élevés de forêts de sapins, de hêtres, de pins larix et de chênes, suffisants pour la marine d'un peuple de navigateurs[2].

QUADRUPÈDES. Le climat de la Corse étant extrêmement varié, on trouve dans cette île la plupart des quadrupèdes utiles de l'Europe, tandis qu'on n'y en connaît de pernicieux que le renard. Le caractère de ceux qui sont réduits à l'état de domesticité est d'être généralement plus petits que sur le continent. Cela ne saurait provenir que de l'état d'abandon où on les laisse constamment; car si on en prenait le moindre soin, ils ne pourraient manquer de devenir bien plus forts

(1) « Le sol de la Corse se prête à toutes les productions; « l'olivier, le mûrier, le citronnier, et la plus grande partie des « plantes intertropicales, y viennent presque naturellement. » (*Almanach royal* de 1834, p. 458.)

(2) « La Corse possède de vastes forêts, *les plus belles peut-être* « *de toute l'Europe*. » (*Ibid.*)

qu'ils ne le sont, surtout dans les plaines du littoral. Les chevaux corses sont d'une grande vivacité et résistent long-temps à la fatigue. La chèvre y est aussi de la meilleure espèce, mais mieux vaudrait qu'il n'y en existât point, car cet animal fait plus de mal que de bien au pays; la race ovine est moins belle et a un cachet tout particulier; car la laine qu'elle produit est généralement de couleur noire.

INSECTES. Le ver à soie est encore peu commun en Corse, quoique rien ne manque pour qu'il y prospère; mais un autre insecte non moins utile y a été cultivé depuis un temps immémorial, c'est l'abeille. Divers auteurs grecs et romains en font foi et cette branche de l'industrie des anciens Corses dut être portée à un certain degré de prospérité, pour leur avoir permis de livrer cent et deux cent mille livres de cire en paiement de leurs tributs. Quoi qu'il en soit, le miel abonde encore dans l'île. On lui trouve sur plusieurs points quelque âcreté qu'on attribue au buis, à l'if et aux autres plantes fortes qui couvrent une partie du pays et dont les abeilles se nourrissent; mais il y en a aussi auquel on ne fait aucun reproche. Celui de la piève de Caccia, canton de Lama, surtout n'a aucun défaut. Mais anciens et modernes s'accordent à dire qu'on ne saurait trop vanter la beauté et la fermeté de la cire de Corse. Si la culture des abeilles était encouragée, ce serait une branche qui pourrait contribuer à la richesse du pays.

Il est un insecte malfaisant qui a trop de réputation dans l'île pour être passé sous silence. C'est une espèce d'araignée appelée *marmìgnatto*. On le dit le seul animal venimeux qui existe en Corse. Le docteur Frediani qui donne ce fait comme certain, et n'a pas encore trouvé de contradicteur, s'exprime ainsi sur le *marmignatto* : « Cette petite araignée est marquetée de différentes couleurs; plus elle est petite, plus son venin a de force et de violence. Si elle mord une partie du corps d'un homme, tout le corps de la victime se refroidit aussitôt et quelquefois la mort suit cette morsure[1]. »

On connaît aussi en Corse, comme en diverses parties de l'Italie, un insecte assez curieux appelé *lucciola*. Ce petit animal rend une lumière plus vive que le ver luisant dont il diffère sous plusieurs rapports. La *lucciola* a environ quatre lignes de long; son corselet est rougeâtre, le dessous de son corps jaune et l'étui de ses ailes noirâtre. C'est la dernière partie de son corps qui est lumineuse, et elle brille davantage quand elle étend ses ailes phosphoriques. Avec quatre ou cinq luccioles réunies on peut lire aisément de gros caractères dans la nuit la plus sombre. Les métamor-

(1) « Nullum aliud animal venenosum in Corsica reperitur, nisi quam parvula aranea, variis depicta coloribus, et quanta minor est in corpore, est maxima in potentia sui veneni; quia si in aliqua parte mordet, subito perfrigerat totum corpus patientis et aliquando mors sequitur. »

phoses de cet insecte sont instantanées. On le voit sous la forme d'un ver, et il s'enfuit comme une mouche.

Pêcheries. Les rivières et même les plus petits ruisseaux de la Corse produisent des truites et des anguilles délicieuses. D'un autre côté les étangs sont tellement remplis de poissons que dans l'été, lorsque les eaux sont un peu basses, on en saisit quelquefois avec la main. L'étang de Diane produit des huîtres d'une grosseur inconnue sur le continent et, avec cela, d'un excellent goût.

L'étang de Biguglia, le plus considérable[1], situé à quelques milles de Bastia, est assez bien exploité; on en retire une énorme quantité de poissons et d'anguilles de toute dimension. La mer qui entoure l'île passe pour être la plus féconde de toute la Méditerranée. C'est des rives de la Corse que sont approvisionnées en grande partie les villes de la Toscane, de la Ligurie et la capitale des Deux-Siciles. On sait aussi que les anciens dominateurs du monde rendaient justice aux excellents poissons de cette île dont on peut dire que la nature a fait tout pour sa prospérité et l'homme rien.

Chasse. On conçoit aisément qu'un pays où il existe beaucoup de forêts et de terrain inculte doit être favo-

(1) La longueur de cet étang est de 6,000 mètres, et sa plus grande largeur de 1,400.

rable à la chasse. C'est effectivement ce qui arrive. La perdrix y est très commune et d'une grande beauté; la bécasse, la bécassine, la pintade, le faisan y sont encore meilleurs; mais rien n'égale la bonté des grives et surtout celle des merles. Le merle, généralement négligé ailleurs, est en Corse d'un goût délicieux. Cet oiseau prospère dans l'île; le mâle, qui chante beaucoup pendant la belle saison, est toujours d'un noir luisant; la femelle, qui pousse plutôt des cris qu'elle ne chante, est d'un noir pâle; le premier a le bec jaune, l'autre l'a noirâtre. On trouve aussi dans l'île des cailles et une prodigieuse quantité de ramiers dans les montagnes.

Les forêts contiennent beaucoup de sangliers et de lièvres d'une grande beauté; mais parmi les quadrupèdes qui vivent dans l'état sauvage, on remarque surtout le cerf et le moufflon, appelé par les naturels *mufro* ou *mufrone;* l'un ne fréquente que les plaines, l'autre, au contraire, se tient constamment sur les plus hautes montagnes. Le moufflon, si rare sur le continent, abonde en Corse. On le rencontre souvent par petites bandes de six à douze. Les chairs de ce quadrupède sont excellentes. On cite aussi sur ses mœurs des particularités assez curieuses. S'il en faut croire les récits des chasseurs, le moufflon est extrêmement jaloux de sa liberté et brave tout pour la conserver. Se trouve-t-il cerné sur un rocher? rien ne l'arrête et il se précipite hardiment la tête la pre-

mière Les grosses cornes cerclées qui la couvrent lui permettent d'agir ainsi sans de grands dangers, et on en voit qui échappent de cette manière aux mains qui croyaient déjà les saisir.

Fleurs et Plantes. La Flore de la Corse est aussi riche que sa Cérès et aussi brillante que sa Pomone. Un grand nombre de fleurs et de plantes qui forment l'ornement des jardins publics et particuliers du continent sont très communes dans l'île. On trouve aussi dans ce pays, où l'on sent l'heureuse influence du soleil sans en éprouver les inconvénients, beaucoup de plantes et d'herbes médicamenteuses et aromatiques. Les indigènes en font usage à l'état naturel et en éprouvent les meilleurs résultats.

Eaux douces et minérales. Il existe en Corse de nombreuses sources d'eaux de vertus différentes : ici des eaux froides, là des eaux tempérées, plus loin des eaux chaudes à divers degrés. Nous ne parlerons pas des eaux limpides et incorruptibles qui coulent des montagnes : on en rencontre sur tous les points de l'île; mais celles de la Restonica sont trop fameuses pour qu'on n'en fasse pas mention. La pureté en est telle qu'au lieu de rouiller le fer qu'on y laisserait immergé, elles le rendent brillant comme de l'argent. Les eaux acides les plus renommées sont celles des pièves d'Ampugnani, d'Alessani et surtout d'Orezza, egalement fébrifuges, stomachiques et nervicures. Peu de pays possèdent des eaux thermales plus efficaces que celles qu'on trouve

en Corse. Sans parler de plusieurs sources peu connues de nos jours et dont on tirait parti dans les anciens temps[1], celles de Guagno sur la côte occidentale et du Fiumorbo sur la plage de l'est sont maintenant les seules fréquentées. Les eaux du Fiumorbo produisent surtout des effets prodigieux; les maladies cutanées, les plaies, les blessures mal guéries, les rhumatismes aigus, invétérés, les paralysies subissent à vue leur vertu *miraculeuse;* car telle est l'expression dont se sont servis tous les auteurs qui en ont parlé[2]. Là, en quelques jours, les douleurs s'évanouissent, la peau se cicatrise ou se monde, et vous voyez l'infirme, qui remuait naguère avec peine, marcher sans difficulté et recouvrer une vigueur et des forces inconnues. Ces eaux sont la véritable fontaine de Jouvence de la Corse. Nulle part on ne remarque des résultats plus prompts, plus étonnants, et si l'on ne connaissait l'efficacité de ces thermes, on pourrait croire qu'une force surnaturelle existe et agit non loin des ruines de l'ancienne capitale de la Corse.

MINES ET ROCHES. Il existe en Corse des mines abondantes de plomb, de soufre, de talc, de mica, de

(1) On trouve des restes de bains au-dessous de Lavataggio, dans un endroit appelé la *Caldanica*. Le nom indique que la destruction de ses thermes ne remonte pas bien haut. Les naturels appellent *Caldana* ou *Caldanica* l'endroit où l'on prend les bains d'eaux thermales.

(2) *Voy.* Jaussin, le docteur Frediani, etc.

mercure et d'antimoine[1]; on y trouve aussi des veines d'argent et on y a exploité en d'autres temps plusieurs mines de fer d'un grand produit[2]. Mais la Corse est surtout, comme l'a dit un homme versé dans la matière, l'Élysée de la belle géologie. Granit de toute espèce et de couleurs différentes, marbres blancs ou statuaires, rougeâtres, verts, gris; porphyre, feld-spath, corail de roche, vert antique, serpentine, tout cela se trouve répandu ou plutôt perdu dans cette île[3]. Les

(1) « Il se trouve au cap Corse une mine d'antimoine très abon« dante dont les stries cunéiformes ont la couleur et l'éclat du fer « poli. Celui dont j'avais demandé un échantillon et dont on m'ap« porta une charge d'âne ne contenait aucune matière hétérogène.» (*Mémoires du général Hugo*, t. I.)

(2) Voici un extrait d'un rapport de M. Gueymard, ingénieur des mines :

« J'ai examiné, dit-il, plus de quatre-vingts localités avec une « scrupuleuse attention pour rechercher les mines d'or, d'argent, « de cuivre, de plomb, de fer, etc. J'ai constaté dans les quinze pre« miers jours de mon voyage, 1° la présence de trois mines de fer « oxidulés dans la commune d'Olmeto, au cap Corse; 2° d'une mine « de fer oxidulé et oligiste, à la Venzolasca; 3° d'une mine de man« ganèse oxidé à une lieue de Cervione; 4° d'une mine de plomb « argentifère à Barbaggio. »

(3) « Je me suis souvent servi, dit M. Gueymard que nous ve« nons de citer, de l'expression que cette île était l'Élysée de la belle « géologie, et plus je voyage, plus je reconnais que nulle part il « n'existe d'aussi beaux produits. La Corse renferme les plus jolies « roches, et des roches uniques. C'est dans l'existence de ces roches « précieuses que réside la richesse minéralogique de la Corse. L'ar-

mines en sont connues; et cependant, nul n'en entreprend l'exploitation. Le pouvoir qui prodigue les primes

« chitecture et les beaux-arts trouveraient sur ce point du globe « des variétés presque infinies de roches pour construire des pa- « lais, des monuments, et pour en décorer l'intérieur.

« On trouve sur les bords de la mer, à l'Algajola, le granit orien- « tal contenant du sphène ou titane oxidé : l'exploitation en serait « facile et peu dispendieuse.

« Un des plus beaux granits de la meilleure espèce existe près de « Vico, sur la grande route de la forêt d'Aitone à Sagone.

« J'ai trouvé encore à Porto-Vecchio un grand porphyre roide « assez joli, et des granits où le feld-spath imite la couleur du co- « rail, dans le pays de Tallano.

« Il existe, sur un grand nombre de points de l'est de l'île, des « gisements de serpentine souvent avec diallage. Quoique ces ser- « pentines soient un peu élevées, par rapport à la mer, il y a beau- « coup de localités qui sont susceptibles d'exploitation.

« Les environs de Cortè renferment des marbres calcaires com- « muns en grande quantité.

« Les pays d'Ortiporio et de Rostino possèdent deux carrières de « beaux marbres blancs qui peuvent être employés par le marbrier « et le statuaire.

« Les pays de Tallano et d'Olmeto possèdent de belles siénites qui « peuvent être d'un usage fort étendu dans la marbrerie, surtout « pour les monuments de deuil, tels que tombeaux, mausolées.

« Je ne ferai que citer le granit orbiculaire de Sainte-Lucie et « les porphyres globuleux de Galeria, de Girolate et de Curzo; ils « sont connus de l'univers, et il est étonnant que les beaux-arts ne « se soient pas emparés de ces roches uniques.

« J'aurais également gardé le silence sur le jade et le diallage de « Stazzona (vert antique) si je n'avais pas trouvé cette roche uni-

n'a jamais offert la plus mince parcelle de son immense budget, pour favoriser aucune entreprise réellement utile en Corse; de leur côté les simples particuliers, soit par ignorance, soit par prévention, n'ont rien fait non plus jusqu'à ce jour. Les premières sociétés qui se formeront dans ce but ne sauraient manquer de s'enrichir.

## *STATISTIQUE DU PAYS.*

La Corse forme un département et la dix-septième division militaire de la France; elle est divisée en deux arrondissements électoraux qui envoient chacun un député à la Chambre.

Elle forme aussi un ressort de cour d'appel et un diocèse ou évêché[1].

Le département et le ressort de la cour d'appel se subdivisent en cinq arrondissements communaux et

« que dans son genre, dans tous les pays d'Orezza et d'Alessani, en « blocs considérables et en plans de la montagne; mais c'est princi- « palement sur les blocs qu'il faut porter ses vues. La nature semble « avoir fait la moitié du travail en les roulant sur toute la longueur « d'un ruisseau où l'on compte les chutes ou cascades par milliers.

« La belle formation du porphyre de la vallée de Stagno ne con- « naît pas de rivale; mais elle se trouve à une grande élévation dans « le pays de Niolo, etc. »

(1) Le diocèse d'Ajaccio renferme quatre cures de première classe, soixante-deux de deuxième, deux cent quatre-vingt-huit succursales et cent trois vicariats.

judiciaires, subdivisés à leur tour en soixante-un cantons, qui forment ensemble trois cent quarante-six communes, avec une population de deux cent quatre mille ames[1]. Les cinq arrondissements sont Ajaccio, Bastia, Calvi, Cortè et Sartène. Chacun de ces arrondissements a une sous-préfecture et un tribunal de première instance.

Il y a dans l'île trois colléges communaux, quatre écoles modèles d'instruction primaire et deux cent quatre-vingt-six écoles primaires. Les écoles, sans compter les élèves qui suivent les cours des colléges et des diverses facultés de l'université sur le continent, en France et en Italie, sont fréquentées par plus de dix mille garçons et environ six cents filles. Il y a, comme on le voit, peu de pays en Europe où le nombre des garçons qui reçoivent quelque instruction soit proportionnellement aussi considérable qu'il l'est en Corse.

(1) L'état de la population de 1830 ne portait que 195,407; néanmoins, comme le mouvement des cinq années précédentes n'a donné, terme moyen, que 4,300 décès sur 7,000 naissances par an; nous adoptons avec confiance, en attendant le dénombrement de 1835, un chiffre qui pourrait être porté plus haut. Voici quel a été, depuis 1787, le mouvement ascendant de la population insulaire :

| | |
|---|---|
| 1787 | 148,172 |
| 1794 | 150,658 |
| 1811 | 174,572 |
| 1826 | 184,979 |
| 1831 | 195,407 |

La superficie de la Corse est d'environ neuf cent mille hectares[1], ou quatre cent cinquante lieues carrées; les forêts occupent trente-trois mille neuf cent trente hectares; on évalue à trente-quatre mille hectares la portion du sol cultivée en céréales et en légumes, et à environ douze mille l'étendue plantée en vignes; le reste est couvert d'oliviers, de châtaigniers, inculte ou stérile. La récolte des châtaignes est portée, année commune, à cent trente-cinq mille huit cent vingt-sept hectolitres et forme le sixième du produit total de la récolte.

La culture n'embrasse annuellement que les six centièmes des terres cultivables. Le froment produit, année moyenne, neuf fois la semence; l'orge douze à treize, le maïs quarante, et les pommes de terre vingt. Le produit net de la vigne est évalué par les propriétaires de Bastià, Cortè, Ajaccio et Calvi à cent cinquante-cinq francs par an par hectare. On porte à douze millions le nombre des plantes et des sauvageons d'oliviers[2]. Un auteur judicieux fait observer à ce sujet que

(1) L'auteur de la *France pittoresque* évalue la superficie de l'île à 980,500 hectares; elle n'est portée qu'à 874,741 dans l'*Almanach royal*, et varie considérablement, tantôt en plus, tantôt en moins dans tous les dictionnaires géographiques. Notre évaluation se rapproche le plus de la vérité. La superficie de l'île ne saurait être fixée avec exactitude, à cause des nombreuses vallées, gorges, collines, montagnes qui s'y trouvent, pour ainsi dire, pêle-mêle.

(2) *Voy.* arrêté de M. Suleau, en date du 10 octobre 1823, sur

si le greffage était un peu encouragé, le revenu de la Corse, en huile seulement, s'élèverait bientôt au-delà de soixante millions de francs[1]. Vingt livres d'olives donnent, moyennement en Corse, cinq livres d'huile; le marc en contient une livre. Cette quantité est perdue dans les pays où l'on jette le marc, c'est-à-dire dans l'intérieur.

Cette île, dont la population est encore si peu en rapport avec l'étendue de son territoire, n'a pas non plus autant de bestiaux qu'elle pourrait en nourrir. Il n'y avait en 1830, par chaque mille hectares, que soixante-cinq têtes bovines, trois cent quarante têtes ovines, deux cent seize têtes de chèvres, boucs, chevreaux, environ quinze chevaux, juments, poulains et seize mulets et ânes.

L'accroissement de la population a été, de 1794 à 1831, d'environ trois dixièmes. Son mouvement ascendant actuel est de plus d'un pour cent par an. Ainsi si elle continue à s'accroître dans la même proportion, elle sera doublée en moins d'un siècle, sans avoir besoin d'aucune impulsion extraordinaire[2].

le greffage des oliviers. Dans cet arrêté on évalue à douze millions le nombre des sauvageons. Nous y avons compris les plantes.

(1) Voy. *Journal des maires.*

(2) De 1794 à 1831 la population a plus que doublé dans les cantons de Cervione, Cortè, Ajaccio, Salice, Évisa, Murato, Oletta, Piana, Borgo, Soccia, Porto-Vecchio, Campile, Valle. Son accroissement a été de plus d'un tiers pour tout l'arrondissement d'Ajaccio.

La Corse paie actuellement au trésor une somme de un million cent cinquante mille francs par an[1] et

(1) Voici l'état des dépenses suivant les derniers budgets :

| | |
|---|---|
| Dette publique et dotations.. | 288,711 fr. |
| Les dépenses du ministère de la justice.. | 334,901 |
| de l'instruction publique et des cultes.. | 420,833 |
| de l'intérieur, du commerce et des travaux publ. | 535,243 |
| de la guerre. | 2,782,767 |
| de la marine. | 5,709 |
| des finances.. | 52,977 |
| Les frais de régie et de perception des impôts. | 469,250 |
| Remboursements, restitutions, non-valeurs et primes. | 55,770 |
| | 4,941,170 fr. |

Ce chiffre, qui n'offre rien d'extraordinaire pour quiconque réfléchit que la Corse est un département de frontière à l'égard du reste du royaume, et par cela même nécessite un établissement militaire considérable, ce chiffre fait pourtant jeter les hauts cris à la masse ignorante avec laquelle font chorus quelques soi-disant économistes et financiers qui ne considèrent, quand il s'agit de cette île, que les recettes et les dépenses selon le budget. A les entendre, la trésorerie lui prodigue ses faveurs. Mais d'abord il faudrait réduire le chiffre sus-indiqué de plus de 340,000 francs, somme à laquelle se montent les intérêts de la dette, les dotations et remboursements qui sont une charge absolue pour le trésor, qu'elle se trouve établie au profit de la Corse ou qu'elle le soit au profit d'un pays étranger ; car pour ce qui regarde la dette les Anglais, les Hollandais et les Américains ont bien encore plus affaire au trésor que les Corses. Quant aux dotations, c'est le prix du sang ; et nombre d'insulaires reçoivent des pensions du trésor britannique. Un autre article devrait plutôt figurer sur les dépenses générales des autres départements que sur celles de la

fournit à l'armée, pour une levée de quatre-vingt mille hommes, un contingent de cinq cent trente jeunes

Corse : c'est la douane, monstruosité sans égale en ce qui touche notre île qui n'a pas de manufactures à protéger contre la concurrence, tandis que son industrie agricole, en même temps qu'elle ne retire, d'une part, qu'une protection plutôt nominale que réelle de cet établissement onéreux qui y reste toujours en déficit, éprouve, de l'autre, sa mortifère influence; car la douane, telle qu'elle est établie, empêche les étrangers de fréquenter les mouillages de l'île pour y échanger leurs objets manufacturés contre des produits indigènes, et oblige les insulaires à payer souvent dix, vingt, cinquante, en France ce qu'ils pourraient se procurer pour six, douze, trente, ailleurs en échange de leurs productions naturelles.

Un exemple entre mille que nous pourrions citer rendra la situation dont nous parlons plus frappante. La Corse produit beaucoup plus de vins qu'elle n'en consomme, et cette branche de son industrie, si elle était un peu favorisée, pourrait prendre un immense développement. Eh bien ! les insulaires ne peuvent introduire de leurs vins en France, parce que ce pays en a de reste. Il faut donc chercher à les écouler à l'étranger. Mais ici de graves inconvénients se présentent pour paralyser le commerce des Corses. En effet, s'ils s'adressent à des pays manufacturiers où seraient leurs principaux débouchés, leurs vaisseaux sont obligés de revenir sur lest, parce que l'introduction des marchandises contre lesquelles ils pourraient échanger leurs cargaisons de vins est défendue par la loi qui régit leur île, et, d'un autre côté, et par la même raison, l'écoulement de leurs vins devient plus difficile, dès qu'il ne peut s'effectuer par l'échange. A ces inconvénients incontestables s'en joint un autre, fait pour étonner bien davantage; c'est que la consommation intérieure se trouve elle-même considérablement réduite par l'introduction des vins de la Provence, qui ne sont assu-

gens. L'armée compte près de dix mille Corses de tous grades. Les dépenses dépassent le chiffre des re-

jétis à aucun droit d'entrée et qui, transportés par mer à Bastia et à Ajaccio, peuvent y être vendus à plus bas prix que les vins indigènes tirés de l'intérieur et transportés par terre avec plus de difficultés.

L'industrie insulaire a bien d'autres reproches à faire à la législation actuelle et surtout à l'administration qui l'applique. Croirait-on, par exemple, que la plupart des farines et des légumes destinés à l'approvisionnement des troupes sont tirés de la Provence, c'est-à-dire d'un pays qui est bien loin d'en produire assez pour la subsistance de ses habitants! Et qu'on ne vienne pas invoquer ici la liberté du commerce, car la réponse que feraient les insulaires n'en serait que plus accablante. On invoquerait donc la liberté de commerce quand elle nuit aux intérêts généraux de la Corse et ne profite qu'à quelques spéculateurs, et on la repousserait pour un régime exceptionnel quand elle favorise les intérêts de la masse! Un peuple traité de la sorte a droit d'appeler son gouvernement tyrannique.

Le séjour d'une forte garnison qui semblerait devoir servir au développement de l'agriculture du pays ne lui est donc que de peu d'utilité, par suite du système que nous signalons. Et l'on vient après cela déclamer dans les journaux salariés, dans les solennités judiciaires ou de cour, à la tribune même, sur les sacrifices qu'on fait pour la Corse! Ceux qui tiennent un pareil langage ne réfléchissent pas qu'aux yeux de ceux qui examinent avant de juger, ils se montrent ridicules, malévoles ou tout au moins ignorants. Au reste, la faute doit retomber sur les électeurs privilégiés qui envoient à la Chambre des représentants qui n'entendent rien aux matières économiques et à la situation de leur pays, qu'ils évaluent, sans doute, sur la prospérité de leurs familles, et qui, par leur silence, approuvent les dé-

cettes, comme dans tous les départements de frontière. L'État retire des forêts de la Corse les plus beaux

clamations débitées sur la Corse. Pourquoi, quand un ministre ou un rapporteur de budget se permet d'insinuer que la Corse est une charge pour la France, ne pas lui répondre hautement que si cela arrive ce n'est pas la faute des insulaires, et le lui prouver pièces en main? Que si les dépenses dépassent les recettes, cela se voit pour tous les départements de frontière? Que si la Corse est une charge pour le trésor, le Bas-Rhin qui ne rapporte que quatorze millions et en reçoit trente, la Moselle qui n'en paie que treize et en touche vingt-cinq, les Pyrénées-Orientales qui absorbent six millions et n'en donnent que trois, le Var, les Basses-Pyrénées, l'Ile-et-Vilaine, le Pas-de-Calais, les Hautes et Basses-Alpes, enfin, tous les départements frontières, sans en excepter la Gironde, le plus riche de tous, sont des charges pour le trésor, puisque les dépenses y surpassent de beaucoup les recettes. Si le trésor central dépense à l'occasion de la Corse, c'est parce que l'état-major et les hauts fonctionnaires, tous hommes du continent, « font, pour nous servir des expressions d'un auteur moderne, de grandes économies sur les traitements qu'ils reçoivent, et n'en dépensent qu'une faible partie dans le pays *. »

Quant aux relations commerciales de pays à pays, voici en quoi elles consistent : la Corse achète annuellement aux manufactures de la métropole pour plus de trois millions de francs ; la France, au contraire, ne reçoit que pour un million et demi de produits insulaires. La législation, qui a tyranniquement assimilé les produits manufacturés en Corse aux productions étrangères, éloigne de ce pays les capitaux, empêche qu'il ne s'y établisse aucune manufacture et, en faisant la fortune de quelques spéculateurs de Bastia et d'A-

* M. Hugo, *France pittoresque*, t. I, p. 279.

bois de construction de ses chantiers et de ses arsenaux.

jaccio, fait le malheur de la nation entière*. En même temps, d'autres lois défendent l'introduction des tabacs de Corse sur le continent bien qu'il soit reconnu qu'ils sont de qualité supérieure à ceux qu'on récolte dans les autres départements. Pourquoi, si l'on désire le bien-être de la Corse, ne pas y encourager une seule industrie? Si l'on avait fait pour la Corse un dixième des sacrifices qu'on ne cesse de faire pour protéger les productions de quelques misérables rochers transatlantiques, pour développer la culture des betteraves, ou de simples exploitations particulières, comme les mines d'Anzin, cette île serait depuis long temps ou deviendrait sous peu florissante, et les occupations *lucratives* qu'on aurait procurées à ses habitants auraient bien mieux servi à la police intérieure que des légions de gendarmes. Les insulaires sont autorisés à croire que les lois monarchiques leur seront toujours désavantageuses. En attendant un meilleur avenir, le département de la Corse retire annuellement du commerce étranglé qu'il fait, au milieu de mille entraves, avec l'étranger, environ deux millions de francs et paie ainsi les objets manufacturés qu'on le force d'acheter sans compensation, sur les marchés de la métropole. On peut dire que pas un sou ne reste dans le pays, et l'intérêt de l'argent, qui y est à un taux énorme, est une preuve évidente de sa rareté. Les réclamations qui ont retenti récemment dans l'enceinte de la cour royale de Bastia, dans les bureaux et à la tribune de la Chambre des députés nous ont forcé d'exposer les faits consignés dans cette note. Puissent les sentiments généreux qui animent la nation française, se communiquer à ses gouvernants, et les rendre enfin *justes* à l'égard de la Corse! Notre but serait rempli.

* La nouvelle loi n'a fait qu'aggraver cette situation.

mines en sont connues; et cependant, nul n'en entreprend l'exploitation. Le pouvoir qui prodigue les primes

« chitecture et les beaux-arts trouveraient sur ce point du globe « des variétés presque infinies de roches pour construire des pa-« lais, des monuments, et pour en décorer l'intérieur.

« On trouve sur les bords de la mer, à l'Algajola, le granit orien-« tal contenant du sphène ou titane oxidé : l'exploitation en serait « facile et peu dispendieuse.

« Un des plus beaux granits de la meilleure espèce existe près de « Vico, sur la grande route de la forêt d'Aitone à Sagone.

« J'ai trouvé encore à Porto-Vecchio un grand porphyre roide « assez joli, et des granits où le feld-spath imite la couleur du co-« rail, dans le pays de Tallano.

« Il existe, sur un grand nombre de points de l'est de l'île, des « gisements de serpentine souvent avec diallage. Quoique ces ser-« pentines soient un peu élevées, par rapport à la mer, il y a beau-« coup de localités qui sont susceptibles d'exploitation.

« Les environs de Corté renferment des marbres calcaires com-« muns en grande quantité.

« Les pays d'Ortiporio et de Rostino possèdent deux carrières de « beaux marbres blancs qui peuvent être employés par le marbrier « et le statuaire.

« Les pays de Tallano et d'Olmeto possèdent de belles siénites qui « peuvent être d'un usage fort étendu dans la marbrerie, surtout « pour les monuments de deuil, tels que tombeaux, mausolées.

« Je ne ferai que citer le granit orbiculaire de Sainte-Lucie et « les porphyres globuleux de Galeria, de Girolate et de Curzo; ils « sont connus de l'univers, et il est étonnant que les beaux-arts ne « se soient pas emparés de ces roches uniques.

« J'aurais également gardé le silence sur le jade et le diallage de « Stazzona (vert antique) si je n'avais pas trouvé cette roche uni-

n'a jamais offert la plus mince parcelle de son immense budget, pour favoriser aucune entreprise réellement utile en Corse; de leur côté les simples particuliers, soit par ignorance, soit par prévention, n'ont rien fait non plus jusqu'à ce jour. Les premières sociétés qui se formeront dans ce but ne sauraient manquer de s'enrichir.

## *STATISTIQUE DU PAYS.*

La Corse forme un département et la dix-septième division militaire de la France; elle est divisée en deux arrondissements électoraux qui envoient chacun un député à la Chambre.

Elle forme aussi un ressort de cour d'appel et un diocèse ou évêché[1].

Le département et le ressort de la cour d'appel se subdivisent en cinq arrondissements communaux et

« que dans son genre, dans tous les pays d'Orezza et d'Alessani, en « blocs considérables et en plans de la montagne; mais c'est princi- « palement sur les blocs qu'il faut porter ses vues. La nature semble « avoir fait la moitié du travail en les roulant sur toute la longueur « d'un ruisseau où l'on compte les chutes ou cascades par milliers.

« La belle formation du porphyre de la vallée de Stagno ne con- « naît pas de rivale; mais elle se trouve à une grande élévation dans « le pays de Niolo, etc. »

(1) Le diocèse d'Ajaccio renferme quatre cures de première classe, soixante-deux de deuxième, deux cent quatre-vingt-huit succursales et cent trois vicariats.

notre archidiacre ne dut avoir aucune noblesse. On lui donnerait, en le lisant, une ame vénale qui ne sait s'émouvoir qu'en parlant d'argent et de richesses.

Pierre Cyrnée. — Quelle différence entre Filippini et Pierre Cyrnée? Cet auteur insulaire, le second dans l'ordre chronologique, mais que nous plaçons après l'archidiacre de Mariana pour ne pas disjoindre celui-ci des chronologues qu'il a suivis; cet auteur, disons-nous, est tout feu, tout patriotisme. Son ame ardente s'indigne des calomnies répandues par quelques scribes liguriens contre les Corses, et c'est pour confondre les détracteurs de son pays, qu'il compulse les écrivains de l'antiquité, recueille les faits, expose les événements, retrace les caractères, dit les mœurs, cite les usages, et fait enfin une œuvre remarquable pour le temps où elle fut composée[1]. On est surpris des notions assemblées par Pierre Cyrnée dans son livre, dont le style est précis, vigoureux, hardi, élégant. Cet insulaire a écrit en latin, et peu d'auteurs, depuis la décadence, ont manié avec plus de succès qu'il ne l'a fait la langue de Tite-Live et de Quinte-Curce. Quoique cet ouvrage soit le premier où il est traité, d'après les meilleures autorités, des affaires de la Corse pour tout ce qui précède le temps où vivait Giovanni et jusqu'au quinzième siècle, qu'il embrasse presque en entier (1482), néanmoins il renferme de nombreuses

(1) *De rebus Corsicis, libri quatuor.*

lacunes qu'il était alors presque impossible de remplir. Un autre défaut qu'on reproche avec raison à cet écrivain, c'est d'avoir, sur la fin de son travail, mêlé ses propres aventures aux faits généraux qu'il relate. Mais à ces digressions se rattachent pourtant d'ordinaire des particularités sur les mœurs et usages du pays qui peuvent les faire excuser, sinon en totalité, du moins en partie. Il en a paru dernièrement une traduction italienne dont il sera parlé plus loin. Pierre Cyrnée a laissé à la postérité un autre ouvrage historique intitulé : *Bellum ferrarense*, ou sur la guerre des Vénitiens contre Ferrare.

Auteurs génois. — On conçoit que les écrivains génois, en faisant l'histoire de leur république, ont dû parler également de la Corse; c'est ce que plusieurs d'entre eux ont fait, comme on le verra par les citations qui accompagnent notre texte; mais, il faut le dire, la plupart ont écrit sous l'influence des préjugés de leur nation; tels sont Foglietta, Stella, leurs continuateurs, et surtout Merello, qui nous a laissé l'histoire minutieuse de la guerre soutenue en Corse par les Français sous Henri II, ainsi que celle de l'audacieuse entreprise de Sampiero. Le livre de Merello n'a aucun mérite. On ne saurait dire la même chose de Casoni qui écrivait à la même époque. Cet historien, tout en soutenant la légitimité de la domination de sa patrie sur la Corse, a su se montrer impartial, tant par rapport aux faits qu'en ce qui touche les personnages. Cer-

tes il ne fait pas l'éloge de la révolte; mais il ne traite pas non plus ceux qui la soutenaient d'hommes pervers et sans principes. Il dit les choses, exprime ses sympathies, mais conserve toujours le caractère d'historien.

L'Hermite de Souliers a écrit un petit ouvrage intitulé : *Les Corses français*. Son livre renferme des particularités historiques sur diverses familles insulaires. Il faut lui en savoir gré, car sans lui on aurait perdu le souvenir de plusieurs traits caractéristiques. Une œuvre dans le même genre a été écrite en même temps par un Corse retiré à Rome. Elle a pour titre : *Lettere aneddotiche di Jacobi da Lugo*. Ce petit livre est aussi rare que celui de l'Hermite.

Dans le cours du dix-septième siècle, qui a été, comme on verra, le siècle de fer de la Corse, il n'a été publié aucun ouvrage important sur cette île; on cite seulement divers manuscrits avec éloge, peut-être par la seule raison qu'ils se trouvent égarés. Mais aussitôt que la nation corse eut levé sa tête trop longtemps courbée, en 1729, divers écrits furent successivement mis au jour pour soutenir et défendre aux yeux de l'Europe les principes de l'insurrection contre les calomnies de Gênes. Le premier ouvrage de ce genre, fut celui de monseigneur Natali, ayant pour titre : *Disinganno sulla guerra di Corsica*, publié sous le nom de Curzio Tulliano. Pensées nobles, raisonnements solides, langage élevé et digne, tel est le caractère de cet ouvrage patriotique. On peut repro-

cher au style de cet écrivain d'être quelquefois un peu trop recherché. Les manifestes des insulaires et surtout le mémoire au roi de France, dont nous donnons des extraits dans notre second volume, sont écrits avec le même entraînement. Les Génois, dans leurs réponses, laissèrent par trop voir combien il est difficile de réfuter la vérité par le sophisme.

Jaussin. — Peu de temps après la première intervention française en faveur de l'oligarchie ligurienne, Jaussin, pharmacien en chef de l'expédition, publia des *Mémoires historiques, militaires et politiques* sur la Corse. « Jaussin, dit Pommereul, annonce partout « l'ame la plus servile et la tête la plus étroite. C'est un « esclave qui écrit sous les yeux de son maître; il ose « à peine blâmer Gênes, et le nom de rebelle donné « aux Corses a suffi pour lui persuader qu'ils avaient « tort de s'être révoltés. Au reste, il a compilé sans « goût, dans ses deux énormes volumes, tous les évé« nements qui se passaient alors en Europe et les a « mêlés avec ceux de cette île, quelque peu de relation « qu'il pût y avoir entre eux[1]. » Nous ajouterons seulement qu'on trouve dans ces mémoires informes quelques documents précieux; il faut savoir gré à l'auteur de nous les avoir conservés.

Salvini. — Un ouvrage remarquable sous bien des rapports est sans contredit celui de l'abbé Salvini,

(1) *Voy.* Pommereul, t. I, p. 5.

intitulé : *Giustificazione dell'insurrezione*, etc. C'est un magnifique résumé de l'histoire nationale, quoique défectueux en tant qu'il reproduit plusieurs erreurs de Filippini. Qu'on se figure la liberté insulaire accusant en face de l'Europe la tyrannie ligurienne, la confondant par un exposé lumineux des faits, l'écrasant sous une dialectique serrée, victorieuse; c'est l'ouvrage de Salvini.

Boswell visita la Corse sous le généralat de Paoli. A son retour en Angleterre, il publia, sous le titre de *State of Corsica*, un ouvrage qui eut beaucoup de succès et fut traduit en plusieurs langues. L'auteur, après un aperçu peu exact de l'histoire ancienne de l'île, expose avec assez de détails quelle était sa situation sous l'autorité de son général législateur. Pourvu de documents par Paoli lui-même qui lui ouvrit son cœur et lui exposa la portée de sa politique, Boswell fit connaître à ses compatriotes les heureux résultats que le régime de la liberté la mieux entendue et la plus large produisait alors dans un pays qui avait eu tant à souffrir de la plus noire et la plus atroce tyrannie. On a accusé cet auteur de s'être montré trop grand admirateur de Paoli; mais l'admiration est légitime dès qu'elle a pour base l'examen des faits. Or, nul n'a contredit Boswell dans l'exposé qu'il a le premier soumis aux étrangers, de l'ensemble de l'organisation gouvernementale de Paoli. Au contraire, tous ceux qui ont écrit après lui sur la même matière l'ont

imité de point en point; il avait donc dit vrai. Rien, par conséquent, de plus naturel que de voir un ami de la liberté faire l'éloge d'un des législateurs qui l'ont le mieux comprise. Boswell prit aussi part à la publication d'un petit volume sous le titre d'*Essays in favour of the brave Corsicans*, ayant pour objet d'intéresser la nation anglaise en faveur des Corses. On y trouve de bons renseignements et des données intéressantes. Les *New Essays*, etc., autre ouvrage publié à Londres vers la même époque, contient un grand nombre de traits héroïques et d'actes de courage attestés par des témoins oculaires.

Germanez. — L'abbé Germanez publia, peu après la conquête de la Corse par les troupes de Louis XV, un ouvrage sous le titre d'*Histoire des révolutions de Corse*. En ce qui touche les temps anciens, cet écrivain a suivi Filippini, en essayant parfois d'expliquer les anachronismes de son guide; pour les temps plus rapprochés, il a consulté trop souvent les documents répandus à profusion sur le continent par les ennemis des Corses. Au reste, Germanez a montré de la bonne foi et assez d'impartialité en écrivant son ouvrage sous les yeux et avec l'approbation du gouvernement qui venait de renverser la liberté insulaire.

Voltaire, qui écrivait sur tous les sujets et traitait de tous les événements qui se passaient de son temps, ne pouvait se dispenser de faire mention de la Corse

dans son ouvrage sur le *Siècle Louis de XV*. L'illustre écrivain connaissait peu l'histoire de cette île, comme le prouvent les erreurs qu'il a commises dans le peu de pages qu'il lui a consacrées; néanmoins, quoique les Corses n'aient pas lieu d'être contents de quelques traits satiriques comme il en lançait de tous côtés, il rendit presque toujours justice au caractère qu'ils surent déployer dans le cours de leur grande révolution; mais ce qui fait surtout honneur à son ame élevée, c'est l'éclatant témoignage qu'il n'a pas craint de donner au général Paoli.

POMMEREUL[1], qui n'a suivi l'esprit de Voltaire qu'à l'égard des prêtres et des moines, publia aussi, quelque temps après la conquête, une *Histoire de l'île de Corse*. Avant d'exprimer notre opinion sur cet ouvrage, rapportons ce que Pommereul a dit de Filippini et de Pierre Cyrnée; on verra quelle est la conséquence que nous voulons tirer de ses paroles. « Antoine « Filippini, né en Corse, dit-il, a écrit une histoire « de Gênes qui l'obligeait de parler souvent de sa pa« trie, etc., etc[1]. Petrus Cyrnée, ajoute-t-il, également « né en Corse, a publié une histoire de son pays aussi « barbare que ses compatriotes l'étaient de son temps; « on n'y trouve que des miracles et des citations d'au« teurs latins, etc. » Nous ne connaissons pas un seul miracle rapporté par Pierre Cyrnéé, et son histoire,

(1) *Voy*. Pommereul, t. I, p. 3.

que Pommereul traite de barbare, est un livre élégamment écrit, comme on peut s'en convaincre par la lecture. Quant à Filippini, nous avons dit plus haut et tout le monde sait ce qu'il a écrit. Il est donc clair que Pommereul n'avait ni lu ni *même vu* aucun de ces ouvrages et qu'il entreprenait son *Histoire de Corse* sans même chercher à connaître les sources d'où il devait tirer quelques notions. Jamais auteur n'a étalé plus d'impudence et de morgue que Pommereul. Tout ce qu'il a dit de l'histoire ancienne, il l'a tiré de Germanez et de Boswell, sauf ce qu'il a prétendu lire dans Hérodote où l'on ne trouve point les contradictions qu'il lui reproche, en attribuant, comme il le fait, à une nation ce que le père de l'histoire a dit d'une autre. Il cite aussi Thucydide avec la même exactitude et en faisant de l'esprit à sa manière. En ce qui touche les derniers temps, non-seulement Pommereul a écrit avec la même légèreté, mais encore avec l'esprit le plus détracteur, et en se contredisant à chaque page et pour ainsi dire dans chaque ligne.

Cambiaggi. — Un ouvrage considérable sur la Corse est celui de Cambiaggi. Cet auteur italien s'est trouvé à même de se procurer chez les chefs insulaires réfugiés en Toscane, après la conquête, une masse énorme de documents authentiques et des renseignements très précieux. Sous ce rapport le livre dont nous parlons a un vrai mérite. Il contient aussi divers actes du même genre sur le moyen-âge. Au reste, ce

volumineux ouvrage est plutôt une compilation de documents historiques qu'une histoire à la portée de tout le monde. Cambiaggi est extrêmement lourd dans son style et on ne peut plus verbeux dans son récit.

Limperani. — Un insulaire d'une grande érudition, choqué des anachronismes que renferme le premier volume de Cambiaggi, se décida à mettre au jour ses propres recherches sur l'histoire de son pays. Nous parlons du docteur Limperani. Cet auteur, qui résidait depuis longues années à Rome où il avait été à même de fouiller les riches bibliothèques de cette capitale, est le premier qui ait rempli les lacunes que les annales de la Corse présentaient encore jusqu'au douzième siècle. Le livre de Limperani, précieux sous bien des rapports, n'est pas non plus une histoire faite pour passer entre toutes les mains. De longues digressions étrangères au sujet en rendent la lecture lourde, et les nombreuses citations de passages latins dont l'ouvrage est rempli la limitent aux gens versés dans cette langue. L'histoire de Limperani finit avec le dix-septième siècle.

Pompei. — *L'état actuel de la Corse* de M. Pompei est un ouvrage de circonstance. Il fut publié en réponse aux pamphlets que la presse salariée de la restauration ne cessa pendant long-temps de vomir contre la patrie de l'empereur. Cet écrit est brillant de style et renferme des particularités historiques qui lui donnent beaucoup de prix.

Gregori. — M. Gregori a attaché son nom à l'ouvrage de Filippini, dont il a publié dernièrement une nouvelle édition sous les auspices de M. le comte Pozzo di Borgo. Ce travail d'éditeur, conduit comme il l'a été, avait déjà son mérite; mais M. Gregori ne s'est pas borné à cela. Sachant combien l'ouvrage de son auteur était défectueux, il a placé en tête une introduction historique qui dispense le lecteur de jeter les yeux sur les pages de l'archidiacre pour tout ce qui précède le treizième siècle, où le roman fait place à l'histoire. Cette introduction, espèce de chronologie raisonnée qui embrasse depuis les premiers temps jusqu'à la conquête des Français, n'est pas moins remarquable par le style concis, soutenu, élégant, avec lequel elle est écrite, que par la critique saine et judicieuse qui y règne d'un bout à l'autre. M. Gregori a joint en outre au texte de Filippini une foule de documents épars en divers ouvrages, ou inédits, et qui servent également soit à éclaircir les passages de son auteur, soit à les réfuter complètement, soit enfin à combler les nombreuses lacunes qu'on y remarque. Notre compatriote a aussi mis au jour une belle traduction italienne de l'histoire de Pierre Cyrnée, avec le texte en regard; ce travail lui fait honneur, et M. Pozzo di Borgo, dont la libéralité a fourni aux frais de ces diverses publications, a su prouver ainsi à ses compatriotes qu'il se souvient de sa patrie.

RENUCCI. — Nous terminerons cette revue bibliographique par l'ouvrage de M. Renucci. Ici nous éprouvons quelque embarras. Cet historien a été notre professeur, et le souvenir de l'attachement qu'il avait pour ses élèves est encore trop présent à notre esprit pour que nous puissions parler de lui sans émotion. Nous nous contenterons donc de dire que son livre est écrit avec élégance, bonne foi et patriotisme. Il renferme aussi beaucoup de renseignements sur l'époque qui a suivi la conquête des Français. Nous en avons profité en rendant aux faits le caractère que les relations de l'auteur ne lui ont pas toujours permis de leur reconnaître[1].

MANUSCRITS ET DOCUMENTS PARTICULIERS. — Après avoir indiqué les principaux ouvrages déjà publiés sur la Corse, nous devons faire mention de quelques manuscrits et documents particuliers. Nous citerons d'abord une petite chronique (*Cronichetta*), qui nous a fourni quelques particularités sur les quatorzième et quinzième siècles. Ecrite en italien avec assez de méthode, elle a dû être l'œuvre d'un moine de Lugo-de-Venaco et provient du couvent franciscain de Corte

(1) La nature de cette notice bibliographique ne nous a pas permis de parler d'un travail qui se rattache pourtant d'une manière bien intime à la Corse. C'est la publication par la gravure des dessins historiques de M. Pasqualini; cet artiste, élève de l'école de Rome, a entrepris d'exposer ainsi les épisodes tragiques, magnanimes ou héroïques qui abondent dans l'histoire de la Corse.

Nous possédons aussi divers fragments de manuscrits, et entre autres un passage de l'œuvre de Colonna *Sulle glorie del regno di Corsica*, ainsi que plusieurs lettres inédites de divers patriotes insulaires, adressées à d'autres Corses qui résidaient à Rome pendant la guerre des quarante ans. Nous les devons à la libéralité de feu le cardinal Zurla, qui avait un grand attachement pour notre nation dont il se croyait issu.

Nous avons pu consulter aussi une chronique inédite qui se trouve entre les mains de M. le chanoine Sivori. C'est à notre avis une analyse des ouvrages de Giovanni della Grossa, Monteggiani, Ceccaldi et Filippini, avec un supplément qui lui fait embrasser presque tout le dix-septième siècle. Nous n'y avons remarqué rien de nouveau, sauf quelques actes du doge et du sénat de Gênes. Le compilateur se montre toujours favorable au gouvernement de la république. Nous possédons également un manuscrit incomplet sur les guerres de la grande insurrection, une collection complète des actes des consultes nationales et un petit recueil de pensées de Pascal Paoli. Enfin, à l'égard de la troisième partie de notre ouvrage, qui embrasse les soixante-cinq ans qui se sont écoulés depuis la conquête, nous avons consulté, outre tout ce qui a été publié sur cette matière, une masse de documents particuliers, tels que lettres autographes de Paoli, de Napoléon, de Saliceti, d'Arena et d'autres personnages morts ou encore vivants,

dont nous aurons soin de faire mention ainsi que de tous ceux qui nous les ont communiqués.

Nous avons parlé des ouvrages des autres, il ne nous appartient pas de parler du nôtre. La lecture du livre pourra seule faire apprécier l'étendue de nos recherches, le caractère de nos appréciations, la nature de nos critiques, enfin le mérite de nos efforts; mais, dès ce moment, nous osons nous flatter de mettre au jour, avec le sceau de l'indépendance, les annales complètes de la Corse et de dérouler aux yeux de nos lecteurs le panorama fidèle des faits qui ont illustré la patrie des Sampiero, des Paoli et des Napoléon.

FIN DE L'INTRODUCTION.

# HISTOIRE
## GÉNÉRALE
# DE LA CORSE.

## PREMIÈRE PARTIE.

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS
JUSQU'A LA MORT DE SAMPIERO.

## PREMIÈRE PÉRIODE.

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A L'INVASION ROMAINE.

**Opinions diverses sur l'ère historique. — Conjectures sur l'origine de la population Corse. — Voyage d'Hercule en Italie. — Un de ses fils ou compagnons s'établit en Corse. — Colonies phéniciennes. — Les Phocéens fondent la ville de Caleria : leur puissance maritime et leur expulsion de l'île. — La ville de Nicea bâtie par les Tyrréens. — Colonie ligurienne en Corse. — Prospérité de la Corse dans ces temps reculés. — Denis, tyran de Sicile, arrive en cette île. — Antiquité et origine phénicienne d'Aleria. — Religion, gouvernement et mœurs des anciens Corses. — Des Corses établis en Sardaigne. — Les Carthaginois ont-ils été maîtres de la Corse?**

Les annales de la Corse, comme celles de tous les peuples anciens, prennent date à une époque purement conjecturale et mythologique. Nulle part les

hommes n'ont songé à tenir des registres pour constater leur réunion en société. L'état de nature a partout devancé l'état de civilisation. Enfin l'histoire est moderne et tout, au contraire, paraît démontrer que le genre humain a subi des vicissitudes innombrables, infinies : c'est pourquoi l'origine des populations se perd dans la nuit des âges. Les Grecs saluaient la terre du nom de mère commune des hommes et croyaient provenir du sol même, sur lequel ils étaient établis [1]; les Indiens et les Chinois possèdent des chronologies qui embrassent un espace de trente mille ans [2]. Les nations modernes en adoptant, comme elles l'ont fait, en général, les traditions et les croyances religieuses des Juifs, ont admis l'ère plus raccourcie de Moïse [3]. Dès lors, partant de l'époque du déluge, il a fallu peupler les diverses parties du globe avec les rares descendants des fils de Noé; de là tant de dissertations oiseuses, tant de thèses absurdes sur les premiers habitants d'un pays. De là aussi cette question insoluble : d'où viennent les premiers Corses? Un judicieux écrivain de l'antiquité, après de longues investigations sur l'origine de la population de la Toscane, a fini par dire qu'elle était inconnue, et que cette belle contrée lui

(1) Ils se nommaient *Terrigenæ*, fils de la Terre.

(2) Suivant les annalistes indiens, l'entrée de Bacchus dans l'Inde aurait eu lieu plus de deux mille ans avant l'ère de Moïse, et les vastes temples souterrains d'Ellora auraient été commencés, il y a près de huit mille ans, par un prince nommé Bajah-Eloo. *Voy.* Margomblatt, *Antiq. ind.*; Ballenstedt, *Monde primitif.*

(3) Les historiens allemands commencent à abandonner cette route trop étroite pour en suivre une autre plus large, où il n'est pas besoin de renier les principes de l'histoire naturelle.

semblait avoir été primitivement habitée par des aborigènes ou authoctones[1]. On pourrait en dire autant de presque tous les pays; car partout il s'est trouvé des hommes de races diverses, avec des traits, des mœurs, des usages caractéristiques. Tout cela démontre l'insurmontable difficulté de retracer l'origine des anciens peuples.

On a écrit que la Corse avait été peuplée par une colonie de Phéniciens : c'est une assertion vague comme toutes celles qu'on pourrait avancer sur le même sujet[2]; il est même passablement absurde de faire venir de la Syrie les premiers habitants d'une île située à quelques lieues seulement des côtes de la Toscane. N'est-il pas plus probable que ce soit l'Italie qui ait contribué à la population des îles voisines qui semblent en avoir été séparées par quelque grande commotion du globe[3]? Quoi qu'il en soit, les historiographes font remonter les premières colonies établies en Corse à l'arrivée d'Hercule en Italie[4]. Ce grand

(1) « Vereor ne verisimilior sit eorum oratio, qui non advenam esse hanc gentem putant, sed indigenam asseverant. » Denys d'Halicarn. *Antiquit.* liv. 1.

(2) Quelques auteurs, entre autres Boswell, ont rapporté à la Corse tout ce qu'Hérodote (liv. 4, ch. 147) dit au sujet d'une colonie conduite par un neveu de Cadmus dans une île appelée *Calista*, puis *Thera*. C'est une grave erreur; on a confondu *Cyrene* et *Cyrenæi* avec *Cyrne* et *Cyrnæi* ou *Cyrnenses*.

(3)
Hæc loca vi quondam et vasta convulsa ruina
(Tantum ævi longinqua valet mutare vetustas)
Dissiluisse ferunt, cum protinus utraque tellus
Una foret, venit medio vi pontus...
Virg., liv. 3.

(4) *Voy.* Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Polybe, Tite-Live.

conquérant ayant traversé les Alpes se serait trouvé aux prises avec les peuples de la Ligurie et ne serait parvenu à les dompter qu'après avoir reçu les secours de son armée navale[1]. Ceci se rattacherait à notre histoire d'une manière assez plausible.

La flotte d'Hercule aurait été dispersée par les vents contraires et les vaisseaux dont elle était composée se seraient réfugiés en Corse et en Sardaigne[2]. Partant de ce point, les chronologues ont écrit, conformément aux traditions locales, qu'ayant trouvé dans ces deux îles des positions avantageuses, de magnifiques bois de construction et des terres fertiles et propres à toute espèce de culture, les navigateurs qui venaient d'y aborder avaient pris la résolution d'y fonder des établissements. Ce projet aurait été mis à exécution pendant qu'Hercule poursuivait la conquête de l'Italie continentale et imposait des lois aux peuples de ces contrées qu'il délivrait des monstres ou tyrans qui les opprimaient[3]. Enfin les chefs des expéditions débarquées en Corse et en Sardaigne auraient imposé leurs propres noms à ces deux pays, après les avoir réduits sous leur domination respecti-

(1) Denys d'Halicarnasse et Diodore de Sicile qui ont écrit l'histoire d'Hercule, en la dégageant de ce qu'elle a de fabuleux, rapportent que ce conquérant, à son retour de l'Espagne qu'il venait de subjuguer, traversa les Alpes avec une partie de son armée tandis que le reste de ses troupes se rendait en Italie sur la flotte.

(2) Denys d'Halicarn., liv. I.

(3) Suivant Denys d'Halicarnasse, le monstre Cacus dont parle la fable n'était autre qu'un tyran qui régnait sur les bords du Tibre, près de l'endroit où fut bâtie plus tard la ville de Rome. Hercule le fit mourir. Den. d'Hal. liv. I, *Antiq.*

ve[1]. Sans approuver ni rejeter entièrement ces récits, où il peut y avoir quelque chose de vrai, disons un mot

(1) « Sardinia a Sardo filio Herculis nominata ; Corsica a Corso duce suo sic dicta. » Voy. *Additamentum Riccobaldi.* Strabon. *Geograph.*, liv. 5.

Les Grecs appelaient l'île de Corse *Cyrne* ou *Cyrnos ;* et cette dénomination aurait eu la même origine que la première. Le fils d'Hercule se serait nommé, suivant d'autres étymologistes, *Cyrne* au lieu de Corse. « Hæc insula græce Cyrne dicitur a Cyrno Herculis filio. » *Voy.* « Servius et Woss in Virgilium. Eglog. IX, vers :

Sic tua Cyrnæas fugiant examina taxos.

Ou bien plutôt à cause du promontoire dit aujourd'hui *Cap-Corse,* et que les Latins appelaient *Sacrum promontorium.*

D'autres auteurs prétendent que la Corse doit son nom à *Corsus,* proscrit romain des plus anciens temps, qui, étant débarqué dans cette île et l'ayant trouvée à sa convenance, y aurait fondé une ville qu'il aurait appelée *Adjaceo* (Ajaccio) du verbe *jaceo,* je me repose, et de la préposition *ad,* ici. *Voy.* Platine et Pierre Cyrnée.

Isidore, dans ses *Étymologies*, a fait dériver le mot *Corse* de *Corsa*, femme ligurienne qui aurait, la première, découvert cette île en suivant dans une petite barque un taureau qui s'y rendait tous les jours à la nage pour y chercher d'abondants pâturages. Cette fable a été la plus accréditée ; les annalistes génois et nationaux l'ont généralement adoptée dans leurs écrits; c'est pourtant la moins probable. *Voy.* Isid., liv. XIV, *Étymologiar ;* Foglietta, *Annal.*, liv. I.

Selon d'autres étymologistes le mot *Corse* ou *Corsica* viendrait de la langue phénicienne et signifierait *pays couvert de bois.* L'île de Corse a peut-être reçu ce nom de la part des Phéniciens à raison de la propriété qu'elle possède par excellence de produire de magnifiques bois de construction. C'est à ce sujet que Dion Periezius a dit dans sa *Géographie* en parlant de cette île :

. . . . . . . . Mari latissima Cyrnus,
Indigenæ patrio quam Corsica nomine dicunt
Insula, qua sylvis non est fecundior ulla.

La Corse a été aussi appelée *Cerneate* par Lycofront; *Tyr,* par les *Scoliastes* de Callimaque; *Terapne*, par Ovide, et *Chibtim* par

touchant l'époque de l'expédition. Diodore de Sicile et Strabon la font remonter à environ sept cents ans avant la guerre de Troie. L'Hercule dont il s'agit aurait été, suivant Diodore, un conquérant phénicien. L'opinion de cet écrivain, d'accord avec Strabon, semble reposer sur des faits et des raisons assez plausibles. En effet l'inscription des colonnes d'Alcide aurait été en langue phénicienne [1]; les dénominations de peuples Tyrréens, de mer Tyrréenne viennent aussi de la même source [2]; enfin la fable des bœufs conduits en Italie par Hercule est également expliquée de la même manière; car ces bœufs n'auraient été, au dire de Denys d'Halicarnasse, autre chose que des vaisseaux portant sur la proue les cornes du taureau adoré par les Phéniciens en l'honneur de la Lune ou reine du ciel. Toutefois cet auteur, qui s'accorde avec Diodore sur les particularités du voyage, ne le place qu'une centaine d'années avant la guerre de Troie et attribue à l'Hercule grec les faits et gestes qui s'y rattachent [3]. Cette opinion est, sans contredit, moins fondée que la première; car sans énumérer les raisons qui pour-

Ézéchiel, chap. 17, vers. 6. *Voy.* Bochart, *Géographie sacr.*, liv. 1, chap. 31.

(1) *Voy.* Appianus, *In Hercule.* Il résulte aussi d'Apollonius Tianeus que, dans le temple consacré à Hercule dans l'ancienne ville de Gades (aujourd'hui Cadix), on faisait tous les sacrifices en langue phénicienne.

(2) Le mot *thyr* ou *ther* signifie en langue phénicienne *taureau* ou *vache*. C'était l'emblème religieux des Phéniciens. *Voy.* Plutarque *In Phoc.*

(3) Il paraît hors de doute qu'il a existé plusieurs Hercules. Saint Augustin lui-même le reconnaît et ajoute également que la ville de Troie a été assiégée au moins quatre fois. Ceci pourrait servir à

raient servir à la faire repousser entièrement, il résulte de tous les ouvrages des Grecs qu'à l'époque dont il s'agit il n'existait aucun prince dans l'ancienne Hellade assez puissant pour entreprendre et effectuer des conquêtes de la nature de celles attribuées à Hercule, puisqu'il ne fallut rien moins que les efforts réunis de tous les potentats grecs pour réduire la ville de Troie. On ne saurait dire la même chose des Phéniciens dont la puissance était redoutable dès les premiers temps historiques [1]. La nation phénicienne passe aussi pour avoir fourni les premiers navigateurs [2]. D'un autre côté les plus anciens écrivains n'ont jamais reconnu aucun vestige grec, ni en Espagne ni en Italie, tandis qu'ils ont unanimement

rapprocher et concilier les dates dont il est question dans les deux auteurs cités dans notre texte.

(1) Toutes les autorités s'accordent sur ce point que *Tyrréen* vient de la langue phénicienne; mais suivant les uns cette dénomination dérive de *thir* ou *ther*, emblème des vaisseaux phéniciens qui, les premiers, ont navigué dans la mer Tyrréenne. Suivant d'autres, les *Tyrréens* ou *Tyrrhénéens* furent appelés ainsi de leur chef *Tyrréen* qui tirait lui-même son nom de Tyrrahm très ancienne ville de la Lydie. Enfin ce *Tyrréen*, suivant quelques auteurs, aurait été un des fils d'Hercule et le commandant de sa flotte. Voy. *Annot. in Dion. Halicarn.* et Thom. Ryckius, etc.

(2) Voir Hérodote; Strabon; Diod. de Sicile; *Biblia sacra*, *Numeri*; ibid. Isaïe, et Ézéchiel. Enfin Tibulle a dit :

Prima ratem ventis credere docta Tyrus.

La nation phénicienne qui, suivant Hérodote, a inventé l'alphabet et les arts, envoya des colonies dans les régions les plus lointaines du globe. Thucydide a reconnu que les pays maritimes de la Grèce avaient été habités par les Phéniciens. Les Athéniens, en faisant des excavations à Delos, avaient trouvé des armes et des tombeaux phéniciens. Thucyd., liv. 7.

constaté que les Phéniciens y avaient laissé dès la plus haute antiquité des souvenirs glorieux et ineffaçables [1].

Quelle que soit la différence qui existe entre les opinions que nous venons de rapporter au sujet de la patrie d'Hercule, conquérant de l'Espagne, de la Gaule et de l'Italie, plusieurs auteurs conviennent que l'un de ses fils ou lieutenants établit sa domination en Corse et y fonda une dynastie. On est allé jusqu'à désigner le successeur du roi *Corse* ou *Cyrnus* qui se serait nommé Aristée et aurait régné après son père [2]. Plus tard d'autres Phéniciens partis d'Espagne seraient encore arrivés en Corse [3]. L'établissement d'une colonie hispano-phénicienne en Corse paraît avoir eu pour objet de faciliter les relations commerciales entre les

(1) Apollodore fait dériver les mots *Italus* et *Italia* de la langue phénicienne.

(2) *Voy.* Platine; Isidore, *Etymologiar;* Pierre Cyrnée, *De rebus corsicis;* Nicolaus Perothus, etc.

(3) « Transierunt et Hispani quod ex similitudine ritus adparet. Eadem enim tegumenta capitum, idemque genus calceamenti, quod Cantabris est, et verba quædam. » Senec. *Cons. ad Elviam.*

On sait que la Cantabrie dont parle ici Sénèque a été peuplée par une colonie phénicienne. Même de nos jours on croit reconnaître le type phénicien chez les peuples basques. Il y a aussi beaucoup de ressemblance entre ces populations et les Corses ultramontains.

Licofront, ancien poète de Chalcide, dit également :

Alii denique Pelasgi circa Membletis vada
Et insulam Corsicam enavigantes,
Ultra mare Thyrrenum...

Les Pélasges, les Tyrréens et les Phénieiens étaient de la même famille et ne formaient qu'une seule nation. *Voy.* Denys d'Halicarn. liv. 1; Thucydid. liv. 1; Strab. liv. 5.

deux pays. Ce fut peut-être par la même raison qu'une colonie corse alla, vers la même époque, s'établir en Sardaigne[1]. On sait que, dans la plus haute antiquité, il s'opérait beaucoup d'émigrations d'une contrée dans une autre, soit par suite de guerres, soit par le désir de chercher une meilleure patrie, soit enfin en vue de se donner des gages réciproques d'amitié et d'alliance. Les colonies étaient en quelque sorte, chez les anciens peuples adonnés à la navigation et au commerce, ce que sont chez les modernes les agents consulaires et diplomatiques. Le gouvernement municipal, presque le seul existant et l'extrême frugalité des anciens rendaient les émigrations beaucoup plus fréquentes et plus faciles que de nos jours.

La ville d'Aleria dut être fondée ou agrandie par les Phéniciens; il est même assez probable que le nom primitif de cette ancienne capitale de la Corse était *Asteria*, ville d'*Asterte*, principale divinité de la religion phénicienne[2]. Nous dirons, à l'appui de cette opinion, qu'il y a peu d'années on a découvert au milieu des ruines d'Aleria une pierre longue de près de quatre pieds et d'une épaisseur de vingt pouces, sur laquelle on distinguait encore différents dessins à moitié effacés

(1) Pausan. liv. I. *Voy.* aussi *Chroniques Sardes.*

(2) Les Phéniciens adoraient la déesse Asterte, Astarte ou Astaroth, qu'ils regardaient comme la reine du ciel. *Voy.* Calmet, *Dict. bibl.* C'était la lune, et les cornes du taureau étaient l'image du croissant lunaire. D'un autre côté, l'*Asterte* des Phéniciens était la même divinité que la Junon des Étrusques et des Carthaginois. *Voy.* saint Augustin, *In Judices.* On conçoit même qu'une nation de navigateurs ait érigé des autels à la lune qui leur était si utile pendant leurs courses maritimes.

par la main du temps, mais parmi lesquels il était aisé de reconnaître une tête de taureau environnée de signes qui pouvaient être des caractères phéniciens. C'était probablement le portail d'un temple ou de tout autre édifice public. En tout cas, il est permis de croire que ces emblèmes tenaient au culte de la déesse Asterte. Une autre ancienne ville de la Corse, aujourd'hui également détruite, a porté un nom saint. C'était *Alonia*, cité de Dieu ou des Dieux[1]. Le culte d'Hercule était aussi très ancien en Corse et a dû y être établi, comme à Gades ou Cadix, par les Phéniciens.

Ces anciens peuples navigateurs paraissent avoir su apprécier la belle position de l'île de Corse à laquelle ils devaient attacher un grand prix pour l'appeler Phénicie insulaire et même Tyr[2], l'identifiant

(1) Le nom d'*Alonia* que conserve encore un district appelé communément *Rogna* vient d'*Alon* ou *Alonim* qui, dans la langue phénicienne, signifie *Dieu* ou *Dieux*. *Voy.* Bochart, liv. 1, ch. 33. *Voy.* aussi notre *introduction*.

(2) Callimaque l'Ancien, d'origine phénicienne, connaissant les dérivations de sa langue natale et versé dans les traditions de sa patrie, a donné à la Corse ces deux dénominations. Callimaque le poète, dans son *Hymne en l'honneur de Delos*, s'exprime ainsi :

. . . . . Primaque Deli
Pone sequens Phænissa premit vestigia Cyrnus.

Le prophète Ézéchiel ayant dit que les Phéniciens fabriquaient à Tyr divers objets d'art et même les siéges de leurs vaisseaux avec du buis tiré de *Chibtim* que l'auteur de la *Vulgate* traduit *Insulis Italiæ*, le savant Bochart, dans sa *Géographie sacrée*, a interprété ce passage d'une manière plus précise en le rapportant à l'île de Corse. Cette interprétation nous paraît d'autant plus fondée que la Corse produit du buis d'excellente qualité et en abondance.

ainsi avec leur propre patrie. D'ailleurs dans tous les lieux où s'étaient établis ces premiers dominateurs des mers, la plus grande harmonie régnait entre eux et les indigènes. Ce résultat provenait de la douceur de leur caractère et des dispositions de leurs lois libérales. C'est en effet la seule nation de l'antiquité dont l'histoire ne nous ait transmis que des souvenirs agréables; les écrivains juifs eux-mêmes, qui ont trouvé à médire de tout le monde, n'ont dit que du bien des Phéniciens [1].

Depuis cette première période historico-fabuleuse jusqu'aux temps de Cyrus, il n'est plus fait mention de l'île de Corse dans aucun ouvrage de l'antiquité. Il faut croire qu'il ne s'y passa rien de remarquable, ou bien plutôt que les souvenirs en ont été perdus pour la postérité. D'ailleurs que sait-on des autres nations? rien ou très peu de chose. L'histoire n'embrasse qu'une faible partie de l'âge de monde. Mais le plus grand roi de la Perse parut enfin sur la scène et ses conquêtes eurent du retentissement jusqu'en Corse. Voici de quelle manière et en quelle occasion. La ville de Phocée était assaillie par Harpagus [2], un des lieutenants de ce puissant et glorieux monarque, et déjà toute résistance devenait inutile. Les malheureux assiégés, étant encore maîtres de la mer, prirent la douloureuse résolution de s'embarquer avec leurs objets les plus précieux pour courir sous la direction de

(1) Voy. *Bibl. sacr., Numeri.* 13, 29, 34. *Id. Judices.*

(2) *Voy.* Hérodote, liv. I; Diodore de Sicile, liv. V; Strabon, liv. VI; Sénèque, *Consol. ad Elv.;* Polybe; Bochart; Isocr. in Archid.; Plutarch. in Solon, etc.

Créontiade, leur chef, à la recherche d'une nouvelle patrie et se soustraire ainsi à la vengeance du vainqueur (550 ans avant Jésus-Christ). L'intention des Phocéens était de s'établir dans les îles Enusses, mais les Sciottes les en empêchèrent. Les fugitifs de Phocée se trouvèrent donc dans la nécessité de poursuivre leur voyage. Comme ils avaient déjà établi vingt ans auparavant une colonie en Corse, pour se conformer aux prescriptions d'un oracle, ils se dirigèrent vers cette île où leurs compatriotes occupaient une ville située sur le littoral au nord-ouest du pays[1]. Les Phocéens goûtèrent pendant cinq ans le repos et la paix en Corse, mais dans le cours de

(1) Hérodote a appelé cette ville *Alalia;* mais il résulte du récit de ce père de l'histoire qu'elle se trouvait à l'ouest de l'île, non loin des lieux habités par les Agilliens. Or, ces Agilliens ne pouvaient être que les habitants d'Agilla ou Agillia, ville florissante alors sur le même littoral et évidemment dans le site où subsiste encore le village d'*Agillone* ou *Agiglioni*, et où l'on remarque de grandes ruines. D'un autre côté, Diodore de Sicile a nommé la ville des Phocéens *Caleris* (quelque copiste a même pu voir un *s* là où il y avait un *a*, *Caleris*, au lieu de *Caleria*), et cet auteur, qui écrivait du temps d'Auguste et qui avait été en Corse, a dû être mieux informé qu'Hérodote sur le nom d'une ville qui existait encore et qu'il dit même être célèbre (*celebris*). Cependant cette différence de nom a été cause que Cluverius et Cellarius, auteurs superficiels du moyen-âge, ont confondu l'*Alalia* d'Hérodote avec Aleria, ville située à l'est de l'île et d'origine phénicienne, et que d'autres écrivains, ou plutôt les mêmes, ont accusé Diodore d'ignorance pour avoir placé en Corse une ville qui se trouvait en Sardaigne et ont traduit *Caleris* par *Caglieri*. Quant à nous, nous pensons que la ville des Phocéens s'appelait *Caleria* et était située dans la plaine de *Galeria* près de Girolate. Notre opinion se trouve corroborée de celle du savant Limperani. Voy. *Istoria di Corsica*, liv. 1.

la sixième année l'harmonie qui existait entre eux et leurs voisins fut interrompue. En cet état de choses les Étrusques ou Tyrréens du continent italique offrirent le secours de leur flotte à leurs frères insulaires contre un ennemi qui était maître de la mer; les Carthaginois joignirent également leurs forces navales à celles des Étrusques. La réunion de ces flottes peut faire penser qu'il existait une alliance offensive et défensive entre les trois peuples corse, étrusque et carthaginois. Le sang phénicien les unissait encore dans une communauté d'intérêts. Ces préparatifs, consistant en soixante vaisseaux de guerre, indiquent aussi que les Phocéens étaient redoutables. Ils armèrent aussitôt un égal nombre de bâtiments et se portèrent au-devant de leurs ennemis. La rencontre eut lieu non loin des côtes. De part et d'autre on se battit avec acharnement, mais la fortune se déclara enfin contre les Phocéens qui perdirent quarante de leurs navires. Les vaincus, se voyant près de leur perte, résolurent d'abandonner de nouveau leurs foyers, et étant retournés dans leur ville avec le peu de vaisseaux échappés au naufrage de leur puissance maritime, ils embarquèrent encore une fois leurs familles et se dirigèrent vers les rivages de la Calabre où ils bâtirent la ville de Reggio, et vers les côtes de Provence où ils jetèrent les fondements de la ville de Marseille. Les alliés se comportèrent d'une manière atroce; tous les prisonniers qui étaient tombés en leur pouvoir furent impitoyablement massacrés. Le carnage dut être épouvantable, puisque les cadavres jetés sur les rivages voisins corrompirent tellement l'atmosphère qu'il en résulta une affreuse épidémie. C'est à cette occasion

qu'Hérodote parle des Agilliens, ou habitants d'Agillà ou Agillia qui, souffrant des terribles effets de la contagion causée par le désastre des Phocéens, eurent recours à l'oracle de Delphes pour savoir comment se garantir du fléau. La pythonisse prescrivit de faire aux morts de magnifiques funérailles et d'établir des jeux gymnastiques et chevaleresques. Ces jeux, qui existaient encore du temps qu'Hérodote écrivait son histoire, c'est-à-dire environ cinquante ans après leur établissement, étaient, comme l'observe cet ancien auteur, splendides et majestueux[1]; preuve évidente de l'importance de la ville d'Agilla (500 ans avant Jésus-Christ).

Les Carthaginois se retirèrent aussitôt après la défaite des Phocéens; mais les Étrusques prirent la résolution de bâtir en Corse une ville qu'ils appelèrent Nicéa et qui existait encore du temps de Diodore de Sicile[2]. Nous avons dit autre part[3] que cette ancienne ville était située dans la partie nord-est de l'île, en face de l'Étrurie : une semblable position était bien choisie pour la commodité des relations que les habitants de Nicéa devaient entretenir avec leur mère-patrie. Les auteurs qui ont confondu, on ne sait pourquoi, Nicéa avec Mariana, n'ont pas fait attention que, suivant le témoignage des écrivains romains et grecs, ces deux villes existaient en même temps et se trouvaient situées à plus de cinq milles de distance, l'une

(1) « Persolvunt magnifice, etc. », Hérod. lib. I.

(2) « Celebres in ea (in Corsica) civitates habentur duæ, scilicet *Caleris* et *Nicea*. Caleris a Phocensibus, qui postmodum insula pulsi sunt; Nicea a Tyrrenis maritimis, etc. »

(3) Voy. *Introduction*.

à droite et l'autre à gauche de l'embouchure du Golo.

Quant au gouvernement des anciens habitants de la Corse, il devait être, avec une forme plus ou moins républicaine, libéral et paternel, suivant la manière des Phéniciens et des Étrusques. Chaque province ou canton formait évidemment une petite république gouvernée par des magistrats nommés par le peuple. Quelquefois le chef de l'État portait le titre de roi; mais dans le fait ce n'était jamais qu'une espèce de podestat temporaire. En temps de guerre, ces diverses républiques ou municipalités concentraient leurs forces pour la défense générale du pays; mais pendant la paix elles étaient respectivement indépendantes.

On a des raisons de croire que, depuis l'établissement des Étrusques dans la ville de Nicéa, il arriva en Corse une nouvelle colonie du continent italique. Les Liguriens auraient occupé à leur tour quelque point de l'île, probablement une partie du Cap Corse. Sénèque donne le fait comme certain[1] et cite en preuve de son assertion la ressemblance qui existait entre le langage des habitants du promontoire où il était relégué et celui des peuples de la Ligurie. La réalisation d'une pareille entreprise paraît d'autant plus probable que la position de la Corse était faite pour tenter les nations voisines adonnées au commerce maritime, tandis que l'absence de l'esprit de conquête et d'envahissement, qui ne se réveilla que du temps des Carthaginois et des Romains, rendait ces établissements avantageux aux deux pays. C'était

(1) « Transierunt deinde Lygures in eam (Corsicam). » Sen. *Cons. ad Elviam.*

comme les comptoirs modernes formés sur les côtes de Coromandel et d'Afrique.

Il ne reste aucun document d'où l'on puisse inférer que la Corse ait été envahie par une puissance quelconque avant l'entreprise romaine dont il sera bientôt parlé. Seulement, comme Strabon fait mention d'un voyage de Denis, tyran de Sicile, en Corse[1], il est permis de croire que ce dut être plutôt une expédition militaire qu'une partie d'agrément. Il est probable que Denis, soit pour essayer d'étendre sa domination, soit pour obtenir le redressement de quelques griefs qu'il aurait eus à reprocher aux Corses, sera arrivé avec sa flotte sur les côtes de cette île voisine. Ceci s'accorderait avec une tradition consignée dans une ancienne chronique sicilienne qui porte qu'un roi de cette île conquit une partie de la Corse. Quoi qu'il en soit et quel qu'eût été le résultat de l'expédition, le souverain de la Sicile s'en retourna bientôt dans ses États et la Corse continua à jouir de son indépendance.

Cependant les Carthaginois, que nous avons déjà vus prêter le secours de leurs flottes aux Corses contre les Phocéens, étaient devenus de jour en jour plus puissants par mer et par terre. Voulant étendre encore davantage leur domination dans la Méditerranée, ils jetèrent les yeux sur la Sardaigne, et, après une lutte longue et acharnée avec les indigènes, ils parvinrent à s'emparer de tout le littoral du pays. Les Ioliens ou Ilésiens et les Corses, qui occupaient les endroits montagneux dans l'intérieur de l'île, continuè-

(1) Strabon, *Géograph.*, liv. v.

rent de combattre leurs envahisseurs et conservèrent quelque temps leur liberté et leur indépendance. Les Ilésiens se battaient avec d'autant plus de résolution et de courage qu'ils croyaient ne devoir jamais être subjugués. Cette confiance religieuse leur venait des paroles d'un oracle qui avait déclaré à Iolaüs, fondateur de la colonie, que ses compagnons et leurs descendants jouiraient d'une liberté perpétuelle. Ces peuples, fiers et indomptables, restèrent seuls en possession de leurs terres, et il n'est pas sûr qu'ils aient jamais reconnu l'autorité de Carthage; le reste de la population fut impitoyablement expulsé, s'il en faut croire le récit peu vraisemblable d'un historien grec[1]. Un autre écrivain de la même nation a ajouté qu'il fut défendu aux peuples conquis de semer du blé et de s'adonner à aucune culture, et cela pour les obliger à consommer les productions d'Afrique[2]. Conçoit-on que les Carthaginois aient voulu ruiner entièrement un pays qu'ils venaient de soumettre, et pouvaient-ils se flatter de conserver sous leur obéissance des misérables réduits au désespoir? Il est vrai qu'Aristote a compté ce système économique parmi les choses étonnantes, et l'on est d'autant moins obligé d'y ajouter foi que déjà Pausanias nous a parlé

(1) « Carthaginienses... omnes e Sardinia, præter Ilienses et Corsos, ejecerunt. » Paus. *In Phoc.* Tous les écrivains de l'antiquité s'accordent à reconnaître l'existence d'une colonie de Corses en Sardaigne. Pline a dit à ce sujet : « Celeberrimi in ea (en Sardaigne) populorum Ilienses, Balari et Corsi. » Voy. *Hist. natur.*, chap. VII. Pausanias que nous venons de citer ajoute que ces Balares étaient eux-mêmes des Corses. « Ii Corsorum lingua Balari appellantur. Exules enim Balaros Corsi vocant. » Paus. *In Phoc.*

(2) *Voy.* Aristot. *De rebus mirabilibus.*

de l'expulsion de la population sarde du littoral, tandis que la résistance opposée par les Ilésiens et les Corses, qui occupaient la partie montagneuse du pays, nous permet de croire qu'ils n'étaient pas faits pour souscrire à des ordres aussi monstrueux qu'inexécutables [1]. Nous avons dû insister sur cette circonstance si peu fondée dans l'histoire, parce qu'on a prétendu que le même sort était échu aux habitants de la Corse [2]. Il est pourtant clair que le passage d'Aristote ne s'applique qu'aux Corses de la Sardaigne. D'ailleurs, nous allons voir que tout ce qui a été dit au sujet de la domination carthaginoise en Corse ne repose sur aucun fondement et paraît être de pure invention moderne.

Il résulte de l'ensemble des faits relatés par les divers historiens de l'antiquité, au sujet de la Corse, qu'elle se trouvait indépendante au moment où les Romains en entreprirent la conquête. Mais les Carthaginois n'avaient-ils fait aucune tentative pour s'emparer de cette île? C'est ce que nous ignorons, l'histoire de la république africaine n'ayant été écrite que par des étrangers et fort incomplètement [3]; il est cependant probable que non, puisqu'il ne nous en est resté aucun indice, tandis que nous savons à quelle époque et de quelle

(1) Diodore de Sicile dit que les Carthaginois ne purent jamais achever la conquête de la Sardaigne. « Carthaginenses enim quamvis in summo potentiæ suæ vigore hanc insulam occupaverint, priscos tamen eos possessores ad servitutem redigere nequierunt. Nam Iolei ad montana fugientes, etc. »

(2) *Voy.* Cambiaggi, *Istoria di Corsica*, liv. 1.

(3) Les Carthaginois n'ont laissé aucun ouvrage littéraire d'aucune nature; cette nation, entièrement adonnée aux spéculations commerciales, ne cultivait ni les lettres ni les sciences.

manière furent conquises la Sardaigne et une partie de la Sicile[1]. D'ailleurs, la Corse convenait bien moins aux Carthaginois que les deux autres îles, et son voisinage des côtes de l'Étrurie lui assurait même, en cas de besoin, des secours efficaces contre les Africains dont la puissance n'était pas encore bien redoutable. Ce qui est certain, c'est que l'île de Corse n'appartenait aucunement aux Carthaginois à l'époque de l'invasion romaine.

En effet, dans les guerres longues et sanglantes que nous allons bientôt décrire, nous verrons les Corses combattant seuls et non dans des rangs étrangers ou sous le commandement d'un chef carthaginois. Or, les choses se seraient-elles passées de la sorte si réellement ils s'étaient trouvés sous la domination de la puissante république africaine, comme l'étaient la Sardaigne et une partie de la Sicile? Dans le cours de leurs expéditions contre ces deux îles, les Romains eurent constamment à lutter contre les flottes et les armées carthaginoises; tous les traités et négociations qui y avaient rapport se passaient entre les ambassadeurs et les généraux des deux puissances rivales, et les indigènes ou n'intervenaient point, ou ne traitaient jamais en leur propre nom. Au sujet de la Corse, au contraire, les

(1) *Voy.* Rollin, *Histoire ancienne*, etc.

(2) *Voy.* Cambiaggi, liv. 1. D'après Giovanni della Grossa, copié par Filippini, une espèce de duel aurait terminé, entre les Carthaginois et les Romains, la querelle au sujet de la possession de la Corse. Ces deux auteurs n'avaient pas la moindre notion des événements survenus en Corse du temps des Romains; ils ont écrit avec la même ignorance sur les époques suivantes jusqu'au commencement du quatorzième siècle.

légions romaines n'eurent à se mesurer qu'avec les habitants du pays, et le sénat de Rome traita avec les magistrats du peuple corse.

L'irréflexion et l'ignorance ont pu seules donner crédit à une opinion erronée, complètement démentie par les faits et par les témoignages les plus sûrs et les plus irrécusables de l'antiquité, savoir, que les Romains avaient conquis la Corse sur les Carthaginois. Cette fable paraît avoir été inventée, comme tant d'autres, vers la fin du treizième siècle. Les auteurs qui ont écrit plus tard ont copié le même mensonge avec tous ses accessoires; et, comme on n'a trouvé, chez les anciens, aucune autorité plausible[1] sur laquelle il fût permis de s'appuyer, on a prétendu que les événements de la guerre, du temps de l'invasion romaine, se rapportaient simultanément aux deux îles voisines. On verra combien cette manière de raisonner est non-seulement peu fondée, mais fausse et absurde, puisque jamais les historiens de Rome n'ont confondu ce qui s'est passé en Sardaigne avec ce qui a eu lieu en Corse à l'occasion de la conquête des deux îles.

(1) En assemblant les rares *autorités* que l'on a pu découvrir pour prouver que la Corse a appartenu à la république de Carthage, on a cru en trouver une bien décisive dans le passage d'un historien qui affirme que dans les premières guerres entre les Romains et les Carthaginois, et surtout au siége de Sagonte, il y avait des Corses dans l'armée africaine. Mais qui ne sait que les armées carthaginoises étaient, en grande partie, composées de mercenaires? N'y avait-il pas aussi des Liguriens et des Gaulois? Dira-t-on pour cela que la Ligurie et la Gaule étaient sous la domination de la république africaine?

## DEUXIÈME PÉRIODE.

DEPUIS L'INVASION JUSQU'A LA CONQUÊTE DES ROMAINS.

(de 494 à 589 de Rome.)

Première expédition contre la Corse sous les ordres de L. Cornelius Scipion (en 494).—La ville d'Aleria prise d'assaut.—Les Romains sont expulsés de l'île.—Deuxième expédition commandée par le consul Licinius Varus (en 517). — Paix signée par M. Claudius avec les insulaires. — Le consul désapprouve son lieutenant.— Les Corses surpris sont défaits. — Le sénat, pour leur donner une satisfaction au sujet de la violation du traité, leur envoie M. Claudius qui en avait été le signataire. — Les Corses refusent de le recevoir et de le punir d'une faute qui n'était pas la sienne. — Les Corses s'entendent avec les Sardes pour opérer un soulèvement contre leur ennemi commun. — Troisième expédition sous les ordres de Spurius Carvilius (en 521). — Elle n'amène aucun résultat.—Les Corses enlèvent l'immense butin que les Romains avaient fait en Sardaigne.— Quatrième expédition sous les ordres du consul C. Papirius (en 522). — Les Romains, après une première victoire, suivent les Corses dans l'intérieur de l'île. — Ils sont cernés. — Le consul les engage à entrer dans la confédération du peuple romain. — Ils se rendent à cette invitation. — Quels étaient les droits et priviléges des confédérés. — La paix dure cinquante ans. — Soulèvement (en 572). — Cinquième expédition. — Les insulaires sont défaits. — La paix conclue moyennant une contribution extraordinaire de cent mille livres de cire. — Elle ne dure que sept ans. — Nouveau soulèvement. — Septième expédition sous les ordres de C. Cicereus (en 579). — L'armée insulaire est battue avec perte de sept mille morts et d'un plus grand nombre de prisonniers.— La paix encore une fois conclue moyennant une contribution extraordinaire de deux cent mille livres de cire. — Nouvelle révolution. — Huitième expédition commandée par le consul Turentius Talna (en 589).—Ce général meurt de joie en

apprenant les honneurs qui lui étaient décernés par le sénat en récompense des avantages remportés sur les Corses. — Scipion Nasica succède à Talna. — La guerre continue avec des chances diverses. — La paix est définitivement conclue. — On ne connaît le nom d'aucun chef insulaire pendant cette période..

---

Cependant un peuple de soldats, une nation de héros qui, sans cesse, sous les armes pendant plus de sept siècles[1], a surpassé toutes les autres nations par sa constance dans les entreprises, par sa grandeur d'ame dans les adversités, par le dévouement et le patriotisme de toutes les classes de la société, par l'étendue de sa domination, par la profondeur de sa politique, par ses vertus et par ses vices, Rome enfin commençait à devenir puissante. Déjà une grande partie de l'Italie continentale était soumise à son sceptre; ses regards se portèrent alors sur les îles adjacentes, et la Sicile, la plus voisine et la plus importante, excita la première son ambition démesurée. Les Romains, ces glorieux conquérants, qui regrettaient de ne pouvoir joindre, à l'aide d'un mur, cette riche et fertile province aux pays dont ils s'étaient déjà rendus maîtres, résolurent de la réunir au moins le plus tôt possible, par les armes, au domaine de la république. L'occasion, pour essayer une si belle con-

(1) Les portes du temple de Janus, qui restaient constamment ouvertes en temps de guerre, ne furent fermées qu'une fois, et seulement pendant une quarantaine de jours, sous le consulat de Manlius Torquatus et de C. Attilius Balbus (en 518) dans l'espace des sept cents ans qui séparent l'époque où régnait le pacifique Numa de celle où Auguste, maître du monde, n'eut plus d'ennemis à combattre. *Voy.* les historiens romains et grecs.

quête, ne tarda pas à se présenter; le sénat la saisit avec empressement; il l'aurait fait naître si elle ne s'était offerte d'elle-même par la demande de secours, que lui adressa un prince insulaire en guerre avec les Carthaginois. Une flotte fut préparée en moins d'un mois et demi. C'était la première fois que les guerriers romains montaient sur des vaisseaux pour combattre leurs ennemis; mais leur audace bravait tous les dangers, surmontait toutes les difficultés; elle ne pouvait manquer d'être couronnée d'un plein succès. Elle le fut effectivement; les flottes carthaginoises furent complètement battues, et la Sicile devint la récompense de la victoire[1]. La conquête de la Sardaigne et de la Corse fut également résolue par les Romains, devenus tout d'un coup puissance maritime. Lucius Cornelius Scipion fut chargé de cette double expédition et partit avec l'armée navale, dans laquelle on comptait un nombre considérable de jeunes sénateurs et de chevaliers avides d'affronter de nouveaux dangers et d'acquérir une nouvelle gloire (494 de Rome). La guerre continuait entre les deux républiques de Rome et de Carthage; les Romains avaient donc le droit d'attaquer la Sardaigne, possédée par leurs ennemis et par conséquent exposée aux mêmes vicissitudes que le reste de l'empire. Quant à la Corse, État indépendant, contre lequel on n'alléguait aucun motif de guerre, une semblable expédition n'était basée que sur le droit de conquête ou du plus fort[2]. Quelle

(1) Tite-Live, L. Florus, Polybe, Zonara.

(2) Sigonius (*De antiq. jur. provinc.*, l. 1, ch. 4,) dit, au sujet de cette expédition contre la Corse : « Corsis arma inferendi quæ causa fuerit, nemo tradit. »

qu'ait été d'ailleurs l'apparente rigidité de principes professée par les Romains, c'en fut assez pour envahir la Corse. L'imposante situation géographique de cette île au cœur même de l'Italie en rend la possession de la plus haute importance pour les dominateurs de la Péninsule, particulièrement en temps de guerre avec une puissance maritime. Il ne faut donc pas s'étonner de la prévoyante politique du sénat de Rome.

Le consul Lucius Cornelius Scipion fit voile vers les côtes orientales de la Corse[1]; il voulait sans doute s'assurer de quelque port dans ces parages avant d'aborder en Sardaigne, où il n'ignorait pas qu'il aurait eu à combattre les forces carthaginoises de terre et de mer; peut-être même espérait-il achever promptement sa première conquête et entreprendre la seconde bien plus avantageusement, avec une armée déjà victorieuse. Le fait est que la flotte de Scipion entra, pendant une nuit d'été, dans le port de Diane. De cette manière, la ville d'Aleria se trouva tout à coup assiégée par une armée romaine commandée par un des plus fameux généraux de la république.

Bien que surpris par un si redoutable adversaire, les habitants de cette ancienne ville ne se laissèrent pourtant pas décourager, et aux sommations du consul de Rome ils répondirent bravement par des combats. Mais qui pouvait résister à un Scipion, à la vaillance des soldats qu'il commandait et à la puissance des machines de guerre dont il s'était muni[2]? Aleria fut enlevée d'assaut. Le consul, satisfait de sa

(1) *Voy.* L. Florus, liv. 2; Zonara, 8.

(2) *Voy.* Frotis, liv. 3, c. 9.

sanglante conquête, ne fit aucune tentative contre le reste du pays. La résistance des habitants d'une seule ville et les pertes qu'il avait dû essuyer pour les réduire lui laissaient peu de chances de pousser plus loin son entreprise[1]. Il préféra donc tenter quel-

(1) L. Florus, en parlant de l'expédition de L. Scipion contre Aleria, a dit: «Ibi Aleriæ urbis excidio incolas terruit.» D'où l'on ne peut raisonnablement inférer qu'une chose, savoir: que la résistance fut vigoureuse, et que, si les habitants de la ville furent presque exterminés, les assaillants durent également souffrir de grandes pertes. On a voulu appliquer ces mots: *terruit incolas*, à tous les habitants de la Corse, et l'on a avancé que l'île entière fut soumise par les armes de L. Scipion. Aucun auteur ancien n'a donné ce fait comme certain, et la supposition de quelques écrivains modernes qui l'affirment ne repose sur aucun fondement. Nous verrons bientôt que la conquête de la Corse ne fut pas chose facile pour les Romains. La chute d'Aleria ne pouvait exercer aucune influence décisive sur les habitants de l'intérieur du pays où la résistance était plus facile, et d'un autre côté, les difficultés rencontrées par Scipion dans la conquête d'une ville isolée, située dans une immense plaine, durent lui faire renoncer à l'idée de pénétrer dans des lieux inaccessibles où l'attendait une population nombreuse et préparée à la défense. Cependant, induits en erreur par ce passage et par l'orthographe d'une ancienne inscription en l'honneur de L. Scipion, où on lit ces mots: *Hic. cepit. Corsica. Aleriaque. urbe.* interprété par Sirmondus: *Hic cepit Corsicam, Aleriamque urbem,* (Il conquit la Corse et la ville d'Aleria;) quelques auteurs ont prétendu que Scipion avait fait la conquête de l'île entière. Mais l'interprétation de Sirmondus nous semble erronée. Nous trouvons celle du savant Limperani, notre compatriote, plus judicieuse et plus claire. D'après cet auteur il faudrait lire: *Hic cepit in Corsica Aleriam urbem,* Il conquit en Corse la ville d'Aleria. A notre avis, le mot *corsica* ou *corsicam* est adjectif, et nous préférons lire: *Hic et cepit Aleriam corsicam urbem,* Il prit encore Aleria, ville de la Corse. De cette manière le sens de l'inscription devient clair, tandis que, suivant l'interprétation de Sirmondus, la

que chose avec sa flotte. Il laissa une forte garnison à Aleria et fit voile pour la Sardaigne. Arrivé sans obstacle devant Olbia, ville alors fort considérable, sur la côte orientale de cette île voisine, il reconnut l'impossibilité de s'en emparer avec les forces dont il disposait et poursuivit son voyage vers l'Italie pour y prendre les renforts dont il avait besoin[1]. A son retour, peu de temps après, Scipion, étant débarqué en Sardaigne avec des forces imposantes, y trouva le général carthaginois Hannon, qui fut complètement battu et resta mort sur le champ de bataille[2]. Cependant les deux républiques rivales continuaient leur terrible lutte au sujet de la Sicile. Les Corses surent tirer parti de ces circonstances et réussirent à expulser la garnison d'Aleria et à délivrer entièrement leur pays de la présence des étrangers. Les Romains avaient alors trop à faire avec les Carthaginois en Sicile, en Sardaigne et en Afrique pour s'occuper de la Corse. Ces insulaires purent donc jouir encore, pendant une vingtaine d'années, de leur indépendance. Enfin la paix fut conclue entre les deux républiques, et les Romains devinrent définitivement maîtres de la Sicile et de la Sardaigne[3].

Corse et Aleria paraissent être deux choses n'ayant entre elles aucun rapport immédiat. Il est certain que la conquête de la Corse comprenait celle d'Aleria; mais on pouvait, au contraire, occuper cette ville, ou toute autre dans l'île, sans pour cela se rendre maître de tout le pays. Ce dut être le cas de Scipion.

(1) *Voy.* L. Florus et Zonara, *Annales*, liv. 8.

(2) *Voy.* Frotis, L. Florus, Valerius Maxim.

(3) *Voy.* dans le premier livre de Polybe les traités conclus entre les deux républiques. Il n'y est pas fait mention de la Corse.

On était vers la fin de la seconde décade du sixième siècle de Rome, sous le consulat de C. Licinius Varus et de P. Cornelius Lentulus Claudinus. On célébra dans la capitale pour la troisième fois, avec de grandes solennités, les jeux *séculaires* établis par Numa. La république se trouva tout à coup en paix avec tous ses ennemis. Ce calme d'un peuple guerrier ne pouvait avoir qu'une durée passagère ; les citoyens étaient plus que jamais avides de gloire et de conquêtes, et il existait même une opinion générale, une véritable croyance religieuse, que Rome devait étendre sans cesse sa domination et la rendre universelle. Le consul C. Licinius résolut de porter la guerre en Corse. Cette nouvelle expédition, aussi peu justifiée que la première, était très populaire. L'attention publique n'étant alors distraite par aucune autre guerre, on attendait avec impatience le succès de l'entreprise du consul contre la Corse, afin de jouir des fêtes du triomphe. Cependant, comme on connaissait les difficultés que présentait la conquête de cette île, on avait ordonné des préparatifs considérables. Au jour indiqué, la flotte n'étant pas prête, le consul, pour ne pas désappointer le peuple, fit partir une forte division sous les ordres de Marcus Claudius, son lieutenant, et resta lui-même pour surveiller et accélérer l'armement des autres vaisseaux destinés à une entreprise à laquelle il attachait une grande importance. Marcus Claudius ne tarda pas à prendre terre en Corse. Là, se voyant à la tête d'une armée respectable, il se croit en état de soumettre les insulaires; sans attendre l'arrivée ni les ordres du consul, poussé sans doute par un désir im-

modéré de gloire, il engage le combat avec les indigènes. La victoire ne demeure pas long-temps incertaine, et les troupes de Claudius, assaillies de toutes parts, étaient au moment d'être taillées en pièces. Le malheureux général, sentant alors sa faute, se voit dans la nécessité d'implorer la paix qu'il obtient aux conditions qu'il plaît au vainqueur de lui imposer. De quelle nature étaient ces conditions? C'est ce qui n'a point été dit par les historiens qui ont rapporté les diverses circonstances de cet événement; mais il est probable que l'évacuation de l'île, avec promesse de ne pas y revenir, fut consentie par Claudius, au nom des Romains, puisque, aussitôt la convention signée, les insulaires se retirèrent dans leurs foyers. Sur ces entrefaites, le consul débarque avec toute son armée. Dès lors les choses changent complètement de face. Méconnaissant le traité conclu par son lieutenant, C. Licinius Varus recommence les hostilités contre les Corses, étonnés d'un traitement si déloyal. De cette manière, l'armée consulaire s'empare sans difficulté d'une grande partie de l'île. Les pays montagneux échappent seuls à l'invasion. Licinius Varus, content de ses succès, voyant approcher le terme de son consulat, s'en retourne à Rome pour demander le triomphe. Le sénat lui refusa cet honneur qu'il ne méritait point, puisqu'il n'avait remporté aucune victoire signalée et que d'ailleurs son entreprise était restée incomplète[1].

Nous avons vu que la première expédition romaine contre la Corse n'était fondée que sur le droit du plus fort ou de conquête; mais à l'occasion de la seconde

(1) *Voy.* Zonara, *Annal.*, liv. 8.

invasion les insulaires avaient encore une injustice à reprocher aux maîtres du Capitole; nous voulons parler de la violation du traité conclu avec M. Claudius. Le sénat qui professait le plus profond respect pour les conventions, ne pouvant dissimuler combien un pareil reproche était fondé, résolut de donner une satisfaction aux Corses; mais cette satisfaction devait consister à livrer entre leurs mains le signataire du traité méconnu par le consul! C'était là un acte dérisoire indigne des magistrats d'un grand peuple. Si M. Claudius avait usurpé une autorité dont il n'était point investi et souscrit une paix contraire aux intérêts de la république, il devait sans doute être puni d'une manière éclatante; cela était conforme à la politique et à la discipline de Rome; mais à l'égard des Corses la question était bien différente. Toutefois le sénat se flatta de les éblouir en leur jetant une victime. Ainsi par ses ordres, le malheureux M. Claudius fut conduit en Corse pour y être livré aux magistrats du peuple. Les insulaires prouvèrent en cette occasion qu'ils avaient des idées saines sur les principes de justice et d'équité, et surtout qu'ils entendaient le droit des gens mieux que les législateurs de Rome, aveuglés par l'esprit de conquête et d'agrandissement. N'ayant pas eu à se plaindre de M. Claudius qui avait respecté les stipulations du traité qu'il avait consenti, ils refusèrent de le recevoir et de le punir d'un crime qu'ils savaient n'être pas le sien. Représentons-nous un instant le conseil ou suprême magistrat de la nation corse convoqué pour entendre le message du sénat romain. Quelle noble dignité d'une part et de l'autre quelle honteuse contenance! Les Romains, se

reconnaissant fautifs, présentent comme une victime expiatoire leur malheureux général : les Corses refusent dédaigneusement une satisfaction injuste et incomplète ! Mais ce refus de la part des insulaires ne sauva point M. Claudius qui, ramené à Rome, fut impitoyablement étranglé. La mort n'assouvit pas même la vengeance de ses compatriotes et son cadavre défiguré fut traîné comme infâme aux gémonies [1].

Il résulte des circonstances qui accompagnèrent la seconde expédition romaine en Corse, que cette île était indépendante. En effet, les généraux de la république, non-seulement combattent, mais négocient et même signent un traité de paix avec les Corses ; et, ce qui est bien plus remarquable, le sénat de Rome fait, en offrant une satisfaction aux insulaires pour la violation de la convention de M. Claudius, une de ces démarches qui n'ont jamais lieu qu'entre nations indépendantes et souveraines.

Nous avons vu de quelle manière Rome entendait les intérêts de sa gloire et comment elle punissait un manque de discipline ; nous allons voir comment, de

(1) « Licinius Varus Corsicam petiturus cum propter navigiorum penuriam trajicere non posset, M. Claudium Gliciam cum copiis præmisit, qui terrore a Corsis injecto in colloquium venit, et quasi imperator esset, fœdus cum iis fecit. At Licinius Varus, eo neglecto, Corsicos nihilominus oppugnare non destitit, donec eos subegit. Romani vero ut a se violati fœderis crimen removerent, Claudium *eis* dediderunt, atque ab *iis* non receptum expulerunt. Hunc M. Claudium ob infamem pacem, *Corsis a senatu deditum*, nec ab *iis* acceptum, in publica custodia jussu Patrum necatus fuit, atque corpus contumeliâ carceris et detestandâ ignominiâ Gemoniarum Scalarum notâ fœdatum. » Valer. Max., lib. 6, cap. 3. *Voy.* aussi Zonara, Tite-Live, L. Florus, etc.

leur côté, les Corses souffraient les injures et supportaient la perte de leur indépendance. Ces fiers insulaires n'ignoraient pas qu'il existait en Sardaigne un grand mécontentement contre la domination romaine; ils y envoyèrent des émissaires pour combiner dans les deux îles un soulèvement général et simultané contre l'ennemi commun. Les peuples opprimés ou qui croient l'être ont les mêmes désirs et aspirent au même but qui est leur délivrance. Les habitants des deux îles voisines levèrent en même temps l'étendard de la révolte et les Romains, partout refoulés, furent réduits à l'occupation de quelques points maritimes.

La nouvelle de ces événements causa une vive agitation dans la capitale de la république; on pensa que les Carthaginois n'étaient pas étrangers au soulèvement de la Sardaigne et l'on résolut de recommencer la guerre avec la république rivale. Averti de ces dispositions, le sénat de Carthage envoya une ambassade à Rome pour donner des explications sur sa conduite et demander le maintien de la paix établie par le dernier traité. « Romains, dit en cette occasion un des envoyés africains, nommé Hannon, Romains, si vous avez résolu de nous refuser la paix que nous avons achetée de vous, non pour un an ni pour deux, mais pour toujours, rendez-nous la Sicile et la Sardaigne, qui en ont été le prix. Entre simples particuliers, dès qu'une convention est rompue, l'homme d'honneur ne songe pas à garder l'argent et la marchandise[1]. » Cette argumentation fit son

(1) *Voy.* Polybe, liv. 1, et Dion. *In excerpt.*; Zonara, liv. 8.

effet sur le sénat romain qui renonça au projet de déclarer la guerre aux Carthaginois. Le discours d'Hannon ne fait aucune mention de la Corse; c'est encore une preuve que cette île n'avait jamais été comprise dans les cessions de territoire faites par les Carthaginois aux Romains; car, si cela eût été, l'orateur n'aurait pas manqué d'en parler. Assurés de la neutralité des Carthaginois, les Romains prirent aussitôt des mesures pour agir vigoureusement contre les insurgés. Le consul Manlius Torquatus se rendit en Sardaigne avec des forces considérables; l'expédition eut un plein succès en cette île. Les habitants du littoral de la Corse furent également soumis; mais on ne fit probablement aucune tentative contre les populations de l'intérieur, qui, favorisées par des localités d'un accès extrêmement difficile, conservèrent leur liberté et leur indépendance. Il semblerait même que les Romains, connaissant l'injustice de leur conduite envers les Corses, ménageaient quelque peu la fierté de ces insulaires; ils espéraient, sans doute, que leur aversion pour la domination de la république serait moins grande dès qu'ils auraient reconnu qu'elle respectait les lois et les mœurs des peuples conquis, qui effectivement devenaient plutôt ses alliés que ses sujets.

Nous disions que les Romains n'occupaient encore qu'une partie du littoral de la Corse; la Sardaigne était également mal soumise et les peuples de l'intérieur de cette île ne cessaient de combattre pour leur indépendance. Les consuls Posthumius Albinus et Spurius Corvilius prirent la résolution d'achever ces deux conquêtes et de mettre enfin un terme aux

troubles qui agitaient les deux îles. A cet effet, Posthumius partit pour la Sardaigne et Corvilius se rendit en Corse, chacun à la tête d'une armée qu'il croyait suffisante à l'exécution de ses projets. Arrivé sur les lieux de sa destination, P. Albinus ordonna impérieusement aux Sardes de se soumettre et de donner des ôtages, les menaçant d'extermination en cas de résistance; les Sardes ne se laissèrent point intimider, et ayant attaqué avec des forces considérables l'armée du consul, ils lui firent éprouver des pertes énormes et la placèrent enfin dans une position désespérée. Spurius Corvilius, qui n'avait encore rien entrepris contre les Corses, informé du danger que courait son collègue, s'embarqua promptement avec ses légions pour voler à son secours. La Sardaigne succomba encore une fois sous les forces réunies des deux consuls, mais ce désastre tourna à l'avantage de la Corse qui se trouva par-là presque entièrement évacuée. Les Romains avaient beaucoup souffert dans cette longue et sanglante campagne contre les Sardes; pour en tirer une vengeance plus complète, ils pillèrent et saccagèrent plusieurs villes importantes. Enfin, la guerre étant terminée, un immense butin fut chargé sur la flotte qui fit voile vers la Corse sous le commandement des consuls M. Emilius Lepidus et Publicius Maleolus. De leur côté les insulaires, exactement informés de tous les mouvements de l'ennemi, se tenaient sur leurs gardes. Une affreuse tempête ayant poussé les vaisseaux romains sur les côtes de la Corse, le débarquement se fit en désordre sur plusieurs points à la fois. Les indigènes, qui étaient prêts, ne donnèrent pas à l'ennemi le temps de se reconnaître, ils l'assaillirent

avec fureur, lui firent éprouver une déroute complète et s'emparèrent de tout ce que les légionnaires romains avaient enlevé aux Sardes [1].

La nouvelle de ce désastre excita dans Rome une vive indignation; la conduite des Corses fut traitée de piraterie et de brigandage par un peuple qui, se croyant tout permis envers ses ennemis, refusait d'admettre le droit de réciprocité à son propre détriment. Les nations ne ressemblent que trop aux simples individus; celui qui est grand et vigoureux ne peut supporter la moindre audace de la part de celui que la nature a fait petit et faible. C'était le cas du peuple romain à l'égard du peuple corse. Le consul Caïus Papirius eut mission de punir les insulaires et d'achever à tout prix la conquête de la Corse. A cet effet une armée formidable fut bientôt prête, et le débarquement s'effectua encore une fois dans la partie nord-ouest de l'île. Les indigènes, qui déployaient pour défendre leur indépendance non moins de courage et de persévérance que les Romains pour la leur ravir, marchèrent bravement à la rencontre de leurs adversaires. Le combat s'engagea, suivant les historiens de Rome, dans les champs dits des *Myrtes* [2]. Après une lutte longue et terrible, la victoire se décida enfin pour l'armée du consul qui,

(1) Voir Zonara, *Annal.* liv. 8.

(2) Il est aujourd'hui assez difficile de préciser l'endroit où fut livrée la bataille du champ des myrtes, parce que cet arbuste abonde sur le littoral de la Corse; mais tout porte à croire que ce fut dans les environs de la moderne Saint-Florent, aux lieux appelés *Mirtella* et communément *Mortella*, où en faisant des excavations, dans le dernier siècle, on découvrait encore des tombeaux romains et des armes anciennes.

voyant les indigènes se retirer dans l'intérieur du pays, crut pouvoir y pénétrer avec eux, et, en profitant de la confusion et du désordre de leur déroute, achever la conquête de l'île. Caïus Papirius s'avança donc avec confiance à la poursuite de l'ennemi; mais les choses ne tardèrent pas à changer complètement de face. Les Corses renforcés dans leurs retraites, occupèrent, si nous en croyons la tradition que nous sommes du reste portés à adopter, les hauteurs de Tenda, position avantageuse d'où ils reprirent vigoureusement l'offensive contre les Romains, que les privations et la fatigue avaient au contraire exténués[1]. L'armée consulaire, assaillie de toutes parts, sans issues pour sortir des ravins et des précipices dont elle était entourée, se voyait à la veille d'être totalement exterminée ou réduite à se mettre à la discrétion du vainqueur. Signalons ici un trait frappant du caractère des deux nations belligérantes; les Romains, même vaincus, conservent une inébranlable confiance dans les destinées de leur patrie réservée à la domination du monde, et les Corses, victorieux ou sur le point de l'être, écoutent favorablement les propositions de leur adversaire, dès qu'abandonnant le ton de la menace, il leur tient un langage noble et digne d'hommes libres et indépendants. En effet, le consul s'adressant amicalement aux naturels leur fit des propositions de paix et les exhorta à entrer volontairement en confédération avec le peuple romain, leur faisant sentir qu'il en résulterait pour leur pays des avantages considérables.

(1) « C. Papirius Corsos campis pulsos, ad montana loca sequutus est. Ibi labor ingens, cum periculo fuit; multique militum siti, aut subito barbarorum incursu periere. » Zonara, liv. 8, Tit. Liv., etc.

L'allocution de C. Papirius toucha vivement les Corses, qui, ne voyant dans ces propositions rien d'incompatible avec leur indépendance, les acceptèrent avec la paix la plus honorable qu'il fût permis d'obtenir des Romains[1].

Quelle était, en effet, la position des confédérés? Maîtres de leurs terres, ils conservaient leurs lois et coutumes et avaient le droit de nommer eux-mêmes leurs magistrats, droit qui, dans le code politique de Rome, venait immédiatement après le droit de cité ou de citoyen romain. Quant aux charges, les confédérés étaient tenus de contribuer une quantité convenue d'hommes, de chevaux, d'argent et de blés pour les besoins de la république centrale. De cette manière, la Corse entra volontairement dans la confédération du peuple romain avec les droits et priviléges des villes latines. Les Corses conservèrent donc, comme les habitants du Latium, le droit d'être gouvernés d'après leurs propres lois. Aussi, tant que dura la république, il ne fut jamais envoyé dans l'île ni préteur ni proconsul, comme cela avait lieu pour toutes les provinces conquises.

De retour à Rome, C. Papirius brigua les honneurs du triomphe. Le sénat rejeta ses prétentions par la raison que, n'ayant pas vaincu les Corses, il n'avait point droit au triomphe; le général, irrité d'un refus qu'il traitait d'injuste, se retira sur le mont Alban avec toute son armée, et de sa propre autorité s'étant fait couronner de myrte, il triompha des Corses[2].

(1) « Consuli ad deditionem hortanti paruerunt. » Zonara, liv. 8.

(2) « C. Papirius enim cum triumphum a senatu non impetrasset, in Albano monte triumphandi initium fecit et ceteris postea

Les historiens de Rome ne font aucune mention de la nature ou de la forme du gouvernement existant en Corse à l'époque de l'invasion; on ne peut donc s'en faire une idée bien précise. Toutefois, nous pensons que ces fiers insulaires devaient être gouvernés par des magistrats ou des chefs nommés par le peuple. En effet, nous avons déjà vu que le sénat romain ordonna, à l'occasion du traité de Marcus Claudius Glica, que ce général fût livré aux Corses; preuve évidente que ce peuple s'administrait lui-même; et que, s'il eût été soumis à un gouvernement monarchique, le nom du prince, ou de quelqu'un des princes qui avaient signé les diverses conventions ou qui avaient soutenu la lutte avec les Romains, aurait été mentionné ou aurait figuré de quelque manière, soit dans les solennités du triomphe des consuls, soit dans les actes du sénat, soit enfin dans les inscriptions et dans les médailles destinées à célébrer les conquêtes de la république. La même absence de documens se fait remarquer à l'égard de la population de l'île; mais, s'il en faut juger d'après la résistance opposée aux envahisseurs étrangers, elle devait être considérable. Quoi qu'il en soit de deux points historiques restés obscurs et surtout du dernier, sur lequel nous aurons occasion de revenir dans la suite, les Corses, pendant plus d'un demi-siècle, se comportèrent en bons et loyaux alliés du peuple romain, quelles que fussent les circonstances où la république se trouva placée par suite des victoires remportées par Annibal

exemplum præbuit, proque Laurea Corona, cum alicui spectaculo interesset, myrtea usus est. » Valer. Max., liv. 3. *Voy.* aussi Plin., l. 15.

en Italie. Un écrivain national a dit à ce sujet : « Toujours généreux, les Corses sont toujours restés fidèles au malheur[1] ».

Cet état de choses changea tout à coup sous le consulat de Cornelius Cethegus et de M. Babius Temphilus (en 572). A cette époque, on ignore par quelle raison, l'île entière se leva comme un seul homme contre la puissance romaine. Il est probable que les exigences des guerres continuelles de la république avaient accru et rendu trop lourd le fardeau des contributions que payaient les insulaires ; car il faut de graves motifs pour que tout un peuple sorte de son état habituel, et les Corses s'étaient accoutumés à la domination ou plutôt au protectorat de Rome. Les habitants de la capitale et de la plus grande partie de l'Italie, étaient alors exposés aux ravages de la peste. Cette circonstance embarrassa d'abord Marcus Pinarius qui, désigné pour marcher contre les Corses, éprouvait de grandes difficultés à recruter son armée[2]. Heureusement le consul M. Babius, ayant conclu la paix avec les Gaulois, lui céda la sienne avec laquelle il se rendit sur les rivages de l'île insurgée. Une foule de combats partiels furent livrés avec des chances diverses ; les insulaires se tenant sur la défensive, le général romain ne pouvait obtenir aucun résultat important et définitif. Fatigué de voir traîner la guerre en longueur et voulant à toute force amener une affaire générale, dans laquelle il savait que la victoire ne pouvait manquer de se déclarer pour l'admirable discipline de ses légions,

(1) *Voy.* Pompei, *Etat actuel de la Corse.*

(2) *Voy.* Tit. Liv., liv. 40.

Pinarius fit semblant de battre en retraite. Son stratagème réussit pleinement. Les indigènes, trompés par ce mouvement, se lancèrent à la poursuite de l'ennemi qui, déployant alors toutes ses forces et une nouvelle vigueur, leur fit éprouver une sanglante déroute. Plus de deux mille insulaires restèrent morts sur le champ de bataille [1]. On traita alors d'un arrangement; le général romain demanda des ôtages qui lui furent livrés; à ce prix la paix fut conclue et les insulaires eurent à payer, outre les impôts ordinaires, une amende de cent mille livres de cire.

Quand un peuple trahi par la fortune s'est vu forcé de souscrire à des conditions dures et humiliantes, il n'attend le plus souvent qu'une occasion favorable pour se soustraire à leur exécution. Telle était la situation des Corses vaincus par C. Pinarius. Les généraux romains avaient l'habitude, aussitôt la paix conclue, de s'en retourner dans la capitale avec leurs légions victorieuses : on ne laissait ordinairement qu'un petit nombre d'hommes pour la défense de quelques présides et ports de mer. Rome voulait régner par l'influence de son nom et elle ne voulait ni ne pouvait occuper avec des forces considérables les pays dont elle faisait la conquête. Les armées de la république, toujours prêtes à marcher partout où leur présence était nécessaire, ne tenaient réellement garnison que dans la capitale. Ce système, qui offrait certainement de grands avantages, en laissant sans cesse sous la main des consuls toutes les forces de

(1) «Pugnatum est cum Corsis. Ad duo millia eorum M. Pinarius in acie occidit, qua clade compulsi obsides dederunt et ceræ centum millia pondo.» Tit. Liv., liv. 40.

l'Etat, avait aussi ses inconvénients en rendant les révoltes plus faciles. C'est ainsi que, dans les pays isolés, comme la Corse, si l'on avait été malheureux dans une rencontre, on se soumettait provisoirement aux conditions du vainqueur, sauf à tenter d'autres chances pour défaire par les armes l'œuvre imposée par la force. Cette manière d'entendre les choses est toute naturelle, et la conduite des Corses n'était en opposition qu'avec les règles du droit inventé par les oppresseurs des peuples. Un nouveau soulèvement eut lieu sept années après la paix de Pinarius. Le préteur de la Sardaigne, M. Attilius Seranus, se rendit immédiatement en Corse avec toutes les forces dont il pouvait disposer, pour étouffer l'insurrection à sa naissance; mais ses efforts furent infructueux, et après plusieurs combats sans résultat définitif, les Romains affaiblis se trouvèrent en présence d'un ennemi qui devenait de jour en jour plus nombreux et plus menaçant[1]. L'armée de la république avait besoin d'être promptement secourue; elle le fut, car Rome était toujours prête. Une expédition formidable part aussitôt des côtes de l'Italie sous les ordres de C. Cicereus, et, renforcée par d'autres troupes tirées de la Sardaigne, elle débarque en Corse (en 579). L'armée insulaire qui, comme on le verra par le nombre des morts et des prisonniers devait être forte au moins de trente ou quarante mille hommes, marche à la rencontre de l'ennemi. Le courage était égal des deux côtés, les forces se balançaient, et s'il y avait peut-être plus d'impétuosité et d'enthousiasme chez les Corses, les soldats romains

(1) *Voy.* Tit. Liv., liv. 41.

les surpassaient certainement par leur admirable discipline. La bataille commence; de part et d'autre on combat avec acharnement, et la victoire flotte longtemps incertaine entre les deux camps; si incertaine même que le général romain fait vœu d'élever un temple à Junon s'il vient à sortir vainqueur de la lutte! La fortune se decide enfin pour Cicereus; et tandis que la reine des dieux du Capitole gagne de nouveaux autels, les insulaires sont mis en déroute après avoir perdu plus de sept mille morts et laissé un plus grand nombre de prisonniers[1]. La paix est de nouveau conclue et les Corses s'obligent de payer une contribution extraordinaire de deux cent mille livres de cire. Quelle fut en cette occasion la perte éprouvée par les Romains? C'est de quoi aucun historien n'a fait mention. Le silence à ce sujet faisait partie de la politique de ce peuple conquérant; on enregistrait les pertes de l'ennemi et la victoire effaçait toujours celles des légions romaines.

La force des armes avait encore une fois impose aux Corses des conditions de paix et d'assujétissement plus graves que celles contre lesquelles ils avaient déjà combattu avec tant de courage et de persévérance; ce nouveau traité ne pouvait donc être plus durable que ceux qui l'avaient précédé, parce que toujours les mêmes principes amènent tôt ou tard les mêmes conséquences. Les insulaires ne se révoltaient que parce qu'ils se croyaient opprimés; aussi, dès que l'op-

(1) « C. Cicereus in Corsica signis collatis pugnavit : septem millia Corsorum cæsa ; capti amplius. Voverat ex ea pugna prætor ædem Junoni monetæ. Pax deinde data petentibus Corsis et exacta ceræ ducenta millia pondo. » Tit. Liv., liv. 42.

pression continuait, à plus forte raison lorsqu'elle devenait plus intense, les germes d'insurrection, au lieu d'avorter, ne pouvaient-ils que se développer. Le mal existant, l'application du remède n'était plus qu'une question de temps et d'opportunité. En effet, dix ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis la dernière guerre, que les Corses avaient résolu de se mesurer de nouveau avec leurs puissants et redoutables adversaires (en 590). La perte des livres de Tite-Live et d'autres ouvrages du même genre nous laisse sans documents sur la nature et l'extension de ce soulèvement; nous savons seulement que le sénat ordonna l'envoi d'une armée *consulaire* pour comprimer la révolte. Ces sortes d'armées étaient ordinairement composées de quarante à cinquante mille hommes, un tiers Romains et deux tiers confédérés et alliés[1]. Ces immenses préparatifs peuvent servir à nous donner une idée des forces des insurgés égard desquelles il ne nous est resté aucune donnée positive; il fallait aussi que la population de la Corse fût alors très considérable, pour que ces insulaires osassent entrer si souvent en lice avec un ennemi si formidable.

On n'a point de détails sur cette expédition qui paraît avoir été une des plus importantes résolues contre la Corse; on sait pourtant qu'en définitive les Romains furent encore une fois vainqueurs. La victoire remportée par le consul M. Turentius Talna fut même placée par le sénat au nombre de celles à l'occasion desquelles on faisait des prières publiques pour en rendre graces aux dieux du Capitole. L'honneur des prières (*supplicatio*-

(1) *Voy.* Tit. Liv. et Valer. Max., Polybe, etc.

*nes*) était aussi grand et même plus solennel que celui du triomphe. Le consul Talna éprouva une telle joie en recevant la nouvelle de cette insigne faveur, qu'il ne put survivre à son bonheur; il mourut en lisant le message du sénat[1]. La paix n'étant pas encore conclue, les insulaires profitèrent d'un événement qui dut leur paraître de bon augure; les hostilités recommencèrent et les légions romaines privées de leur chef furent partout refoulées. Scipion Nasica, successeur de Talna dans le consulat, accourut dans l'île se mettre à leur tête et continua pendant quelque temps la guerre avec des succès divers[2]. En cet état de choses, on reconnut à Rome que l'élection des nouveaux consuls s'était trouvée entachée d'une irrégularité. Aussitôt le sénat, scrupuleux observateur des rites religieux et des traditions de la patrie, rappela les consuls et les obligea à se démettre de leur dignité[3]. En attendant, la lutte continuait en Corse: la perte des documents historiques sur cette période nous laisse ignorer comment elle se termina; on a appris seulement que la paix fut enfin conclue, et l'on peut croire qu'elle le fut à des conditions honorables et peu onéreuses pour les in-

(1) «M. Turentius Talna, receptis literis decretas ei a senatu supplicationes nuntiantibus, intento illas animo legens, caligine orta ante foculum collapsus, mortuus humi jacuit, quem quid aliud quam nimio gaudio eventum putemus.» Valer. Max., liv. 9. *Voy.* aussi Plin., *Hist. nat.*, l. 7.

(2) «Res adversus Ligures, Corsos et Lusitanos vario eventu gestas.» L. Florus, *Epit.*, liv. 46. *Voy.* aussi Valer. Max., l. 1; Cicer. *ad Quint. fratr.*

(3) «Eaque re ab auguribus ad senatum relata, jussu ejus C. Figulus e Gallia et Scipio Nasica e Corsica Romam redierunt et se consulatu abdicaverunt.» Valer. Max., l. 1.

sulaires, puisqu'elle fut efficace et définitive (en 589). Dès ce moment les Corses participèrent à la gloire et aux triomphes de la république qui déjà visait à la conquête du monde.

Nous venons de décrire la longue et sanglante lutte soutenue par les Corses contre les Romains. On connaît les noms de tous les généraux de la république qui ont commandé ses légions en Corse, mais ceux de leurs antagonistes ne nous ont été transmis par aucun document historique. Les Liguriens et les Corses, entre tous les peuples de l'Italie, furent ceux qui résistèrent avec plus de persévérance et de vigueur aux armées de Rome, et ce sont précisément les chefs de ces deux nations guerrières et indomptables dont il n'est fait aucune mention dans l'histoire. Tel est souvent le sort des héros et des grands hommes[1].

Plusieurs écrivains de l'antiquité ont parlé avantageusement des anciens Corses et surtout des habitants des montagnes qui devaient être les véritables indigènes[2]. Les uns ont vanté leur générosité; d'autres ont fait l'éloge de leurs sentiments religieux; tous ont signalé leur amour de l'indépendance et leur patriotisme à toute épreuve. Diodore de Sicile, qui avait vi-

(1) On peut faire à ce sujet une juste application des vers du prince des lyriques latins :

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi; sed omnes illacrymabiles
Urgentur ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro.
Q. Horat., *Od.* IX, liv. 4.

(2) Diodore de Sicile, Hérodote, Valerius Maximus, Tite-Live, Licofront, Carneade, etc.

sité l'île de Corse, représente ses habitants comme dominés en toute circonstance par les plus nobles sentiments d'humanité, de justice et de franche équité[1]. Strabon est le seul auteur ancien qui ait montré la population de l'intérieur de la Corse sous de tout autres couleurs; suivant lui, c'étaient des êtres féroces, ne vivant que de brigandages et de rapines, dont on ne pouvait pas même faire de bons esclaves et parmi lesquels il s'en trouvait souvent qui préféraient la mort à la servitude[2]. On conçoit difficilement d'où a pu provenir la différence frappante qui existe entre les témoignages rendus sur le même sujet par deux auteurs contemporains. Nous venons de voir que Strabon contredit formellement ce qu'avait affirmé, quelques années auparavant, Diodore de Sicile. Il faut néanmoins remarquer que celui-ci a parlé en témoin oculaire, et que son opinion est corroborée de celles d'autres auteurs qui ont traité de la même matière; tandis que Strabon n'a, de son propre aveu, vu la Corse que de Populonia (aujourd'hui Piombino), et a pu conséquemment être induit en erreur par quelque ennemi d'un peuple qu'il paraît avoir voulu flétrir dans son

(1) « Incolæ... juste inter se ac humaniter, supra quam omnes alii barbari, vivunt... Oves certis distinctæ notis, etiam nemine servante, heris salvæ manent. In reliqua etiam administratione, juste agendi normam, suo quique loco, mirifice observant. » Diod. Sic., l. I.

(2) « Montana colentes... qui latrociniis vitam sustentant, ipsis sint inhumaniores bestiis. Itaque cum Romani duces in insulam hanc incursionem faciunt, ac mancipia afferunt, videre Romæ cum admiratione licet quantum in eis feritatis ac indolis plane sit belluinæ, nam aut vitam fugiunt aut impatientiâ ac stupiditate dominos obtundunt, ut impensæ pœniteat etiam si quis minimo emerit. » *Geogr.*, liv. V.

livre. Le jugement de cet écrivain est resté isolé dans toutes ses parties; car, bien que nous soyons peu portés à relever la seconde allégation qu'il contient, savoir que les Corses étaient peu propres à faire de bons esclaves, nous sommes obligés de dire que, même sur ce point, Strabon est en opposition avec Diodore de Sicile[1]. Nous ferons pourtant observer à ce sujet que la contradiction existante entre les deux opinions viendrait à disparaître si l'on faisait une distinction entre cette espèce de domesticité qu'on peut appeler *libérale* et qui, ayant pour objet les soins à donner aux personnes, exige une grande fidélité et beaucoup de dévouement, et cette *basse* et *vile* servitude qui faisait regarder ceux qui l'exerçaient plutôt comme des brutes que comme des hommes. Dans le premier cas, nous pensons que les insulaires ont pu se distinguer ainsi qu'on le voit encore de nos jours; on expliquerait alors le passage de Diodore. Dans le second cas, au contraire, on comprend que des hommes naturellement fiers, vifs et intelligents aient préféré la mort à l'esclavage; entendu de cette manière, Strabon lui-même aurait dit vrai[2]. Il faut aussi ajouter que les expressions de cet écrivain ne signifient pas, comme on l'a prétendu inconsidérément, que c'était de son temps, savoir

(1) « Mancipia Corsica singulari naturæ dono servis aliis ad usum vitæ præferendi videntur. » Diod. Sic., liv. v.

(2) Au sujet de l'interprétation à donner aux passages si contradictoires de Strabon et de Diodore de Sicile, passages qui ont tant exercé les critiques, lord Haïles a dit judicieusement : « Le premier de ces écrivains a décrit l'état des populations corses des montagnes, quand elles se trouvaient en guerre les unes avec les autres; c'est l'image de ce que l'histoire nous apprend sur les excursions des

sous Auguste, que les insulaires, amenés en esclavage sur les marchés de Rome, ne trouvaient pas d'acheteurs. Ceci ne pouvait avoir lieu que pendant les guerres que nous venons de décrire, car alors seulement on put faire des esclaves en Corse. Un commentateur de Strabon a fait, sur le passage qui nous occupe, une remarque fort judicieuse, savoir : que les Romains

clans Écossais. Diodore de Sicile, au contraire, nous a dépeint leur état normal en temps de paix. Tous deux ont dit vrai. »

Lord Mombad, interprétant ces mêmes auteurs avec le même esprit de conciliation, dit sur la seconde de leurs allégations contradictoires : « Diodore décrit les Corses réduits à l'état de servitude sous de bons maitres, et Strabon en a vu probablement au service d'hommes méchans s'il n'en a pas eu lui-même. » L'interprétation de Lord Mombad, quoique spirituelle, nous paraît moins naturelle que la nôtre.

M. Burnaby a aussi essayé de concilier les deux écrivains contemporains qui nous occupent. Pierre Cyrnée a réfuté, dès le quinzième siècle, avec feu, avec indignation, le passage de Strabon. Limperani, le plus savant de tous, a dit que les contradictions entre Strabon et Diodore ne portent pas seulement sur ce point, mais sur une foule d'autres. Par esprit de rivalité et d'envie, dit-il, tout ce qu'avait loué Diodore de Sicile a été blâmé, décrié par Strabon, qui écrivait quelques années plus tard et qui ne pouvait souffrir la réputation que son devancier s'était acquise.

On ne peut se faire idée du nombre prodigieux d'écrivains et de commentateurs qui ont écrit sur le même sujet en faveur ou contre les Corses. L'opinion du général Paoli est remarquable : « Diodore de Sicile, a-t-il dit, a bien connu mes compatriotes. Ils aiment les lois et respectent un gouvernement juste et équitable ; sensibles à l'injure, ils ne la laissent point passer sans en tirer vengeance. Mais, pour les désarmer, il suffit que le gouvernement répare l'outrage par la punition du coupable. » Le rapprochement fait par Paoli des mœurs des anciens Corses et de celles des Corses de son temps mérite d'être pesé ; car ce chef célèbre a bien connu le naturel de ses compatriotes.

eux-mêmes devenaient rarement de bons esclaves. En effet, cette abnégation dégradante, première qualité d'un bon esclave, devait être peu commune chez le peuple-roi, et il n'est pas étonnant qu'elle le fût également parmi les montagnards corses[1]. A l'égard de la prétendue stupidité des esclaves insulaires, il suffit de rappeler l'exemple de Junius Brutus. Quant aux populations des villes situées sur la côte, comme aucun écrivain de l'antiquité n'a parlé de leurs mœurs, il est probable qu'elles différaient peu de celles des habitants du littoral de la Péninsule italique, et surtout de la Toscane; le voisinage des deux pays et leurs relations commerciales, qui remontaient à la fondation de la ville de Nicéa, semblent ne devoir laisser aucun doute à ce sujet.

D'autres particularités nous ont été transmises sur ces insulaires, à une époque très reculée; le célibat trop prolongé paraît avoir été regardé parmi eux comme un état presque infâme et en opposition avec les lois de la nature; le mariage, au contraire, passait pour un des premiers devoirs de l'homme envers la société dont il faisait partie[2]. Il faut convenir qu'une grande moralité et une profonde sagesse se rattachent à ces principes fondamentaux de l'ancienne société corse; car il est bien reconnu que le célibat engendre la corruption, d'où découle insensiblement la décadence des nations. Les diverses circonstances relatées dans la description de cette période prouvent aussi que les anciens Corses, extrêmement jaloux de leur liberté, étaient

(1) «Montana colentes.»

(2) *Voy.* Appianus et Licofront. *Fragmenta.*

généreux, magnanimes. Enfin l'hospitalité, ce noble usage tant célébré par les auteurs grecs et romains, obtenait une espèce de culte en Corse : l'application la plus large et la plus complète des principes du droit d'hospitalité[1] a été en tout temps, auprès de ce peuple, un devoir sacré et inviolable; c'est un point sur lequel l'unanimité des témoignages n'a jamais laissé aucun doute; amis et ennemis ont toujours tenu le même langage[2].

(1) « Jus hospitii. » Tacit., *Morib. Germ.*

(2) *Voy.* Cambiaggi, liv. 1, et les divers auteurs cités dans les notes précédentes.

---

# TROISIÈME PÉRIODE.

DEPUIS LA CONQUÊTE DES ROMAINS JUSQU'A L'INVASION DES BARBARES.

(de 589 de Rome à 456 de J.-C.)

Politique des chefs romains envers les peuples guerriers. — C. Marius bâtit en Corse la ville de Mariana et y envoie une colonie romaine (en 660). — Le dictateur Sylla envoie une autre colonie à Aleria (en 673). — Etat prospère de la Corse. — Corruption des mœurs dans la capitale et dans les provinces. — Partage de l'empire entre les triumvirs. — La Corse échoit à Octavien. — Sextus Pompée s'en empare. — Ménédorus, son lieutenant, la cède à César Octavien (en 715). — Empire d'Auguste. — Situation de la Corse sous les premiers empereurs. — Sénèque exilé en Corse par l'empereur Claude (en 43 de J.-C.). — Guerre entre Vitellius et Othon (en 69). — La Corse se déclare pour Othon. — Révolte de M. Pacarius, préteur de l'île. — Sa mort. — Établissement du christianisme. — Despotisme impérial. — Division de l'empire (en 372). — La Corse fait partie de l'empire d'Occident. — Entrée des Barbares en Italie. — Emigration dans les îles voisines. — Genseric, roi des Vandales, s'empare de la Corse (en 456).

---

Rome était parvenue au suprême degré de grandeur et de puissance. Sa domination s'étendait sur les trois parties du monde et les limites de la terre semblaient devoir seules arrêter les conquêtes du peuple-roi. Cependant l'Italie et les pays voisins, comme centre de l'empire, fixaient plus particulièrement l'attention des chefs de la république. C'était là surtout qu'ils cherchaient à établir leur influence, afin d'y puiser les éléments de leur propre force. Les peuples

guerriers obtenaient comme de raison une préférence marquée de la part de ces hommes tout puissants qui ne négligeaient rien pour se les attacher. Un des moyens les plus usités était l'établissement sur leur territoire de quelque colonie de citoyens romains. A cet effet, quand il n'existait pas dans le pays des terres appartenant à la république, on en achetait avec les deniers de l'Etat[1]. C'est ainsi que C. Marius forma le projet de bâtir une ville en Corse et d'y envoyer une colonie romaine. Un magnifique emplacement fut choisi par son ordre à l'embouchure du Golo, et on appela la nouvelle ville Mariana, du nom de son fondateur (en 660)[2]. On conçoit l'intérêt que les premiers personnages de Rome trouvaient à former de semblables établissements, car les colonies romaines ayant droit de cité pouvaient contribuer efficacement par leurs votes à la puissance de leurs protecteurs. Aux colons primitifs se réunissaient peu à peu beaucoup d'indigènes à qui l'on finissait par accorder les mêmes droits, et de cette manière l'influence des colonies devenait sans cesse plus considérable.

D'un autre côté Sylla, vainqueur de la faction de Marius, investi de la dictature perpétuelle, voulant paralyser l'influence que ses ennemis exerçaient en

(1) « Cives Romanos quandam in agros esse deductos publicos, aut de hostibus captos, aut publica pecunia emptos. » Ligonius, *De Colon. Rom. Voy.* aussi Cicer., *Contr. Rul.*

(2) « Deductæ ibi (en Corse) sunt duæ civium Romanorum coloniæ, altera a Mario ; altera a Sylla. » Sen. *De consol. ad Helv.* Pline dit également à ce sujet : « Corsica habet colonias Marianam a C. Mario deductam, Aleriam a dictatore Sylla. » Plin., *Hist. nat.*, liv. 3. *Voy.* aussi Pomponius Mela, *De situ orbis.*

Corse par la ville de Mariana, résolut d'envoyer aussi une colonie dans cette île si voisine du continent. Aleria avait probablement beaucoup souffert pendant les dernières guerres civiles; peut-être même avait-elle pris une part active pour le parti de Sylla, quand ce n'aurait été que par jalousie envers Mariana, qui jouissait des plus grands priviléges. Quoi qu'il en soit, le dictateur résolut d'établir sa colonie à Aleria (en 673)[1].

Cette époque apparaît comme une des plus brillantes de l'histoire de la Corse; tous les témoignages s'accordent à représenter l'état de ce pays comme florissant et prospère. Trente-cinq villes[2], disséminées sur toute la circonférence de l'île, renfermaient une immense population dont les bras vigoureux rendaient fécond et riche un territoire devenu plus tard inhabité et inculte[3]. On sait que la Sicile, la Sardaigne et la Corse formaient pour ainsi dire le grenier de Rome, et que ce dernier pays était en même temps un chantier inépuisable, un arsenal commode, un port sûr et vaste pour les flottes de la république.

Cependant la simplicité des mœurs et l'amour de la justice avaient totalement disparu de Rome; l'orgueil et la vanité s'étaient accrus avec la puissance et les richesses. D'un autre côté les droits de cité, ayant

(1) « Quadraginta septem legiones in agros captos deduxit et eos iis divisit. » Florus, *Ep.*, liv. 89.

(2) « Civitates habet triginta tres et colonias Marianam et Aleriam. » Plin., *Hist. nat.* *Voy.* à ce sujet l'*introduction*, etc., au commencement de ce volume.

(3) S'il en faut juger d'après l'étendue des ruines de Mariana et d'Aleria, la population de la première a dû être de trente à quarante mille ames, et celle de la seconde de quarante à soixante.

été accordés à presque tous les peuples de l'Italie, les habitants de la capitale, voyant leurs priviléges devenus communs, n'y attachaient plus le même prix; leur patriotisme s'en affaiblit insensiblement et le nom de Rome n'eut plus à leurs yeux le même prestige. L'intérêt particulier fut alors substitué à l'intérêt général et le vice ne connut plus de bornes. Le faste et l'insolence des patriciens étaient devenus insupportables, et les plébéiens, également corrompus et vicieux, se montraient prêts à tout sacrifier à l'ambition de ceux qui leur promettaient un peu d'or. De là étaient venues les premières guerres civiles, et Rome, dévastée tour à tour par chaque parti victorieux, s'était enfin accoutumée à la tyrannie de Sylla. Les provinces durent subir en tout ou en partie les vicissitudes de la capitale; la Corse, comme le reste de l'Italie, se trouva successivement rangée tantôt sous un drapeau, tantôt sous un autre. C'est le sort d'une petite nation qui dépend d'une grande. L'entreprise de Brutus et de Cassius n'ayant pas réussi, la république romaine succomba définitivement dans les plaines de Philippi avec ces deux fameux meurtriers que l'on a appelés avec raison les derniers citoyens de Rome. Les Triumvirs[1] se partagèrent alors le monde, et la Corse échut à César Octavien[2] le plus vil sinon le plus infâme des trois.

Cependant le fils de Pompée, qui était maître de la Sicile, profitant de la dissension survenue entre les triumvirs et d'accord avec Antoine l'un d'eux, envoya

(1) « Facta tribus dominis communis Roma. » Lucan., l. 1.

(2) Appianus, *Civil.*, liv. 5.

une partie de sa flotte sous les ordres de Ménédorus, son lieutenant, pour s'emparer de la Sardaigne et de la Corse [1]. Il serait inutile de rappeler qu'avec la liberté de Rome avaient péri les libertés des municipes, des colonies et des autres provinces de l'empire; aussi, depuis la dictature de Jules-César, la Corse ayant perdu, comme le reste du monde, le droit de s'administrer d'après ses propres lois, recevait un préteur ou préside qui représentait le despote de la capitale [2]. Il est vraisemblable que la corruption qui avait changé la face de l'Italie continentale répandait également ses poisons dans les îles adjacentes, et dès lors l'établissement du pouvoir absolu n'y pouvait rencontrer de grands obstacles. Les provinces recevaient donc les gouverneurs qu'il plaisait de leur envoyer et ne s'embarrassaient guère ou point d'où ils leur venaient ni qui ils étaient. A la domination assez douce d'Octavien succéda en Sardaigne et en Corse celle du fils du grand Pompée. Les triumvirs se réconcilièrent de nouveau, mais Sextus Pompée se crut assez fort pour garder les pays dont il s'était emparé pendant le démêlé, et ayant trouvé dans l'île de Corse une grande abondance de bois de construction, il ne tarda pas à armer des flottes formidables et supérieures à celles de ses adversaires [3]. Son but étant d'obtenir des conditions avantageuses de la part des maîtres du monde, il profita de la supériorité de ses forces navales pour bloquer tous les ports de l'Italie. Ce blocus fut resserré avec une telle

(1) Appianus, *Civil.*, liv. 5; Flor., *Ep.*, liv. 128.
(2) *Voy.* Tacit., *Hist.*, liv. 2. Sexto Rufo *Brev.*
(3) Appianus, *ibid.*

rigueur que la Péninsule n'eut bientôt plus aucune communication maritime. En effet, par la Sicile S. Pompée lui fermait, pour ainsi dire, tous les ports de l'Orient, par la Sardaigne ceux du midi et par la Corse ceux de l'Occident[1]. Les triumvirs ne tardèrent pas à sentir la nécessité de traiter avec un ennemi qui disposait de moyens semblables; une entrevue fut donc concertée et eut lieu à Misène[2]. Sextus Pompée fut reconnu dans le gouvernement des trois îles et obtint en outre le droit de concourir pour le consulat, quoique absent de Rome[3] avec faculté de se faire représenter par un délégué. Telle était la puissance que trouvait dans la possession des trois principales îles de la Méditerranée un homme qui savait tirer un parti convenable de leurs immenses ressources!

Le jeune Pompée avait établi sa résidence en Sicile et les habitants de cette province se trouvaient contents de son gouvernement; au contraire Ménédorus, son lieutenant en Sardaigne et en Corse, désolait les populations de ces deux îles par ses exactions. S. Pompée, excité par les plaintes des peuples, somma son subordonné de rendre compte de son administration; Ménédorus chercha aussitôt son salut dans la trahison. Il fit des ouvertures à Octavien, à qui il offrit de livrer les deux îles avec les trois légions qui s'y trouvaient, ainsi qu'une flotte de soixante vaisseaux de guerre qu'il avait sous ses ordres, à la seule condition d'être reçu dans le parti du triumvir et

(1) Appianus, *Civ.*, liv. 5.
(2) Appianus, 5; Dion., liv. 48.
(3) Appianus, *ibid.*

de garder les richesses et les trésors qu'il avait accumulés [1]. Une semblable proposition s'accordait trop avec la politique du faux et perfide Octavien pour n'être pas acceptée sur-le-champ; elle le fut donc, et l'on concerta les mesures les plus convenables pour la mettre à exécution et prévenir tous les obstacles. A cet effet, des troupes parties des côtes d'Italie remplacèrent les légions que Ménédorus faisait successivement embarquer pour le continent, et ce fut ainsi qu'un infâme concussionnaire livra les deux îles soumises à son autorité; il était dans la destinée d'Octavien de profiter des fautes et même des crimes de ses ennemis. Pompée se plaignit vainement de la trahison consommée à son préjudice, malgré l'existence d'un traité solennel; César, se retranchant dans des subterfuges, lui reprocha d'avoir infesté la mer avec ses corsaires et violé ainsi le premier le traité de Misène (en 715) [2]. Alors, comme cela arrive toujours entre deux puissants antagonistes, la force fut appelée à décider lequel avait tort ou raison, selon que la victoire lui serait favorable ou contraire; un combat naval fut livré dans les mers de la Sicile, et la fortune se prononça pour la flotte du triumvir qui se rendit ainsi maître de cette île riche et importante, comme il l'était déjà des deux autres [3]. Quelque temps après, le gain de la bataille d'Actium assura à l'heureux Octavien la souveraineté du monde

(1) «Si receptus fidem obtinuisset, Sardineam Corsicamque, cum tribus legionibus, sexaginta navibus et multis amicis suis.» Appian., *Civ.*, liv. 5.

(2) Appianus, *ibid.*

(3) Florus, *Épit.*, liv. 129; Appianus, *Civ.*, liv. 5.

(en 722)[1]; la république romaine fut alors définitivement convertie en monarchie et le peuple-roi eut un empereur!

A l'égard du pouvoir monarchique d'Auguste, fondateur de l'empire romain, il faut dire qu'il ne consistait que dans le commandement suprême des armées, tant dans les provinces que dans la capitale. Le gouvernement de ce prince fut réellement une monarchie tempérée par l'autorité du sénat et du peuple. Cela est si vrai que le fourbe empereur, dans les occurrences les plus importantes de l'Etat, ne manquait jamais de consulter le sénat et de suivre son avis. Quant au pouvoir populaire, il décréta qu'au jour marqué pour les comices, ou assemblées générales, le peuple serait convoqué dans toutes les villes italiques afin que chacun pût déposer son suffrage entre les mains des décurions chargés de les envoyer à Rome pour y être joints aux suffrages des habitants de cette ville. C'est ainsi que les Italiens exerçaient encore quelques droits politiques sous Auguste dans toute l'étendue de la Péninsule et dans les îles adjacentes. Ce fut Tibère qui devint maître absolu de l'Etat, c'est-à-dire du peuple, par la suppression de ses priviléges qu'il conféra au sénat, et du sénat par la terreur.

La Corse subissait le sort du reste de l'empire; obéir aux ordres de ses préteurs ou présides, tel fut et tel devait être son rôle, à quelque légère différence près, sous Tibère, sous Caligula, sous Claude. On sait qu'à côté de ce débonnaire empereur était assise sur

(1) Dion. 51.

le trône du monde une femme nommée Messaline; cette impératrice, dont les orgies sont devenues proverbiales, jalouse de Livillia, sœur de Caligula et courtisée par Sénèque, fit exiler le philosophe et mourir la princesse. Sénèque, envoyé en Corse, fut confiné sur la pointe du Cap-Corse où il paraît avoir habité une tour qui a conservé son nom. Le Cap-Corse est un promontoire qui s'étend à plus de trente milles dans la mer, dont les ondes mugissantes se brisent constamment contre cette longue chaîne d'écueils et de rochers arides. Ce pays montagneux, généralement cultivé de nos jours en vignobles et habité par une population active et industrieuse, est par sa nature la plus misérable contrée de l'île. La végétation y est très pauvre; il n'y vient que des arbrisseaux et presque point d'arbres. C'est probablement de cette circonstance que le triste philosophe romain a tiré le sujet de ses plaintes et de quelques déclamations sur la Corse[1]. Sénèque

(1) Voici quelques vers de Sénèque qui, quoique sous la forme de l'épigramme, n'en contiennent pas moins des idées justes :

Corsica Phoceo tellus habitata colono,
Corsica quæ Grajo nomine Cyrnus eras;
Corsica Sardinia brevior, porrectior Ilva;
Corsica piscosis pervia fluminibus;
Corsica terribilis cum primum incanduit Æstas,
Sevior ostendit cum ferus ora canis,
Parce relegatis, hoc est jam parce sepultis;
Vivorum cineri sit tua terra levis.

Sous les Génois, lorsque ces tyrans de la Corse ne cessaient de dire du mal de cette île et de ses habitants afin d'en éloigner les étrangers, on fit circuler l'épigramme suivante dont le contenu est tout ce qu'on peut imaginer de plus absurde sur un pays comme celui qui nous occupe, c'est-à-dire fameux par ses bois, par ses nombreuses sources d'eau et par la fertilité de son sol. Cette se-

était relégué depuis six ans sur les rochers du Cap-Corse, lorsque Agrippine, seconde femme de Claude, voulant faire donner une éducation distinguée à son fils Néron qu'elle destinait à l'empire, jeta les yeux sur ce philosophe déclamateur et le fit rappeler à Rome[1] (49 èr. chrét.).

Nous avons vu que le gouvernement des diverses parties de l'Italie et des îles voisines était en tout semblable à celui de Rome. Ainsi, tant que la capitale fut libre, les provinces italiques le furent également; mais aussitôt que le pouvoir se trouva concentré entre les mains de l'empereur dans la capitale, il le fut par la même raison entre celles de ses agents dans

conde épigramme, publiée sous le nom de Sénèque, fut destinée à faire pendant à la première. C'est évidemment l'œuvre d'un déclamateur ligurien et elle ne se trouve dans aucune édition un peu ancienne des œuvres de l'instituteur de Néron; la voici :

> Barbara præruptis inclusa est Corsica saxis;
> Horrida desertis undique via locis.
> Non poma Autumnus, segetes non educat Æstas,
> Canaque Palladio munera bruma caret.
> Umbrarum nullo ver est lætabile fœtu,
> Nullaque in infelici nascitur herba solo:
> Non panis, non haustus aquæ, non ultimus ignis.
> Hic sola hæc duo sunt, exul et exilium.

Enfin, puisque nous en sommes à parler de Sénèque, voici les vers mis dans sa bouche par l'auteur de la tragédie d'*Octavie* qui lui fait dire qu'il se trouvait mieux dans son exil qu'à la cour impériale, ce qui s'accorde peu avec les goûts de ce fameux déclamateur :

> Melius latebam, procul ab invidiæ malis
> Remotus, inter Corsici rupes maris;
> Ubi liber animus et sui juris, mihi
> Semper vacabat, studia recolenti mea

(1) Tacit., *Annal.*, 12-16.

les provinces. Partout les Italiens dégénérés courbaient la tête sous la verge de fer d'un maître absolu. L'intrigue d'Agrippine avait réussi, et Claude, homme faible, lâche despote, infortuné mari assassiné par sa seconde femme, eut pour héritier un tyran, un monstre, Néron enfin[1] qui aurait voulu que Rome n'eût qu'une seule tête pour l'abattre d'un seul coup. A Néron, parricide, qui eut pourtant le courage de se donner la mort après avoir été proclamé ennemi public par le sénat, sorti tout à coup de sa longue léthargie, succéda Galba, pauvre vieillard, que sa parcimonie perdit dans l'esprit d'une soldatesque accoutumée aux prodigalités de son prédécesseur (en 68). La mort de ce monarque éphémère, massacré quelques mois après son élévation au trône, jeta une grande perturbation dans l'empire, qui se trouva partagé en deux camps ennemis : d'un côté Othon, appuyé par le sénat et le peuple de la capitale et des provinces voisines; de l'autre Vitellius, soutenu par une grande partie de l'armée et par les belliqueuses populations germaniques. La Corse fut rangée avec le reste de l'Italie, dans le parti d'Othon[2]. Mais Marcus Pacarius, préteur de l'île et ennemi personnel d'Othon, ayant eu connaissance des événements qui se passaient dans la Germanie, convoqua les primats du pays pour concerter avec eux un changement. Quelques officiers osant le contredire, il les fit mourir; après quoi il se déclara pour Vitellius. Il ne tarda pas à être puni de

(1) Sueton., *In Claud.;* Tacit., *Annal.*, 12 ; Dion. 61.

(2) « Corsicam ac Sardiniam, cæterasque proximi maris insulas, in partibus Othonis tenuit.» Tacit., *Hist.*, 128.

sa conduite barbare; une conspiration se forma contre sa personne, il fut mis en pièces dans le bain, et l'on fit également mourir ses principaux adhérents[1]. L'autorité d'Othon fut donc ainsi rétablie en Corse. La guerre civile dura plus de deux ans sans aucun résultat définitif; enfin un troisième prétendant, Flavius Vespasien, recueillit la succession des deux antagonistes morts pendant la lutte après de longues et terribles vicissitudes, et dignes, l'un et l'autre, du sort qui termina leur carrière[2] (en 70 èr. chrét.).

Nous venons de faire mention des intrigues, des turpitudes, des perturbations et des guerres auxquelles donnait lieu la succession des maîtres du monde, à une époque si pauvre en vertus. Rappelons ici une autre circonstance bien digne de fixer l'attention. Au milieu du relâchement des mœurs des Italiens, une nouvelle croyance était née au fond d'une misérable province et commençait à envahir la capitale de l'empire. L'évangile, ce code vénérable d'émancipation et d'égalité fraternelle, avait été porté à Rome par quelques pauvres pêcheurs de la Judée[3]. La religion du Christ, venant soulager les souffrances de l'humanité, ne pouvait manquer de faire comme

(1) « Namque, Othonis odio, juvare Vitellium Corsorum viribus Pacarius statuit. Vocatis principibus insulæ, consilium aperit. Et contradicere ausos, Claudium Phiricum, trierarchum Liburnicarum ibi navium, ac Quinctium equitem Romanum, interfici jubet. Quorum morte exterriti qui aderant, simul ignara, et alieni metus socia imperitorum turba, in verba Vitellii juravere. » Tacit., *Hist.*, 2.

(2) « Digressis qui Pacarium frequentabant, nudus et auxiliis inops balneis interficitur. Trucidati et comites. » Tacit., *ibid.*

(3) Sueton. *In Vitel.*; Dion., 65; Joseph, *De Bel. Jud.*

elle faisait réellement chaque jour de nombreux prosélytes. Mais l'introduction du nouveau culte était une cause de destruction pour la vieille société païenne. En effet, quelle méfiance ne devaient pas inspirer les premiers chrétiens, ennemis implacables de la religion existante et réformateurs absolus des principales lois de l'Etat! Les maximes de l'évangile, prêchées dans Rome, ne pouvaient qu'y rendre, aux yeux des maîtres, la fidélité des esclaves plus que suspecte, et, dans l'esprit des esclaves, odieux et barbare le pouvoir absolu des maîtres. Quelle puissante cause d'ébranlement pour l'ordre établi! Faut-il s'étonner d'après cela des persécutions dirigées contre le culte chrétien qui, étant la religion des opprimés, des malheureux et des mécontents, devait être bientôt celle de la multitude et faire craindre par-là le bouleversement de la société entière et l'établissement d'une véritable loi agraire? L'évangile était en même temps prêché dans les provinces et le nombre des prosélytes devenait de jour en jour plus considérable. On ne saurait préciser l'époque véritable où la religion du Christ pénétra pour la première fois en Corse. On a avancé[1], mais sans preuves et seulement d'après une obscure légende du moyen-âge, que, lors de son retour de la Grèce, saint Paul étant débarqué dans cette île y opéra les premières conversions à la foi nouvelle. Il est plus que probable que, si cela avait eu lieu, l'auteur des *Actes des Apôtres* n'aurait pas oublié d'en faire mention. Quoi qu'il en soit, le christianisme commença à s'introduire en Corse dès les commencements de sa prédica-

(1) *Voy.* Platina.

tion, et si ce ne fut pas l'apôtre des Gentils lui-même qui l'enseigna le premier aux habitants, ce fut au moins quelqu'un de ses contemporains[1].

Cependant les empereurs se succédaient à Rome et dans leur nombre il se trouva parfois des monarques dignes de donner des lois au monde; les Titus, les Marc Aurèle, les Trajan vinrent soulager l'humanité et lui faire oublier pendant quelque temps les maux inouïs dont elle avait été accablée par une foule de tyrans et de monstres. Depuis Tibère, tous les pouvoirs politiques se trouvaient concentrés dans la personne du prince, car l'autorité du sénat était purement nominale; toutefois, les lois municipales restaient encore en vigueur dans les provinces, ce qui entretenait une certaine liberté administrative et locale qui paralysait fortement le despotisme central et le rendait même en plusieurs cas impuissant. Adrien porta le dernier coup aux libertés italiennes en restreignant le pouvoir des communes par la création de magistrats insolites. Cet empereur établit, pour le gouvernement des diverses parties de l'Italie, trois espèces de magistrats nouveaux sous les noms de *consulaires*, de *correcteurs* et de *présidents*. Huit provinces furent confiées aux premiers, deux aux seconds et sept aux troisièmes. La Corse, qui était au nombre de ces dernières, eut donc son président. Tous ces magistrats avaient les mêmes prérogatives et étaient investis d'un pouvoir de surveillance et de police sur toutes les administrations municipales, avec mission de corriger les abus qui auraient pu

(1) *Voy.* Blondinus; Pier., *Cyrnée*, Ughelli.

s'y introduire, de réformer leurs actes, de juger et de terminer les différends de ville à ville et entre les divers partis de la même commune. Ce pouvoir était immense et gênait considérablement l'autorité locale dans les municipes. Il pouvait être, non-seulement utile, mais nécessaire pour tenir uni un corps qui commençait à se dissoudre, surtout depuis l'introduction du christianisme; mais comme il est dans la nature de l'homme d'abuser de son pouvoir, les nouveaux magistrats sortirent des limites qui leur étaient tracées par la loi et portèrent à la liberté des communes des atteintes plus graves que l'empereur lui-même n'aurait voulu. De là le mécontentement, l'indifférence envers le gouvernement, l'attiédissement de l'amour de la patrie, le relâchement des liens sociaux et les voies ouvertes à la dissolution de l'empire.

L'affaiblissement de l'empire, produit par ces causes diverses, devint encore plus sensible par la résolution de Dioclétien de le partager, en se réservant le gouvernement d'une partie et confiant celui de l'autre à son ami Maximien qu'il associa à son pouvoir. L'île de Corse resta sous le gouvernement de Dioclétien (en 202). L'exemple de cette division fut funeste, comme on le verra par la suite. Il faut dire aussi que l'empire était devenu si prodigieusement étendu et si difficile à gouverner par une autorité centrale, qu'il fallait des mois pour faire parvenir les ordres dans les diverses provinces et des années entières pour y envoyer des armées. Cette circonstance seule aurait suffi pour amener tôt ou tard un démembrement; mais ce qui était arrivé à la mort de Galba se renou-

vela pour la succession de Dioclétien. Des guerres sanglantes eurent lieu entre plusieurs prétendants et désolèrent de fond en comble l'Italie et la Gaule. Enfin Constantin se trouva seul en possession de la couronne impériale. Ce monarque parricide qui commença ses innovations par se faire chrétien, eut la singulière idée d'établir deux siéges à son gouvernement; l'un dans l'ancienne capitale, l'autre à Constantinople (en 312). La Corse fit partie de l'empire d'Occident. Ce partage fut le coup de grace pour la puissance de Rome. Tout annonçait la chute de cette grande métropole du monde et le craquement de l'empire; depuis long-temps, d'ailleurs, l'amour de la patrie avait fait place à la cupidité; tandis que la discipline militaire s'était évanouie dans les guerres pour la succession au trône impérial. Chacun des prétendants avait dû accorder toute licence à ses soldats pour les entraîner à combattre sous son drapeau particulier. En outre ces mêmes princes ayant atteint leur but et se méfiant de leurs complices, ou encore pour arriver plus promptement et plus sûrement à leurs fins, commencèrent à employer les nations barbares. Les Huns, les Goths et les Francs furent peu à peu chargés de la défense des frontières de l'empire. Ces mercenaires apprirent ainsi la discipline devant laquelle ils avaient toujours éprouvé des défaites, et reprenant dès lors leur rôle d'assaillants, ils se mesurèrent de nouveau avec les Romains dégénérés. Ils en furent enfin vainqueurs. L'empereur Valens, voulant ranimer l'ancienne valeur des légions, marcha à leur tête contre les Barbares qui venaient de faire irruption dans les provinces; mais les temps étaient changés : ce prince, dont la fortune trahit la valeur, fut entière-

ment défait et resta au nombre des morts sur le champ de bataille (en 378). Les anciens dominateurs du monde ne savaient plus combattre, il fallait donc acheter la paix. Théodose-le-Grand capitula avec les hordes du Nord qui dévastaient l'empire et leur assigna des terres[1]; vaines mesures et qui devaient produire les plus funestes résultats en portant tous les peuples barbares à faire les mêmes tentatives. Dès qu'un empire menace ruine, chacun se croit autorisé à l'envahir et tâche de s'en rendre maître. Aussi Radagaise, roi des Goths, étant entré en Italie à la tête de deux cent mille hommes, eut-il la hardiesse de marcher droit sur Rome[2] (en 405). A cette nouvelle, l'empereur Honorius, ne se croyant plus sûr dans la Péninsule, songeait à s'enfuir dans les Gaules; ce ne fut qu'à grand'peine que Stilicon, son général, qui sentit tout ce qu'il y aurait de désastreux dans une telle fuite, parvint à le retenir à Asti. Mais déjà l'effroi de l'empereur s'était communiqué aux populations; chacun aurait voulu fuir. Les Romains, devenus les plus lâches des hommes en perdant leurs droits de citoyens, émigraient de tous côtés; la Corse, la Sardaigne et la Sicile se remplirent de fugitifs qui venaient y chercher un asile[3]. On savait que ces trois îles ne couraient aucun danger d'être envahies, parce que les Barbares n'avaient pas encore de flottes. Comme tous ces émigrants appartenaient aux familles opulentes et par-là même les plus corrompues de la capitale et de

(1) *Voy.* Marcellinus, *In Chron.* Dacius, *In Fastis.*
(2) Zosim., liv. 5; Paol. Oros. Saint August., *De civit. Dei.*
(3) Claudianus, *De bello Getico.*

l'Italie, les mœurs des insulaires, qui jusqu'alors étaient restées assez pures, reçurent la plus grave atteinte.

Cependant les Barbares continuaient à ravager l'empire qui marchait à grands pas à sa dissolution; Rome excitait la cupidité de tous ces peuples alors errants et qui ne possédaient que leurs armes. Genseric, roi des Vandales, s'avançait à son tour contre la capitale du monde. Les Romains, indignés de l'indolence du gouvernement, se soulèvent en criant à la trahison, et le lâche Massime tombe victime de la fureur populaire. Profitant de la confusion et de l'anarchie qui suivirent la mort de ce tyran, Genseric entre dans Rome sans éprouver aucune résistance (en 456). Son ambition prend alors un plus grand essor, et, chargé des richesses de la capitale, il songe à la conquête de toute l'Italie. A cet effet, comme les îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse formaient, pour ainsi dire, la chaîne qui rattachait les débris de l'empire d'Occident à l'empire d'Orient, d'où pouvaient lui venir les principaux obstacles, il songea à s'en emparer sans délai. La Sicile est assaillie la première avec des forces formidables; mais, défendue par le vaillant Marcellin, cette île résiste à tous les efforts des Vandales. Irrité de l'échec qu'il vient d'éprouver, Genseric se porte contre la Sardaigne et la Corse et réussit à s'en rendre maître (en 457)[1].

(1) Procop., *De bello Vandalor.* Prisco, *Hist. Byzant.*, t. I. Victor. Uticens., *De persecut. Vandal.*

# QUATRIÈME PÉRIODE.

## DEPUIS L'INVASION DES BARBARES JUSQU'A L'AVÉNEMENT DE L'ÉGLISE.

(de 457 à 800.)

Caractère de cette quatrième période. — Les Vandales sont expulsés de la Corse (en 458). — Rétablissement de l'autorité impériale dans l'île (en 458). — Retour de Genseric en Corse (en 460). — Son expulsion (en 462). — Son autorité rétablie pour la troisième fois dans l'île (en 469). — Caractère des Vandales. — Persécutions religieuses; brigandages. — Délivrance de la Corse opérée par Cyrille, général grec (en 534). — Rapacité des Grecs. — Arrivée des Goths en Corse (en 551). — Caractère de cette nation. — Les Grecs reprennent l'île (en 555). — Arrivée des Lombards (en 582). — Leur expulsion (en 583). — Infâmes exactions commises par les Grecs. — Les insulaires sont obligés de vendre leurs enfants pour payer les impôts. — Apparition de Mahomet (en 622). — Les Sarrazins dans la Méditerranée (en 670). — Élévation de la puissance des papes. — La Corse donnée à l'église de Rome par Pépin (en 754). — Charlemagne renouvelle le pacte fait par son père avec le pape (en 774). — La Corse reste sous le protectorat de l'empereur (en 800).

---

La période que nous allons décrire est une des plus désastreuses de l'histoire de la Péninsule italique et des îles adjacentes. Quel hideux spectacle en effet que celui de l'empire d'Occident au moment de sa dissolution! Les lettres, les sciences, les arts disparaissent, comme avaient déjà disparu toutes les vertus; les plus beaux monuments sont mutilés, la barbarie seule triomphe! Rome n'est plus qu'un vain nom, les invasions des hordes du nord continuent, les guerres deviennent inter-

minables, les bouleversements et les révolutions se succèdent avec une rapidité effrayante, l'anarchie n'a plus de terme, les déprédations forment tout le système économique des vainqueurs, enfin les persécutions, les assassinats et les massacres religieux mettent le comble aux misères et aux malheurs des peuples dégénérés de l'Italie.

Nous avons vu que Genseric s'était emparé de la Corse et de la Sardaigne. Ce féroce conquérant, suivant son habitude, commit dans les deux pays toutes sortes de brigandages; toutefois il paraît que les meurtres religieux exécutés par ses ordres n'eurent lieu que plus tard. En attendant, il ne cessait d'opérer des débarquements dans la péninsule voisine dont il ravageait les contrées maritimes[1]. L'empereur Avitus sentit qu'il ne pourrait se défendre de ces invasions renouvelées chaque jour qu'en chassant les Vandales des deux îles. A cet effet, il jeta les yeux sur Ricimère, Goth de nation, et le chargea de l'expédition. Des forces considérables, composées en grande partie de Goths mercenaires, débarquèrent en Corse, et après une vive résistance opposée par les Barbares qui en étaient déjà maîtres, la domination impériale y fut rétablie[2] (en 458). On ne fit aucune tentative contre la Sardaigne. Ricimère, ayant d'autres projets en vue, s'en retourna bientôt à Rome, où tournant les armes de ses soldats contre l'empereur, il le chassa de sa capitale. Alors, s'emparant de l'autorité souveraine, il prit le titre de

(1) *Voy.* Idacius, *In Chronicon.* Victor. Uticens., *De pers. Vand.*
(2) *Voy.* les auteurs déjà cités.

protecteur de l'Italie. Quelques années après Avitus étant mort en exil, par une étrange bizarrerie[1], Ricimère s'adressa à Léon, empereur d'Orient et le pria de nommer un empereur d'Occident. Le choix de Léon tomba sur Antemius, homme doué d'excellentes qualités qui, dans l'espoir de consolider sa puissance, épousa la fille de Ricimère; mais cette alliance ne produisit point les effets qu'en attendait le nouvel empereur. La division ne tarda pas à éclater entre le ci-devant protecteur et Antemius, et l'Italie se trouva partagée en deux camps de forces à peu près égales. La Corse, la Ligurie et la Toscane se trouvèrent sous les drapeaux de Ricimère qui, ayant remporté divers avantages sur les troupes de son adversaire, l'assiégea enfin dans Rome et le força de chercher son salut dans le Tibre où il perdit la vie.

Pendant que l'anarchie régnait dans la Péninsule, Genseric formait son royaume d'Afrique et reprenait encore une fois la Corse et la Sardaigne (en 460). L'occupation de ces deux îles ne fut pas de longue durée, car Marcellin, qui gouvernait la Sicile au nom de l'empereur d'Orient, ayant reçu quelques renforts, résolut de chasser les Vandales de la Méditerranée[2]. Son entreprise réussit complètement, et les trois îles sœurs formèrent de nouveau, comme sous le fils du grand Pompée, un gouvernement séparé (en 462). Genseric fit diverses tentatives pour reprendre ce qu'il avait perdu, mais tous ses efforts furent inutiles; les trois provin-

(1) Gregor. Tur., *Hist. Franc.*; Fredegar., *Hist. Franc.* Sidon. Appol., Procop., *De bello Vand.*

(2) Procop., *De bello Vand.*

ces insulaires, défendues par un général invincible, bravèrent pendant huit ans la puissance des Vandales. La mort de Marcellin changea entièrement la face des choses; Genseric, délivré de ce guerrier redoutable, recommença son entreprise, qui fut enfin couronnée de succès, puisque les trois îles tombèrent successivement sous sa domination (en 469)[1].

Les Vandales professaient l'arianisme, et dans les commencements cette secte chrétienne était tolérante. Il paraît qu'elle ne cessa de l'être qu'après l'expulsion des Vandales des îles de Corse et de Sardaigne, opérée par Marcellin. Les persécutions éprouvées alors par les ariens, de la part des catholiques, auraient été cause de ce changement, qui fut si funeste aux populations des trois îles. Pour ne parler que de la Corse, l'histoire ecclésiastique accuse les Vandales d'y avoir exercé contre les orthodoxes toutes sortes d'atrocités et d'avoir couvert l'île entière de meurtres, sans distinction d'âge ni de sexe[2]. Nous sommes portés à croire qu'il n'y a ici aucune exagération; car non-seulement les Vandales étaient naturellement cruels; mais, eus-

(1) Giord., *De reg. Getic.;* Malc., *In hist. Byzant.*

(2) Victor. Uticens., *De pers. Vand.*, liv. 1; Jordan. Baron., *Annal. ad an.* 470.

Le Martyrologe romain rapporte le meurtre religieux d'une jeune Corse que l'église catholique a placée au nombre de ses saints; nous voulons parler du martyre de sainte Julie, arrivé le 22 mai 470, ou 477, suivant d'autres. Quelques auteurs génois, en parlant de cette sainte, ont dit qu'elle était carthaginoise et ne se trouvait en Corse que comme prisonnière; mais même en cela les écrivains de Gênes ont menti, car on lit dans le plus ancien des Martyrologes, celui des P. Bollandistes : *In insulâ Corsicâ natalis sanctæ Juliæ.* Voy. *Martyr.* die 22 maii.

sent-ils même été d'un caractère doux et humain, dès que le fanatisme religieux les inspirait, tout devient croyable. L'homme qui se proclame l'interprète des volontés de Dieu et qui agit pour les intérêts du ciel, trouve que tout lui est permis. De là toutes les horreurs commises par les sectaires des différents cultes religieux !

Cependant un simple écuyer, Hérule de nation, nommé Odoacre, entreprit de se créer un royaume sur les débris de l'empire d'Occident. Le plan de cet homme de génie réussit et la Péninsule recouvra la paix et le bien-être sous l'administration d'un Barbare. Comme Genseric continuait à ravager avec ses corsaires tout le littoral de l'Italie, Odoacre tâcha de contracter alliance avec lui, obtint la cessation de ces brigandages et se fit même céder la Sicile moyennant un petit tribut annuel [1]. La Corse et la Sardaigne restèrent encore sous la domination des Vandales; mais l'intention d'Odoacre était de les réunir le plus tôt possible à sa couronne; il n'attendait pour cela qu'une occasion pour offrir une indemnité convenable à son allié. Tous les projets de cet usurpateur utile furent renversés par l'arrivée de Théodoric, roi des Goths, qui, soutenu par l'empereur Zénon, venait lui disputer la possession de l'Italie. Odoacre mourut enfin assassiné par son adversaire, après un règne de quatorze ans. Quoique Théodoric ait noirci sa réputation d'une action si criminelle, il possédait néanmoins d'aussi grandes qualités que son prédécesseur ; son règne est représenté par Cassiodore

(1) Victor. Uticens., *De pers. Vand.*

comme celui de la justice même, et Grotius propose son gouvernement comme le modèle du plus parfait gouvernement. Enfin ce roi *barbare*, qui avait rendu à l'Italie la paix et le bonheur, mourut de vieillesse (en 526), ne laissant pour héritiers qu'une fille et un petit-fils encore en bas âge. Le désordre s'étant introduit peu à peu dans le gouvernement d'un enfant sous la régence d'une femme, Justinien, empereur d'Orient, conçut le projet de faire la conquête de l'Italie; Bélisaire fut chargé de son exécution. Ce général, qui s'était fait une grande réputation par les victoires qu'il avait remportées sur les Perses, partit de Constantinople et commença son entreprise par la Sicile dont il se rendit maître; Cyrille son lieutenant fut chargé de chasser les Vandales de la Sardaigne et de la Corse. Il y avait long-temps que Genseric avait cessé de vivre (en 477); Anneric son fils, mais moins féroce que lui, régnait alors. Ce prince, désirant concilier les églises arienne et catholique de son empire, convoqua à Carthage un concile des évêques des deux cultes ennemis, quoique frères; ses efforts furent inutiles, les prélats catholiques ne voulurent faire aucune concession. Anneric perdit patience, et, s'abandonnant aux penchants d'un esprit atrabilaire et persécuteur, il les envoya tous en Corse couper et apprêter le bois destiné à la construction de ses flottes[1]. Ce prince n'avait ni l'activité ni la constance de Genseric; aussi l'expédition de Cyrille eut un plein succès. Les Vandales, après une domination de soixante-dix-sept ans en Corse et en Sardaigne, en furent

(1) « Ob quam causam jussi estis in Corsicanam insulam relegari, ut ligna profutura navibus dominicis incidatis.» Victor. Uticens., *De persec. Vand.*

définitivement chassés[1] (en 534). Nous n'entreprendrons pas de décrire ce que les habitants de ces deux îles eurent à souffrir sous ces Barbares, dont le nom est devenu synonyme de férocité et de destruction; les ravages commis par les Vandales peuvent être difficilement évalués de nos jours. Ce fut sans doute pendant ce temps que la Corse vit détruire une grande partie de ses monuments et ruiner plusieurs de ses anciennes et riches cités; toutefois, le changement produit par la conquête des impériaux ne parut guère avantageux aux insulaires. Les Grecs, en effet, étaient aussi rapaces et peut-être même moins justes que les Vandales. Ce nouvel état de choses durait depuis dix-huit ans en Corse, lorsque les affaires des Goths, qui avaient beaucoup souffert dans la Péninsule sous Théodat et Vitigès, s'étant presque entièrement rétablies sous Totila, ce roi entreprenant opéra un débarquement dans les deux îles et parvint à s'en emparer. Il paraît qu'il y fut appelé par les habitants eux-mêmes, qui applaudirent à la chute de l'odieuse domination grecque. De cette manière les îles de Corse et de Sardaigne furent réunies au royaume d'Italie par un des plus vaillants rois des Goths[2] (en 551).

Nous avons dit que les Corses, indignés de la rapacité et de la corruption des impériaux grecs, avaient

(1) Procop., *De bello Vand.* « Eidem Cyrillo jussit ut partem exercitus in Corsicam mitteret atque insulam ad Romanam ditionem a Vandalica revocaret.»

(2) «Totilas vero, cum adjunctas ditioni Africæ insulas affectaret, statim classem collegit, impositoque justo exercitu in Corsicam et Sardiniam transiit. Atque in Corsicam primum expositus, nemine prohibente, insulam occupavit.» Procop., *De bello Goth.*, liv. 4.

reçu avec joie les Goths commandés par Totila; voyons sur quoi était fondée la confiance que les insulaires accordaient à ces *Barbares* et au gouvernement de leur roi. «Les Goths, dit Giannone dans son *Histoire « du royaume de Naples*, nation illustre et guerrière, « qui, malgré le bruit des armes, fut toujours attentive « à maintenir la justice, la tempérance, la bonne foi et « les autres vertus qu'elle avait reçues en partage; peu« ples qu'on nous a injustement représentés comme « barbares et inhumains, puisqu'ils laissèrent vivre « leurs ennemis vaincus et soumis sous leurs propres « lois, pour lesquelles ils témoignèrent eux-mêmes de « grands égards. La disposition et l'ordre de nos pro« vinces ne souffrirent aucun changement sous leur « domination; ils laissèrent subsister les mêmes ma« gistrats, consulaires, correcteurs et présidents, et « maintinrent les usages et les coutumes telles qu'elles « étaient sous les empereurs romains. Ce ne fut point « sous le règne des Goths que se firent les change« ments qui arrivèrent dans le gouvernement, c'est « aux empereurs d'Orient qu'il faut les attribuer. » Les Grecs, en effet, avec l'esprit disputeur et sophistique qui les caractérisait à cette époque, voulaient tout changer, tout améliorer, tout perfectionner, et ne savaient en définitive que tout gâter. Quelles institutions ont-ils laissées à la postérité? aucune; et la plus grande gloire de Justinien, c'est d'avoir été un éditeur passable des anciennes lois romaines; mais il ne sut jamais les faire observer. Les rois des Goths, au contraire, avaient le plus profond respect pour les bonnes institutions, tandis que la simplicité de leurs mœurs, la rectitude de leur conduite et la li-

berté et l'égalité dont jouissaient tous leurs sujets, faisaient tomber en désuétude les mauvaises lois et rendaient leur application rare et presque impossible. Aussi la prospérité renaissait partout sous l'autorité de ces rois qu'on a appelés *barbares*.

Disons maintenant un mot sur Totila, dont le caractère fut si cruellement défiguré par quelques auteurs injustes ou mal informés. Procope, historien partisan des Grecs, qui écrivit son histoire après la mort de ce prince et qui par conséquent n'avait aucune raison de le louer aux dépens de la vérité, parle en plusieurs endroits de ses actions de telle manière qu'à peine pourrait-on trouver parmi les anciens héros de l'histoire grecque et romaine quelqu'un qui pût lui être préféré. L'historien Denina ajoute : « Totila sut si bien allier la vigueur et « la fermeté du gouvernement à l'humanité et à la « clémence, l'adresse et l'activité d'un ministre à « la bonté d'un prince bienveillant, qu'il est difficile « de se garantir de l'indignation à la lecture des in- « vectives que certains écrivains consignèrent dans « leurs récits à l'égard de ce roi qu'ils qualifièrent de « barbare et de tyran. Le soin qu'il prit au milieu « des agitations de la guerre et du bouleversement « de l'Etat pour encourager les travaux de l'agri- « culture; les ordres qu'il donna pour régler les « impositions et pour laisser aux propriétaires la part « des fruits qui leur était due; la lettre qu'il écrivit « aux Romains avant de mettre le siége devant leur « ville, nous font voir qu'il entendait parfaitement la « raison d'état et le droit des gens. Si on fait attention « à la réserve charitable dont il usa envers les Napo-

« litains, affaiblis et pressés par la faim après la prise « de leur ville, afin qu'ils ne s'exposassent pas à une « mort certaine en se gorgeant tout à coup d'ali- « ments trop abondants, et à la modération dont il « fit preuve lui-même et qu'il commanda à ses « troupes à l'occasion de la conquête d'une ville et « des victoires qu'il remportait, surtout si on les met « en parallèle avec les cruautés et les extorsions in- « supportables dont les Grecs rendaient victimes les « villes même qui avaient soutenu de longs siéges « pour les intérêts de l'empire, on sera convaincu « que, si le destin de l'Italie eût permis que Totila suc- « cédât immédiatement à Théodoric ou à la régence « d'Amalasonthe, il aurait mis ce pays dans une situa- « tion telle que les Italiens n'auraient eu aucune envie « de changer de maître. Mais les desseins impéné- « trables de la Providence portèrent au royaume « d'Italie un homme de cette trempe lorsque ses « vertus ne pouvaient plus servir qu'à appeler de plus « grands malheurs sur cette contrée, théâtre des nou- « veaux efforts que ses ennemis devaient faire pour « recouvrer ce qu'ils avaient conquis autrefois. » Voilà quel était le caractère de ce Totila que les auteurs, qui ont écrit l'histoire de la Corse sur les traditions et les légendes du moyen-âge, ont représenté comme un dévastateur et un monstre qui avait ravagé ce pays de fond en comble. Quant à nous, quoiqu'il nous ait été impossible de nous procurer aucun renseignement authentique à l'égard de la conduite des Goths en Corse, nous pensons qu'elle dut être, suivant l'habitude de cette vaillante et vertueuse nation, amicale, noble et généreuse, et que leur gouvernement fut

analogue aux mœurs du pays et eut pour base l'équité et la justice.

Cependant la guerre continuait avec des chances diverses entre l'empereur Justinien et Totila, au sujet de la possession définitive de l'Italie. Une grande bataille fut enfin livrée près des murs de Pavie; les Goths furent battus par l'armée impériale commandée par l'eunuque Narsès et le redoutable Totila resta parmi les morts. Après une déroute si accablante, après la mort d'un chef qui les avait conduits si souvent à la victoire, il ne restait plus d'autre ressource aux Goths que de mettre à leur tête un homme capable de marcher sur les traces de celui qu'ils venaient de perdre. Il y avait parmi eux le brave des braves[1]; il s'appelait Teja; ils le choisirent pour leur roi. Sous sa direction, le royaume des Goths finit d'une manière tout-à-fait glorieuse et digne de l'immortalité. Ce dernier de leurs rois, ayant rallié le reste des fuyards, les encouragea par ses paroles et leur distribua tous les trésors de la nation; il se mit ensuite en marche vers Cumes, place forte où il voulait concentrer ses troupes, mais il fut surpris à Nocera par Narsès qui lui avait fermé les passages. Les deux partis en vinrent aux mains; le choc fut terrible de part et d'autre. « Teja, a dit Botta dans son *Histoire des peuples* « *d'Italie*, se battit en désespéré; il était partout; tan- « tôt à la tête, tantôt à la queue, tantôt sur les ailes « de son armée, parcourant les rangs l'épée à la main « et animant les soldats par sa voix et par son exemple

(1) Ce sont les expressions dont s'est servi l'historien Botta en parlant de Teja, dernier roi des Goths.

« avec une fermeté admirable. » C'était un foudre de guerre, dit un autre historien, qui, prêt à s'éteindre, jetait de tous côtés de brillants éclairs. Il périt enfin, et les Goths, réduits à la dernière extrémité et privés de leur chef, demandèrent à capituler et obtinrent des conditions honorables. Ils eurent des terres à cultiver, non pas comme esclaves, mais comme hommes libres; ils conservèrent même leurs lois municipales, à condition de payer tribut à l'empereur. La Corse et la Sardaigne, n'ayant pas été comprises dans la capitulation, refusèrent d'abord de se soumettre aux lois du vainqueur[1]; peut-être même que l'aversion des habitants de ces deux îles pour la domination des Grecs encouragea les Goths à la résistance. Narsès, en leur réitérant l'invitation de se soumettre, dirigea en même temps contre ces deux provinces insulaires des forces imposantes. A la vue de ces grands préparatifs, les Goths, craignant de nuire par leur résistance aux intérêts de leurs compatriotes du continent, acceptèrent les conditions du traité de Novara et se soumirent à l'empereur; un petit nombre seulement resta dans les îles[2], les autres furent transportés sur les côtes de Naples (en 559).

La guerre ainsi terminée, Narsès qui en avait eu la gloire, fut chargé par l'empereur du gouvernement de toute l'Italie. Par la sagesse et la fermeté de son administration, le généralisme de Justinien remédia en partie aux maux immenses que les Italiens

(1) Procop., *De bello Got.*, liv. 4; Marius Avant. *In Chron.*

(2) On croit reconnaître même de nos jours sur quelques points de l'île, dans la partie ultramontaine, les traces d'une origine gothique soit dans certains mots, soit dans le costume.

avaient soufferts pendant la guerre, et leur fit même oublier les brigandages de l'expédition de Bélisaire. Les Corses, les Sardes et les Siciliens furent également traités avec humanité et justice. Cet état de choses durait depuis plus de douze ans, lorsque Justinien vint à mourir, laissant pour successeur Justin II, son fils. Le nouvel empereur, homme faible et irrésolu, était dominé par Sophie, sa femme, qui exerçait sur lui un empire absolu. On savait que Narsès avait amassé de grandes richesses; l'impératrice conçut le projet de s'en emparer. A cet effet elle persuada à son mari de rappeler Narsès à Constantinople, en ajoutant par dérision qu'il était bien temps que cet eunuque fût rendu à sa destination, c'est-à-dire, employé à filer avec les femmes [1]. L'empereur, cédant aux vœux de son épouse, destitua Narsès et envoya Longin au gouvernement de l'Italie (en 567).

En cet état de choses, Narsès, informé du sort que lui réservait l'impératrice, ne songea qu'à se garantir des effets de la haine de ses ennemis en assurant en même temps sa propre vengeance d'une manière éclatante. Le moyen qui lui parut le plus propre à atteindre son but fut d'appeler d'autres Barbares en Italie. Il s'adressa pour cela à Alboin, roi des Lombards, qui régnait alors dans la Pannonie [2]. Pour exciter ce prince à entreprendre une semblable expédition et lui donner envie de l'exécuter promptement, il lui envoya des fruits les plus exquis et des vins les

(1) Murat., *Rer. ital.*, t. II; Angnel. *In vit.*; Paul. diac., *De gest. Long.*

(2) Anast. Bibl.; *In vit. Johan, III;* Paul. diac., *De gest. Long.;* Miscella apud Murat., *Rer. ital.*, t. I; Sigeb. *In chron.*

plus excellents de l'Italie. « Vous verrez, lui écri-
« vait-il, une terre où le lait et le miel coulent en
« abondance et telle que Dieu n'en a pas créé encore
« une pareille[1]. » Alboin ne fut pas insensible à une invitation si engageante; il fit ses préparatifs et se mit en marche avec toute sa nation. Sur ces entrefaites Narsès mourut. Les Lombards avaient occupé une grande partie du royaume, et entre autres le Frioul, la Vénétie et toute la contrée appelée ensuite la Lombardie [2]. Ayant amené avec eux leurs femmes et leurs enfants, à mesure qu'ils avançaient dans le pays, ils y laissaient des garnisons avec un chef qui avait le titre de duc. La mort d'Alboin, victime de la vengeance de Rosmonde, sa femme, dont il avait tué le père, interrompit les conquêtes des Lombards; car Longin n'avait pas assez de forces, non-seulement pour leur résister, mais même pour tenir la campagne. Accoutumés à élire leurs princes, les Barbares s'assemblent à Pavie en diète générale et donnent la couronne à Clefus, homme d'une naissance distinguée, possédant des talents militaires, mais féroce jusqu'à l'excès. La guerre recommence et plusieurs villes sont ajoutées à la domination lombarde. Le gouvernement de Clefus était un véritable gouvernement turc; il ne dura que trois ans. Les Lombards, indignés des cruautés et des autres vices auxquels il se livrait, se soulevèrent contre lui et lui donnèrent la mort. Alors la nation, indisposée contre la royauté, modifia son gouvernement et confia l'autorité souveraine à trente ducs qui

(1) Botta, *Hist. des peuples d'Italie.*
(2) Gregor. Mag., liv. 1, epist. 3.

commandaient chacun à une province et formaient entre eux une confédération. Ces petits souverains firent encore quelques conquêtes; le port de Pise étant enfin tombé en leur pouvoir, ils profitèrent des vaisseaux qu'ils y avaient trouvés, et surtout des nombreux matériaux que contenait l'arsenal, pour préparer une expédition contre les îles voisines[1]. Le pontife saint Grégoire, informé du projet des Lombards sur la Corse, en fit part à Gennadius, exarque d'Afrique; mais soit négligence, soit impuissance de la part des Grecs, l'expédition des Barbares n'éprouva aucun obstacle et débarqua en Corse (en 582)[2]. La lutte ne s'engagea dans cette île qu'entre les Grecs et les Lombards; les indigènes, peu contents des uns et n'ayant pas bonne opinion des autres, gardaient la neutralité et souffraient des deux côtés. Enfin une ville épiscopale que les auteurs contemporains ont nommée Tanate[3], fut assiégée; les habitants opposèrent une vive résistance; mais les Lombards, l'ayant prise d'assaut, en massacrèrent toute la population et la ruinèrent de fond en comble. Cependant ces féroces conquérants ne faisaient pas de progrès, et les Grecs ayant reçu de grands renforts, ils se virent enfin obligés d'abandonner leur entreprise. On n'a pas de détails sur le séjour des Lombards en Corse, mais s'il est permis d'en juger d'après l'épisode de Tanate, on peut avancer que ces Barbares ajoutèrent des ruines à celles qu'y avaient déja laissées les Vandales.

(1) Greg. Mag., liv. 1, ep. 3.

(2) Paul. diac.

(3) « Et quoniam ecclesia Tanatensis, in qua dudum fuerat honore sacerdotali tua fraternitas decòrata, ita est hostili feritate oc-

La Corse, la Sardaigne et la Sicile continuèrent de rester sous la domination impériale. Nous avons déjà parlé de la rapacité des Grecs pendant l'expédition de Bélisaire : les peuples avaient eu moins à se plaindre sous Narsès; mais depuis la disgrace de ce fameux eunuque la conduite des agens impériaux devenait de jour en jour plus oppressive; leur tyrannie n'avait plus de bornes. Les malheureux habitants de la Corse ne pouvaient et ne savaient plus se soustraire aux vexations auxquelles ils étaient en butte qu'en fuyant sur une terre étrangère. Saint Grégoire nous apprend que ces insulaires, abandonnant en foule leur pays natal, cherchaient un asile sur le continent et se réfugiaient sous la domination des ducs lombards; preuve évidente de leur démoralisation et de l'excessive oppression sous laquelle ils gémissaient. Les charges que leur imposaient les Grecs étaient si énormes qu'ils étaient obligés de vendre leurs enfants pour y satisfaire[1]! Nous devons au même pontife d'autres

cupata atque diruta, ut illuc ulterius spes remeandi nulla remanserit; in ecclesia Saonensi, quæ jam diu pontificis auxilio destituta est, cardinalem te, secundum petitionis tuæ modum, hac auctoritate constituimus. » Greg. Mag, liv. 1, ep. 80, *ad Martinum episcopum*.

Au sujet de la ville détruite par les Lombards, Limperani est d'avis que son nom a dû être *Tavana*. L'orthographe de ce nom portant sur les divers manuscrits de S. Grégoire tantôt *Tanatensis*, tantôt *Tananensis*, il est permis de croire qu'il y a eu erreur de la part des copistes; il aurait pu y avoir dans l'original *Tavanensis* qui répondrait au nom de *Tavana* ou *Tavagna* que conserve encore un district de la Corse.

(1) « Corsica vero insula tanta nimietate exigentium et gravamine premitur exactionum, ut ipsi qui in illa sunt eadem quæ exiguntur complere vix filios suos vendendo sufficiant. Unde fit ut, derelicta

renseignements sur la Corse, dont il a parlé dans plusieurs de ses écrits. Ainsi il résulte de sa lettre à Simmaque qu'au commencement du septième siècle les prêtres de ce pays se mariaient[1] et que les évêques étaient choisis dans une assemblée générale composée du clergé et du peuple[2]. Le même auteur nous apprend que l'évêque d'Ajaccio fut nommé de cette manière en 599 et celui d'Aleria l'année suivante.

Cependant la paix qui avait été conclue entre les Lombards et l'empire, par la médiation de saint Grégoire, fut rompue à la mort de ce pontife. Les hostilités recommencèrent entre les deux partis, mais sans aucun résultat de quelque importance. Les Grecs restaient en possession de l'exarcat de Ravenne, du duché de Rome et des îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse ; le reste du royaume était tombé entre les mains des Lombards. Cet état de choses semblait de-

republica, possessores ejusdem insulæ ad nefandissimam Longobardorum gentem cogantur effugere. Quid enim gravius, quid crudelius a Barbaris pati possunt, quam ut constricti, atque compressi suos vendere filios compellantur ? » Greg. Mag., liv. 5, ep. 41.

(1) « Præterea volumus ut sacerdotes, qui in Corsica commorantur, prohiberi debeant ne cum mulieribus conversentur, excepta duntaxat matre, sorore vel *uxore* quæ caste regenda est. » Greg. Mag., liv. 1, ep. 52.

(2) « Experientia tua non sine culpa est quod Aleriam atque Adjacium, civitates Corsicæ diu sine episcopis esse cognoscens, clerum et populum earum ad eligendum sibi sacerdotem distulerit commovere. Clerum et populum singularum civitatum hortari festina, ut inter se dissentire non debeant, sed uno sibi consensu unaquæque civitas consecrandum eligat sacerdotem. Et facto decreto, ad nos is qui fuerit electus adveniat. » Anast. Bibl. *In vit. S. Greg.*; Johan. diac., *In vit. S. Greg.*

voir durer long-temps; car les Lombards avec leurs ducs manquaient de l'unité d'action nécessaire pour les grandes entreprises, et les empereurs étaient réduits à n'employer contre leurs ennemis que des moyens honteux. C'était en semant la discorde parmi les ducs et en prodiguant l'or pour les corrompre que les Césars de Constantinople se flattaient de conserver et même d'étendre leur domination en Italie! Le succès ne répondit guère à leurs fins; ce fut même là une des causes les plus efficaces de l'expulsion définitive des Grecs de la Péninsule. Dirigeons maintenant notre attention sur un autre point du globe; les événements qui s'y préparent nous ramèneront bientôt à notre sujet auquel ils se rattachent d'une manière si désastreuse pour la Corse.

Une époque mémorable commence, le monde entier va être rempli du nom d'un seul homme. Mahomet fait son apparition; la terre tremblera bientôt d'un pôle à l'autre sous les pas de ses sectateurs : malheur aux ennemis de la loi du prophète! malheur aux Corses! L'empereur Héraclius, en guerre avec les Persans, venait de remporter une grande victoire près de la Mecque. Le jour de son entrée en cette ville, Mahomet, qui y avait commencé ses prédications, se vit obligé d'en sortir pour éviter les persécutions du vainqueur. De ce jour, qui fut le seizième du mois de juillet 622, prend date l'ère mahométane appelée *hégire*, mot persan qui signifie persécution[1]. Les Arabes vivaient alors partagés en petites peuplades, continuellement en guerre les unes avec les autres. Le *Prophète*,

(1) Emanic., *Hist. Sarac.*; Theoph. *In chron.*

qui s'était réfugié parmi eux, ses compatriotes, opéra un grand prodige. Il parvint par ses exhortations à les réunir et à en former une nation soumise à la même loi. Dès ce moment, il commença la propagande religieuse par les armes. Ses premiers essais furent couronnés d'un succès qui dépassa son attente. Qui pouvait résister à un peuple belliqueux et fanatisé? Toutefois Mahomet ne vécut pas assez long-temps pour mettre lui-même à exécution ses vastes desseins. Abuccar, qui lui succéda, ne craignit pas de se mesurer avec les empereurs de Constantinople et remporta plusieurs avantages sur les Grecs; la mort ne lui permit pas de poursuivre ses conquêtes. Omar se trouva alors à la tête des armées du prophète; c'est lui qui va étendre la domination des *fidèles*. Tout cède à la puissance de ses armes; il s'empare promptement de Damasque et de plusieurs places fortes, et rien ne peut arrêter sa marche. L'empereur, saisi de frayeur à la nouvelle des rapides progrès des Arabes, se laisse aller au découragement, tombe malade et meurt (en 641). Constant, qui lui succède sur le trône, se voit bientôt en horreur au peuple à cause de sa lâcheté et de ses vices; il abandonne Constantinople pour se rendre en Sicile [1], avec le projet d'y transférer le siége de son gouvernement; et, en visitant ses possessions d'Italie, il les dépouille entièrement de tout ce qui s'y trouvait de précieux. Sa marche ne peut être comparée qu'à l'excursion d'un véritable chef de brigands. Il arrive enfin en Sicile et les habitants des trois îles sont immédiatement surchargés d'impôts de toute espèce. Ce

(1) Botta, *Hist. des peuples d'Ital.*

prince ou plutôt ce tyran fut enfin puni de ses cruautés et de ses rapines par un de ses principaux ministres, nommé Mezencius, qui lui donne la mort; il se flattait de lui succéder en se faisant proclamer empereur dans les îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse[1]. Son projet ne réussit qu'en partie, car dans la capitale de l'empire, on proclama Constantin, fils de Constant. La lutte devenait imminente entre les deux prétendants. Mezencius, informé de ce qui se passait à Constantinople et des préparatifs qu'on y faisait contre sa puissance, chercha son salut dans une alliance étrangère. Les Sarrazins s'étaient déjà rendus maîtres d'une grande partie de l'Afrique; ce fut à eux que l'usurpateur s'adressa pour avoir des secours. L'invitation fut acceptée avec empressement, mais un retard la rendit inefficace. L'empereur Constantin, parti de la capitale avec une flotte nombreuse, ne tarda pas à débarquer dans l'île de Corse qu'il occupa sans coup férir, ainsi que la Sardaigne. De là, s'étant transporté en Sicile, il parvint également à s'en emparer, mais non sans rencontrer une vive résistance de la part de son adversaire. Enfin Mezencius vaincu fut passé par les armes de même que ses plus chauds partisans échappés aux combats qu'ils avaient soutenus avec audace. Pendant que ceci se passait dans une partie de l'île, les Sarrazins débarquaient sur un autre point. Ayant appris quel avait été le sort de leur allié, ils sentirent qu'il ne leur restait autre chose à faire qu'à tâcher de s'indemniser des frais de leur expédition. En conséquence la riche et opulente ville de

(1) Theoph., *In chron.*; Paul. diac., liv. 5; Anast. Bibl. *In Adeod.*

Syracuse fut assaillie, prise et livrée au pillage. Il n'y avait pas un instant à perdre; les Grecs marchaient à la rencontre des Barbares. Les Sarrazins ne les attendent pas, chargent leur flotte d'un immense butin et se retirent en Afrique. Mais dès ce moment le chemin des côtes de l'Italie leur fut connu; nous verrons qu'ils ne l'oublièrent pas. On peut dire que leurs pirateries, commencées dans ces parages en 670, ont duré pendant plus de mille ans.

Les sectateurs de Mahomet avaient déjà subjugué une grande partie de l'Asie et presque toute l'Afrique; Musa, un de leurs rois, songea à la conquête du midi de l'Europe. A cet effet une flotte immense quitta les ports de l'Afrique sous les ordres du fameux corsaire Tarif. En peu de temps tous les pays maritimes depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au golfe de Gênes furent ravagés par ces Barbares. Une descente ayant été effectuée en Corse, plusieurs villes y furent saccagées (en 713)[1]. Toute la population méditerranéenne était saisie d'effroi; il n'y avait plus de sûreté dans aucun pays du littoral de la mer; les Sarrazins débarquaient à chaque instant et enlevaient hommes, femmes, enfants, bestiaux, et tout ce qui se trouvait à leur convenance. Le besoin de se défendre réveilla alors l'esprit guerrier chez ces peuples qu'avait avilis le joug de tant de maîtres, et bientôt il se trouva des héros là où il n'existait naguère que des lâches. Cependantles Sarrazins poursuivaient leurs conquêtes; une grande partie de l'Espagne et plusieurs provinces de la France avaient été soumises par leurs armes. De

(1) *Voy.* Rodico, liv. 3; Pagi crit.; Baron., *ad ann.* 713.

retour de son expédition, Tarif attaqua la Sardaigne, mais ses efforts pour s'en emparer furent inutiles et, après une lutte sanglante, les Barbares en furent complètement expulsés [1]. Ce fut en cette occasion que le corps de saint Augustin, qui se trouvait dans cette île, fut transporté à Pavie pour l'empêcher de tomber entre les mains des infidèles. Aucun des écrivains contemporains qui ont parlé de l'invasion de la Sardaigne n'a fait mention de la Corse; cette île, moins à la portée des Sarrazins, fut donc pour lors affranchie de leur visite.

Au milieu de ces événements, une nouvelle puissance s'élevait insensiblement dans la Péninsule italique, puissance morale, si l'on veut, mais qui pesait déjà dans la balance politique, à l'égard d'un pays partagé entre les rois lombards et les empereurs de Constantinople. L'éloignement des uns et le peu d'influence qu'avaient les autres sur les nationaux, qui ne voyaient en eux que des étrangers, rendaient l'existence de ce pouvoir intermédiaire inévitable et nécessaire. Aussi les pontifes romains étaient-ils devenus non-seulement les médiateurs, mais presque les arbitres de la paix et de la guerre entre les deux partis. Les peuples religieux de l'Italie penchaient toujours du côté des pasteurs de l'Église, et l'évêque de Rome, par une sorte de charme qui s'attachait encore au nom de cette ancienne capitale du monde, avait acquis une véritable suprématie à l'égard de tous les autres. Nous allons maintenant voir quels événements

(1) Paul. diac., liv. 6; Herman. Contrat., *In chron.*; Sigebert, *In chron.*; Marian. Sect., *In chron.*; Dandolus, *Chronica venetiana.*

amenèrent enfin l'extinction du pouvoir des Grecs en Italie, la reconnaissance de celui des papes, et simultanément la création, une autre fois, de l'empire d'Occident. Nous ne faisons, après une courte digression, que rentrer dans notre sujet.

L'autorité des empereurs de Constantinople ne s'exerçait plus en Occident que sur l'exarcat de Ravenne, sur le duché de Rome et sur les îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse. Le reste de la Péninsule était sous la domination des Lombards. En cet état de choses, Léon l'Isaurien était monté sur le trône impérial. Ce prince, voulant, disait-il, détruire l'idolâtrie introduite dans le christianisme, ordonna que les images fussent abattues dans toutes les églises et enlevées de tous les lieux publics. Grégoire II, qui occupait alors le siége pontifical de Rome, vit avec une vive indignation l'entreprise de Léon, et le peuple romain, qui ne pouvait supporter l'idée de voir détruire les images qu'il vénérait comme l'expression sensible de son culte, se trouva entièrement de l'avis du pontife. Le décret impérial avait excité une réprobation non moins énergique dans les autres provinces de l'Italie. Luitprand, roi des Lombards, fit sentir à Grégoire II qu'il éprouvait la plus vive horreur de l'attentat de Léon. Partout on était résolu de désobéir aux ordres de l'empereur. Cependant l'exarque de Ravenne, bravant les clameurs publiques, voulut mettre à exécution le décret de son maître; mais le peuple se souleva en masse et opposa la force à la violence. Luitprand, profitant du désordre causé par l'imprudence des Grecs, s'empara immédiatement de la ville. Le pape sentit alors tout ce qu'il avait à crain-

dre de l'ambition de ce prince habile qui menaçait de tout soumettre à sa propre domination. Changeant donc de politique, Grégoire, qui avait poussé à la résistance, tout en continuant de condamner l'hérésie des iconoclastes, se déclara en faveur de l'autorité temporelle du chef de l'empire.

Ici commencent à se dessiner cette finesse diplomatique et cet esprit calculateur qui n'ont plus cessé de régner dans les conseils du Vatican. Le pontife romain, voyant qu'il avait moins à craindre de la part de Léon, prince éloigné et dont la puissance diminuait de jour en jour dans la Péninsule, que de Luitprand, homme entreprenant qui commandait dans le voisinage à une nation conquérante et redoutable, engagea les Vénitiens à se porter au secours de l'empereur. Venise, qui n'existait que depuis l'invasion d'Attila (en 579), méritait déjà que l'on recherchât son alliance. Les impériaux, renforcés par les troupes vénitiennes, rentrèrent dans Ravenne et remportèrent d'autres avantages sur les Lombards. Grégoire II se flattait que l'empereur lui tiendrait compte d'une démarche qui avait eu de si heureux résultats pour lui et révoquerait enfin le décret contre les images. Il se trompait; Léon persévéra, au contraire, de plus en plus dans ses rigueurs et chercha même à s'emparer, de ruse ou de force, de la personne du pontife. Ce fut là le signal d'une rupture éclatante. Grégoire, fort de l'assentiment général des peuples, résolut enfin de faire usage de son autorité spirituelle au profit de ses vues temporelles. Il excommunia l'exarque de Ravenne ainsi que tous ses complices, et écrivit en même temps des lettres pour

engager tous les fidèles catholiques à résister aux ordres impériaux qu'il déclarait subversifs de la religion. Aussitôt des soulèvements eurent lieu sur plusieurs points; les statues de Léon furent brisées, et les Romains, ayant chassé de leur ville tous les Grecs, se déclarèrent indépendants de l'empire et se placèrent sous l'autorité du pape. En cet état de choses, Grégoire II craignant les effets de la colère de Léon qui réunissait toutes ses forces pour lui porter un coup terrible, et ne voulant pas se fier aux rois lombards dont il redoutait l'ambition et le voisinage, résolut de s'adresser à une puissance plus éloignée. Charles Martel gouvernait alors le royaume de France sous le titre de *Maire du palais*. Ce fut à lui que Grégoire envoya une somptueuse ambassade pour demander son assistance. Charles promit tout ce qu'on lui demandait, et le pontife, satisfait du succès de son entreprise, finit peu après ses jours. Grégoire III, qui lui succéda, ne vécut pas long-temps; mais il put exercer sa double autorité sous le puissant protectorat de la France.

Cependant Pépin, qui avait succédé à son père Charles Martel dans la charge de maire du palais, forma le projet de renverser la dynastie de Clovis et d'en établir une nouvelle dans sa famille. Cette entreprise n'était pas sans offrir de grandes difficultés. Les Français conservaient beaucoup de respect pour le sang de leurs anciens rois, et Childéric, dernier rejeton de la race Mérovingienne, vivait encore. L'ambitieux Pépin ne crut pouvoir mieux réaliser son projet qu'avec l'assistance du pape. Il demandait ainsi à la religion ce qui manquait à sa naissance. Événement

digne de remarque; jusqu'alors l'autorité des papes avait emprunté toute sa force de celle des princes; avec la dynastie carlovingienne, l'autorité des papes arma celle des monarques. Zacharie, qui occupait alors le trône pontifical, cédant aux instances de Pépin, déclara le changement de dynastie juste et légitime, et complétant l'œuvre ainsi commencée par un trait d'audace inouïe, il rendit un décret dans lequel il déposait le roi de France. Le maire du palais, qui avait déjà pris toutes ses mesures, se fit élire dans une assemblée de seigneurs tenue à Soissons et reçut la couronne des mains d'un évêque. On sent bien que la naissante, mais déjà redoutable cour de Rome ne pouvait manquer de tirer tout le parti possible de circonstances aussi favorables. La domination temporelle des papes avait commencé; il fallait la consolider et l'étendre. Aussi, par un traité solennel[1], le nouveau roi non-seulement renouvela la promesse faite par Charles Martel de protéger et de défendre le nouvel ordre de choses établi dans l'ancienne capitale du monde, mais il s'engagea, en outre, à ajouter au duché de Rome, qui déjà reconnaissait l'autorité du pape, d'autres possessions que les empereurs conservaient encore en Italie. La Corse se trouva comprise dans ces stipulations (en 754)[2].

A Zacharie avait succédé Étienne II, et Pépin, non content d'avoir été couronné par un évêque français, voulut encore se faire sacrer par le pape lui-même. Le pontife romain partit pour Paris avec d'autant plus

(1) *Voy.* Pierre de Marca.

(2) « A lunis cum insula Corsica. » Leo Ostiensis, *Chron.* Lobei *Hist. concil.*, t. VI, p. 8; Codex Carolin, ep. 6.

d'empressement qu'Astolphe, roi des Lombards, menaçait le domaine de l'Église. Après la cérémonie du sacre qui se fit à Saint-Denis, le nouveau roi de France, pour s'acquitter de ses promesses envers l'Église qui avait favorisé ses desseins avec une si grande complaisance, descendit en Italie à la tête d'une puissante armée, et ayant conquis plusieurs villes et territoires il en fit présent au souverain pontife[1]. L'île de Corse, quoique comprise dans le traité, continua de rester sous la domination impériale. Les soins que Pépin était obligé de donner au gouvernement de son royaume, et la mort qui vint le surprendre pendant qu'il travaillait à consolider l'autorité de sa famille, ne lui permirent pas d'achever son entreprise et de détruire en Italie l'autorité des empereurs de Constantinople. Si les choses se passèrent ainsi, ce fut peut-être encore par les conseils des papes eux-mêmes. Il valait mieux, en effet, marcher un peu moins vite, mais avec plus de sûreté. Une circonstance rapportée par un auteur contemporain ne laisse aucun doute que la Corse ne soit restée pour lors sous les Grecs. La reine Anse, femme de Désidère, roi des Lombards et allié de l'empereur d'Orient, ayant fondé un monastère à Bresse en l'honneur de sainte Julie, envoya chercher en Corse le corps de cette jeune martyre qui fut porté en grande solennité à sa nouvelle destination (en 773)[2].

(1) Anastas. bibl. *In Steph. II.*

(2) « Misit devota regina nuntios solemnes et fide dignos ac devotos in insulam Corsicam, et mandavit ut corpus beatissimæ martyris Juliæ cum omni sollicitudine deferretur ad monasterium quod ipsa construxerat; qui fideliter ac devote mandata complen-

Cependant Adrien I^er^ était monté sur le trône pontifical et Didier régnait sur les Lombards. Une mésintelligence survenue entre ces deux souverains attira de nouveau les Français en Italie. Le roi s'empara d'une partie du territoire de l'Église, le pape appela à son secours Charlemagne. Le roi de France, qui suivait à l'égard de Rome et du clergé la même politique que son père Pépin, poussé en outre par le désir de se venger de Didier qui lui avait déplu en protégeant le fils de Carloman, son frère, se mit en marche avec une armée formidable. Un événement inexplicable, s'il n'avait été l'œuvre des intrigues du pape, une panique survenue dans les rangs des Lombards avant tout combat, permit aux Français d'inonder l'Italie[1]. Charlemagne se rendit directement à Rome où il arriva vers les fêtes de Pâques. Après les solennités religieuses, ce prince confirma la donation de Pépin par un acte solennel qu'il fit dresser par Hétérius son chancelier et que signèrent avec le roi tous les seigneurs qui l'accompagnaient (en 775)[2].

tes, corpus dictæ virginis ad civitatem Brixiæ detulerunt et in prædicti monasterii ecclesia honorabiliter locaverunt. » Sicardi episcopi *Chronicon*. Murat., *Rer. Ital.*, t. VII, p. 578.

(1) Anastas. bibl. *In Adr.*

(2) « Cumque ipsam promissionem ad instar anterioris, ipse ante dictus præcellentissimus et revera christianissimus Carolus Francorum rex adscribi jussit per Heterium religiosum ac prudentissimum notarium suum, ubi concessit easdem civitates et territoria beato Petri, easdem præfato pontifici contradispendit per designationem confinium, sicut in eadem donatione contineri monstratur : id est a Lunis cum insula Corsica, deinde in Luriano, deinde in monte Bardono, etc. » *Fragmenta* veterum scriptorum de reb. C. Magni in Ital. apud Duchesne, t. II, p. 217.

Il y avait bien long-temps que les empereurs d'Orient, occupés de disputes religieuses et vivement pressés par les Mahométans qui leur enlevaient chaque jour quelque nouvelle province, ne se trouvaient plus en état de défendre leurs possessions en Italie. Aussi n'avait-on plus besoin d'avoir pour eux les moindres égards. Une expédition dut être envoyée en Corse pour en faire la conquête[1]. Une semblable entreprise ne devait pas offrir alors de grandes difficultés; car d'une part les Grecs, assaillis de tous côtés par les ennemis de l'empire, n'étaient plus en état d'envoyer dans cette île des troupes suffisantes pour la défendre, et de l'autre, comme leur domination était extrêmement odieuse aux indigènes, il ne fallait pas beaucoup d'efforts pour la détruire.

Ce fut, selon nous, en cette occasion qu'Ugues Colonna parut en Corse. Ce personnage, sur lequel on a écrit d'une manière si romantique, comme on le verra ailleurs, a pu effectivement jouer un rôle dans ce drame. Un officier de ce nom existait dans l'armée de Charlemagne; la tradition a célébré ses faits et gestes en Corse, tout en les défigurant comme de coutume: il est donc probable qu'il fit partie de l'expédition destinée pour cette île. Mais ce qui est plus certain, c'est que la Corse ne se trouvait pas alors sous le joug des Sarrazins. Ces Barbares, qui infestaient de leurs corsaires tous les pays baignés par les ondes de la mer Méditerranée, n'épargnaient sans doute pas la Corse; ils y occupaient

(1) Voy. *Chroniques de maître Nicolle Gilles*, et celles de l'archevêque Turpin. Ces deux auteurs, presque contemporains, disent que Charlemagne conquit toutes les îles de la Méditerranée. Il faut en excepter la Sicile.

peut-être même quelque point; mais l'île entière n'était pas en leur pouvoir, et ils ne l'avaient jamais conquise. Les auteurs contemporains n'auraient pas même passé sous silence toute tentative un peu sérieuse dirigée dans ce but; bien loin de là, leurs récits ne font mention que de descentes partielles[1]. L'autorité du pape fut donc proclamée en Corse. Toutefois, comme les Sarrazins ne cessaient de ravager les pays maritimes, Adrien Ier, qui n'avait pas de flotte pour défendre ses sujets insulaires, les laissa sous la protection de l'empereur d'Occident. Il demanda seulement la restitution de tous les biens appartenant à l'Eglise, tant en Corse que dans la Péninsule[2]. Léon III succéda à Adrien; Charlemagne promit d'agir envers lui comme avec ses prédécesseurs[3]. Le pape reconnut bientôt toute l'efficacité d'une telle promesse. En effet, le peuple s'étant soulevé contre ce pontife qu'il jeta en prison, Charlemagne, auprès de qui Léon chercha un refuge après avoir été délivré par le duc de Spolète, descendit promptement en Italie pour punir les auteurs d'un pareil attentat[4]. Le pape, voulant témoigner à son bienfai-

(1) Anast. Bibl.; Labb, *Hist. conc.*, t. IX; *Cod. Carol.*, ep. 49, 58.

(2) « Sed cuncta alia, quæ per diversos imperatores, patricios etiam et alios Deum timentes, pro eorum animæ mercede et venia delictorum in partibus Tusciæ, Spoleto atque Corsica, sanctæ Dei et apostolicæ romanæ Ecclesiæ concessa sunt... vestris temporibus restituantur. » *Cod. Carol.*, ep. 49.

(3) « Sicut enim cum beatissimo prædecessore vestro pactum inii, sic cum Beatitudine vestra ejusdem fidei et charitatis inviolabile fœdus statuere desidero. » *Ep. Carol. Mag. Leoni pontif.* Duchesne, *Rerum franc.*, t. I.

(4) Alcuinus, ep. 11.

teur sa reconnaissance d'une manière éclatante, le proclama empereur des Romains dans la basilique du Vatican[1]. La dignité impériale conférée à Charlemagne ne changea rien aux droits des papes à l'égard de la souveraineté temporelle. L'empereur, qui jura solennellement d'être le protecteur de l'Eglise de Rome, promit de la défendre et de la soutenir contre tous ses ennemis[2]. La Corse resta donc sous le puissant protectorat de Charlemagne (en 800)[3].

(1) Anast. Bibl., *In Leon. III.*

(2) Baron. *An. eccles. ad an.* 800; Anast. *In Leon III.*

(3) « De autem insula Corsica... in vestrum arbitrium et dispositum committimus. » Labbei, *Hist. concil.*, t.IX, epist. *Leon III.*

# CINQUIÈME PÉRIODE.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE L'ÉGLISE JUSQU'A L'ÉMANCIPATION DES COMMUNES.

(de 800 à 1001.)

Les Maures établis en Espagne opèrent un débarquement en Corse (en 806). — Leur retraite devant la flotte du roi Pépin. — Mort d'Adémar. — Allégations mensongères des écrivains génois sur ce personnage. — Second débarquement des Barbares (en 807). — Charlemagne envoie contre eux le connétable Burcard. — Anachronismes et événements imaginaires de Giovanni della Grossa et de Filippini. — Ce qu'il faut croire de Ugues Colonna. — Un mot sur les évêchés. — Troisième invasion des Maures (en 810). — La Corse est presque entièrement subjuguée. — Les insulaires envoient une députation à l'empereur. — Le prince Charles arrive à leur secours. — Combats terribles entre les chrétiens et les musulmans. — La victoire reste aux premiers. — Pertes énormes éprouvées par les insulaires. — Coup d'œil sur le gouvernement féodal. — Louis-le-Débonnaire confie la défense de la Corse à Boniface, marquis de Toscane (en 828). — Fondation de Bonifacio (en 830). — Le roi Lothaire dépose le marquis Boniface et élève à sa place Agane (en 836). — Louis Italique rétablit Adalbert, fils de Boniface, dans le marquisat de Toscane et de Corse (en 846). — Division entre les princes de la famille de Charlemagne. — Adalbert II joue un rôle important. — Lutte entre Béranger et Gui, tour à tour rois d'Italie. — Adalbert II, de Toscane et de Corse, surnommé *le Riche*, fait la guerre à l'empereur Lembert (en 898). — L'empereur Ugues et Adalbert II. — Le marquis Guide (en 915). — Ruine des Boniface (en 931). — Les marquis Boson et Ubert. — Béranger II s'empare du marquisat de Toscane et de Corse (en 951). — Ce roi arrive en Corse. — Comtes et seigneurs particuliers dans l'île. — Traditions sur Orsalamanno et Belmessere, barons insulaires. — Chute de Béranger II. — Son fils Adalbert se retire en Corse (en 962). — Il fait diverses expéditions sur le continent. — L'empe-

**reur Othon II réunit la Corse au royaume d'Italie (en 975). — Le marquis Ugues. — Le comte Ruggieri. — Influence du règne des Othons, favorable à la liberté en Italie.**

---

Le neuvième siècle, dans lequel nous allons entrer, est mémorable, non-seulement par le règne glorieux de Charlemagne et par la consolidation et le développement du système féodal en Italie, mais encore par les désastres qu'éprouvèrent successivement presque tous les pays maritimes du midi de l'Europe et surtout la Corse. Les Maures, que nous avons vus s'établir en Espagne, armèrent tout à coup une innombrable quantité de vaisseaux, et, avides d'étendre leurs conquêtes, ils opérèrent des débarquements sur toutes les côtes de la Méditerranée. Ces barbares n'oublièrent pas la Corse qu'ils envahirent avec des forces considérables en 806 de notre ère. Le roi Pépin envoya aussitôt contre eux la flotte impériale qui se trouvait dans le port de Pise[1]. Les Sarrazins, avertis à temps de ce mouvement hostile, renonçant pour lors à leur entreprise, remontèrent sur leurs vaisseaux et firent voile vers l'Espagne. Mais leur retraite ne se fit cependant pas assez promptement pour éviter toute collision entre les deux flottes[2]. Ce fut en cette occasion que

(1) Voy. *Annales Francorum*; *Annales Bertiniani*; *Vita et gesta Caroli* ab Eginardo; Regin., *In Chronicon.*; *Annales Fuldenses* ap. Duchesne et Muratori.

(2) « Hoc anno (806) in Corsicam insulam, contra Mauros qui eam vastabant, classis de Italia a Pipino missa est. Cujus adventum Mauri non expectantes abscesserunt. Unus tamen nostrorum, Ademarus, comes civitatis Genuæ, imprudenter contra eos dimicans, occisus est.» *Annal. Francorum*; *Vita et gesta Caroli Magni*; *Annales Berti-*

périt Adémar de Gênes, à qui l'on a fait plus tard une si grande réputation. Les auteurs contemporains n'ont fait mention de cet officier que pour dire que sa mort avait été l'effet de son imprudence[1]; mais Foglietta, écrivain génois du seizième siècle, a présenté les choses d'une manière bien différente. Suivant lui, Adémar, allié de je ne sais quelle famille royale, comte de Gênes et amiral des flottes liguriennes, conquit la Corse sur les Maures et la joignit à l'empire de sa patrie[2]. Ce récit, évidemment de pure invention, a été suivi et propagé par tous les auteurs génois de la même époque et même des temps postérieurs[3]. On conçoit dans quel but. Les Corses étaient alors en guerre avec leurs oppresseurs liguriens; il fallait représenter les uns comme investis de tous les droits que donne la conquête, les autres comme des ingrats en révolte contre leurs libérateurs. D'un autre côté, quand Foglietta, dont nous ne voulons pas discuter davantage la bonne foi, écrivait son livre, l'histoire était encore dans l'enfance. Les peuples ne savaient rien sur les temps passés, et les annalistes qui entreprenaient d'en parler ne fabriquaient que des romans. Les documents historiques étaient encore

*niani; Annales Fuldenses; Annales Metenses*, etc. *Voy.* Collections de Duchesne et de Muratori.

(1) *Voy.* la fin de la note précédente.

(2) « Ademarus, magnus vir ac regia affinitate præfulgens, tum autem egregiis virtutibus insignis, ac rebus gestis clarus... Hoc comite duce ac præfecto, Genuenses ingentem ac prævalidam classem compararunt, quæ ingens operæ prætium, insigneque facinus fecit, Saracenis ex Corsica expulsis, ejusque insulæ imperio Genuensi populo adjuncto. » Uberti Follietæ, *Annal. Gen.*, liv. 1.

(3) *Voy.* Bizzari, Giustiniani, Casoni, etc.

dispersés et enfouis sous la poussière. Pour faire apprécier le mérite et la véracité de Foglietta au sujet de la prétendue conquête de la Corse par Adémar, nous nous contenterons de rappeler qu'au commencement du neuvième siècle Gênes était, comme elle continua de l'être encore pendant plus de trois cents ans, une ville secondaire, sans aucune domination et soumise à l'autorité des rois et des empereurs. Loin d'avoir été délivrée des Sarrazins par les flottes génoises et d'appartenir à une république qui n'existait pas encore, l'île de Corse, qui avait passé, comme nous l'avons dit, sous la domination des papes, se trouvait, à cette époque, sous la protection de Charlemagne [1].

En effet, ce monarque, ayant appris que les Maures avaient fait une nouvelle apparition dans les îles de Corse et de Sardaigne, envoya immédiatement contre eux une flotte sous les ordres de son connétable Burcard [2] (en 807). La rencontre eut lieu dans les mers de la Corse; les Sarrazins furent encore défaits et laissèrent treize de leurs navires au pouvoir des vainqueurs. Les Mahométans, qui étaient débarqués, éprouvèrent le même sort. La victoire restait fidèle aux armes impériales. Voilà ce que nous apprend

(1) *Voy.* les autorités citées à la page 100 et ci-après.

(2) « Eodem anno (807) Burchartum, comitem stabuli sui, cum classe misit Corsicam, ut eam a Mauris, qui superioribus annis illuc venire constituerant, defenderet. Hi juxta consuetudinem suam de Hispania egressi primo Sardiniam appulsi sunt, ibique cum Sardis prælio commisso et multis suorum cæsis, in Corsicam recto cursu pervenerunt. Iterum ibi in quodam portu ejusdem insulæ cum classe cui Burchartus præerat prælio decertavere, victique ac fugati sunt,

l'histoire écrite par les contemporains, et entre autres par Éginard, secrétaire et ministre de Charlemagne, et, par conséquent, à même d'être bien informé.

Cependant cette période de l'histoire de la Corse, qui paraît si claire, et qui l'est en effet puisqu'il existe des documents authentiques et des écrivains contemporains, a été jusqu'à ce jour entièrement dénaturée et rendue inextricable par presque tous ceux qui ont entrepris de la décrire. Nous devons cela, d'une part à la mauvaise foi des auteurs génois, de l'autre à la présomptueuse ignorance de Giovanni della Grossa. Cet écrivain national, qui aurait payé sa dette à la patrie s'il s'était contenté de relater les faits de son siècle, dans l'impossibilité où il se trouvait d'écrire sur les temps antérieurs, faute de documents et de livres, nous a laissé un informe roman sous le nom d'histoire. Filippini a eu la bonhomie d'adopter l'ouvrage de son prédécesseur. Il lui aurait d'ailleurs été presque impossible de distinguer les absurdités renfermées dans le livre de Giovanni, puisqu'il manquait lui-même de tous moyens de comparaison. Il a même parfois enchéri sur les bévues de son guide. Nous ne parlerions pas davantage des récits fabuleux de ces deux auteurs, qui n'ont pas dit une seule vérité historique

amissis XIII navibus et plurimis suorum interfectis. » Eginard., *Annales Franc.*; *Annales Bertiniani*; *idem Metenses*, etc.

Un auteur national, Pierre Cyrnée, raconte aussi l'expédition commandée par Burcard : « Non multo post vero Mauri, paratissima classe, Sardiniam Corsicamque sunt agressi, in quos Carolus Magnus Romanorum imperator classem, cui Burcardum comitem stabuli sui præfecit, misit... Mauri fusi, fugatique tredecim eorum navibus, dum aufugerent, interceptis.» Petri Cyrnæi, *De reb. Cors.*, l. 1.

jusqu'au douzième siècle, si on ne les avait réimprimés de nos jours comme pour perpétuer la confusion qu'a présentée si long-temps l'histoire de la Corse. Rapportons quelques particularités, afin de mieux faire sentir les erreurs en les réfutant par des faits positifs et par des dates certaines. Giovanni, ou, si l'on veut, Filippini, car l'ouvrage dont il s'agit n'est connu que sous le nom de ce dernier, a donné aux Maures une domination de cent soixante-six ans sur la Corse[1]. Or, cette prétendue domination n'a jamais existé que dans l'imagination de l'écrivain, ou, tout au plus, dans les légendes, œuvre de quelques sots et ignorants moines du moyen-âge. Le récit des événements qui auraient accompagné l'invasion et le séjour des Maures en Corse n'est qu'un tissu de mensonges, indigne de figurer dans un livre qui porte le nom d'histoire. Suivant Giovanni della Grossa, copié par Filippini, Lanza Amisa, compagnon d'Aly, disciple et successeur de Mahomet, aurait fait la conquête de la Corse en l'année 600 de notre ère et s'en serait fait roi. Pour faire sentir combien ces assertions sont absurdes, il nous suffira de rappeler que Mahomet ne commença ses prédications qu'en 622; que les Sarrazins ne firent leur première apparition dans la Méditerranée et en Sicile

(1) Voici son récit : « Nell' anno seicento di nostra salute, passò in Corsica un discepolo di Maumet, che si chiamava Aly, in compagnia di uno che avea nome Lanza Amisa, uomo di maravigliose forze, il quale era di nazione Spagnuolo. Costoro uno colla predicazione, e l' altro coll' armi operarono tanto che cacciandone i Romani, se ne fecero signori e la convertirono tutta alla maumettana fede; Lanza Amisa si fece re e tennero i Mori quell' isola 166 anni sotto cinque re, etc. »

qu'en 678 [1], et en Corse qu'en 713 seulement [2].

Après la fable de la conquête vient celle de la délivrance. Le comte Ugues Colonna, parti de Rome avec un millier d'hommes, aurait délivré la Corse dont tous les habitants avaient embrassé le mahométisme, etc. D'abord, comment Rome, encore soumise aux empereurs d'Orient, aurait-elle fait une expédition sans leurs ordres? Conçoit-on ensuite l'envoi d'un millier d'hommes pour chasser les Sarrazins d'une île comme la Corse dont on a dit que toute la population était devenue mahométane! En vérité, de semblables absurdités ne mériteraient pas que nous nous arrêtassions un seul instant pour les réfuter. Un peu de bon sens doit suffire pour les faire repousser de nos jours; mais il dut en être différemment à l'époque où cela fut écrit, au milieu de populations ignorantes dont quelques légendes superstitieuses et des traditions confuses et mensongères formaient toute la science historique. Comment ne pas s'enthousiasmer pour ces magnifiques héros d'où découlent tant de familles seigneuriales? A quoi rattacher des titres de noblesse fondés sur ces fables? La force du préjugé a même été si loin à ce sujet que des familles vraiment illustres ont préféré une généalogie fabuleuse à une origine véritable et même plus propre à flatter les amours-propres les plus exigeants. Les écrivains des seizième et dix-septième siècles ayant tous adopté les récits romanesques de Giovanni, il semblait que le

(1) *Voy.* Theophan. *In chron.;* Paul. diac., 5, 13; Anast. Bibliot., *In Adeodat.*

(2) *Voy.* Pagi crit.; Baron., *ad an.* 710-713; *Contin. Fredeg.*, apud Duchesne.

mensonge eût définitivement pris la place de la vérité; aussi des hommes graves, même dans les derniers temps, ont répété, avec une entière confiance, les mêmes absurdités[1]. Quant à nous qui avons consulté tout ce qu'on a écrit sur cette période de l'histoire de la Corse, nous rejetons la conquête des Maures imaginée par Giovanni della Grossa, 1° comme contraire à la chronologie, 2° comme en opposition avec les faits historiques, 3° comme improbable au milieu des possessions impériales, 4° enfin comme gratuitement injurieuse au pays dont nous écrivons l'histoire. En effet, ce changement subit de religion par l'emploi de la force répugne trop au caractère des Corses, tout avilis qu'ils pussent être au moyen-âge, et semble impossible, surtout dans l'intérieur de l'île et au milieu de ses montagnes. La persécution religieuse devait produire des résultats différents de ceux décrits par les auteurs dont nous repoussons les allégations mensongères. Que dire de la prétendue souveraineté conférée à Ugues et à ses descendants par des papes encore sujets de l'empereur d'Orient? Comment réfuter ce que l'auteur précité affirme au sujet de la dîme des enfants que les souverains pontifes se seraient réservée sur la Corse? Quelque grands que soient les reproches mérités par les papes dans ces siècles d'abrutissement intellectuel, on ne leur a jamais adressé celui d'avoir établi un semblable impôt; impôt qui d'ailleurs n'a jamais existé dans aucun pays chrétien.

(1) Voy. *Giustificazione dell'insurrezione*, etc.; *Histoire de la Corse*, par Germanes; *Istoria del regno di Corsica*, par Cambiaggi, etc.

Disons encore un mot sur un autre personnage du roman de Giovanni et de Filippini. Suivant ces auteurs, un certain Boniface, comte de Barcelone, arrivé en pélerinage à Rome, y reçut ordre du pape de se rendre en Corse pour aider Colonna dans la lutte qu'il soutenait depuis tant d'années (36 ans!) contre les Maures. Le comte recruta aussitôt à ses frais bon nombre de soldats et partit. Quel amalgame d'absurdités plus ridicules les unes que les autres! Un comte, seigneur de Barcelone, aide à la délivrance de la Corse! Mais la capitale de la Catalogne se trouvait depuis une centaine d'années entre les mains des Sarrazins, et certes, si elle avait alors un seigneur, ce n'était pas un guerrier faisant des pélerinages à Rome et combattant pour la foi du Christ[1]. Il faudrait transcrire tout le récit de Filippini pour en faire sentir toutes les incohérences; nous nous contenterons de signaler encore une de ses erreurs caractéristiques. Suivant cet auteur, les évêchés de Mariana, d'Aleria et d'autres villes de la Corse ayant été érigés après l'expulsion des Maures, furent déclarés suffragants des archevêchés de Gênes et de Pise. Nous ferons observer que les deux archevêchés dont il est ici question ne furent créés que

(1) La ville de Barcelone, occupée par les Maures en 711, ne fut délivrée par Charlemagne qu'en 801, après deux ans de siége. *Voy.* Eginard., *In vita Caroli magni; Annales Fuldenses; Bertiniani.*

Ermoldus Nigellus ayant célébré en vers la délivrance de Barcelone, nous a conservé le nom du chef sarrazin qui la défendit si long-temps:

Princeps urbis erat Maurus cognomine Zadus,
Urbem qui hanc validis rexerat ingeniis.

*Carmen elegiacum*, liv. 1, ap. Murat.

trois siècles plus tard, comme nous n'aurons que trop occasion de le relater dans une des périodes suivantes de notre histoire[1].

Avant de reprendre le fil de notre histoire, nous devons arrêter un instant notre attention sur Ugues Colonna. Sans revenir sur les récits de Filippini et de son mentor Giovanni della Grossa au sujet de ce personnage, nous tâcherons de concilier la tradition avec les documents historiques. Un officier du nom de Colonna existait dans les armées de Charlemagne; il s'y était fait remarquer par sa bravoure; il avait Rome pour patrie. Ces particularités, attestées par un auteur contemporain, sont en même temps conformes aux traditions. Mais ce même écrivain, autorité convenable et précieuse, a été mal compris ou s'est exprimé d'une manière inexacte en parlant de la nature des récompenses accordées à Colonna[2]. En faisant la distribution des provinces et des villes de son immense empire entre ses principaux officiers, avec des titres de marquis et de comtes, l'empereur a pu donner et a probablement donné à

(1) Au sujet des erreurs de Filippini on peut aussi voir l'ouvrage de Limperani qui, le premier, a jeté du jour sur l'histoire ancienne de la Corse.

(2) « Etenim inter proceres et strenuos duces Caroli, Ugo Columnæ Romanus sane quam annorum viginti circiter, ob suam fortitudinem, corporis majestatem et non ignotam prudentiam semper venerat, fuit; quatuor millia equitum cum esset conductor infra colluviem prosiliit: ducem Bavarum inter validis brachiis accepisset, celeriter currens sub tentoria Caroli, cum magna laude præsentavit. Quapropter quidem aliisque servitiis eidem magno imperatori præstitis, insulam Cyrni pro se et successoribus suis obtinuit. » Alcuinus, *apud Duchesne*.

Ugues Colonna en fief héréditaire une partie de la Corse ; ceci pouvait se concilier avec la souveraineté de l'Église de Rome. Les seigneurs feudataires n'étaient, comme nous aurons occasion de le voir, que des gouverneurs héréditaires. Mais en écrivant qu'Ugues reçut pour lui et ses successeurs l'île entière, Alcuin a commis une erreur sur laquelle l'exposé des faits qu'on va lire ne laissera aucun doute. D'ailleurs quand un auteur isolé se trouve incidemment en contradiction avec tous les témoignages les plus irrécusables de l'époque, il faut ou le rejeter ou bien lui donner un sens raisonnable. Ce passage d'Alcuin a même pu être altéré par quelque copiste. Nous croyons avoir rendu à Ugues Colonna son véritable caractère historique. Filippini et ses imitateurs en avaient fait un héros de roman. Revenons maintenant aux Sarrasins.

On a vu que ces Barbares ne se laissaient pas décourager par les défaites. Professant des principes qui non-seulement les autorisaient à s'approprier en tout ou en partie ce qui appartenait aux ennemis de leur croyance, mais qui leur en faisaient même un devoir, ils rentrèrent en Corse dans le courant de l'année 809 et ravagèrent la ville d'Aleria[1] et les pays

(1) « Eodem anno (809) Mauri quoque, de Hispania Corsicam ingressi, in ipso sancto pascali sabbato civitatem quamdam diripuerunt, et præter episcopum ac paucos senes atque infirmos nihil in ea reliquerunt. » Eginard., *Annales Francorum. Voy.* aussi *Annales Metenses ; Annales Franici breves ; Vita et gesta Caroli Magni ; De gestis Caroli Magni, regis Francorum et imperat. Fragmenta veterum script. de Pipino et Carolo Magno*, etc., apud Duchesne et Muratori.

environnants[1]. Toute la population, excepté les vieillards et les infirmes, fut enlevée pour être, suivant l'usage de ces Barbares, réduite à l'esclavage.

Au milieu de ces attaques continuelles des Sarrazins, le roi Pépin termina sa carrière (en 810). Cette mort fut un événement funeste pour la Corse, qui se trouva plus que jamais exposée aux invasions des infidèles. En effet, les troupes impériales qui pouvaient se trouver dans l'île en ayant été, selon toute apparence, retirées pour renforcer la garnison de Pavie, où se concentraient des forces considérables afin de prévenir toute attaque de la part des Grecs et des Vénitiens, les Maures profitèrent de cette circonstance pour opérer un nouveau débarquement en Corse[2]. Cette fois le pays se trouva comme inondé de Mahométans et fut presque entièrement subjugué. La surprise avait facilité cette terrible invasion; mais bientôt revenus de leur frayeur, les habitants attaquèrent courageusement les Barbares. Ceux-ci,

(1) Voici le récit de Pierre Cyrnée : «Fama tamen inter nostrates ea est non sabbato sancto, sed media æstate, ad metenda frumenta, juventus cum profecta esset, atque operi intenta, improviso impetu Saracenos Aleriam invasisse, ex agrisque armatos ad arcendam Barbarorum vim concurrisse et priusquam instructæ nostrorum acies constitissent, cum magna præda eos abiisse.» Petri Cyrn., *De reb. Cors*, liv. 2.

(2) « In hoc anno (810) Mauri de tota Hispania, maxima classe comparata, primo Sardiniam, deinde Corsicam appulerunt, nulloque præsidio in ea invento, insulam pene totam subegerunt. » Eginard., *Vita Caroli Magni. Voy.* aussi *Annales Francorum; Annales Metenses; Cod. Carol.; Caroli Magni vita a monaco cœnobii s. Eparchii scripta; De gestis Caroli Magni, regis Fr. et imp. libri duo.*

irrités de l'opiniâtreté de la résistance, n'en devinrent que plus cruels et l'île entière se couvrit de ruines. Les Corses se voyant réduits à la dernière extrémité s'adressèrent à Charlemagne et lui demandèrent une prompte assistance. L'empereur ne fut pas sourd à l'appel des malheureux insulaires et envoya aussitôt son fils Charles à leur secours. Informés de l'arrivée de la flotte impériale dans les mers de l'île, les Maures se portèrent aussitôt à sa rencontre. Un combat terrible fut livré devant Mariana et la victoire chèrement disputée se déclara enfin pour les chrétiens. Ceux des Maures qui survécurent à cette défaite navale se retirèrent à Aleria où ils avaient déjà établi le siége de leur gouvernement. La flotte impériale les suivit dans ces parages, et étant entrée dans l'embouchure de Tavignano, toutes les troupes furent débarquées pour attaquer les infidèles et les expulser de l'île. Une sanglante bataille ne tarda pas à être livrée dans cette plaine où la victoire resta encore une fois fidèle aux chrétiens. Les Sarrazins attaqués simultanément de tous côtés par les Français et par les insulaires, entourés par les phalanges toujours grossissantes de leurs ennemis, éprouvèrent enfin une déroute complète[1]. Suivant Pierre Cyrnée, qui nous a

(1) « At Saraceni, qui Aleriam civibus expulsis, pro regni sede propriam tenere destinaverant, audito Caroli adventu, instruunt se et classe obviam ei vadunt. Dimicatum est acerrime non longe a Marianæ littore. Saracenorum naves aliæ captæ, aliæ demersæ, cum ipsis propugnatoribus, aliæ celeri fuga Aleriam repetunt... At Carolus exercitu ad fluminis Alisiani ostium exposito, iterum terrestri prælio superat hostes... Vallum agreditur, castra expugnat, Athimum regem obtruncat.» Petri Cyrnæi, *De reb. Corsicis.*

fourni les détails qu'on vient de lire, la bataille gagnée par le fils de Charlemagne sur le roi Atime, qui y périt avec la plupart des siens, fut livrée près d'une fontaine à l'est d'Alesani, laquelle, pendant plusieurs siècles, a été appelée la fontaine de Charles en l'honneur de ce prince [1]. Cependant tous les Sarrazins qui se trouvaient en Corse n'avaient pas péri dans les plaines d'Aleria; ceux qui survécurent à la grande déroute se retirèrent vers l'intérieur de l'île, sans doute avec l'intention de s'y fortifier en attendant des secours d'Afrique. Mais on ne leur laissa pas un instant de répit, et, enveloppés de nouveau près de Corte par les chrétiens, ils furent tous impitoyablement exterminés [2]. Ainsi la Corse se trouva entièrement purgée de la présence des Mahométans, mais ce ne fut qu'après avoir souffert des pertes inouïes. Pierre Cyrnée a, sans doute, exagéré les choses en disant que la population se trouva à la fin de la guerre réduite à un dixième seulement de ce qu'elle était auparavant; mais les ruines qui couvrent tout le littoral de l'île nous portent aisément à croire que ces pertes furent immenses et presque incalculables.

Le fils de Charlemagne, après une si glorieuse expédition, revint en France où il ne vécut pas longtemps. L'empereur, affligé de cette nouvelle perte,

(1) « Qui locus ad hodiernum diem usque fons Caroli appellatur. » P. Cyrn. *ibid.*

(2) « Ita Saraceni in medio circumventi, hinc Corsis, hinc Carolo cum victore exercitu, in Orbem compelluntur pugnare; sed cum viderent se nullo modo evadere posse, passim se exhibent trucidandos. Ita Saraceni funditus deleti, Corsique beneficio Caroli a tanta immanitate liberati sunt. » Petr. Cyrn., *De reb. Cors.*

ne songea plus qu'à mettre ordre aux affaires de son vaste empire, et ayant fait la paix avec tous ses voisins, il partagea les pays soumis à sa domination entre Louis, son fils unique, et Bernard, son petit-fils, fils de Pépin. Il laissa la couronne de France au premier et celle d'Italie au second. Enfin ce grand monarque, accablé de vieillesse et d'afflictions domestiques, termina sa brillante carrière en 814. Les Sarrazins, qui saisissaient toutes les occasions pour commettre des déprédations dans les pays maritimes du midi de l'Europe, n'en perdirent pas une aussi belle; ils débarquèrent de nouveau en Corse, y firent un immense butin et enlevèrent plus de cinq cents prisonniers[1].

Disons maintenant quelque chose du gouvernement des peuples d'Italie dans le neuvième siècle; ce sera faire connaître ce qu'était celui de la Corse. Les Lombards avaient jeté les fondements de la féodalité par la création de leurs ducs; Charlemagne la compléta en introduisant dans le gouvernement de ses États les comtes et les marquis. Le régime féodal enveloppa alors la société européenne comme dans un vaste réseau et le système municipal, base et appui de toute liberté locale, fut presque entièrement détruit. L'empereur avait beau déclarer qu'il laissait les Italiens maîtres de suivre leurs propres lois, l'introduction des priviléges féodaux rendait cette assurance illusoire. Il n'y eut, dès ce moment, plus de peuple ou plutôt le

(1) « Mauris de Corsica Hispaniam cum multa præda redeuntibus, Irmingarius, comes emporitanus, in Majorica insidias posuit et octo naves eorum cepit; in quibus quingentos et eo amplius Corsos captivos invenit. » *Annales Francorum*. *Voy.* aussi les autorités citées aux quatre dernières notes.

peuple ne fut plus qu'un troupeau de serfs qu'on laissait vivre parce qu'on en avait besoin pour vivre. Toute l'attention du souverain se portait sur les seigneurs; c'est à eux qu'il s'adressait en toute circonstance, abandonnant à leur discrétion le reste de la nation. Les chefs féodaux réunissaient entre leurs mains l'autorité militaire, politique et judiciaire. Ainsi point de justice pour le peuple quand ses intérêts se trouvaient en opposition avec ceux du seigneur. Le clergé et la noblesse figuraient seuls dans les assemblées; on ne faisait aucun cas des plébéiens taillables et corvéables à merci et miséricorde.

Un pareil état de choses était trop violent pour pouvoir durer sans secousses; l'auréole de gloire qui environnait la puissance de Charlemagne en préserva pourtant les années de son règne. D'ailleurs, ce prince étant naturellement juste et généreux, ses officiers imitaient jusqu'à un certain point sa conduite, et les peuples sentaient moins leurs chaînes et voyaient avec moins de regret la destruction de leurs lois municipales. A la mort de Charlemagne, le régime féodal devint plus tyrannique et l'oppression des peuples fut extrême comme nous aurons occasion de le faire remarquer dans la suite. La Corse subissait nécessairement à cet égard toutes les vicissitudes de l'Italie continentale; toutefois sa position géographique et les dangers auxquels elle était continuellement exposée de la part des Sarrazins, dangers qui forçaient le peuple à veiller lui-même à sa propre défense, devaient y rendre moins lourd le joug féodal. Les communes y conservaient encore probablement quelque autorité, puisque nous avons vu plus haut que la

députation envoyée auprès de l'empereur pour lui demander des secours, reçut son mandat du peuple et non du clergé et des nobles.

Cependant Louis, devenu empereur, ne respecta pas long-temps les volontés de son père à l'égard de Bernard. Les prétextes ne manquèrent pas pour une rupture entre l'oncle et le neveu. Louis commença par révoquer les ministres laissés par Charlemagne au jeune roi d'Italie, et celui-ci conseillé par ses courtisans déclara la guerre à l'empereur. Trop confiant ensuite, il se laissa attirer en France par les artifices de l'impératrice Esmengarde. Là ce malheureux prince ne tarda pas à expirer, victime de la cruauté de son oncle qui lui fit arracher les yeux de la manière la plus barbare. Ainsi l'empereur Louis, surnommé le Débonnaire, réunit dans sa personne le royaume d'Italie et se trouva maître de tous les Etats qu'avait possédés Charlemagne.

La Corse, qui avait joui de la paix pendant quelques années, fut de nouveau inquiétée par les Sarrazins. L'empereur Louis chargea alors du gouvernement et de la défense de cette île le comte Boniface, marquis de Toscane et un des plus puissants barons de l'empire (en 828)[1]. A cette même époque les Sarrazins

(1) « Bonifacius comes ab imperatore Corsicæ præfectus insulæ, etc. » (*Vita et actus Ludovici Pii ad an.* 828). L'auteur des *Annales Francici breves* s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Bonifacius comes, cui tutela Corsicæ istune erat commissa, etc. » Voici enfin ce qu'on lit à ce sujet dans les *Annales Bertiniani* (anno 828) : « Bonifacius comes cui tutela Corsicæ insulæ tunc erat commissa, assumpto secum fratre Berethario et aliis quibusdam comitibus, de Tuscia, Corsica atque Sardinia, magna classe circum-

furent appelés en Sicile par un certain Euphemius. Ce seigneur, pour se soustraire au châtiment que lui préparait l'empereur de Constantinople Michel-le-Bègue, dont il avait excité le courroux, leva l'étendard de la révolte et invoqua l'assistance des Sarrazins d'Afrique. Ces avides conquérants arrivèrent sous la conduite d'un chef entreprenant, nommé Adelcame, et s'emparèrent de Mezzara. Alors celui-ci, qui visait à la conquête de l'île pour son propre compte, fait mettre le feu à la flotte, et s'adressant à ses soldats, il leur dit: «Tout espoir de retour est à jamais perdu; il ne vous reste plus qu'à vaincre ou à mourir.» Ils jurèrent tous de vaincre et ils tinrent parole. En peu de temps l'île entière fut subjuguée. On a écrit que le comte Boniface ayant opéré un débarquement en Afrique, avait obligé les Sarrazins à quitter la Sicile. Ceci ne peut s'entendre que de leurs forces navales, car l'île resta sous la domination d'Adelcame. Quoi qu'il en soit, le comte Boniface remporta plusieurs avantages sur les Sarrazins qu'il chassa complètement des mers de la Corse. Débarqué dans cette île après une de ses expéditions maritimes, il fit bâtir un fort qui porta et qui porte encore son nom[1].

vectus, cum nullum in mari piratum invenisset, in Africam trajecit et inter Uticam et Carthaginem egressus innumeram incolarum multitudinem subito congregatam offendit, etc... Atque hoc facto ingentem Afris timorem incussit.» *Voy.* aussi *Annales Metenses; Annales Francorum Fuldenses, Annales rerum Francicarum*, etc. Voilà quel était le comte Boniface qui jeta les fondements de *Bonifacio*.

(1) «Rediit itaque ex Africa in Corsicam Bonifacius, cum classe victrici, ingenti præda onusta, oppidumque ex hostium manubiis totius Corsicæ munitissimum, quod Bonifacium de suo nomine appellavit, condidit.» Petr. Cyr., *De reb. Cors.* Thomas Fazelus, *De*

Nous avons dit que l'île de Corse devait être gouvernée comme le reste de l'Italie, c'est-à-dire d'après le régime féodal. Ceci n'est pas une induction qui d'ailleurs aurait été très naturelle, mais résulte expressément des témoignages les plus incontestables[1]. Ainsi, outre le comte général, il y avait d'autres comtes et marquis chargés du gouvernement des diverses provinces et soumis à son autorité.

La famille de Charlemagne était déchirée par la discorde. Rien ne pouvait être sacré pour des hommes dévorés d'une insatiable avidité de régner. L'empereur Louis avait confié le royaume d'Italie à Lothaire, son fils aîné. Ce prince, excité par Grégoire IV et sous le spécieux prétexte du détrônement de son frère Pépin, roi d'Aquitaine, entre en France avec une nombreuse armée. Le pape réussit à séduire les principaux officiers de l'empereur qui tombe entre les mains de son fils. Lothaire fait aussitôt déposer son père par une diète de prélats, de moines et d'abbés qu'il assemble à Soissons. Les trois fils de l'empereur se disputent de son vivant ses dépouilles; mais leurs dissensions ne tardent pas à lui faire recouvrer la liberté et la couronne. Les principaux seigneurs français et italiens s'étant rendus alors auprès de lui pour lui présenter leurs hommages[2], le comte Boniface suit cet

*rebus Siculis*, s'exprime à peu près de la même manière : « Bonifacius vero, cum classe victrici et ingenti præda onustus, consilii sui eventu lætus, in Corsicam rediit. »

(1) *Voy.* à la note page 115 et suiv. : « Aliis comitibus de Tuscia, de Corsica atque Sardinia, etc. »

(2) *Annal. Franc.* ap. Duchesne; Nilhard., *Hist.*, liv. 1; Astron., *In vita Lud. Pii.*

exemple. Lothaire, irrité d'une semblable démarche, lui enlève le commandement de la Toscane et de la Corse, et le confie à Agane, un de ses favoris (en 836)[1].

L'empereur Louis, toujours en guerre avec ses enfants, mourut enfin de chagrin en 840. Lothaire lui succéda sur le trône impérial et confia le royaume d'Italie à son fils Louis qui fut surnommé *Italique*. Ce prince, soit pour réparer les torts de son père envers un personnage distingué, soit par des motifs de mécontentement contre Agane, rendit à Adalbert, fils du comte-marquis Boniface, le marquisat de la Toscane et de la Corse (en 846)[2]. Le nouveau marquis se trouvait depuis peu dans l'île, lorsqu'il fut informé que les Sarrazins préparaient une grande expédition contre Rome[3]. Il en donna aussitôt avis à Sergius II, qui occupait alors le trône pontifical[4]. Mais les Africains, quelles que fussent les mesures prises par le comte-marquis, opérèrent, avant de se porter contre les Etats de l'Église, un débarquement considérable en Corse. Il paraît même qu'outre les déprédations et les dégâts ordinaires que commirent alors

(1) Fiorentini, *Mem. di Mathilda*, liv. 3.

(2) *Voy.* Murat., *Ant. Estens.*, pars. 1, cap. 22. « Adelbertus in Dei nomine comes et marchio, filius bonæ memoriæ Bonifacii olim comitis, etc. »

(3) *Voy.* Murat., t. V, p. 1, *Annal.*, préf.

(4) « Adelbertus comes, marchio et tutor Corsicanæ insulæ, cognita necessitate reipublicæ, misit epistolam Romæ continentem : quod multitudo gentis Saracenorum ad undecim millia properantes venirent cum navibus septuaginta tres ubi inessent quinque centum equi et quod se dicerent Romæ properare, etc. » Die 10 aug. 846 apud Muratori.

ces Barbares, ils se fortifièrent sur un point de l'île; car ce fut probablement pour fuir un si funeste voisinage que beaucoup de familles insulaires se réfugièrent à Rome où Léon IV les reçut avec tous les égards dus à de grands malheurs, et leur donna des terres et des vignes à cultiver (en 862)[1]. La présence des Sarrazins sur un point de l'île de Corse est également attestée par d'autres particularités, telle que la retraite que chercha parmi eux un baron menacé du courroux de l'empereur d'Occident[2].

Sous le règne de Louis II ou Italique, le royaume d'Italie, malgré une invasion tentée par les Sarrazins de Sicile, avait joui d'un certain repos; mais à la mort de ce monarque, toutes les calamités fondirent simultanément sur ce beau pays : dissensions intestines, guerres étrangères, trahisons, intrigues de toute espèce, rien ne parut manquer pour la ruine de la Péninsule. Louis Italique n'ayant pas laissé d'enfants mâles, Carloman de Bavière, fils de Louis-le-Germanique, et Charles-le-Chauve, roi de France, se disputèrent la succession impériale. Le pape Jean VIII, indécis, incertain, promettait à tout le monde; mais on voyait qu'il penchait pour Charles-le-Chauve. Le roi de France se préparait à entrer en Italie avec son armée. Carloman, qui se méfiait de Jean VIII, chargea Lambert, duc de Spolète, et Adalbert, marquis de Toscane et de Corse, de surveiller les démarches et de déjouer les intrigues du pontife romain. Les deux barons résolurent de trancher la

(1) Anast. Biblioth., *In Leon. IV*.

(2) *Voy*. Regino *In chron.*; Annalist. Saxo, etc.

question par un coup de main. Ils marchent donc sur Rome, s'emparent de la personne du pape et obligent le sénat et le peuple de la capitale à jurer fidélité à Carloman[1]. Charles-le-Chauve étant mort pendant son voyage, il semblait que la question dût être résolue en faveur de Carloman; mais le pape ne voulut pas céder; il parvint à se sauver, et s'embarqua pour Arles où régnait Boson, roi d'une grande partie de la Provence. Ce prince reçut le souverain pontife avec les plus grands honneurs et Jean VIII, croyant avoir trouvé en lui l'homme qu'il cherchait pour mettre à exécution ses projets sur l'Italie, résolut de l'élever à la dignité impériale.

Le nouveau projet de Jean VIII rencontra également des obstacles insurmontables de la part d'Adalbert et du duc de Spolète. Ces deux seigneurs, possédant de vastes Etats, exerçaient une grande influence sur tous les barons italiens. Le pape ne négligea rien pour les faire entrer dans ses plans, mais n'ayant pu ébranler leur fidélité à la branche d'Allemagne, il consentit enfin à élever à l'empire Charles-le-Gros, frère de Carloman, mort sans enfants légitimes. Pendant ce temps d'intrigues, la Corse continuait à faire partie des États d'Adalbert qui devait peu s'en occuper. Ce baron, ayant enfin achevé sa carrière, eut pour héritier son fils aîné, connu sous le nom d'Adalbert II (884)[2].

L'anarchie était dans les gouvernements de France et d'Italie. L'ambition des barons, les prétentions

(1) *Annales Francorum Fuldenses.*

(2) Rena, *De March. di Toscana;* Murat., *Antiq. Estens.*, p. 1.

des papes, et surtout la discorde qui déchirait la famille de Charlemagne, avaient anéanti l'autorité impériale dont il ne restait plus qu'un vain fantôme. On a vu avec quelle promptitude la dynastie carlovingienne a dégénéré. Elle devait bientôt s'éteindre en France. L'empire d'Occident, après de longues révolutions, passa aux mains d'un prince allemand pour n'en plus sortir. Mais n'anticipons pas, et suivons le fil des événements. Deux dynasties italiennes apparaissent sur la scène.

Béranger, duc de Frioul, et Gui, duc de Spolète, s'étaient élevés à une grande puissance. L'un dominait davantage sur la Lombardie, l'autre sur Rome. Le premier avait par conséquent plus de chances d'arriver à posséder la couronne d'Italie, tandis que l'autre pouvait s'approprier plus facilement le diadème impérial. Néanmoins, comme on était accoutumé à voir ces deux qualités d'empereur d'Occident et de roi d'Italie réunies dans la même personne, on prévoyait que si ces deux princes ne parvenaient pas à s'entendre, les guerres civiles devraient nécessairement suivre l'absence d'une dynastie étrangère. Ils parurent le sentir eux-mêmes, et reconnaissant que leurs forces étaient à peu près égales, ils prirent le parti de s'accorder, en convenant entre eux que Béranger attaquerait l'Italie et que Gui porterait ses armes dans le royaume des Francs. Béranger se rendit bientôt maître de celui d'Italie; mais le duc de Spolète n'eut point le même succès en France[1]. Gui, voyant échouer son premier projet, se tourna contre Béranger, qui déjà

(1) *Voy.* Botta, *Hist. des peuples d'Italie.*

avait été couronné roi par l'archevêque de Milan. Soutenu par un fort parti, entre autres par le puissant marquis de Toscane et de Corse; possédant d'ailleurs l'amitié du pape, le duc de Spolète ne tarda pas à marcher sur Rome et y reçut à son tour la couronne d'Italie[1]. Ainsi la même religion servait simultanément deux intérêts opposés. D'un côté se trouvait le pontife romain, de l'autre l'archevêque de Milan. La lutte avait commencé entre les deux prétendants; elle fut longue et désastreuse pour le pays; enfin Béranger fut défait entièrement et obligé de quitter le royaume. Gui, arrivé au comble de ses vœux, fut alors couronné empereur par le pape Étienne V.

Béranger s'était réfugié auprès d'Arnolphe, bâtard de Carloman et roi d'Allemagne. Ce prince épouse sa querelle. Une armée allemande entre en Italie pour faire la guerre au parti de Gui; l'expédition n'obtient aucun succès. Une nouvelle tentative réussit complètement; Gui est défait; mais sa déroute, pas plus que sa mort, ne termine rien, car il lègue à son fils Lambert ses prétentions au trône d'Italie et à la dignité impériale.

Béranger ne pouvait jouir long-temps en paix de son autorité recouvrée. Le parti de son adversaire se renforçait tous les jours de tous ceux qui avaient de l'aversion pour l'influence étrangère. Béranger n'avait triomphé que par les armes d'Arnolphe. On lui reprochait ses succès. Lambert ne tarda pas à se mettre en campagne avec une nombreuse armée, et la fortune s'étant déclarée en sa faveur, il fut proclamé roi dans

(1) *Voy.* Erchempart., *Hist.*, 81; Botta, *ibid.*

Pavie. Béranger implora de nouveau l'assistance d'Arnolphe; le pape Formose joignit ses instances à celles du roi détrôné, et le bâtard de Carloman prit de nouveau le chemin d'Italie. Cette fois Arnolphe voulut travailler pour son propre compte. Il marcha droit sur Rome, s'en empara, en chassa le pape Sergius et ses partisans, y rétablit Formose et se fit couronner empereur par ses mains (en 896)[1]. Le marquis de Toscane et de Corse, qui avait soutenu le parti de Gui et de Lambert, fut d'abord persécuté par le nouvel empereur qui finit enfin par le confirmer dans ses Etats[2]. Arnolphe, après quelques excursions sans résultat contre Lambert, retourna en Allemagne et la question italienne ne fit que se compliquer davantage.

Cependant le pape Formose meurt et le parti de Sergius se relève. Ce pape, irrité contre Arnolphe, déclare nulle son élection à l'empire, et donne le diadème à Lambert[3]. Le plus grand désordre régnait alors dans toute l'Italie. Les barons divisés entre eux penchaient tantôt pour l'un des prétendants et tantôt pour l'autre. L'anarchie était complète. Adalbert, marquis de Toscane et de Corse, surnommé *le Riche*, et l'un des plus puissants seigneurs de l'empire, peu satisfait de Lambert, ose lui déclarer la guerre en son propre nom; mais abandonné par les barons qui avaient promis de l'aider dans son entreprise, il est fait prisonnier et enfermé dans Pavie (en 898)[4]. Sur

(1) Murat., *Rer. Ital.*, p. 1, t. II.

(2) Frodoard., *Hist.*, liv. 4.

(3) *Campi*, *Istoria*, t. I.

(4) *Annales Fuldenses Freheri.*

ces entrefaites, Lambert cesse de vivre, sa mort relève le parti de Béranger et Adalbert recouvre aussitôt sa liberté. Il semblait que les partisans des Gui auraient dû mettre un terme aux troubles et à la guerre civile en se soumettant à Béranger; mais, fermes dans leur animosité contre ce prince, ils invitent le roi de Provence à venir se mettre à leur tête[1]. Béranger essuie une défaite, et son adversaire reçoit de la main de l'archevêque de Milan la couronne d'Italie. Il est peu après reconnu empereur[2]. Un voyage qu'il fait en Toscane amène sa ruine. Adalbert avait étalé une grande magnificence pour lui faire honneur; il croit reconnaître une pensée de convoitise dans les compliments qu'il lui adressait sur ses immenses richesses[3], c'en est assez pour le décider à se joindre au parti de Béranger. Une semblable défection fut un coup de mort pour le ci-devant roi de Provence qui ne tarda pas à perdre la couronne et la vie. Son antagoniste, resté seul maître de la Péninsule, se fit à son tour couronner empereur par le pape Jean X[4]. Peu de temps après, Adalbert II cessa de vivre et laissa ses États à son fils aîné, nommé Guide (en 916)[5].

Béranger ne régna pas long-temps tranquille; Rodolphe, roi de Bourgogne, fut appelé en Italie par les partisans des Gui. Béranger fut tué à Vérone, mais sa mort ne pacifia rien; l'Italie continua à être livrée

(1) *Voy.* Liutprand, *Hist.*, liv. 1.
(2) Regino, *In chron.*; Fiorentini, *Mem. di Matild.*; Murat., *Antiq. ital.*, *dis.*, 14.
(3) Liutprand., *Hist.*, liv. 2.
(4) Anon. Paneg., *De Laud. Bereng.*; Fiorentini.
(5) Sigonius, *De regno Ital.*; Murat., *Annali*, t. V.

aux factions, s'appuyant réciproquement sur des princes étrangers. A Rodolphe on opposa bientôt Hugues, comte de Provence. Le marquis de Toscane et de Corse joua dans ces diverses révolutions un rôle d'autant plus important qu'ayant épousé Marozia, veuve du marquis de Camerino, il pouvait disposer de très grandes ressources. Aussi le pape Jean X, ayant voulu résister aux prétentions de Rodolphe proclamé roi par les barons, au nombre desquels se trouvait le marquis Guide, ce seigneur le jeta en prison et il y finit ses jours[1]. Ainsi les héritiers de Boniface qui n'avait reçu la Corse des mains de l'Église que pour la défendre contre les Barbares, étaient devenus la terreur des papes!

Le marquis Guide mourut sans enfants. Le marquisat de Toscane et de Corse passa alors à son frère Lambert (en 928); mais déjà la fortune avait tourné le dos aux Boniface. Le roi Hugues, voulant se défaire de Lambert, l'appelle à sa cour sous divers prétextes[2]; le

(1) Frodoard., *De Rom. pontif.*

(2) Le roi Hugues, voulant étendre sa domination et s'assurer de Rome, résolut d'épouser Marozia qui y exerçait un empire absolu; mais cette femme puissante était veuve de Guide, frère utérin de Hugues. Le roi ne savait comment passer sur cet empêchement sans paraître fouler aux pieds toutes les lois existantes. A cet effet, il fit publier partout que sa mère Berte n'avait pas eu d'enfants avec Adalbert II, et que ce seigneur avait eu Guide et Lambert d'une autre femme. Il intima aussi à Lambert de cesser de se dire son frère, le menaçant, en cas contraire, de punir sévèrement son audace. Le marquis, homme de cœur et d'un caractère inflexible, déclara de son côté qu'il persisterait à dire la vérité et soutiendrait en toute circonstance que Berte était leur mère commune. Hugues dissimula son courroux et ne songea plus qu'à se débarrasser de son frère. Il

jeune marquis se rend à cette perfide invitation, et aussitôt que le tyran le tient en son pouvoir, il lui fait arracher les yeux et le prive en même temps de tous ses domaines qu'il donne à Boson, son propre frère (en 931)[1]. Ainsi fut détruite la famille des Boniface, famille illustre et puissante qui, pendant plus de cent ans, avait eu sous sa domination la Toscane et la Corse. Boson ne conserva pas long-temps son riche marquisat; le roi Hugues le donna plus tard à Ubert, un de ses bâtards (en 934)[2].

Cependant la tyrannie de Hugues était devenue insupportable aux Italiens qui, ayant tenu une diète générale à Milan, le déposèrent et donnèrent sa couronne à un neveu de Béranger sous le nom de Béranger II; Adalbert, son fils, lui fut associé dans le gouvernement.

Le marquis Ubert ne pouvait se flatter de conserver ses États sous le règne d'un ennemi de son père; il en fut effectivement dépossédé par Béranger II qui, en sa qualité d'héritier de Boson, garda pour lui-même l'important marquisat de Toscane et de Corse[3]. Il résulte de divers documents, que Béranger II, en faisant la visite des diverses provinces de son royaume, se transporta également en Corse et en Sardaigne

y parvint par une infâme trahison. Dès lors, ne trouvant plus d'obstacles à l'exécution de son projet, il se rendit à Rome où il épousa Marozia qui y partageait le pouvoir avec le pape Jean XI son fils.

(1) Ughelli, *Ital. sac.*, t. I, In Epis. Lucens; Liutpr., *Hist.*, l. 3.

(2) Frodoard. *In chron.*; Liutprand, *Hist.*, liv. 4.

(3) Voy. *Rena de' marchesi di Toscana*; *Cont. de Reginon.* ad an. 966; Liutprand, *Hist.*, liv. 4.

vers la moitié du dixième siècle[1]. Les donations faites par le roi Béranger, seigneur de Corse, dont l'acte authentique a été retrouvé par Muratori, ne peuvent être attribuées qu'au second Béranger[2]. Un autre acte, portant le même intitulé, dut également être passé sous le règne de ce monarque. Cet acte, dans lequel un Bonaparte figure au nombre des témoins, une fois corrigé dans l'anachronisme de la date qu'on lui a donnée dans la copie, est un document précieux puis-

(1) *Voy.* Murat., *Ant. Ital.,* t. II.

(2) *Voy.* Limperani, liv. 10.

Cet écrivain érudit a dissipé, de la manière la plus lumineuse, les doutes élevés par Muratori au sujet du prince à qui il fallait attribuer les actes en question. Le notaire, qui a tiré dans le quatorzième siècle la copie authentique qui a été découverte et publiée par Muratori, a eu soin de déclarer qu'il avait trouvé dans le texte des mots illisibles. De là sans doute, dans un de ces actes, le millésime de *anno nonocentesimo...* au lieu de *nonocentesimo quinquagesimo octavo* et de *indictione... quinta* au lieu de *decima quinta.*

Un autre acte fait sous Béranger, puisqu'il porte dans l'intitulé, *Regnando Messere Berlinghiero re,* a encore été plus défiguré dans la date, qui, au lieu d'être *nonocentesimo quadragesimo settimo,* a été copié ainsi : *quadragentesimo settimo.* L'erreur ici était très facile puisqu'il a suffi que le D du millésime romain DCCCCLVII ait été effacé pour jeter la confusion dans l'esprit du peu érudit notaire. L'anachronisme est d'autant plus frappant qu'en 407 la Corse, ainsi que la plus grande partie de l'Europe, se trouvait sous la domination de l'empereur Onorius, et qu'alors le gouvernement de l'île était confié à un *président.*

Ce même acte est encore remarquable en ce sens que l'on y voit figurer au nombre des témoins un Messer Bonaparte. Serait-ce un des ancêtres de la famille impériale? Nous sommes portés à le croire. En ce cas cette famille, très ancienne en Corse, y aurait plutôt eu sa souche qu'en Toscane, où elle n'aurait brillé plus tard que par l'effet des émigrations entre les deux pays.

qu'il confirme qu'outre le comte ou marquis général faisant les fonctions de gouverneur, la Corse possédait toujours ses comtes particuliers. Ceci d'ailleurs s'accorde avec les traditions qui, encore bien qu'elles ne doivent jamais servir de base à l'histoire d'un peuple, peuvent néanmoins contribuer à l'éclaircir.

Les barons de la Corse, comme tous les seigneurs féodaux à cette époque d'anarchie olygarchique, étaient souvent en guerre entre eux, et les peuples, livrés à leur merci, se trouvaient plus ou moins malheureux selon le caractère de leurs chefs. Sans nous arrêter donc à décrire des événements sur lesquels il n'existe aucun document historique; peu soucieux d'ailleurs de réfuter les fables généalogiques de Filippini, et encore moins d'énumérer les ravages commis par une mouche qu'il fait sortir du tombeau d'un Orsolamanno, laquelle, grossie peu à peu, avait atteint la dimension d'un énorme taureau et ne fut tuée que par les soins d'un fameux médecin de Pise, bornons-nous à emprunter à la tradition le tableau du caractère bien opposé de deux de ces barons. L'un, ce même Orsolamanno de Freto, tyran sanguinaire non moins qu'infâme, sans respect pour aucune des lois divines ou humaines, avait établi dans ses États tout ce que le despotisme a imaginé de plus révoltant et de plus immoral, tel, par exemple, que le droit de cuissage, et il administrait la justice en bourreau plutôt qu'en juge de ses sujets. Un jeune homme, nommé Piobetta, à la veille de se marier, purgea le pays d'un pareil monstre. L'autre, le comte Arrigo, surnommé *Belmessere*, était l'ami et le père de ses vassaux; la justice formait la base de son administration, et il parcourait sans relâche le pays pour la

faire rendre à tout le monde. Ce baron mourut aussi de mort violente, mais elle lui fut donnée par un sicaire sarde soudoyé par les ennemis de ses vertus plutôt que de sa fortune. Telle fut la douleur de ses compatriotes à cet événement que le bruit s'accrédita et passa en tradition qu'on avait entendu dans les airs une voix qui criait : Belmessere est mort ; malheureuse Corse, n'espère plus aucun bien ! Témoignage éclatant des grandes vertus du comte Arrigo et de l'immense amour que lui portaient les peuples.

Il y a, sans contredit, dans ces traditions, toutes défigurées qu'elles aient pu être, un grand fonds de vérité, car si le peuple a vu superstitieusement dans l'un de ces deux barons une espèce de démon et dans l'autre un génie bienfaisant, il est permis de croire qu'au nom d'Orsolamanno se rattachait effectivement l'idée d'un de ces tyrans si fréquents dans l'histoire ; tandis que le nom de Belmessere, au contraire, retraçait l'image d'un prince juste, tel qu'il s'en voit trop rarement, mais comme il peut en avoir existé. Revenons maintenant à Béranger II.

Ce prince, oubliant qu'il devait le trône à la haine inspirée par le tyran Hugues, ne tarda pas à l'égaler. Sa conduite lui aliéna enfin tout le monde. Nous avons vu qu'il était comme passé en habitude dans la Péninsule de chercher en pareil cas des secours à l'étranger ; on ne manqua pas de suivre le même système à l'égard de Béranger II. Othon, roi d'Allemagne, fut sollicité de venir en Italie pour en prendre la couronne. L'offre était trop belle pour être dédaignée. Il se mit donc en marche avec une puissante armée et reçut successivement la couronne royale et le diadème

impérial[1]. Béranger, obligé de capituler, fut envoyé en Allemagne où il finit ses jours; mais Adalbert, son fils, et en même temps son collègue sur le trône, se réfugia en Corse (en 962)[2]. L'empereur, n'ayant pas de flotte, ne fit aucune tentative contre l'île. Cet état de choses durait depuis trois ans lorsque le pape Jean XII, mécontent d'Othon Ier, le déposa et appela Adalbert. Ce prince, parti de Corse avec quelques troupes, arriva à Rome où il fut reçu avec de grands honneurs. Mais l'empereur ne lui laissa pas le temps de se reconnaître; il entra en campagne avec des forces considérables, et l'obligea de se rembarquer pour la Corse (en 964)[3]. Dès lors Othon Ier régna tranquillement dans la Péninsule.

Le roi Adalbert continua de résider en Corse sans que l'empereur Othon Ier s'avisât jamais de le troubler dans cette possession; mais, à la mort de ce grand monarque, son fils, qui lui succéda sous le nom d'Othon II, ayant éprouvé quelques tracasseries de la part du souverain de la Corse qui était parvenu à soulever une partie de la Lombardie, forma le projet de le chasser de l'île. Dans cet intervalle, Adalbert cessa de vivre; il laissa deux fils, dont l'aîné, qui portait probablement le nom de son père, garda le gouvernement de la Corse, et le cadet, nommé Othon-

(1) Regino, *In chron.*; Landulph., *Hist. mediol.*, liv. 2.

(2) « Adalbertus huc illucque discurrens quoscunque poterat sibi undique attraxit, et Corsicam ibi se tueri nitens intravit. » Regin., *In chron.* ad an. 963.

Sicard dit la même chose : « Adalbertus in Corsicam fugit. » Sicard, *Epist. Chron. ap. Mur.*, t. VII.

(3) « Adalbertus in Corsicam revertitur. » Reg., *In chron.*, l. 2.

Guillaume, ayant suivi sa mère mariée en secondes noces avec le duc de Bourgogne, hérita de ce riche duché[1]. Cependant une diète générale des barons et prélats italiens avait lieu dans les prairies de Roncaglia, en Lombardie, où l'on arrêta l'expédition qui ne tarda pas à se rendre en Corse. On n'en connaît point les détails, mais elle eut pour résultat de faire passer cette île sous l'autorité impériale[2]. Toutefois il est probable qu'Othon II, touché de la situation de la famille d'Adalbert, laissa à son chef une partie de l'île à titre de fief; ce fut même peut-être par une espèce de capitulation[3]. Quoi qu'il en soit d'une conjecture qui n'a rien que de vraisemblable, puisqu'on ignore quelle fut la destinée ultérieure du fils d'Adalbert, il est certain que la Corse fut de nouveau jointe au marquisat de Toscane[4].

Béranger II avait dépouillé Ubert, fils du roi Hugues, du marquisat de Toscane et de Corse; ce fut à Hugues, fils du marquis dépossédé, que l'empereur Othon II donna ce fief magnifique. Le marquis confia le gouvernement de la Corse au comte Ruggieri (en 972)[5]. Tout ce que l'on sait de ce seigneur, c'est que

(1) Blondellus, *Geneal. franc.*; Guilhenon Bibliot. Sebusian.

(2) Sigonius, *De regno Ital.*

(3) *Voy.* Limperani, *Istoria*, etc. Cet auteur croit, avec quelque raison que les seigneurs de Cinarca descendent de la famille des Béranger.

(4) Puccinelli, *Vita di Ugo prenc. di Tosc.*

(5) Au nombre des actes rapportés par Muratori il s'en trouve un portant donation entre-vifs et commençant par ces mots : « *In nomine Domini amen. Anno a nativitate Domini nongentesimo octuagesimo primo. Indictione* IX *die* VII *Martii. Ex hoc publico instrumento sit omnibus manifestum audientibus et legentibus quod*

c'était un homme sage et d'une grande probité. Les insulaires ne durent pas être malheureux sous un tel gouverneur, s'il est vrai qu'il possédât les qualités qui lui sont attribuées[1]. Quoi qu'il en soit, sous les règnes non interrompus des trois Othons, l'Italie entière put jouir des avantages de la paix et de la tranquillité dont elle avait été privée pendant si long-temps. Le peuple commença alors à respirer; il n'avait plus qu'un pas à faire pour améliorer son sort à l'aide d'institutions plus ou moins libérales. Nous verrons que ce mouvement se fit sentir sur tous les points de l'Italie; car telle est la marche ordinaire des événements, telle est la manière d'agir des hommes réunis en société.

*ego, dominus Rugerius, Dei gratia dominus de tota Corsica, quia per hanc chartulam irrevocabiliter inter vivos do et trado et offero*, etc. »

(1) *Voy.* Murat., *Ant. Est.*

---

# SIXIÈME PÉRIODE.

**DEPUIS L'ÉMANCIPATION DES COMMUNES JUSQU'A LA CHUTE DES PISANS.**

**(de 1001 à 1331.)**

**A l'exemple de quelques villes de la Lombardie et de la Toscane, les barons corses se déclarent indépendants (en 1001). — Guerre entre les seigneurs. — Le comte de Cinarca veut les assujétir tous. — Les peuples cis-montains se soulèvent contre leurs oppresseurs. — Sambucuccio d'Alando proclamé lieutenant du peuple (en 1005). — Ce grand homme soumet les barons et organise les communes. — Institutions fondées par Sambucuccio. — Conseil des *Douze*. — Les *pères de commune*. — Une partie de l'île conserve ses seigneurs. — Guillaume de Malaspina appelé en Corse (en 1012). — Il étend son autorité sur toute l'île. — Les marquis Hugues, Renaud, Ruffe. — Les Corses défèrent la souveraineté de leur île au pape (en 1077). — Les évêques de Pise. — Administration des légats apostoliques. — Le pape cède la Corse aux Pisans (en 1091). — Prospérité de l'île sous le gouvernement de la république de Pise. — Mécontentement causé par la bulle du pape sur l'investiture des évêques de Corse (en 1120). — Intervention des Génois. — Guerres entre les deux républiques. — Partage des évêchés insulaires entre les archevêchés de Pise et de Gênes (en 1133). — Influence de cette mesure. — Animosité entre les deux républiques. — Projet de Frédéric Ier (en 1158). — Bonifacio pris par les Génois (en 1195). — Les Guelfes et les Gibelins. — Guerre civile en Corse (en 1227). — Désastres des Pisans. — Divers partis dans l'île. — Le marquis Isnard de Malaspina (en 1269). — Son arrivée en Corse ne termine rien. — Les Pisans envoient dans l'île Giudice de Cinarca (en 1280). — Caractère de cet insulaire. — Ses succès. — Il bat les Génois. — Son rigorisme en matière de justice. — Lutte terrible entre les deux républiques rivales. — Les Génois victorieux sur le continent ne font aucun progrès en Corse. — Défaites de quelques barons. — Boniface VIII donne la Sardaigne et la Corse à Jacques, roi d'Aragon (en 1296). — Guerre entre les Génois et Giudice. — Ce vénérable vieil-**

**lard, devenu aveugle, est livré par un traître à ses ennemis. — Sa mort entraîne la chute de la domination pisane en Corse (en 1331).**

---

La période que nous allons décrire est une des plus remarquables de l'histoire des peuples d'Italie. En effet, ce fut pendant ce temps que s'opérèrent d'immenses changements, soit dans les mœurs des habitants, soit dans la forme des divers gouvernements de cette fameuse contrée. Jusqu'alors les villes avaient été gouvernées par un comte, les provinces par un marquis, un duc ou un prince. C'était le régime féodal introduit par les Lombards, complété et perfectionné par Charlemagne et ses successeurs. Les barons et seigneurs féodaux dépendaient généralement du roi d'Italie, qui reconnaissait à son tour l'autorité de l'empereur quand ces deux qualités ne se trouvaient pas réunies dans la même personne. Mais, dès les premières années du onzième siècle, Amalfi, Pise, Milan, Gênes et autres villes de la Lombardie et de la Toscane commencèrent à former, chacune dans son sein, une communauté politique, et s'attribuèrent peu à peu l'autorité souveraine. L'éloignement des empereurs qui, depuis Othon Ier, résidaient en Allemagne, était favorable à cette émancipation à laquelle ne pouvaient guère s'opposer non plus les seigneurs toujours en guerre les uns avec les autres. Ce fut ainsi que des conseils, établis d'abord pour veiller aux intérêts de la commune dans les luttes des barons, s'arrogèrent plus tard le droit de nommer des magistrats, de faire des réglements et des lois, de contracter des alliances, de déclarer la

guerre et d'entreprendre des conquêtes, sans cesser en apparence d'être soumis aux comtes, aux marquis, aux ducs, aux rois ou aux empereurs. L'émancipation s'opérait graduellement et d'une manière presque insensible; elle fut bientôt complète.

Des événements de même nature se passaient en Corse. Là aussi depuis près de deux siècles, chaque province ou État se trouvait sous les ordres d'un comte ou autre seigneur féodal, tandis que tous ces petits souverains obéissaient au comte-général, délégué du marquis de Toscane, quand il n'exerçait pas directement son autorité dans l'île. Les divers comtes insulaires, profitant de la mort du marquis Hugues et des troubles occasionnés par le décès de l'empereur Othon III, suivirent l'exemple de plusieurs villes italiennes et se déclarèrent indépendants (en 1001). Dès lors, chaque baron ou seigneur fut considéré comme souverain dans son État.

Le peuple accueillit avec joie ce changement. En cette occasion, comme toutes les fois qu'il s'opère une mutation dans le pouvoir, il se faisait illusion et espérait quelque amélioration dans son sort. Il ne voyait pas qu'il n'y avait rien d'avantageux pour lui dans une révolution de cette nature et que l'ambition de ses maîtres ne serait pas même satisfaite de ce premier succès. En effet, les comtes ne tardèrent pas à s'attaquer réciproquement, chacun nourrissant l'espoir de joindre à son État les possessions de son voisin. Le pays entier fut bientôt en combustion. Tous les liens sociaux se trouvèrent brisés; la loi n'était plus qu'un vain mot; la justice n'avait plus de balance; la force et les armes tranchaient toutes les

questions, réglaient toutes les affaires. En cet état de choses, le comte de Cinarca, le plus puissant des seigneurs insulaires, entra en campagne à la tête d'une armée considérable. La division qui régnait parmi les autres barons, et qu'il s'étudiait, sans doute, à fomenter, lui fit concevoir le projet de les assujétir tous et de se rendre unique souverain du pays.

Au milieu de circonstances si désastreuses, le peuple, fatigué de souffrir, se souleva en masse, et prenant les armes pour son propre compte, il poussa des cris de liberté et d'affranchissement[1]. Une diète nationale se réunit alors dans la vallée de Morosaglia, point éminemment central de l'île (en 1007). Là un homme de génie, ami de son pays et cher à ses concitoyens, fut investi d'une espèce de dictature. Cet insulaire, choisi d'une manière si solennelle pour remédier aux maux de la patrie, se nommait Sambucuccio, et était seigneur d'Alando, dans le district de Bozio. Rétablir promptement l'ordre et l'union entre les membres d'une même famille, entre tous les enfants de la Corse, fut le premier objet dont s'occupa le digne chef de la nation; à cet effet il recruta des forces imposantes, et se portant à la rencontre du comte de Cinarca, il l'obligea de retourner dans ses États. Dirigeant ensuite ses armes contre les comtes cis-montains, il les fit tous rentrer dans l'ordre et les força de reconnaître l'autorité de

(1) « Denique cum principes tyrannice imperarent, populus Corsus surrexit armaque induit, *libertatem clamavit*, et habito conventu ad Marusagliam Sambucucium Alandum Corsicæ gubernatorem creaverunt. » Petr. Cyr., *De reb. Corsicis, apud Murat.*, t. XXIV.

leurs communes respectives. De cette manière, la féodalité fut presque entièrement anéantie d'un seul coup dans toute la partie cis-montaine, moins le cap Corse. Le pays affranchi, qui comprenait près de deux tiers de l'île, s'appela dès lors *Terre de commune*.

Cette époque est, sans contredit, une des plus glorieuses des annales de la Corse, et Sambucuccio un des hommes qui ont le plus mérité de leur patrie. Ce fut sous l'influence de ce chef que la *Terre de commune* reçut une organisation remarquable. Chaque commune ou paroisse nommait un certain nombre de conseillers qui, sous le nom vénérable de *Pères de commune*, étaient chargés de l'administration de la justice sous la direction d'un podestat qui en était comme le président. Les podestats des communes de chacun des États ou districts affranchis élisaient un membre du suprême conseil chargé de faire les lois et réglements de la *Terre de commune*. Ce fut le conseil ou magistrat appelé des *Douze*, du nombre des districts qui concouraient à sa nomination. Enfin, dans chaque État ou district, les *Pères de commune* élisaient un magistrat qui, sous le nom de *Caporale*, avait mission de défendre les intérêts des pauvres et des faibles, de leur faire rendre justice et d'empêcher qu'ils ne fussent victimes des puissants et des riches. Conception sublime, institution admirable, mais qui ne fut que trop tôt dénaturée comme on le verra par la suite.

Telle fut l'organisation gouvernementale établie par Sambucuccio dans la partie cis-montaine de la Corse. La partie ultramontaine resta sous l'autorité du comte de Cinarca; le cap Corse conserva également ses barons, et cette division devint une source intaris-

sable de malheurs. On ne peut prévoir quelles eussent été les destinées d'un pays comme la Corse, si l'île entière avait été soumise aux institutions de Sambucuccio. Le héros législateur ne vécut pas assez long-temps pour sentir tous les inconvénients d'un pareil état de choses, ou bien la politique italienne, qui ne tendait alors qu'à fractionner un pays en plusieurs États, ne lui laissa pas voir ce qu'avait de désastreux pour la Corse l'existence de deux gouvernements de nature si différente.

Quoi qu'il en soit, à Sambucuccio se rattachent tous les souvenirs des institutions éminemment libérales possédées, sinon en totalité du moins en partie, pendant plusieurs siècles par la *Terre de commune*. Il ne reste aucun détail sur la conduite ultérieure de ce grand homme, mais elle dut être honorable puisque sa mémoire fut toujours un objet de vénération parmi ses compatriotes.

La mort de Sambucuccio causa une grande perturbation dans le pays; le peuple, toujours indolent, ne désigna personne pour le remplacer à la direction des affaires; il est probable qu'aucun seigneur n'inspirait assez de confiance pour être chargé d'une mission si importante. Le comte de Cinarca profita de cette circonstance pour recommencer ses armements contre les États voisins; d'un autre côté, les pirates africains ne cessaient d'effectuer des descentes sur le littoral de l'île et en enlevaient à chaque instant des hommes, des bestiaux, toutes sortes de substances et même les instruments aratoires. Les peuples cis-montains résolurent alors, suivant la fausse politique de l'Italie continentale, de se mettre sous la protection d'un

prince ou seigneur étranger, capable de les défendre contre tous ennemis intérieurs et extérieurs. Leurs regards se portèrent sur Guillaume, marquis de Massa et de Lunigiana[1]. Cette famille, dite plus tard des Malaspina, descendait des Boniface et des Adalbert, pour lesquels il existait encore une grande vénération parmi les insulaires. L'offre de la souveraineté de la Corse avait trop d'attraits pour qu'un seigneur de la Péninsule ne s'empressât pas de l'accepter. Guillaume accueillit donc avec faveur la députation, et, sans perte de temps, il s'embarqua pour l'île avec un petit corps de troupes (en 1012). Aussitôt après son arrivée dans la *Terre de commune*, renforcé par une foule de volontaires, il marcha contre les seigneurs cis-montains, qui s'étaient soulevés depuis la mort de Sambucuccio, et les réduisit promptement à l'obéissance. Se portant ensuite contre Andrée, comte de Cinarca, il parvint à l'expulser de l'île[2]. De cette époque date probablement le conseil des *Six* établi de l'autre côté des monts à l'exemple du conseil des *Douze* qui existait dans la partie cis-montaine.

Au marquis Guillaume succéda le marquis Hugues, son fils, vers l'année 1020. On manque de détails sur le gouvernement de ce seigneur, et sans les documents recueillis par Muratori sur la famille des Malaspina, on aurait ignoré jusqu'aux noms des héritiers

(1) Murat., *Antiq. Estens.*, p. 1.

(2) Filippini, *Istor.*, liv. 2.

Il reste un acte authentique par lequel le marquis Hugues donnait des biens considérables à l'église de Sainte-Marie-de-Canovaja et au monastère de Montechrist, en l'année 1019. *Voy.* Murat., *Ant. med. æv. dis.* 32.

de Guillaume en Corse. Grace à ce savant compilateur, nous savons qu'un Renaud gouverna l'île après Hugues[1]. Enfin, nous apprenons de la même manière

(1) *Voy.* l'acte par lequel le marquis Renaud fait une donation entre-vifs dans le pays de *Vansolacia*, aujourd'hui Venzolasca, dans la Casinca, où l'on trouve ces mots : « Domino Rinaldo Marchese, quondam Ugonis, qui fuit similiter Marchio, dedit et concessit, etc. »

Au sujet du marquis Renaud, voici un acte de son administration curieux, non-seulement par la forme, mais aussi par le fond. C'est une décision rendue solennellement par ce prince avec l'assistance d'un juge et du légat du souverain pontife sur une question touchant les droits de propriété d'une église. La date en a été évidemment altérée par le copiste ; mais l'époque où ce seigneur se trouvait dans l'île étant constatée dans les annales de la famille Malaspina, nous croyons qu'il a été passé de1019 à 1029. On va voir un mélange de mots latins et italiens avec une construction toute barbare :

« Anno Dominicæ nativitatis... decimo nono, indictione II ; ma-
« nifestum sit a tutte persone che leggeranno et oderanno questa
« carta. Quando vennero Messer l' abate Giulio, abate dell' isola
« di Montechristo et Messer Placito abate di s. Stefano et s. Ber-
« nardo di Venaco dell' ordine di Montechristo con li sua frati,
« innanzi a Messer Rolando, conte par la grazia di Dio, et Signore
« di tutta l' isola di Corsica, et innanzi a Messer Giulio, giudice,
« et innanzi a Messer Joanni legato in Corsica et altri buoni homini
« che ivi erano. Et lamentarono de sua possessione ch' elli aveano
« in Venaco, le quali sono terminate, et per termini che indicano li
« nobili signori Alberto e Messer Dominico fratelli carnali, et fi-
« gliuoli quondam Missere Guidone delli signori de' Corsi. Et la-
« mentansi di Martinello del Lavalogio di Rustichello della Selva,
« et de Vollelo della Basa, et de Somello delle Mustoline, di Vintello
« di Volico, etc., etc. Et questi huomini diceano che non doveano
« dar salvo decima alla Badia di s. Stefano de Venaco. Et questi
« detti abati diceano che tutta la possessione era propria della
« Abatia. Et questi abati presentano sua carta dinanzi a Messer Ro-
« lando, et a Messer lo judice, et a Messer lo legato. Et per quanto

que le marquis Albert Ruffe, de la même famille, exerçait son autorité sur la Corse dans le milieu du onzième siècle [1].

Les Malaspina n'introduisirent aucun changement dans les institutions de la *Terre de commune*, adoptées sous la salutaire influence de Sambucuccio. Ils ne furent évidemment revêtus que du pouvoir suprême

« che videro, et odiro, sententiarono e scapolaro quelle possessioni al sopradetto abate. Et feceno comando che questi sopradetti huomini deggiano pagare libre cento di boni danari. « Et fecero comando che infra tre mesi deggiano uscire sopra de « queste possessioni sotto pena di ccc fiorini d' oro, et da parte di « Messer lo Legato sotto pena di excommunica che infra tre mesi « ne deggiano andare con tutti li sua beni et più non vi deggiano « intrare ; salvo ad voluntatem delli ditti abati di Montechristo, cum « qua est la dicta abatia di Venaco. Et disseno che questi nobili « siguori de Corsi, et sue heredi deggiano essere suoi difensori che « sono padroni della dicta badia.

« Actum a Fogata, ubi dicitur Marcorio, presente me notario. « Testes Giorgius de Campo Merli, Vivaldino de' Corsi, Albertinello « de' Corsi, Ficone de' Boni, Ursacciolo de Petrajuxta, et altri più « assai.

« Et ego Nicolaus quondam Arrico notarius sacri imperii hanc « chartam rogatus fui et scripsi, fermavi et dedi. »

Muratori, dit en rapportant plusieurs documents de cette nature relatifs à la Corse et à la Sardaigne, qu'il en résulte que les mots de la langue vulgaire ou italienne paraissent avoir commencé à être introduits dans les actes publics, en ces deux îles. Nous ajouterons qu'il est également plus que probable que c'est dans ces îles et autres provinces éloignées de la capitale que la langue italienne a commencé à prendre une forme régulière.

(1) Murat., *Ant. Estens.*, pars. cap. 24. L'acte de donation dont il s'agit est daté de Vernacia, dans le Frasso, comté d'Ornano ; preuve évidente que les marquis Malaspina étendaient leur autorité sur toute la Corse.

ou exécutif. L'administration civile continua d'être sous l'autorité des *douze*, et les communes ne cessèrent point d'avoir leurs podestats et leurs conseils de *pères*. Cet état de choses durait depuis soixante-six ans lorsque les insulaires, poussés par les suggestions du clergé, prirent la résolution de donner la souveraineté de leur île au pape[1].

Nous avons vu que, malgré les actes de cession faits par Pépin et Charlemagne en faveur de l'Église de Rome, la cour pontificale n'était jamais entrée directement en possession de l'île de Corse. Ce fut là d'abord un effet de la crainte que lui inspiraient les Sarrazins; plus tard, les guerres qui ne cessaient de ravager la Péninsule, et pendant lesquelles on méconnaissait généralement tous les droits qui ne s'appuyaient pas sur la force, n'avaient pas permis aux politiques du Vatican de faire des démarches pour réclamer un pays passé en d'autres mains. On semblait même avoir oublié de part et d'autre les transactions d'une époque déjà reculée. Mais, sur la fin du onzième siècle, on pensa que les choses pouvaient se passer d'une autre manière et qu'il était temps que l'autorité pontificale s'étendît temporellement sur la Corse. Un évêque de Pise, nommé Landolphe, homme versé dans les manéges diplomatiques, fut chargé par Grégoire VII de mener ce projet à exécution. Le prélat négociateur se rendit dans l'île, revêtu du titre de légat apostolique. Le pape écrivit en même temps une lettre insinuante

(1) Cet événement eut lieu du vivant du marquis Ruffe, puisque ce seigneur gouvernait encore, en 1085, son marquisat de Massa et Lunigiana. *Voy.* Murat., *Ant. Est.*, p. 1, cap. 24.

aux évêques et aux primats de la Corse, pour leur annoncer la mission *spirituelle* de Landolphe[1], qu'il leur recommandait comme un autre lui-même.

On ne peut lire quelques périodes de l'histoire de la Corse sans être étonné des vicissitudes, des changements et des révolutions qui ont traversé ce malheureux pays; on dirait que le sort, en faisant passer ces insulaires sous un nombre infini de dominations étrangères, a voulu leur apprendre qu'aucune ne pouvait assurer leur bien-être. Toutefois, malgré tant de leçons, ce ne fut que dans le dix-huitième siècle qu'ils commencèrent enfin à sentir ce qui leur convenait; mais alors la fortune était lasse de leur avoir présenté des occasions favorables pour se rendre définitivement indépendants. Quoi qu'il en soit, le légat apostolique dont nous parlions, profitant de la première impression produite par son arrivée au milieu d'un peuple religieux, convoqua en assemblée générale les évêques et seigneurs de l'île, et, après plusieurs entretiens particuliers et publics, il réussit à leur faire prendre la résolution de se déclarer sujets de l'Église romaine (en 1077)[2].

Cette importante mesure, concertée entre le clergé et les primats, ne rencontra aucun obstacle; la nouvelle domination étrangère laissait espérer aux deux classes privilégiées un accroissement de pouvoir par des raisons inverses; les prêtres, pleins de joie, voyaient grandir leur influence à côté de celle du pape et croyaient déjà partager avec lui l'autorité souveraine;

(1) Labb., *Concil.*, t. XI, liv. 5, ép. 2.

(2) *Voy.* Baraeyrac ad Grot., liv. 1, *De jure bel. et pac.*; Limperani, *Istoria*, etc.

de leur côté les seigneurs, ne reconnaissant en général que le droit de la force, se flattaient de faire la loi aux ecclésiastiques; quant au peuple, accoutumé à servir, il ne pouvait raisonnablement se promettre autre chose. Mais il est probable que le gouvernement du vicaire de Jésus-Christ lui apparut comme un gouvernement modèle sous lequel on devait être heureux. Aussitôt informé du résultat des négociations de son légat en Corse, le pontife romain écrivit une seconde lettre aux insulaires, dans laquelle, après les avoir félicités sur la résolution qu'ils venaient de consentir, il faisait une violente sortie contre ceux qui avaient jusqu'alors occupé un pays appartenant à l'Église; il prenait en même temps l'engagement le plus formel pour lui et ses successeurs de défendre à tout jamais ses sujets contre tous leurs ennemis[1] : ce qui ne l'empêcha point de donner peu après l'investiture de l'île à Landolphe et à ses successeurs à l'évêché de Pise, sous la réserve de la moitié des revenus publics. On voit dans cet acte quelle part le légat avait eue dans la mesure adoptée par les insulaires[2].

Ici commence le premier acte d'un drame qui devint peu à peu si compliqué et si sanglant; mais n'anticipons pas sur les événements. Landolphe exerça son autorité d'une manière toute paternelle, et les insulaires eurent lieu dès lors de se féliciter de la résolution qu'ils avaient prise. L'évêque-légat ne vécut que trois ans, revêtu de cette dignité; son

(1) Labbei, *Concil.*, t. XII, liv. 5, ép. 4.

(2) Labbei, t. XII, lib. 6, ép. 12. « Tu qui prius in restitutione prædictæ insulæ elaboratus es, medietatem omnium redituum et totius pretii medietatem quæ de placitis acquiretur. »

successeur, Gérard[1], aussi évêque de Pise, marcha sur les mêmes traces et sans aucune innovation; mais Daïbert, qui arriva au pouvoir en 1088, suivit une politique parfois différente à l'égard des deux contrées. A l'époque dont nous parlons, dans tous les pays catholiques et surtout en Italie, les évêques et autres prélats joignaient les dignités civiles et les commandements militaires à l'autorité ecclésiastique; tenant d'une main le glaive et de l'autre les censures de l'Église, les héritiers des apôtres étaient encore plus craints que vénérés du peuple. Daïbert, qui, avec de grandes qualités, possédait un caractère impérieux et sévère, ne tarda pas à se rendre maître presque absolu de Pise, où il faisait tout ce qu'il voulait. Urbain II, qui n'ignorait pas ce qu'il en était, forma le projet de se servir des forces maritimes de la république contre les Sarrazins. A cet effet, pour flatter l'ambition de l'évêque, le mettre dans ses intérêts et s'attacher le peuple, il résolut, avec l'assentiment du collége des cardinaux, de céder à l'église métropolitaine de Pise, moyennant une simple redevance annuelle, la souveraineté de la Corse (en 1091)[2].

Les Pisans envoyèrent alors prendre solennellement possession de l'île au nom de la république. La hiérarchie des autorités fut partiellement changée, mais les institutions ne subirent aucune modification. Le régime existant dans la capitale ressemblait beaucoup à celui que Sambucuccio avait établi en Corse; dans les deux pays, les juges, les officiers

(1) *Annali Pisani, ap.* Murat., *Rer. Ital.*, t. VI.
(2) Ughelli, *Ital. Sacr.*, t. II; Lunig., t. I.

municipaux, et généralement tous les agents de l'autorité, ne restaient en fonctions que deux ans et étaient choisis par le peuple; cela dut rendre les insulaires indifférents sur le changement qui venait de s'opérer par la seule volonté du pape. L'acte de cession tournait même à leur avantage, puisqu'à l'autorité sans contrôle des évêques-légats succédait celle du grand-juge, officier responsable à la nomination du sénat. D'ailleurs tous les emplois en Corse devaient être occupés par les insulaires, assimilés en tout aux autres citoyens de la république.

Une grande tranquillité régna alors sur toute l'étendue de l'île, dont la population se trouva heureuse sous une administration libérale et populaire; tous ceux qui avaient été obligés de s'expatrier par suite des divers changements survenus dans le pays depuis quelques années furent rappelés sans distinction; la famille du comte de Cinarca revint également dans ses foyers et recouvra ses biens confisqués par les Malaspina. La liberté, l'ordre et la paix rendirent à l'industrie nationale son activité, et le commerce insulaire profita, pour s'enrichir, des débouchés ouverts à celui de Pise. On perça des routes, on érigea des temples et autres édifices publics, on construisit des ponts et l'on répara en partie les désastres causés par les invasions des Barbares et par les guerres civiles [1].

Telle fut l'heureuse situation de la Corse pendant

(1) Voy. *Annali di Pisa.*

Les traditions recueillies par Giovanni della Grossa s'accordent sur ce point avec les témoignages historiques et archéologiques. Presque tous les édifices un peu anciens qui existent dans l'île sont d'architecture pisane.

quelques années; mais le bonheur d'un peuple n'a pas de durée. La domination pisane, comme toutes les dominations étrangères, ne tarda pas à devenir oppressive; l'attachement des insulaires se changea alors en aversion, et les Génois, ennemis jurés des Pisans, s'offrirent, comme nous verrons, pour se mettre à leur place. L'ambitieux Daïbert ayant fait ériger son église en archevêché, demanda et obtint des complaisances d'Urbain II que les évêques de la Corse en fussent suffragants (en 1098)[1]. Cette mesure produisit un vif mécontentement dans l'île; le clergé protesta avec énergie contre le bref apostolique, et le peuple murmura hautement contre l'archevêque[2]. De leur côté, les Génois, extrêmement jaloux de l'agrandissement de leurs rivaux, laissèrent éclater leur dépit et adressèrent de vives remontrances au Saint-Siége. Le pape, étonné de l'orage qu'excitait l'apparition de son édit, le révoqua immédiatement et rétablit les choses dans leur état primitif. Cette concession faite à propos calma l'irritation des insulaires et arrêta les hostilités déjà commencées entre les deux républiques[3].

A cette époque un grand mouvement poussait vers l'Asie-Mineure la partie la plus vigoureuse de la population européenne; la conquête de la *Terre-Sainte* était le but de cette vaste émigration armée. Daïbert, avide de combats et de gloire, ne pouvait manquer à l'appel des Croisés; aussi, revêtu du titre de légat apostolique par le souverain pontife, partit-il bientôt

(1) Ughell., t. III; Luinig., t. I.

(2) Labb., *Conc.*, t. XII.

(3) Caff., *An. Jan.*, liv. 1.

pour la Palestine avec une flotte de cent vingt navires sur laquelle se trouvaient beaucoup de Corses[1].

Le départ de Daïbert ayant laissé vacant le siége archiépiscopal de Pise, les citoyens de cette métropole lui donnèrent pour successeur un moine nommé Pierre, doué d'une grande énergie et d'un caractère peu commun. Le nouvel archevêque, cédant aux instances du pape qui le pressait d'agir contre les Sarrazins établis non loin des côtes de l'Italie, ordonna un grand armement destiné à en purger ces contrées. A cet effet, il fit transporter de Corse une immense quantité de bois de construction[2]; il s'y rendit ensuite lui-même et recruta dans l'île des hommes propres à l'exécution de ses projets. La flotte étant enfin prête, il fit voile vers l'île de Minorque, accompagné du cardinal Boson, légat apostolique (en 1114). L'expédition eut un plein succès; les Infidèles, qui avaient fait de cette île le siége de leurs pirateries, furent tous impitoyablement massacrés, et la flotte de Pierre s'en retourna chargée de leurs dépouilles. Le cardinal-légat, en rendant compte au souverain pontife des résultats de la campagne, fit le plus magnifique éloge de la bravoure des Corses qu'il compara à des lions[3].

La gloire des armes de Pise fournit un nouvel aliment à la jalousie de Gênes. Galaise II, mécontent de

(1) *Chronic. varia Pisan*, apud Muratori.

(2) *Chron. varia Laurentii Veronensis :*

Quidquid tunc habuit nemorosa Corsica ligni
Aut picis, innumeras ratium defertur ad usus,
Lucensesque suo privantur robore sylvæ.

(3) « Corsi vero tanquam leones contra Barbaros pugnavere. » Boson., *Epist. Fragmenta variorum ;* Murat., *Rer. Ital.*

cette république, renouvela l'édit de son prédécesseur sur l'investiture des évêques de l'île de Corse. Ce pape mourut presque aussitôt après avoir jeté ce brandon de discorde entre deux nations rivales; mais Caliste II, qui lui succéda, ayant fait une seconde édition du fameux bref qu'il adressa avec grande solennité au clergé corse, fut témoin des effets désastreux qu'il ne manqua pas de produire (en 1120)[1].

On ne conçoit pas de nos jours les raisons qu'avaient les insulaires de s'opposer avec tant de vigueur et de ténacité à ce que le droit d'investiture de leurs évêques fût attribué à l'archevêque de Pise; il semble même que le clergé corse aurait dû applaudir à cette mesure, puisque l'archevêque étant en quelque sorte le suzerain de l'île, on pouvait le considérer comme le chef de l'Église nationale. On pensait autrement au douzième siècle; l'amour-propre épiscopal voyait, sans doute, en cela quelque déchet, et le peuple s'émouvait, comme toujours, pour des intérêts qui ne le concernaient en aucune manière. En cet état de choses, une députation insulaire se rendit à Rome pour protester contre les dispositions du bref pontifical. Une ambassade arriva aussi de Gênes pour renouveler les protestations déjà faites, au nom de cette république, contre les priviléges accordés à l'Église de Pise[2]. Le pape convoqua sur-le-champ un concile, et la révocation du bref, sujet de tant de clameurs, fut solennellement résolue par l'assemblée qui se trouva composée de plus de trois cents prélats.

(1) Ughel., *It. sacr.*, t. III; Labb., *Conc.*, t. XII.
(2) Caff., *Ann. Januens.*, l. 1; Labei, *Concil.*, t. XII.

On se flatta alors de voir cesser les hostilités qui désolaient les deux puissances; mais ce fut en vain, car il existait entre Pise et Gênes de trop grands motifs de jalousie; outre l'investiture des évêques de Corse qui n'était qu'un prétexte, il s'agissait, pour ces deux villes, de la suprématie des mers, du monopole du commerce, enfin de domination et de puissance. Aussi, malgré les promesses faites par les députés liguriens, la paix ne fut point conclue; au contraire la guerre se poursuivit avec acharnement[1]. Le pape Honorius II, successeur de Caliste II, indigné du peu d'égards qu'avaient les Génois pour ses exhortations en faveur de la paix, prit, comme pour les en punir, la résolution de rendre à l'archevêque de Pise le privilége, objet de tant d'alarmes (en 1126)[2]. Il faut ici convenir que l'infaillibilité pontificale ressemblait un peu à l'inconstance diplomatique des derniers temps; la cour de Rome suivait les impulsions du moment. Cette fois, le clergé corse ne réclama point contre la nouvelle mesure; ce fut, sans doute, pour ne pas faire cause commune avec les Génois; mais aussi probablement par lassitude, car on perdait un jour ce qu'on avait obtenu l'autre, et l'incertitude, devenue insupportable, causait une foule d'inconvénients.

Cependant, les hostilités entre les Pisans et les Génois prenaient chaque jour une plus grande extension; les magistrats de Gênes ne cessaient de dire aux négociateurs pontificaux que les priviléges accordés par les papes aux Pisans étaient la principale cause de la

(1) Card. d'Arag., *In vit. In. II*; Ughel., *It. sacr.*, t. IV.
(2) *Voy.* Caffaro, historien contemporain; Ughelli, *ibid.*

guerre qui durait depuis tant d'années. Innocent II, désireux d'amener un raccommodement entre les deux républiques ennemies, adopta une mesure qui semblait devoir tout concilier et mettre un terme à la lutte; érigeant l'évêché de Gênes en archiépiscopat, il lui donna pour suffragants, moyennant un tribut annuel d'une livre d'or, trois évêchés de Corse, savoir : ceux de Mariana, de Nebbio et d'Acci[1]; les évêques d'Aleria, d'Ajaccio et de Sagona restèrent suffragants de l'archevêque de Pise (en 1133)[2]. Voilà le prétendu partage de l'île de Corse fait par le pape entre les deux républiques. Ceux qui ont écrit sur cette matière ont confondu une mesure ayant pour objet le réglement d'attributions et de circonscriptions de diocèses avec un partage politique qui n'eut jamais lieu par l'autorité de Rome.

Nous avons vu quelle source d'embarras était l'investiture des évêques de Corse; les puissants archevêques de Pise la réclamaient avec instance, le clergé insulaire protestait avec énergie contre une pareille mesure, et les papes accordaient la veille ce qu'ils étaient obligés de retirer le lendemain; enfin, les Génois s'étant mis de la partie, ce qui nous paraît n'être aujourd'hui qu'une formalité vaine et sans importance, était devenu un sujet de combats sanglants et de guerres cruelles et interminables.

Les Génois étaient ainsi parvenus à asseoir dans

(1) Acci, ou Accia, ville alors florissante dans le district d'Ampugnani. Cette ville devait être construite en bois; elle fut détruite dans les commencements du treizième siècle, selon toute probabilité, par l'effet de quelque incendie. Il n'en reste aucune trace.

(2) *Voy.* Uguelli, *Ital. sac.*, t. IV; Caff., *An Jan.*

l'île leur influence morale à côté de celle de leurs antagonistes, car il est certain que dans ces siècles, où la superstition et le fanatisme religieux jouaient un si grand rôle, ceux des évêques corses qui tenaient leur investiture de l'archevêque de Gênes devaient naturellement avoir plus de penchant pour ce prélat que pour celui de Pise; on peut en dire autant des autres ecclésiastiques. Le bref portant partage des évêchés avait divisé le clergé insulaire en deux camps; mieux valait pour les Pisans renoncer entièrement au droit d'investiture que l'exercer de moitié avec les Génois. Ce privilége entre les mains du pape ne leur était point nuisible; concédé en partie à l'archevêque de la république rivale, il devenait une étincelle capable de causer un vaste incendie. La concession faite en même temps par le souverain pontife aux Pisans du privilége d'investiture de trois évêques de Sardaigne n'offrait pas une compensation suffisante. Les circonstances n'étaient pas les mêmes pour cette dernière île; car les deux républiques avaient des domaines en Sardaigne, mais les Génois ne possédaient rien en Corse. C'était une faute capitale que de leur permettre de s'y introduire d'une manière directe ou indirecte.

Quoi qu'il en soit, telle était la situation politique et religieuse de la Corse lorsque Frédéric I[er] forma le projet de reconstituer le royaume d'Italie comme il l'était sous Charlemagne et ses successeurs, c'est-à-dire en y comprenant toute la Péninsule et les îles adjacentes (en 1158)[1]. A cet effet, il résolut d'envoyer en Corse

(1) *Rad. de gest. Frid. I*, l. 2 ; ap. Murat., t. VI.

et en Sardaigne des hommes revêtus de sa confiance pour sonder l'esprit des insulaires et les disposer à revenir sous les ailes de l'aigle impériale. Les Pisans et les Génois, vassaux de l'empire, devaient fournir les navires nécessaires pour conduire les émissaires à leur destination; mais les magistrats de ces deux républiques, ennemies irréconciliables d'ailleurs, surent bien s'entendre pour différer l'exécution de la tâche qui venait de leur être imposée; ils sentirent qu'il fallait de toute manière empêcher qu'il y eût aucune communication entre les insulaires et les agents de l'empereur. En pareil cas toute la science politique consiste à gagner du temps; les conseils des deux républiques ne l'ignoraient pas et le départ des messagers impériaux fut ajourné indéfiniment sous divers prétextes. Aussi, Frédéric ayant été obligé de retourner en Allemagne, laissa en ébauche son projet au sujet de la Corse et de la Sardaigne.

Cependant l'empereur n'y renonça pas encore : nous en avons une preuve dans ce qui arriva quelques années plus tard. En effet, voulant envoyer une ambassade auprès du soudan de Babylone et d'Égypte, il ordonna aux personnages qui la composaient de traverser les îles de Corse et de Sardaigne et de lui adresser un fidèle exposé de tout ce qui, en ces deux pays, pourrait leur paraître digne de remarque. La relation écrite par Gérard, vicomte d'Argentine, contient, entre autres choses, le passage suivant : « Ces deux « îles, y est-il dit, ne sont éloignées l'une de l'autre « que d'environ quatre milles ; toutes deux sont belles, « entrecoupées de montagnes et de plaines, et l'on y « trouve en grande abondance tous les produits de la

« terre. Les habitants de la Corse ont le caractère « grave, l'esprit pénétrant, le jugement sain ; naturel- « lement hospitaliers, ils sont aussi bons militaires et « belliqueux. Au contraire, en Sardaigne, etc.[1] » La victoire décisive, remportée par l'armée des villes fédérées sur les troupes impériales, changea l'aspect des choses dans la Péninsule et modifia considérablement les projets de Frédéric Ier. Le fameux traité de Constance fut signé, et plusieurs villes, qui ne jouissaient encore que d'une liberté incomplète et tolérée, conquirent une liberté entière et sans contrôle (en 1183)[2].

L'île de Corse continuait à jouir des bienfaits de la paix sous le gouvernement de Pise; mais l'animosité entre les républiques toscane et ligurienne tendait sans cesse à se développer; à la moindre occasion le sang coulait de part et d'autre. L'empereur Henri VI favorisait ouvertement les Pisans; de leur côté, les Génois avaient formé alliance avec les Milanais et les Lucquois; les forces des deux peuples se balançaient, et leur audace était à peu près la même. Les prétextes et les occasions d'en venir souvent aux mains ne pouvaient leur manquer, et leurs annales nous prouvent qu'ils les saisissaient avec empressement, voire même avec joie. Au dire de Caffaro, historien génois et contemporain, les corsaires pisans faisaient de temps

(1) « Harum insularum una distat ab altera per quatuor milliaria, utraque vero satis pulchra per planum et montana disposita, superabundans omni bono terræ. In Corsica vero sunt homines utriusque sexus, compositi, curiales, habiles, hospitales, viri militares et bellicosi. In Sardinia, e contrario, etc.» Arnold. De Lubecca, *In chronicon.*

(2) Sigon., *De reb. Ital.*; Botta, *Hist. des peuples de l'Italie.*

à autre des prises sur le commerce de ses compatriotes dans les mers de la Corse. A l'occasion d'une de ces pirateries dont on accusait les armateurs de Bonifacio, les magistrats de Gênes envoyèrent une ambassade à Pise pour se plaindre et exiger une éclatante réparation (en 1195)[1]; la réponse des Toscans fut qu'eux-mêmes avaient à se plaindre de semblables pirateries et que les vaisseaux armés qui sortaient de Bonifacio appartenaient à leurs ennemis[2]. La nature de cette réponse nous porte à croire que le fort de Bonifacio devait se trouver alors entre les mains de quelque seigneur ultramontain, plutôt indépendant que sujet de Pise, ou que la cité se régissait par ses propres lois; car il est peu probable que les diplomates des deux républiques, doués d'une si grande perspicacité, se soient joués si ouvertement les uns des autres; il faut qu'il y ait eu, d'une part au moins, des motifs apparents de plainte, et de l'autre des moyens probables d'excuse. Quoi qu'il en soit, les Génois, peu contents du résultat des négociations, envoyèrent une flotte dans les mers de Bonifacio, dont ils s'emparèrent par un vigoureux et hardi coup de main (en 1195)[3].

De cette manière commença l'établissement réel des Génois en Corse, événement mémorable pour cette île et qui fut si fécond en combats et en désastres pour les deux républiques. Les adroits Liguriens, se

(1) Caff., *An. Jan.*, liv. 3.

(2) « Mirum est quod dicitis (répondirent les Pisans) quoniam oppidum Bonifacii non est nostrum, nec ipsi cives nostri sunt, sed inimici. » Caff., *An. Jan.*, liv. 3.

(3) Caff., *ibid.*; *Annal. Pisani.*

voyant enfin maîtres d'une position si importante, ne négligèrent rien pour la rendre inexpugnable et s'en attacher en même temps la population dont ils augmentèrent le nombre en y transportant une colonie de leurs compatriotes.

La nouvelle de l'occupation de Bonifacio par les forces liguriennes excita dans Pise la plus vive exaspération; on sentit que ce n'était pas là seulement une grande perte, mais encore un présage funeste de guerres prochaines et inévitables; l'ennemi avait mis le pied dans les États de la république. Il s'ensuivit un redoublement de haine, et les hostilités furent poussées avec fureur; Célestin III, imitant l'exemple de ses prédécesseurs, essaya, mais en vain, de rétablir la paix entre les deux puissances voisines. Voulant ravoir à toute force le pays qui venait de tomber entre les mains de leurs ennemis, les Pisans assaillirent vigoureusement à plusieurs reprises la ville et le fort de Bonifacio, mais ils furent toujours repoussés avec perte. D'autres papes, après Célestin III, cherchèrent également à amener un accommodement entre les parties belligérantes, mais toutes ces tentatives restèrent infructueuses; l'animosité qui existait entre les Génois et les Pisans était si profonde qu'ils ne songeaient réciproquement qu'à se faire le plus de mal possible, et la lutte dura pendant plus de vingt ans avec des chances diverses. Le pape Honorius III, voyant que la querelle au sujet de Bonifacio était interminable, parce que les Pisans en exigeaient la restitution tandis que les Liguriens refusaient obstinément de s'en dessaisir, proposa et obtint enfin que l'objet en litige fût confié à l'autorité du Saint-Siège qui l'aurait comme

en dépôt. La paix fut ainsi conclue (en 1217), et pour la rendre plus durable il fut stipulé qu'elle serait solennellement jurée par mille citoyens de chacune des deux républiques[1]. Le pape confirma en même temps le partage des évêchés corses entre les archevêques de Gênes et de Pise[2]. Les Pisans continuèrent donc à être seuls en possession de toute la Corse, moins Bonifacio, qu'Honorius III confia à la garde de l'archevêque de Gênes et des abbés de Saint-Étienne et de Saint-Syre.

La mémorable lutte entre les Guelfes et les Gibelins, commencée du temps de Frédéric Ier et de Grégoire VIII, avait pris une nouvelle vigueur sous Frédéric II et sous Grégoire IX. L'Italie se trouva bientôt partagée en deux partis dont les chefs n'épargnaient rien pour se nuire[3]. Les Pisans étaient Gibelins, les Génois Guelfes. Mais non-seulement les villes se rangèrent sous l'un ou l'autre de ces drapeaux, mais les po-

(1) Caff., *An. Jan.*, liv. 4.

(2) « Ad instar (dit la bulle) predecessorum nostrorum. » Ughel., *It. sacr.*, t. IV; Ray., *An. Eccles.*, t. I.

*Voy.* aussi Giovanni Villani, liv. 6, ch. 19 et liv. 7, ch. 83. Suivant cet auteur les Pisans étaient encore possesseurs de toute la Corse en 1282.

(3) « Voyez, disait Grégoire IX, ce monstre horrible qui sort de « la mer, qui a la tête d'un lion féroce, les pieds d'un ours, les autres « membres d'un léopard tacheté, et qui, avec ses dents et ses ongles « ferrés, menace de tout déchirer, de tout dévorer! Celui-là c'est « l'empereur Frédéric second. »

A son tour l'empereur n'épargnait pas Grégoire : « Grégoire, « s'écriait-il, n'est pas le gardien de son troupeau; il en est le loup « exterminateur; c'est le dragon empesté, le séducteur de l'univers, « le prince des ténèbres; c'est un autre Balaam, un antechrist. » *Voy.* Botta et Guicciardini, *Ist. d'Ital.*

pulations d'une même ville se trouvaient également divisées et étaient toujours prêtes à tirer l'épée pour la gloire du pape ou de l'empereur. La Corse ne pouvait rester long-temps à l'abri de la discorde générale; bientôt le sang commença à couler sur tous les points de l'île (en 1227); à la moindre occasion les insulaires se groupaient autour de leur bannière respective, guelfe ou gibeline, et se livraient des combats acharnés; les plus simples querelles entre particuliers devenaient presque toujours des affaires générales pour les deux partis, et il s'ensuivait des luttes sanglantes.

On comprendra aisément que le partage des évêchés ne pouvait qu'augmenter en Corse le désordre qui s'était emparé de tous les esprits en Italie; c'était en effet une fureur, une rage de part et d'autre. Les évêques suffragants de Pise affectaient de se montrer en toute occasion Gibelins, et ceux qui relevaient de l'archevêque de Gênes se vantaient hautement d'être Guelfes; le peuple était travaillé en tous sens par la discorde, et le pays souffrait tous les ravages de la guerre civile et se couvrait partout de ruines et de misère. La république de Pise possédait encore la souveraineté de l'île, mais son autorité dépérissait insensiblement dans l'anarchie.

Les Pisans avaient toujours été dévoués à l'empereur Frédéric II; de son côté, ce monarque n'avait jamais cessé de les protéger contre leurs ennemis. Sa mort, survenue au milieu des divisions qui désolaient la Péninsule, devait les jeter nécessairement dans de graves embarras (en 1250). Leur position était critique; ils se trouvaient environnés d'ennemis qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour se venger des

griefs qu'ils leur reprochaient non sans quelque fondement. Une ligue fut formée entre les Génois, les Florentins et les Lucquois; l'attaque eut lieu simultanément par terre et par mer, et les Pisans se virent obligés de céder une partie de leur territoire. Ce fut le premier pas vers une décadence qui devait être si rapide[1].

La situation de l'Italie, déjà si compliquée à la mort de Frédéric II, et par suite des guerres survenues entre ses enfants au sujet du partage de ses États, le devint encore davantage par l'arrivée d'un nouveau prince étranger. Nous parlons de Charles d'Anjou, appelé dans la Péninsule par Urbain IV à l'effet de l'opposer à Manfred, roi de Sicile, et peu ami du Saint-Siége. Les Pisans, alliés fidèles de ce valeureux prince, bravèrent long-temps avec lui les anathèmes de Rome et les armes du duc d'Anjou; mais la mort, qui vint frapper le roi de Sicile sur le champ de bataille, les découragea et entraîna la défaite de leur parti. Ils s'adressèrent alors en vrais suppliants au pape Clément IV, qui leur pardonna, mais à des conditions humiliantes. Décidément la fortune se déclarait contre la république pisane.

Les événements dont nous venons de parler avaient exercé une grande influence en Corse, car, non-seulement le gouvernement de cette île avait été négligé pendant un long espace de temps, ce qui produit toujours de fâcheux résultats, mais en outre l'anathème lancé par le pape contre les Pisans avait inspiré de l'a-

(1) *Voy.* Giovanni Villani; Guicciardini; Idem, *Ann. Pisani*; *Cronica Pisana.*

version aux plus religieux des insulaires, qui avaient fini par considérer les magistrats excommuniés de la république comme des ennemis. De cette manière, à mesure que l'autorité s'était relâchée, l'anarchie avait pris du développement et le pays s'en trouvait entièrement désolé. Les comtes et les seigneurs qui avaient repris peu à peu leur ancien pouvoir, guerroyaient entre eux sans crainte de la république; les plus forts dépouillaient les plus faibles, et le peuple, divisé en factions ennemies, servait d'instrument à toutes les ambitions et portait la somme de tous les maux.

En de telles circonstances, quelques hommes influents de la *terre de commune*, sans doute des *caporali* devenus de vrais seigneurs, se réunirent pour aviser aux moyens de tirer le pays de la situation déplorable où il était tombé; à cet effet, on résolut d'appeler dans l'île un prince capable de rétablir l'ordre, de contenir les partis et d'adopter enfin les mesures les plus propres à prévenir le crime et à punir les coupables. Leurs regards se portèrent sur le marquis Isnard de Malaspina. Une ambassade se rendit auprès de lui pour lui proposer un accroissement de puissance. Le marquis accepta avec plaisir l'offre que lui faisaient les habitants d'un pays qu'avaient déjà gouverné plusieurs de ses ancêtres (en 1269)[1]. Il s'embarqua bientôt avec un petit corps d'armée pour en aller prendre possession.

(1) Voici comment cet événement a été raconté par le continuateur de Caffaro, qui écrivait alors ses *Annales*: « In eodem anno 1269, vir nobilis Isnardus, marchio Malaspina, de requisitione quorumdam nobilium et aliorum virorum de Corsica in ipsam insulam descendit, cum honorabili societate militum et peditum qui fuerunt

L'arrivée du marquis Isnard en Corse ne produisit point les effets qu'en attendaient ceux qui avaient cru trouver dans ce noble étranger le sauveur de leur patrie; les partis étaient trop nombreux et trop puissants pour qu'on pût espérer de les réunir ou de les soumettre. D'ailleurs les Pisans possédaient encore la plus grande partie du pays. Aussi l'autorité du marquis ne fut-elle reconnue que dans un petit nombre de districts de *la terre de commune*, et le désordre continua, comme auparavant, de régner dans l'île. Quelques seigneurs, pour se mettre à l'abri des attaques de leurs voisins, se placèrent sous la protection des Génois. Ainsi la situation devenait de jour en jour plus compliquée; partout on oubliait les intérêts communs de la patrie pour ne s'occuper que de ceux de la localité. Ce fut même à cette désastreuse époque que les habitants de Calvi secouèrent le joug des Pisans et se rangèrent sous l'autorité de la république de Gênes (en 1278)[1].

Les Pisans voyaient chaque jour dépérir leur autorité en Corse; mais la situation de leurs affaires sur le continent ne leur permettait plus d'y expédier

numero 600 vel circa.» Caff., *An. Jan.*, l. 8, ap. Murat., *Rer. Ital.*, t. VI.

Filippini, qui raconte les mêmes événements, les dénature avec son ignorance accoutumée, confondant les époques et les personnages. *Voy.* Limperani, *Istoria*, etc.

(1) L'acte, rédigé pour constater cet événement, et dans lequel étaient énumérées les conditions de la soumission, se conserve encore dans les archives de la ville de Calvi. On y lit : « Quod homines et burgenses... Calvi ab omni datio sive exactione sint liberi et immunes de prædictis et etiam illam immunitatem habeant, quam habere consueverant burgenses et habitatores Bonifatii. *Datum Januæ... anno* 1278. »

des forces capables de tenir en respect les seigneurs et les peuples. Il fallait en conséquence trouver un expédient analogue aux circonstances. Il y avait alors à Pise un noble insulaire d'un grand mérite qui, ayant été dès son enfance dépouillé de ses États par son tuteur, s'était vu obligé de se consacrer de bonne heure au service de la république en terre-ferme, où il avait su se faire remarquer non moins par ses talents que par ses vertus; il se nommait Giudice et descendait des comtes de Cinarca. Ce fut à lui que les magistrats de Pise résolurent de confier la direction des affaires de la Corse. On espérait que ce personnage, tant par l'influence de son caractère personnel que par les liens de parenté qui l'unissaient aux premières familles du pays, pourrait mieux que tout autre y relever l'autorité vacillante de la république (en 1280). On mit donc à sa disposition deux galères et quelques troupes, avec lesquelles il se rendit en Corse. Là, sans perdre de temps, Giudice appelle auprès de lui les barons qui reconnaissaient encore le gouvernement de Pise, réunit des forces considérables et marche contre Arriguccio qui, après avoir usurpé son État de la Rocca, s'était déclaré feudataire de Gênes. Cette première expédition eut un plein succès, et Arriguccio se vit obligé de se réfugier auprès du seigneur de Saint-Antonio. D'autres barons, qui s'étaient déclarés contre les Pisans, se réunirent dans le même endroit, où, ayant tenu conseil, ils résolurent d'envoyer une députation auprès du sénat ligurien pour lui demander des secours et faire acte de soumission [1].

(1) *Voy.* Filippini, liv. 3.

Les Génois nourrissaient, sans doute, depuis longues années le projet d'enlever la Corse à leurs antagonistes; mais, connaissant les difficultés qu'offrait une semblable entreprise si les habitants n'y prêtaient leur concours, ils s'étaient contentés jusqu'alors de travailler l'esprit des populations pour se les rendre favorables. La circonstance qu'ils attendaient se présente enfin; ils la saisissent avec joie et expédient promptement des troupes dans l'île sous les ordres de Thomas Spinola, un de leurs meilleurs généraux. Débarqués à Calvi, les Génois s'y renforcent de tous les adversaires des Pisans et de Giudice. La campagne s'ouvre bientôt sous les meilleurs auspices. Spinola marche sur le château de Cinarca; mais ses tentatives pour s'en emparer sont inutiles. Il s'avance alors contre Giudice qui, ayant l'air de fuir devant son adversaire, l'attire dans une position difficile où il lui fait éprouver une déroute complète (en 1282)[1].

Tous les écrivains, insulaires, pisans et même génois, qui ont parlé de Giudice, l'ont représenté comme possédant de grandes vertus et beaucoup d'élévation d'ame. Le sentiment de la justice était surtout chez lui poussé à un degré éminent; amis et ennemis étaient sûrs de trouver dans ce seigneur un juge impartial, sévère, incorruptible. Il voulait que l'on se montrât juste, même envers les animaux. Deux traits, rapportés par un auteur national[2], ne laissent aucun doute sur le rigorisme de Giudice à ce sujet et jettent un grand jour sur son caractère. Ayant fait nombre de Génois

(1) « Duxit in Judicem pavorem simulantem... At prope fluvium, Judex eos adoritur, fundit fugatque. » Petr. Cyr., lib. 2.

(2) Petr. Cyr., *De reb. Cors.*, liv. 2; Ricord. *Malas.*

prisonniers de guerre, il offrit de rendre la liberté à ceux qui étaient mariés; tous ne manquèrent pas de dire qu'ils se trouvaient dans ce cas; mais le chef insulaire, n'ajoutant pas une entière foi à leurs déclarations, exigea qu'ils fussent réclamés par leurs épouses elles-mêmes. Plusieurs femmes liguriennes, averties des conditions peu onéreuses auxquelles il leur était permis de recouvrer leurs maris, se rendirent dans l'île et atteignirent complètement le but de leur voyage. Une seule éprouva des difficultés de la part de l'officier préposé par Giudice à l'exécution de ses ordres. Elle était belle, il en exigea une de ces faveurs qui dans la société impriment au mari de celle qui l'accorde un stigmate de ridicule s'il l'ignore et d'opprobre s'il le sait et le tolère. Le sévère Giudice, informé de la conduite de son subalterne qui était son propre neveu, le condamna à perdre la tête et le fit exécuter en présence du Génois offensé.

Le second trait nous montre ce même chef rendant une sentence aussi caractéristique que la première, mais bien moins terrible dans ses résultats. Comme il traversait, à la tête de ses troupes, des champs où se trouvait beaucoup de bétail, il fut frappé des mugissements que poussaient les jeunes veaux qui se tenaient auprès de leurs mères; il s'arrêta et voulut en savoir la cause. Les gardiens qu'il interrogea répondirent que c'était parce qu'on ne leur laissait pas assez de lait. Pour punir convenablement ces avares vachers, Giudice leur ordonna de ne traire à l'avenir le lait qu'après que les jeunes veaux en auraient été rassasiés [1].

(1) « Sinite vitulos prius usque ad satietatem sugere, deinde vos mulgete. » Petr. Cyrn., *De reb. Cors.*, liv. 2.

Les peuples aiment par-dessus tout la justice et admirent hautement ceux qui la rendent avec une sévère impartialité lors même qu'il s'y joint une extrême rigueur : Giudice voyait donc chaque jour augmenter le nombre de ceux qui reconnaissaient son autorité. Les affaires de la république toscane étaient ainsi presque entièrement rétablies en Corse ; cependant les Génois ne se décourageaient pas et ne cessaient d'envoyer des secours à leurs partisans, afin d'entretenir leur révolte ; les Pisans, au contraire, avaient besoin en terre-ferme de toutes leurs forces pour se défendre contre la ligue de leurs ennemis.

La lutte entre les deux républiques rivales n'en continuait pas moins avec acharnement et par mer et par terre. Quelques avantages furent remportés par les Pisans ; les Génois, impatients d'avoir promptement leur revanche, augmentèrent aussitôt leurs armements. De part et d'autre, après de nombreux combats partiels, on aspirait à frapper un coup décisif ; l'occasion ne tarda pas à s'en présenter. Les fiers Liguriens allèrent provoquer leurs ennemis sur les rivages mêmes de la Toscane ; la flotte de Pise ne se fit pas attendre. Quittant sans délai le port au milieu des cris de joie de toute la population, elle courut à la rencontre de la flotte rivale. Il s'ensuivit en peu d'instants une mêlée terrible ; des deux côtés on se battit avec rage ; mais la fortune, long-temps incertaine, se déclara enfin pour les Génois qui remportèrent une victoire éclatante et complète. Ce fut le coup de grace pour la puissance des Pisans. Leurs forces navales furent presque entièrement anéanties dans cette mémorable journée du 6 août 1284 où ils perdirent,

outre un nombre considérable de morts, plus de douze mille prisonniers qui furent amenés couverts de chaînes dans la capitale de la Ligurie[1].

Après un avantage si décisif, les Génois se flattèrent, non-seulement d'enlever la Corse à leurs ennemis, mais même d'anéantir leur domination en terre-ferme. A cet effet, pour rendre complète l'exécution de leur projet, ils renouvelèrent leur alliance avec les Guelfes de la Toscane qu'ils poussèrent à prendre simultanément les armes contre Pise. Des forces considérables devaient attaquer de tous côtés cette capitale; mais les Florentins, effrayés des conséquences que sa chute violente pourrait avoir pour eux-mêmes, se retirèrent de cette meurtrière alliance[2]. Les Lucquois, les Siennois et les Génois n'en attaquèrent pas moins au jour convenu, et le territoire de Pise fut entièrement dévasté; tous ses vaisseaux furent aussi pris ou incendiés; enfin cette république, naguère si puissante, se trouva placée à deux doigts de sa perte. Les Liguriens, qui déployaient tant d'activité sur le continent pour abattre la domination de leurs rivaux, ne négligeaient rien non plus pour obtenir les mêmes résultats en Corse; non-seulement ils ne cessaient d'envoyer des secours de toute espèce à leurs partisans dans cette île, mais ils y employaient également tous les moyens imaginables pour tromper le peuple et attirer dans leur parti les seigneurs qui reconnaissaient encore l'autorité de Pise. A cette époque, c'est-à-dire sur la fin du treizième siècle, la ville d'Aleria n'était

(1) *Ann. de Pis.; Ann. Jan.; Voy.* aussi Guicciardini, Botta.

(2) Giovanni Villani, *Cron. Fior.*, liv. 7; Caff., *An. Jan.*, liv. 10; Ptol. Lucens. *Hist. Ecc.*, liv. 24; Jacobi, *An. Jan.*, liv. 10.

pas encore détruite; il semble même qu'elle devait conserver une certaine importance. En effet, l'évêque continuait à y faire sa résidence ainsi que la famille des Cortinco, laquelle, suivant Pierre Cyrnée, était alors la plus puissante de la partie cismontaine de l'île. Ce fut cette même famille qui, dévouée aux Génois, les introduisit dans Aleria (en 1289)[1].

La puissance des Pisans tombait chaque jour de plus en plus; les Génois, au contraire, ne cessaient de remplir l'Europe du bruit de leurs exploits et de la gloire de leurs triomphes. Cette circonstance seule devait amener de nombreuses défections en Corse. Effectivement, plusieurs seigneurs, que Giudice avait ramenés sous l'autorité de Pise, s'en détachèrent de nouveau, et, s'adressant au sénat de Gênes, lui demandèrent, en signe de vasselage, l'investiture de leurs fiefs. On sentit alors dans la capitale de la Ligurie qu'il était temps de se montrer dans l'île sous un aspect digne de la république; en conséquence on y envoya un homme habile avec le titre de lieutenant général. Luchetto Doria, à qui fut confiée cette dignité, fit tout son possible pour étendre la domination de sa patrie; mais Giudice sut le tenir en échec, et il s'en retourna enfin sans avoir gagné un seul pouce de terrain; Boccanegra, qui lui succéda, ne fut pas plus heureux; l'état des choses resta long-temps le même[2].

(1) « Tunc (en 1289) exercituque paulum refecto, Aleriam contendit : in quam urbem inductus est a familia Cortingorum, cujus principes erant episcopus ipse Aleriensis ac Panorius et Opicii fratris filii, quæ gens in fide erga populum genuensem perpetuo manserat. » Foglietta, *An. Jan.*, liv. 5.

(2) Caff., *An. Jan.*, liv. 10.

Le chef insulaire se montrait inépuisable dans ses ressources.

Pendant que les esprits étaient si divisés en Corse et que la lutte entre les Génois et les Pisans continuait au sujet de la possession définitive de cette île, Boniface VIII vint se mettre de la partie et ajouta une nouvelle complication aux affaires de ce malheureux pays. Cet audacieux pontife s'avisa de donner de sa pleine autorité la Corse et la Sardaigne à Jacques, roi d'Aragon. Ce ne fut pourtant pas, on le devine bien, à titre gratuit, car la cour de Rome a rarement donné l'exemple de semblables prodigalités. Le roi d'Aragon ne faisait cette acquisition qu'à titre de vassal de l'Église (en 1296); la même condition était imposée à Charles II, de Naples, qui joignit ainsi la Sicile à sa couronne[1]. Cette transaction amena un rapprochement entre les deux républiques rivales; la paix fut signée, et comme la puissance des Pisans dépérissait, ce fut à eux de payer les frais de l'acte; ils cédèrent en effet aux Génois la ville de Sassari en Sardaigne et celle de Bonifacio en Corse (en 1299)[2]. Cette dernière condition ne laisse aucun doute que Bonifacio ne fût rentré sous la domination de la république toscane.

Le roi d'Aragon avait obtenu le titre de souverain de la Sardaigne et de la Corse; mais il fallait en prendre possession, et cela n'était pas aussi facile que d'expédier un diplôme, quelque régulier qu'il pût être. Aussi le roi Jacques, qui connaissait les difficultés que présentaient ces conquêtes, voulut, avant de les en-

(1) Rayn., *An. Eccles.;* Lunig., *Codex Ital.*, liv. 2.
(2) Giovan. Villani, *Cron. Fior.;* Laut., *Ant. Hist.*

treprendre, réunir les moyens propres à les mener à bonne fin. De son côté le pape envoya dans les deux îles des émissaires destinés à y travailler les esprits en faveur du changement projeté, mais la mort ne lui permit pas de voir les résultats de sa politique. Le nouveau pontife, Clément V, favorisa de toutes ses forces l'accomplissement de l'œuvre de son prédécesseur. Le roi d'Aragon se préparait enfin à appareiller avec une flotte considérable, lorsque les Pisans surent acheter encore pour quelque temps son inaction (en 1309)[1].

Cependant l'île de Corse, quoique ravagée par la guerre civile, restait en grande partie soumise à l'autorité de Pise; les Génois occupaient également des positions importantes; enfin sur plusieurs points les populations se gouvernaient par leurs propres magistrats ou obéissaient à leurs seigneurs devenus indépendants. Cet état de choses était très favorable à un envahissement. Aussi après vingt-huit ans de délais, le roi Jacques résolut-il d'agir et il envoya don Pierre, son fils aîné, avec une flotte considérable en Sardaigne. Déjà il avait su gagner le juge seigneur d'Alborea qui, maître d'un tiers de l'île, commença les hostilités contre les Pisans dont il fit un grand carnage. Les Aragonais, reçus amicalement par un baron si puissant, refoulèrent en peu de jours leurs ennemis dans les places fortes. Les armes royales, victorieuses par terre, eurent aussi du succès sur mer; les flottes pisanes furent complètement battues à deux reprises diffé-

(1) « Pisani miserunt oratores suos ad regem Aragonum in tribus galeis cum multa pecunia, qua recepta ab executione talis propositi destitit ex toto. » S. Anton., p. 3, tit. 21.

rentes. Bientôt il fallut tout-à-fait abandonner un pays qu'on n'avait pu défendre contre l'invasion étrangère, aidée de la révolte intérieure et favorisée par les intrigues des papes (en 1325)[1]. Les désastres que les Pisans venaient d'éprouver en Sardaigne étaient le présage de ce qui les attendait en Corse; car lorsque la puissance d'un empire commence à déchoir, il est ordinairement bien près d'une ruine complète.

Les Génois avaient recommencé les hostilités contre Giudice; mais, voyant combien il leur était difficile d'en triompher malgré son grand âge et ses nombreuses infirmités, ils eurent recours à la trahison. Le vénérable seigneur de Cinarca, ayant perdu la vue, n'agissait plus que par ses lieutenants; il se trouva parmi eux un infâme, nommé Salnese, qui, oubliant tout ce qu'il devait à son bienfaiteur, céda aux suggestions génoises et le livra à un capitaine de marine de cette nation[2]. L'infortuné vieillard, chargé de chaînes, fut aussitôt conduit comme un criminel dans la capitale de la Ligurie; là, jeté au fond d'un cachot, il ne tarda pas à expirer sous les coups de ses assassins (en 1331). La république de Pise perdit en lui le principal et pour ainsi dire l'unique soutien de sa domination en Corse. Cette perte fut irréparable et le signal d'une révolution générale, comme nous le verrons dans la période suivante. Giudice, unique héritier des anciens comtes de Cinarca, n'avait point d'enfants légitimes, mais il en laissa plusieurs de naturels qui, tous convenablement pourvus, prirent

(1) Giov. Villani; Rayn., *An. Eccles.*, ad an. 1327.
(2) Filippini, liv. 2.

leurs noms des châteaux qu'il leur avait distribués. Ce furent les de Rocca, les d'Istria, les d'Ornano, les de Bozi, les d'Attallà, les de Leca. Ainsi la plus ancienne noblesse insulaire se trouva retrempée dans le sang plébéien et n'en devint que plus fameuse, car dès ce moment la famille de Cinarca va jouer le plus grand rôle dans les affaires de l'île.

---

# SEPTIÈME PÉRIODE.

## DEPUIS LA CHUTE DES PISANS JUSQU'À LA COMPAGNIE DE SAINT-GEORGE.

(de 1332 à 1451.)

Diète nationale. — La souveraineté de l'île déférée à la république de Gênes (en 1347). — Coïncidence de cet événement avec l'invasion de la peste. — Guerres entre les Génois et le roi d'Aragon. — Guillaume, seigneur de la Rocca, profite des embarras de la république ligurienne pour tâcher de s'emparer de l'île (en 1361). — Arrigo, son fils, continue l'entreprise. — Il est obligé d'abandonner le pays et se retire en Espagne. — Factions dites des Cagionacci et des Ristagnacci (en 1363). — Incidents divers. — Secte des Giovannali. — Sa ressemblance avec le saint-simonisme. — Ses progrès. — Son esprit. — Ses persécutions. — Son anéantissement. — Retour d'Arrigo. — Il se rend maître de toute l'île et en est proclamé comte et seigneur (en 1372). — Son administration sage et libérale. — Son caractère. — Les Génois n'osent rien entreprendre contre lui. — Il devient tyran. — Insurrection contre son autorité. — Intervention ligurienne. — Société appelée la *Maona*, formée entre cinq particuliers de Gênes pour entreprendre la conquête de la Corse. — Nombreux incidents de la lutte. — Les sociétaires de la Maona abandonnent la partie (en 1380). — L'autorité de la république reconnue dans la terre de commune. — Le comte Arrigo quitte une seconde fois le pays. — Son retour (en 1394). — Révolution à Gênes. — La république, sous le protectorat de Charles VI, envoie une expédition en Corse. — Mort du comte Arrigo (en 1400). — Trait tyrannique du gouverneur Ambroise Marini. — Insurrection contre son despotisme. — Cris insurrectionnels des Corses. — Un ancien sociétaire de la Maona obtient du roi de France la seigneurie de la Corse avec le titre de comte (en 1407). — Les insulaires refusent de le reconnaître. — Vincentello d'Istria. — Ses succès. — Il est proclamé comte (en 1410). — Quel était alors le sort du peuple. — Caractère des seigneurs de la

souche de Cinarca. — Entrevue dramatique de l'évêque d'Aleria avec son ami Montalto. — Sa défection. — Vincentello abandonne la terre de commune (en 1413). — Il se rend en Espagne. — Son retour. — Morosaglia, lieu célèbre dans les annales de la Corse. — Victoires de Vincentello. — Arrivée d'Alphonse d'Aragon en Corse (en 1419). — Ses efforts pour s'emparer de Bonifacio. — Les insulaires refusent de payer des impôts arbitraires. — Défaite des Espagnols à Campoloro. — Soulèvement de Calvi. — Pierre, surnommé *Libertà*. — Le roi Alphonse abandonne l'île. — Priviléges des habitants de Bonifacio et des villes de la côte. — Vincentello reste pacifique possesseur de l'île. — Synode du clergé corse (en 1426). — De la magistrature des caporali. — Conspiration contre le comte. — Changement survenu dans son caractère. — Son despotisme lui fait perdre l'affection du peuple. — Il tombe entre les mains des Génois (en 1435). — Divisions intestines après sa mort. — Entreprise des Campo-Fregoso (en 1438). — Conduite des caporali. — Anarchie. — La souveraineté de l'île offerte au pape (en 1444). — Les troupes pontificales battues par les dissidents. — Mariano da Gaggio lieutenant du peuple. — Lutte avec les caporali secourus par les Génois. — Nicolas V cède la Corse aux Campo-Fregoso (en 1447). — Alphonse envoie une expédition avec un vice-roi dans l'île. — Le pays divisé en trois dominations diverses (en 1451).

---

On était au milieu du quatorzième siècle. L'île entière se trouvait dans la plus grande agitation. Les guerres continuelles que se faisaient les barons et leurs tentatives pour s'emparer de la terre de commune ruinaient totalement le pays. L'autorité de Pise était alors nulle et les Génois n'occupaient encore qu'une faible partie du territoire. Les lois n'avaient plus aucune force, l'anarchie était partout. En de telles circonstances, les magistrats de *la terre de commune*, les caporali cismontains et les seigneurs

d'outre-monts, se réunirent en diète dans la vallée de Morosaglia pour aviser aux moyens de mettre un terme aux maux de la patrie. Les Pisans avaient déjà concédé tous leurs droits à leurs antagonistes. La diète nationale n'eut aucun égard à ce qui s'était fait au dehors et traita en souveraine. Le résultat de ses délibérations fut de déférer l'autorité suprême à la république de Gênes. L'acte de cession, rédigé le 12 août 1347, ayant reçu la signature des seigneurs et des magistrats insulaires, fut porté à Gênes par une députation de quatre membres[1].

Voilà de quelle manière et par quelle série d'événements les Génois furent appelés à la souveraineté de la Corse. Jean Murta, qui occupait alors le siége ducal, accepta purement et simplement l'acte de réunion, et après en avoir donné lecture en présence de tout le conseil, il jura solennellement d'en observer et d'en faire observer toutes les stipulations. Ainsi fut formé ce pacte qui, destiné à unir deux peuples par les liens de l'amitié, devint plus tard une source intarissable de disputes et de guerres sanglantes. Telle est d'ailleurs la destinée des peuples qui, oubliant l'expérience du passé, vont chercher dans une domination étrangère un remède à leurs divisions intérieures.

Les Corses devaient sentir tout le poids du joug étranger, puisqu'ils en étaient écrasés, et pourtant, dès qu'il leur tombait d'une épaule ils s'empressaient de le relever sur l'autre. En attendant, le ciel, s'il est permis de faire intervenir le ciel dans les événements

(1) *Voy.* Giovan. Vil., *Cron. Fior.*, liv. 21; Rayn., *An. Eccles.*, ad an. 1347; Filippini, *Ist. di Cors.*, liv. 3.

ordinaires de la terre, parut vouloir rendre à jamais mémorable le triste avénement de la république ligurienne à la souveraineté de la Corse. La peste, apportée d'Orient par un bâtiment génois, pénétra aussitôt dans l'île et y exerça les plus affreux ravages. S'il en faut croire un auteur contemporain à même d'être bien informé, la population de l'île en fut réduite à moins d'un tiers[1].

Il eût été curieux de voir le traité conclu entre les deux peuples; on aurait pu ainsi apprécier l'étendue des droits et des priviléges que se réservaient les Corses et de quelle manière une diète nationale avait délégué l'autorité souveraine, ou si même elle l'avait déléguée. Ce document a été perdu sans retour; mais il en est resté des clauses qui donnent une idée de son ensemble. D'abord les insulaires consentaient à payer un tribut fixe ou taille annuelle de vingt sous par famille à la république chargée de maintenir l'ordre dans le pays[2]. Le traité, si l'on peut en juger par les discussions élevées plus tard sur son exécution, contenait encore en substance : 1° Que les Corses se réservaient le privilége d'être gouvernés par leurs propres magistrats et d'après les lois et usages existants dans

(1) Villani, *Cron. di Fior.*, liv. 21. « Se non che fu con mala uscita che per la mortalità venuta di Levante nell' isole e marine furono si maculate d'infermità e di morte le isole di Sardegna e di Corsica che non vi rimase il terzo vivi degli abitanti. »

(2) « Singulique patresfamilias vigenos soldos in tributum eis pendere polliciti sunt ut pacatam insulam teneant. » Petr. Cyr., *De rebus Corsicis*, liv. 2.

Cette particularité nous est également attestée par Giustiniani, écrivain génois du seizième siècle. *Dialogues*, interlocuteur Silvano, etc.

l'île; 2° que la garde de leurs droits et priviléges serait, comme auparavant, confiée au souverain magistrat des *douze* pour la partie cismontaine et des *six* pour la partie d'outre-monts; 3° qu'un membre dudit magistrat résiderait à Gênes avec le titre *d'orateur*, comme représentant de la nation, afin de faire connaître les besoins et exposer les griefs de ses compatriotes; 4° qu'aucun impôt ne pourrait être établi dans l'île que de l'avis de *l'orateur* et avec l'approbation et le consentement du suprême magistrat; 5° que le prix du sel ne recevrait aucune augmentation; 6° que le syndicat ou tribunal supérieur serait toujours composé de Corses et de Génois en nombre égal [1].

La nature de ces stipulations fait voir que les Corses du quatorzième siècle entendaient assez bien la nature de leurs droits et que l'autorité accordée aux Génois sur leur île devait être fort restreinte. Mais où est le souverain qui ait jamais exécuté fidèlement de semblables conventions? Si les insulaires s'étaient trouvés assez bien de la domination de Pise, au moins dans les commencements, c'était parce que les institutions des deux pays avaient beaucoup de ressemblance. Néanmoins ce fut sous les Pisans que l'aristocratie, abattue par Sambucuccio, recouvra son ancienne autorité dans la partie ultramontaine avec les barons de Cinarca et dans *la terre de commune* par les *caporali* qui s'y rendirent héréditaires. Ainsi fut entièrement viciée et détournée de son but cette institution qui, dans son principe, était populaire et essentiellement démocratique.

(1) *Voy.* Limperani, Cambiaggi, Filippini, etc.

La république voulut prendre avec solennité possession d'un pays qui se rangeait sous ses lois; elle y envoya donc Boccanegra, un de ses personnages les plus distingués, avec le titre de gouverneur (en 1348)[1]. La présence de ce magistrat produisit sur toute l'étendue de l'île des effets salutaires; l'harmonie se rétablissait peu à peu dans les esprits et la plus grande partie de la population reconnaissait déjà l'autorité de Gênes. La soumission aurait été bientôt générale, si d'autres événements n'avaient appelé ailleurs l'attention de la république qui se montrait pour lors toute favorable et bienfaisante, suivant en cela la politique de tous les gouvernements qui ont besoin de se consolider. Pierre d'Aragon ayant reçu du pape, comme son père, l'investiture de la Corse, résolut d'en prendre enfin possession. A cet effet, pour venir plus tôt à bout des forces maritimes de ses adversaires, il fit alliance avec les Vénitiens. Les flottes ennemies ne tardèrent pas à avoir une première rencontre dans les mers du Levant. La victoire resta incertaine[2]; mais les pertes furent grandes de part et d'autre. Un nouveau combat fut livré dans les mers de la Sardaigne, et les résultats en furent tels que les Génois se virent obligés de se mettre sous la protection de Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan. Ils purent ainsi se défendre chez eux, mais ils se trouvèrent hors d'état de s'occuper des affaires de la Corse.

Pendant ce temps, Guillaume de la Rocca, un des barons ultramontains, homme audacieux et entre-

(1) Petr. Cyrn. *De reb. Cors.*; Filipp., liv. 3.

(2) Dandul., *Append. ad Andr. Dand. Chron.*; Georg. Stel., *An. Jan.*

prenant, étendait ses possessions en s'emparant peu à peu de celles de ses parents. Son ambition augmentant avec ses forces, il résolut enfin de se rendre maître de tout le pays. Les circonstances lui étaient favorables; les Génois ne pouvaient lui opposer aucun obstacle et le roi d'Aragon se trouvait retenu en Sardaigne par la révolte du seigneur d'Alborea (en 1361). Mais la guerre que lui déclara Ghilfuccio d'Istria l'obligea de revenir sur ses pas, et il trouva la mort en combattant contre ce baron. Arrigo, son fils, jeune homme plein de courage et doué d'un esprit élevé, prit la résolution de continuer l'entreprise de son père. Profitant des embarras de la république, il faisait chaque jour des progrès dans l'intérieur de l'île; son caractère franc et loyal augmentait le nombre de ses partisans et tout semblait annoncer son triomphe, lorsqu'un changement survenu dans la Ligurie dérangea entièrement ses calculs. Boccanegra, que nous avons vu gouverneur général de la Corse pour Gênes, s'étant emparé de l'autorité souveraine, avait, aidé des seuls plébéiens, chassé les nobles et rétabli l'ordre et la paix dans la république. Portant ensuite son attention sur les affaires de l'île, il y envoya Tridano della Torre avec des forces considérables (en 1362)[1].

Le nouveau gouverneur fut reçu avec de grandes démonstrations de joie dans la *terre de commune* où les principes démocratiques étaient en faveur. Beaucoup de volontaires s'étant réunis à son armée, il marcha à la rencontre d'Arrigo qui, après lui avoir

(1) Georg. Stel., *An. Jan.*; Filip., liv. 3.

disputé quelque temps le terrain, voyant l'impossibilité de prolonger la lutte avec un si redoutable adversaire, résolut d'abandonner la partie et s'embarqua pour l'Espagne. Aussitôt la guerre terminée, Tridano s'appliqua à gouverner le pays avec justice et équité. Son administration obtenait l'approbation générale; mais par une de ces circonstances qui portent à croire qu'une fatalité préside aux affaires de certains pays, la paix fut tout à coup troublée de la manière la plus grave. Ce fut le résultat d'une dispute élevée entre deux familles de la *terre de commune*, et connues sous les noms de Cagionacci et de Ristagnacci.

Ces deux familles, pauvres et obscures, soutenues qu'elles furent l'une et l'autre par d'autres familles puissantes, rivales, ennemies, ne tardèrent pas à devenir le pivot des plus sanglantes querelles qui s'étendirent insensiblement à tous les points de l'île. Le gouverneur, désireux de rétablir l'ordre et la bonne harmonie dans le pays, se fit médiateur entre les deux partis et invita leurs chefs à se rendre dans le comté de Casinca pour s'expliquer en sa présence et mettre enfin un terme à la lutte. Les adhérents des deux factions arrivèrent en grand nombre sur les lieux. Les Cagionacci occupèrent Vescovato, et les Ristagnacci s'assemblèrent à Venzolasca. Le gouverneur, arrivant de son côté accompagné de plusieurs insulaires de distinction, eut l'imprudence de mettre pied à terre à Venzolasca. Ce fut le signal d'une mêlée terrible entre les deux camps. Quelques exaltés, du côté des Cagionacci, se récrièrent sur la partialité du gouverneur. Les esprits s'aigrirent aussitôt, et le tumulte étant

devenu général, on résolut précipitamment de marcher sur l'ennemi et de se faire raison par les armes. Une attaque vigoureuse fut sur-le-champ dirigée contre Venzolasca, et dans la mêlée, qui devint sanglante pour les deux partis, Tridano della Torre reçut la mort d'une manière barbare (en 1365)[1].

L'immense majorité de la nation déplora ces événements. On pressentait généralement les malheurs qui en seraient la suite. L'arrivée du nouveau gouverneur ne laissa aucun doute à ce sujet; car ce magistrat, nommé Jean de Magnera, homme de cœur, mais imprudent, commença à agir avec une extrême rigueur contre les Cagionacci. Sa conduite indisposa tous les insulaires qui ne partageaient pas les haines des Ristagnacci. On adressa de vives réclamations au doge de la république qui, les trouvant justes, envoya dans l'île deux gouverneurs au lieu d'un; ce furent Lomellino et Tortorino. Le premier se plaça à la tête des Ristagnacci, le second adopta le parti contraire. La position prise par les deux magistrats étonna fortement les hommes pacifiques; on voyait en eux des chefs de partis et on craignait qu'ils n'en eussent toutes les passions. On se trompait, et leur conduite donna bientôt une autre opinion de leur caractère. En effet, l'on ne tarda pas à voir la discorde s'éteindre au milieu des éléments qui semblaient lui promettre de nouvelles forces. Mais tandis que la paix se rétablissait en Corse, une révolution éclatait à Gênes. On y déposait tumultueusement le doge Gabriel Adorno, on lui donnait pour successeur un de ses

(1) Filippini, liv. 3.

ennemis dans la personne de Dominique Campofregoso, et une partie de la population était expulsée des murs de la capitale.

Dans cet état presque permanent de troubles et d'anarchie, où tous les liens sociaux semblaient rompus, il se forma en Corse une secte politico-religieuse qui avait plusieurs traits de ressemblance avec une société célèbre que nous avons vue naître, se développer et s'éteindre dans la capitale de la France. Ce fut la secte dite des *Giovannali* du nom de son fondateur *Giovanni*, Jean, religieux de l'ordre de Saint-François. Les Giovannali, comme les Saint-Simoniens modernes, se proposaient de régénérer la vieille société et d'en changer entièrement les bases. Ces réformateurs insulaires professaient, au quatorzième siècle, la communauté des biens, ne formaient entre eux qu'une seule famille, avaient les mêmes intérêts tout en exerçant des branches diverses d'industrie sous une même direction, proclamaient de nouveaux dogmes avec un culte particulier, portaient un costume bizarre, et n'enviaient enfin aux disciples du philosophe de la Garonne que quelques talents remarquables dont ils pouvaient bien alors se passer pour arriver à leurs fins. Du reste, chez les uns comme chez les autres, de grandes vues d'amélioration, un vif amour de l'ordre et de la paix, un désir sincère de se rendre utiles et de mettre à profit toutes les facultés de l'homme pour assurer son bonheur sur la terre en allégeant ses peines, en diminuant ses fatigues par une meilleure répartition du travail; et en même temps des manières singulières, une existence mystique, un fond inépuisable de ridicule et de cynisme. On a aussi ac-

cusé les uns comme les autres d'avoir voulu anéantir les liens du mariage en admettant la communauté des femmes.

L'état de désordre où se trouvait alors la vieille société en Corse, comme à peu près dans toute l'Europe, la hardiesse des nouveaux principes, l'aspect d'un meilleur avenir, les scandales continuels de l'église romaine, enfin une foule de circonstances toutes propres à dégoûter d'un présent sans durée, assurèrent au *giovannalisme* des progrès rapides et un succès inattendu. Deux seigneurs ultramontains, Henri et Paul d'Attallà, embrassèrent le nouveau culte et mirent à sa disposition leurs châteaux. D'autres barons, au nombre desquels se trouvait Ghilfuccio d'Istria, étaient sur le point de se faire initier lorsque le pape lança l'anathème sur la nouvelle secte qu'il proclama impie et satanique. Aussitôt le fanatisme, secouant sa robe sanglante, agita son glaive, et l'extermination fut prêchée dans toutes les églises. Les Giovannali, jusque là pacifiques, se voyant menacés avec tant de barbarie, prirent à leur tour les armes, occupèrent des positions, luttèrent corps à corps avec leurs impitoyables ennemis pour la liberté de la pensée et la défense de leurs personnes. Le dernier combat fut livré dans le district d'Alesani; il fut meurtrier. Les Giovannali périrent tous martyrs de leur croyance, mélange informe de vérités philosophiques et de superstitions absurdes[1].

Pendant que les partis s'entre-arrachaient le pouvoir dans la capitale de la Ligurie, que le sang ne cessait

(1) *Voy.* Filippini, liv. 3, et mss. de Giovanni della Grossa.

au moindre prétexte de couler en Corse, le seigneur della Rocca obtenait quelques secours du roi d'Aragon et reparaissait dans l'île pour y rétablir son autorité. Ses partisans coururent aussitôt à sa rencontre. Sans perdre un instant il attaque le château de Cinarca, l'enlève d'assaut et s'avance rapidement dans l'intérieur du pays. Sa marche ressemble à un triomphe. En peu de jours il arrive à Biguglia, s'en empare et se rend maître du reste de l'île, avec une promptitude surprenante. Le peuple, agréablement surpris et toujours avide de nouveautés, se groupe autour de lui avec une sorte d'enthousiasme et le proclame comte et seigneur de l'île. Les gouverneurs génois, incapables de résister à des forces aussi majeures, s'étant retirés, la révolution se trouva complète (en 1372).

Le seigneur de la Rocca, devenu en peu de jours souverain de son pays, gouverna pendant quatre ans avec justice et sagesse. S'il en faut croire un annaliste presque contemporain[1], ce fut l'âge d'or de la Corse. Le vol avait entièrement disparu de l'île; nul n'avait besoin de veiller aux objets qui lui appartenaient; la confiance publique ne connaissait plus aucunes bornes, le comte veillait sur tout et les droits de chacun étaient inviolables. Généreux et désintéressé, Arrigo était craint et obéi des nobles, aimé et vénéré du peuple. Les seules villes de Bonifacio et de Calvi ne reconnaissaient point son autorité, mais il les tenait étroitement bloquées et ne pouvait tarder à les réduire, puisque ses ennemis, agités par leurs dissensions intestines et découragés par l'unanimité qui

(1) *Voy.* Mss. de Giovanni della Grossa, et Filippini, liv. 3.

régnait dans l'île en sa faveur, n'y envoyaient plus ni gouverneur ni troupes. Mais tout à coup son caractère changea complètement. Il était affable, généreux, magnanime; il devint superbe, méfiant, cruel. Passant enfin par toutes les manies d'un tyran, il fit périr plusieurs nobles, en dépouilla d'autres de leurs fiefs et affecta un souverain mépris pour les lois. De son côté, le peuple qui lui était si dévoué cessa de le respecter et méconnut ses ordres. L'irritation était profonde, et une insurrection semblait inévitable. Les seigneurs du cap Corse, voyant la disposition des esprits, se rendirent secrètement à Gênes à l'effet de demander des secours contre le tyran. Les magistrats de la république saisirent cette occasion pour faire une tentative contre Arrigo. Des troupes débarquèrent en Corse. Elles furent renforcées par les partisans des seigneurs rebelles et par un certain nombre de mécontents. Les deux armées se trouvèrent bientôt en présence et la victoire, quelque temps indécise, se déclara enfin pour Arrigo.

Ses adversaires ne se laissèrent pas décourager par une première défaite. Se flattant d'être plus heureux dans une seconde expédition, ils sollicitaient à Gênes de nouveaux secours. Mais les circonstances étaient peu favorables à leurs projets; car la république se trouvant alors dans une grande agitation, il était difficile que le suprême magistrat pût accorder une sérieuse attention aux affaires de la Corse. On laissait donc en paix le comte Arrigo. Enfin, ce que le gouvernement ne se croyait pas en état d'entreprendre, de simples citoyens résolurent de l'effectuer avec leurs propres ressources. A cet effet, une société, appelée la *Maona*,

fut formée entre Leonello Lomellino, Jean da Magnera, Louis Tortorino, Andrea Ficone et Christophe Maruffo. Les cinq sociétaires, après avoir préparé un armement considérable, se rendirent en Corse avec le titre de gouverneurs, qu'ils s'attribuèrent de leur autorité privée. Le sénat approuva leur démarche et rendit un décret par lequel la Corse leur était cédée à titre de fief de la république[1].

Nous avons vu que la conduite du comte Arrigo avait excité un grand mécontentement dans la *terre de commune*. Ce fut dans cette partie de l'île que débarquèrent les gouverneurs de la Maona. Ils y furent aussitôt rejoints par les ennemis du comte. La campagne fut alors ouverte et les agresseurs firent quelques progrès dans l'intérieur; Arrigo combattait bien avec sa vaillance accoutumée, mais n'étant plus soutenu par la population, il perdait chaque jour du terrain. Néanmoins la guerre continuait depuis longtemps avec des chances diverses, lorsque les gouverneurs, reconnaissant l'impossibilité de vaincre le comte, lui proposèrent d'entrer dans leur société; lui promettant de laisser sous son autorité presque toute la partie ultramontaine de l'île, c'est-à-dire tout le pays qui continuait de lui obéir. Arrigo souscrivit aux conditions du traité et fut par-là admis au nombre des gouverneurs de la Maona. Il est aisé de comprendre, en cette occasion, que de part et d'autre on était de mauvaise foi et qu'une pareille convention, dictée par une crainte réciproque, ne devait recevoir qu'une

(1) Filippini, liv. 3. *Voy.* aussi Annotations de M. Gregori à l'histoire de Filippini.

exécution momentanée et de circonstance. En effet, sous différents prétextes, les gouverneurs génois firent un mouvement vers les possessions du comte. De son côté, Arrigo voulant se mettre à l'abri de toute surprise, fortifia le château de Barigini et augmenta les troupes destinées à la défense de ses frontières. Une rupture devenait imminente. Le comte prit l'initiative et attaqua avec vigueur l'ennemi qui éprouva une déroute complète. Deux gouverneurs de la Maona furent faits prisonniers. L'un d'eux mourut de la suite de ses blessures et l'autre recouvra sa liberté moyennant une rançon de six mille florins.

Cet état de choses dura près de deux ans; l'île, partagée entre les sociétaires de la Maona et le comte Arrigo, jouissait d'un repos plus apparent que réel. Les ennemis restaient en présence, mais les forces étant à peu près égales, aucun des deux partis ne semblait devoir troubler l'autre. Une dispute survenue entre deux barons ultramontains, dont l'un fut tué dans la mêlée, encouragea les Génois à franchir de nouveau la frontière. Ajaccio et une partie du pays de Cinarca tombèrent en leur pouvoir. Le comte, tout occupé à éteindre la guerre civile qui s'allumait entre les seigneurs qui reconnaissaient son autorité, n'avait pu résister aux premières attaques de ses adversaires; mais ayant enfin concentré ses troupes, il recouvra le terrain perdu et força la garnison ennemie d'Ajaccio à se rendre à discrétion. Les gouverneurs de la Maona, réduits à quatre, voyant que la conquête de la Corse présentait de plus grandes difficultés qu'ils n'avaient imaginé d'abord, se décidèrent à quitter la partie et s'en retournèrent à Gênes humiliés et à moitié ruinés.

La république hérita à son tour de leurs droits (en 1380).

La Corse restait donc partagée entre les Génois qui, à divers titres, continuaient de gouverner la *terre de commune*, et le comte Arrigo qui, sachant bien qu'il n'avait pas de partisans dans cette partie de l'île, bornait son ambition aux Etats ultramontains. La république envoya un homme pacifique nommé Croara au gouvernement des possessions qu'elle conservait dans le pays, et pendant deux ans il ne s'y passa rien de nouveau. Mais Lomellino, ayant remplacé Croara, résolut de recommencer les hostilités contre Arrigo. A cet effet il fit fortifier la ville d'Aleria qui ne fut détruite et abandonnée que plus tard. Le comte, instruit des desseins de l'ennemi, ne lui donna pas le temps de les mettre à exécution. Aleria fut attaquée et prise après quatre mois de siége. Lomellino, effrayé, se retira à Biguglia; mais ne s'y croyant pas à l'abri d'un coup de main, et, en même temps, pour mieux assurer ses communications avec Gênes, il fit commencer la forteresse de Bastia, ville alors peu considérable, mais qui, située au bord de la mer, devint par la suite le siége de la puissance ligurienne en Corse (en 1383). De son côté, le comte, n'osant pas entrer dans un pays où il n'était pas aimé, regagna le centre de ses possessions ultramontaines. En dix ans de temps Lomellino ne put gagner un seul pouce de terrain sur son antagoniste. Il semblait même que le *statu quo* ne dût plus être interrompu. Les peuples s'y accoutumaient et les gouvernants se tenaient dans leurs positions respectives (en 1391).

Les factions Cagionacci et Ristagnacci avaient causé

quelques désordres. L'envoi d'un nouveau gouverneur fut résolu. Le choix tomba sur Baptiste Zoaglia, homme d'une grande habileté. Ce magistrat sentit bientôt les inconvénients que présentait l'existence de deux pouvoirs rivaux si près l'un de l'autre; mais les forces lui manquaient pour essayer de produire un changement. La situation où se trouvait la capitale de la Ligurie lui laissait même peu d'espoir d'en recevoir des renforts. Toutefois il fallait prendre une résolution; le voisinage d'un ennemi redoutable, qui pouvait saisir la première occasion pour recommencer les hostilités, lui causait une vive inquiétude. Il songea donc à se procurer dans l'île les moyens d'arriver au but qu'il se proposait, c'est-à-dire au renversement du comte. A cet effet, il s'appliqua à redresser les torts, à faire administrer la justice avec impartialité, visita les principales familles et flatta la jeunesse. Enfin quand il se crut assez populaire, il commença à recruter des troupes et ne tarda pas à se trouver à la tête d'une armée respectable. Il franchit alors la frontière. Le comte Arrigo lui disputa pied à pied le terrain; mais voyant qu'il ne pourrait long-temps résister avec succès aux forces supérieures du gouverneur, il laissa des garnisons dans les forts et châteaux de ses Etats, et promettant à ses amis et à ses partisans d'être bientôt de retour, il s'embarqua de nouveau pour l'Espagne. Jean, à cette époque roi d'Aragon, le reçut et le traita comme un allié de sa famille et lui accorda promptement quelques secours. La conduite tenue par ce monarque envers Arrigo, conduite imitée par ses successeurs envers d'autres seigneurs ultramontains, nous porte à croire que ces barons recon-

naissaient généralement la suzeraineté de la couronne d'Espagne conformément au bref de Boniface VIII[1].

En moins de deux mois le comte Arrigo était de retour en Corse avec trois galères chargées de soldats, d'armes et de provisions. Ses partisans coururent à sa rencontre; la campagne fut de nouveau ouverte contre les Génois. Aucun obstacle ne pouvait arrêter la marche du comte et le gouverneur Zoaglia tomba bientôt en son pouvoir. Depuis plusieurs années, Arrigo semblait ne s'être occupé que de faire oublier sa conduite tyrannique qui lui avait fait perdre l'affection des habitants de la *terre de commune*. Il était redevenu libéral, généreux, juste. Aussi, dès que le gouverneur eut été fait prisonnier, tout le monde se rallia autour du comte. Mais la lutte ne touchait pas à sa fin, car à peine le doge Antoine de Montalto eut-il connaissance de la déroute de Zoaglia, qu'il envoya dans l'île un autre corps de troupes sous les ordres de Panzano, alors un des généraux les plus renommés de l'Italie. Les Génois se portèrent contre Biguglia; le comte Arrigo les attaqua avec toutes ses forces, et les défit complètement après un combat des plus acharnés (en 1394). Le comte était encore une fois maître de l'île entière, si l'on excepte Bonifacio, Calvi et Bastia. Ces deux premières villes ayant leurs lois particulières et formant deux espèces de républiques séparées, étaient, comme nous l'avons déjà dit, plutôt alliées que soumises aux Génois. Nous verrons que Bastia ne tarda pas à s'élever à la même condition.

(1) *Voy.* la fin de la période précédente.

La Ligurie était aussi exposée aux vicissitudes et aux changements de fortune. Sa capitale venait de tomber sous le protectorat de Charles VI, roi de France. L'ordre étant alors rétabli dans la république, sous l'influence étrangère, on envoya en Corse, à la tête de nouvelles troupes, Raffael de Montalto avec le titre de gouverneur[1]. Cette circonstance peut servir à caractériser la politique du quatorzième siècle. Quelle bizarrerie ! Gênes a besoin de la présence des étrangers pour maintenir la tranquillité dans ses murs, et elle envoie des troupes et des gouverneurs en Corse ! Esclave chez elle, elle continue à faire la maîtresse chez les autres ! Le même cas se reproduira encore à différentes reprises. En vérité, l'histoire de certains peuples est féconde en épisodes de la plus étrange nature. Quoi qu'il en soit, aux troupes de Montalto se réunirent, comme toujours, les ennemis d'Arrigo qui se vit une autre fois obligé d'abandonner la *terre de commune*. Cependant, ayant renforcé son armée, il marcha avec résolution à la rencontre des Liguriens. Les chances semblaient même pour lui, lorsque, surpris à Vizzavone par un violent mal d'estomac, il mourut en moins d'une heure, jetant à ses adversaires le nom d'empoisonneurs. Ses partisans se dispersèrent alors, et les seigneurs qui combattaient sous ses ordres retournèrent respectivement dans leurs Etats.

Le comte n'ayant pas laissé d'héritiers légitimes, François, son fils naturel, lui succéda dans la seigneurie de la Rocca. Ce n'était pas d'un homme tel

(1) Georg. Stella, *An. Jan.* apud Murat, *Rer. It.*, t. XVII.

que lui qu'on pouvait espérer quelque chose de bon. Lâche et adonné à toute sorte de vices, il ne fut pas plus tôt attaqué dans ses possessions par Ghilfuccio d'Ornano, qu'il ne vit pas d'autre parti à prendre que de se jeter dans les bras du gouverneur. Cet indigne fils d'Arrigo se réfugia à Bastia où il jura fidélité et soumission à la république. Il fit plus; il vendit pour un peu d'or toutes ses possessions. De cette manière les Génois acquirent des droits légitimes dans la partie ultramontaine de l'île et dans les terres seigneuriales de Cinarca. Pour récompenser la conduite de François della Rocca, le gouverneur Montalto en fit son lieutenant-général dans la *terre de commune* (en 1401).

Cependant le maréchal de Meingle, ayant pris connaissance des affaires de la république qu'il régissait en sa qualité de lieutenant de Charles VI, ordonna au sénat d'envoyer un nouveau gouverneur en Corse. Le choix tomba sur Ambroise Marini. La nouvelle de l'arrivée de ce magistrat dans l'île fut accompagnée d'un bruit étrange auquel on accorda, sans doute, plus de croyance qu'il n'en méritait : Marini, disait-on, vient pour dépouiller les nobles de leurs fiefs, le peuple de tous ses droits. Les populations, ainsi mal prévenues envers ce personnage, évitaient sa présence, et aucun seigneur ne se rendit auprès de lui pour lui témoigner les moindres égards. Marini, naturellement fier et atrabilaire, fut indigné d'une réception si peu usitée; il en conçut un tel dépit qu'il ne respira plus que haine et vengeance. Le malheureux méconnaissait le pays où il se trouvait! Quoi qu'il en soit, deux hommes du peuple s'étant présentés chez ce magistrat pour lui

exposer des griefs et lui demander justice, il les fit pendre devant la porte de son palais. Ce trait de révoltante tyrannie produisit la plus vive exaspération dans la capitale qui était alors Biguglia. La nouvelle, aussitôt communiquée aux cantons voisins, suivant l'usage du pays, fit le tour de l'île en quelques heures.

On avait l'habitude en Corse, aussitôt qu'il arrivait sur un point de l'île quelque événement digne de fixer l'attention du public, d'en donner connaissance aux habitants des autres localités. A cet effet on se portait sur les sommités environnantes et l'on appelait les populations des lieux les plus proches : gens de B., disait-on, il vient de se passer telle chose à C.; faites-le savoir autour de vous[1], et ainsi de suite. On peut dire que c'était comme la voix de la renommée qui se faisait entendre. De cette manière la conduite de l'infâme Marini étant connue des insulaires, le cri insurrectionnel des Corses : *Vive la liberté! vive le peuple!*[2] retentit aussitôt sur tous les points, accompagné d'un autre cri : Meure le tyran, meure Marini! On courut aux armes. Les femmes allèrent au-devant de leurs époux, de leurs frères, de leurs fils, de leurs pères, qui se trouvaient aux champs, leur apportant ce qui leur manquait pour entrer en campagne. Toutes les populations furent ainsi sur pied. Le gouverneur se trouva cerné de toutes parts, et sa perte semblait inévitable, lorsqu'on apprit sa mort. On ne sut jamais s'il s'était tué de lui-même, comme on en fit courir le bruit, s'il avait péri victime de quelque accident, ou si la

(1) *Voy.* Petr. Cyrn., *De rebus Cors.*, liv. 3.

(2) « Vivat libertas et populus! » Petr. Cyrn. *ibid.*

main d'un ennemi, ce qui est plus probable, avait coupé le fil de ses jours; mais le résultat fut le même pour le pays. La Corse se trouva ainsi délivrée d'un gouverneur qui, en quelques semaines, était devenu pour elle un objet de dégoût et d'horreur.

Cependant, tandis que l'inquiétude et l'agitation régnaient dans l'île, l'intrigue et l'arbitraire réglaient toutes les affaires dans la capitale de la république. Le maréchal de Meingle y faisait ce que bon lui semblait. Lomellino, l'un des sociétaires de la *Maona*, s'appliqua dès lors à mériter ses bonnes graces et, quand il se crut arrivé au point où il voulait en venir, il l'engagea enfin à lui faire obtenir l'île voisine à titre de fief du roi de France. Il était de toute justice, disait-il, qu'ayant dépensé des sommes immenses pour opérer la conquête de ce pays, il en retirât quelques avantages. La concession demandée fut accordée par Charles VI avec le titre de comte de Corse (en 1407). Cette faveur troubla la tête de Lomellino. Sans perdre de temps, il s'embarque pour l'île avec bonne escorte et arrive à Bastia, où il se fait rendre de grands honneurs. Affectant aussitôt des manières hautaines, le comte royal se vante hautement d'être souverain absolu du pays et de pouvoir disposer à son gré de tout ce qui s'y trouve! Hommes, femmes, enfants, propriétés, subsistances, tout lui appartient[1]! La surprise qu'un pareil langage, frappant pour la première fois leurs oreilles, dut faire éprouver aux Corses, ne peut se comparer qu'au mécontentement et à l'exaspération qu'il excita. Le cri sacramentel et terrible de

(1) *Voy.* Ms. de Giovanni della Grossa et Filippini, liv. 3.

*Vive la liberté! vive le peuple!* se fit entendre, retentit promptement de colline en colline, et les populations en armes n'attendirent plus pour signal de combat, que quelque acte despotique du prétendu Comte. En attendant, on refusait de lui obéir. Il voulut employer la force; mais ses tentatives pour pénétrer dans l'intérieur restèrent infructueuses. Toujours repoussé avec perte, il ne pouvait se montrer que dans les villes du littoral où se trouvaient des garnisons génoises. Le pays restait ainsi plongé dans l'anarchie.

A cette époque commença à se rendre célèbre dans toute l'île Vincentello d'Istria. A peine âgé de seize ans, mais déjà avide de gloire et de renommée, ce jeune seigneur ultramontain s'embarqua pour l'Espagne, brûlant de faire ses premières armes sous les drapeaux du roi d'Aragon. Ses vœux furent bientôt remplis, et il se fit remarquer dans les campagnes contre le roi de Castille et de Léon. La guerre ayant ensuite éclaté entre le roi Alphonse et les Génois, il se mit en mer avec une galère bien armée pour les combattre. Instruit de sa bravoure, le roi de Sicile, à qui il était recommandé par le roi d'Aragon, lui confia également deux galères et une galéote armées. Avec cette flottille, montée par des Catalans, des Siciliens et des Corses, Vincentello ne tarda pas à faire éprouver de grandes pertes aux Génois. Son audace le poussa souvent jusque dans le port de la capitale où il fit plusieurs prises (en 1408)[1].

Cependant tout en parcourant les mers, Vincentello avait soin de se tenir au courant de ce qui se

(1) Georg. Stella, *An. Jan.*; Filippini, *Ist.*, liv. 3.

passait en Corse. Bien informé ainsi des positions et des forces de Lomellino, il résolut enfin d'opérer un débarquement dans l'île pour tâcher de l'en expulser. Son apparition inattendue devant le château de Cinarca jeta l'effroi dans l'esprit de la garnison génoise, qui se rendit aussitôt sans résistance. Ses forces grossissant dès lors, presque à chaque pas, il pénètre rapidement dans l'intérieur du pays et la terre de commune se trouve, en quelques jours, débarrassée des Génois. Biguglia, capitale de l'île, étant tombée en son pouvoir, il y convoque une consulte ou assemblée générale qui, d'une voix unanime, lui défère le titre de comte de Corse. Il marche alors sur Bastia et s'en empare par capitulation. Mais pendant que ce drame se passait dans l'île, sur le continent les Génois, dirigés par Monteferrato, se révoltaient contre les Français et en faisaient une horrible boucherie[1].

Après l'occupation de Bastia, Vincentello resta pendant quelques mois pacifique possesseur du pays presque entièrement soumis à son autorité; mais André Lomellino, neveu du comte du même nom, étant débarqué dans l'île à la tête de quelques troupes, il fallut livrer de nouveaux combats. La première rencontre eut lieu près de Bastia, où Vincentello fut grièvement blessé à la jambe. La retraite forcée du jeune général fit momentanément gagner du terrain à l'ennemi; mais à peine guéri, le comte reparut à la tête de ses troupes. Les Génois furent alors de nouveau battus et chassés de toutes leurs positions. François de la Rocca qui continuait de combattre avec eux, reçut la

(1) *Voy.* Georg. Stella, *An. Jan.*, ad an. 1409.

mort de la main de Vincentello, et Lomellino fut heureux de trouver son salut dans la fuite (en 1410).

Ainsi l'île entière, excepté Bonifacio et Calvi, se trouva une seconde fois sous la domination du comte Vincentello. Comme ce seigneur exerçait l'autorité souveraine avec douceur et impartialité, le peuple se montrait pleinement satisfait de sa conduite. C'est ici le cas de parler de l'administration de la Corse au milieu des révolutions continuelles dont elle était le théâtre. Il semblerait, au premier abord, que ses habitants ne pouvaient qu'être extrêmement malheureux. Il n'en était pourtant pas tout-à-fait ainsi; le besoin qu'éprouvaient les chefs d'augmenter le nombre de leurs partisans ne leur permettait pas d'accabler le peuple. D'un autre côté, les seigneurs ultramontains, qui jouaient alors un premier rôle dans les affaires de l'île, quoiqu'ils fussent généralement ambitieux et avides de pouvoir, n'étaient néanmoins ni avares, ni oppresseurs. Les revenus qu'ils tiraient de leurs propriétés particulières étaient même plus que suffisants pour leur entretien personnel. Enfin l'anarchie n'existait qu'en apparence dans le pays où les institutions fondées par Sambucuccio fonctionnaient, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, sinon dans leur ensemble, du moins en plusieurs parties. Les magistrats rendaient la justice avec assez d'impartialité et d'indépendance, parce que leur autorité ne relevait que du peuple. Et pour ce qui était des impôts ordinaires, on les payait au gouvernement existant et ils ne recevaient en général aucune altération notable. D'ailleurs les propriétés étaient religieusement respectées; on se battait pour le pouvoir politique et non pour le bien

d'autrui. Chacun aussi cultivait son champ, et le pays, où le luxe était inconnu, ne manquait de rien. L'aspect des choses ne changea que plus tard, ainsi que nous le verrons par la suite.

Gênes venait, comme nous l'avons dit, de secouer le joug étranger en chassant les Français. L'ordre commençait à régner dans la cité affranchie; c'était le cas de songer à la Corse. L'envoi d'un gouverneur dans l'île fut résolu et le choix tomba sur Raphael de Montalto. Ce fut là un trait de cette politique qui a pour maxime : Diviser pour régner. En effet, on savait à Gênes que Jean d'Omessa, évêque de Mariana, exerçait une grande influence sur l'esprit de ses compatriotes en même temps qu'il était l'ami dévoué de Montalto. On espérait en conséquence de sa part ou une diversion favorable ou tout au moins une non-coopération avec Vincentello.

En effet, le nouveau gouverneur est à peine débarqué à Calvi avec des troupes, que l'évêque, dûment averti, se porte à sa rencontre. L'entrevue ne tarde pas à devenir dramatique. Jean d'Omessa, sollicité par son ami de se déclarer pour la république ligurienne, répond qu'ayant épousé la cause de Vincentello qu'il croit être celle de la nation, il est résolu de rester fidèle à son parti. Mais Montalto, qui n'ignore pas que de la détermination de l'évêque dépend en grande partie le sort de son expédition, ne néglige rien pour lui faire changer d'avis. Se jetant dans ses bras : « J'ai promis au sénat votre puissante coopération, lui dit-il, vous ne pouvez me la refuser. Si vous êtes résolu de rester dans les rangs de Vincentello, donnez-moi vous-même la mort avant de me quit-

ter. Cela vaudra mieux, ajoute-t-il, que de me laisser l'affreuse inquiétude de l'attendre de la main de vos soldats ou de vous voir tomber vous-même sous les coups des miens » [1]. L'évêque de Mariana ne put résister davantage aux exhortations de Montalto; homme faible, il céda aux impressions du moment et fit voir que le sentiment de l'amitié était en lui plus fort que l'amour de la patrie. D'ailleurs il est toujours permis de se faire illusion sur les exigences du patriotisme. De combien de manières ne croit-on pas servir son pays? Quoi qu'il en soit, Jean d'Omessa sacrifia tout à l'amitié qu'il éprouvait pour Montalto et sa défection fut un coup mortel pour le parti de Vincentello qui, après une longue série de combats, se vit forcé d'abandonner la terre de commune où fut de nouveau reconnue l'autorité de Gênes (en 1413). Tel est le sort des peuples! Les sentiments, les caprices, les folies même de leurs chefs, tout a prise sur eux!

Obligé de céder à l'empire de circonstances malheureuses, le comte Vincentello, indigné de la conduite de Jean d'Omessa, cherchait impatiemment l'occasion d'en tirer vengeance. Le hasard voulut qu'il n'attendit pas long-temps. Une galère espagnole chargée de soldats prit terre non loin de Cinarca. Le comte, profitant avec adresse de la présence de ce vaisseau,

(1) Voy. *Lettere aneddotiche del dottore G. M. Jacobi da Lugo, canonico di santa Maria di Loreto.*

Ce précieux ouvrage d'un membre de notre famille renferme plusieurs particularités curieuses sur l'histoire de la Corse. Il fut publié à Rome quelque temps après l'apparition de l'histoire de Filippini; comme il est très rare, nous nous proposons d'en donner une nouvelle édition.

fit répandre de tous côtés qu'il venait de recevoir des renforts considérables. Parvenu en même temps à faire quelques levées, il entre en campagne à la tête d'une armée peu nombreuse, mais pleine d'enthousiasme. Tout plie devant lui; il pénètre dans la terre de commune, bat l'ennemi dans toutes les rencontres, oblige enfin l'évêque de Mariana à s'enfermer dans une tour et l'y assiége. D'un autre côté, le gouverneur génois reçoit aussi des secours; les seigneurs da Mare et les amis de Jean d'Omessa prennent les armes; la lutte devient de jour en jour plus sérieuse. Le chanoine da Casta, neveu du prélat, excite le peuple à s'armer pour la délivrance du pasteur de l'Église; et le clergé des diocèses de Mariana et d'Aleria prêche une véritable croisade contre Vincentello. Les armements étaient considérables de part et d'autre. Les armées ennemies se rencontrèrent dans la péninsule de Mariana. La victoire flotta long-temps incertaine; enfin le valeureux comte, témoin de l'acharnement et du fanatisme que montraient les troupes sous les ordres du chanoine da Casta qu'il évitait de combattre, mais qui lui faisaient plus de mal que les Génois contre lesquels il dirigeait tous ses coups, donna le signal de la retraite et repassa les monts. Le gouverneur, tout vainqueur qu'il pût se croire, n'osa pourtant pas le suivre; mais se sentant affaibli, Vincentello prit une seconde fois la résolution de se rendre en Espagne pour y chercher de nouveaux secours auprès d'Alphonse.

Cependant Abraham de Campo-Fregoso, frère du doge, s'étant fait nommer gouverneur de la Corse, arriva dans l'île avec quelques galères chargées de vieilles

troupes. Profitant de l'absence du comte Vincentello, il étendit aisément sa domination sur tout le pays. Mais ses succès devaient bientôt se changer en revers, car l'inconstante fortune se jouait des calculs de toutes les ambitions qui se disputaient le pouvoir en Corse. La division et le désordre étaient partout. L'Église romaine se trouvait à son tour déchirée par la présence simultanée de trois papes qui portaient les noms de Benoît XIII, de Grégoire XII et de Jean XXIII. Chacun d'eux avait ses cardinaux, ses évêques et ses prêtres; chacun comptait des princes et des nations parmi ses partisans. Il s'ensuivait une grande agitation dans tout le monde catholique. Le clergé corse se partagea en deux camps. Les évêques génois se rangèrent du côté de Benoît; les nationaux, au contraire, proclamaient la légitimité du pape Jean. On ne sait pourquoi Grégoire ne trouva pas de partisans parmi les évêques insulaires. Mais ce n'en était pas moins un spectacle douloureux que de voir un si petit peuple divisé de tant de façons et ses pasteurs déclamant les uns contre les autres pour le compte de deux prétendus papes qui lançaient l'anathème au nom de l'Église une et indivisible du Christ, déchirée en lambeaux par leurs schismes! Le concile de Constance, en les déposant tous les trois, fit cesser ce grand scandale qui était alors une source si féconde de calamités. Le successeur des trois anti-papes prit le nom de Martin V, et nous aurons bientôt occasion d'en parler. Revenons au comte Vincentello.

Nous avons dit que cet implacable ennemi des Génois était parti pour l'Espagne. Le roi d'Aragon le reçut avec grande distinction, et, pour lui témoigner

toute son estime, il le créa chevalier et gentilhomme de sa cour. Prenant aussi en considération l'objet de son voyage, il lui donna deux galères armées avec plusieurs transports chargés de bonnes troupes. Le retour du comte remplit d'enthousiasme tous ses partisans. Le château de Cinarca et le fort d'Ajaccio furent promptement enlevés d'assaut. Il ne restait plus un seul Génois au-delà des monts, excepté à Bonifacio. Mais d'un autre côté, depuis le rappel de Montalto, l'évêque de Mariana et son neveu, l'évêque d'Aleria, tous deux plus propres à manier l'épée que la crosse pastorale, avaient levé l'étendard de la révolte contre les Génois et occupaient plusieurs districts. Ces deux prélats guerroyeurs se trouvaient à Corte avec quelques troupes, mais Squarciafico, lieutenant-général pour les Campo-Fregoso, se portait à leur rencontre avec des forces imposantes. Déjà Jean d'Omessa commençait à être inquiet sur les résultats de son insurrection, lorsqu'il apprit le retour de Vincentello. Sans perdre temps il envoie une députation auprès du comte avec une lettre ainsi conçue : *Jetez un voile sur le passé et réunissons nos forces contre l'ennemi commun. Je vous attends à Corte.* Vincentello, naturellement généreux, oublia volontiers les torts antérieurs de l'évêque, et, guidé en outre par le sentiment de ses propres intérêts, il répondit à la missive de son ancien adversaire d'une manière non moins laconique : *J'oublie le passé et me dirige vers Corte. Je serai bientôt au rendez-vous*[1]. Déjà Squarciafico se trouvait à Tra-

(1) Joan. Stell., *An. Jan.*, ap. Murat., *Rer.*, *It.* t. XVIII, Filipp., liv. 3. *Voy.* Jacobi de Lugo, *Lettere*, etc., p. 101.

lonca après quelques avantages remportés sur Vincent de Chiatra et les deux évêques. Vincentello arrivant à Corte apprend la défaite de ses compatriotes ; il ne perd pas un instant, vole à la rencontre de l'ennemi et prend si bien ses mesures que le général génois, à la pointe du jour, est attaqué, enveloppé et forcé de se rendre avec toute son armée. Cette victoire décisive donna au comte toute la terre de commune. Le château de Corte fut alors bâti par ses ordres.

Comme les Campo-Fregoso disposaient de toutes les ressources de la république qu'ils gouvernaient suivant leur fantaisie, ils ne se laissèrent pas décourager par les succès de Vinçentello. André Lomellino, qui jouissait de toute leur confiance, fut envoyé dans l'île avec un corps d'armée sous les ordres de Jacobo della Camera, guerrier fort renommé et d'une grande expérience. Aussitôt débarqué, Lomellino, renforcé par les seigneurs da Mare et Gentili, pénétra dans l'intérieur de l'île avec des forces considérables. Le comte de son côté prit position à Morosaglia.

Morosaglia, dont nous avons déjà eu occasion de parler, est un endroit fort célèbre dans les annales de la Corse. C'est dans la vallée de Morosaglia que se tenaient les consultes ou assemblées générales de la nation ; c'est là que retentissaient les cris de : *Vive la liberté! vive le peuple!* cris alors synonymes d'insurrection et qui faisaient trembler les oppresseurs de l'île. Ce fut à Morosaglia que les populations cismontaines de la Corse entendirent les inspirations de Sambucuccio, ce fameux législateur insulaire qui jeta les fondements des institutions toutes démocratiques de la *terre de commune*, institutions qui ont coûté

tant de sacrifices à la nation, mais qu'elle a su défendre, sinon dans leur ensemble, au moins dans un grand nombre de leurs dispositions, pendant plusieurs siècles! Cette vallée, fameuse à tant de titres, forme une espèce d'amphithéâtre pouvant contenir plus de cent mille personnes. Des collines verdoyantes, couvertes d'arbres de toute dimension, entourent ce Champ-de-Mars des anciens Corses, où les populations religieuses du moyen-âge avaient érigé un vaste couvent dont les ruines parlent encore à l'imagination et lui retracent un temps qui n'est plus. Cet endroit, si commode pour la tenue des assemblées nationales, offre l'immense avantage d'être un point central environné des cantons les plus populeux de l'île.

Le comte Vincentello, qui avait pris position sur les hauteurs de Morosaglia, n'eut pas plus tôt aperçu l'ennemi, que, s'adressant à ses compagnons d'armes : « Compatriotes, leur aurait-il dit, quand je considère qui nous sommes, quels sont nos adversaires, et en quels lieux nous allons combattre, je sens doubler mes forces et mon courage et j'acquiers la certitude d'une prochaine et éclatante victoire. Descendants de ces guerriers qui ont défait en tant de rencontres les oppresseurs de leur patrie, nous luttons pour l'honneur, la liberté et l'indépendance de notre nation : nos agresseurs, au contraire, se battent par métier et n'exposent leur vie que pour obtenir un vil salaire. La victoire peut-elle rester incertaine entre deux armées ainsi composées? Que chacun de nous se rappelle, en marchant au combat, les augustes solennités célébrées dans la vallée de Morosaglia; que chacun se croie chargé personnellement de la défense de ce lieu,

véritable sanctuaire de notre patrie; que chacun se figure que de sa conduite dépendent le sort de son pays, l'honneur de sa fille, de sa sœur, de son épouse; qu'il se souvienne que ses ancêtres le contemplent, et que ses contemporains et la postérité diront s'il a su faire son devoir à Morosaglia! Compatriotes, l'instant solennel approche; que notre cri de ralliement soit *Vive la patrie!* et nous sommes sûrs d'être vainqueurs, et nous acquérons une gloire immortelle[1] !... »

L'allocution du comte excita l'enthousiasme de ses troupes, et le combat avait à peine commencé que les Génois étaient partout refoulés, culbutés, anéantis. Lomellino parvint à se sauver en fuyant à toute bride, mais les seigneurs da Mare et Gentili restèrent prisonniers, ainsi que la plupart de leurs partisans qui ne furent pas tués dans le premier choc. A la nouvelle de ces événements, Abraham de Campo-Fregoso s'embarqua lui-même avec des troupes pour tâcher de défendre Biguglia. Mais Vincentello, qui faisait déjà le siége de cette capitale, averti de la marche de son adversaire débarqué à Bastia, envoya à sa rencontre deux de ses lieutenants, Luciano da Castro et Giovanni della Grossa, le plus ancien annaliste insulaire. L'expédition eut un plein succès; les Génois furent tous taillés en pièces ou faits prisonniers; Abraham lui-même se trouva au nombre de ces derniers. Le siége de Biguglia fut poursuivi avec vigueur, et le lendemain la garnison, n'espérant plus de secours, se soumit aux ordres du vainqueur. La ville et la forteresse

(1) *Voy.* Jacobi, *Lettere*, etc., p. 115.

de Bastia en firent autant. De cette manière l'île entière, moins Calvi et Bonifacio, se trouva encore une fois soumise à Vincentello (en 1419).

Nous avons déjà vu que, dès la fin du treizième siècle, Boniface VIII s'était avisé de céder la Corse aux rois d'Aragon; mais aucun de ces monarques n'avait encore essayé de s'en mettre en possession. Alphonse, prince jeune, valeureux et entreprenant, résolut enfin de tirer parti des droits de sa famille sur ce pays. Comme il savait que Vincentello combattait avec avantage contre les Génois et que les seigneurs ultramontains lui étaient tous personnellement dévoués, il se rendit lui-même dans l'île avec une flotte de quarante-cinq vaisseaux de guerre ou de transport [1]. Tombant à l'improviste sur Calvi avec toutes ses forces, il n'eut pas beaucoup de peine à s'en emparer. Le comte Vincentello, accompagné de tous les seigneurs sous ses ordres, se porta aussitôt au-devant du roi et le reconnut pour souverain de l'île.

Ainsi la domination génoise en Corse semblait toucher à sa fin. Le drapeau de la république ne flottait déjà plus que sur les murs de Bonifacio. Alphonse et Vincentello marchèrent avec des troupes considérables contre cette ville pour achever par-là la conquête de l'île. La défense de Bonifacio fut féconde en incidents qui attestent la constance, le courage et l'héroïsme de ses habitants. Toute la population, sans distinction d'âge ni de sexe, prit part à la lutte de la manière la plus vigoureuse. Ni les incendies, ni les dévastations causées par les machines de guerre, ni les pertes es-

(1) Joan. Stel., *An Jan.*; Petr. Cyr., *De Reb. Cors.*; Filip., l. 3.

suyées par les assiégés en repoussant les nombreux assauts de l'ennemi pendant plusieurs mois, ni la faim, ni l'épidémie, rien ne ralentit la résistance. On ne peut lire le récit prolixe, mais évidemment véridique, de Pierre Cyrnée sur cette expédition sans se convaincre que le dévouement des défenseurs de Bonifacio fut digne d'être comparé aux plus beaux dévouements des plus fameuses cités des temps anciens et modernes.

Suivant cet auteur contemporain, les magistrats de Bonifacio, ne pouvant plus supporter le tableau déchirant des souffrances endurées par la population, résolurent enfin de capituler si, après un nombre déterminé de jours, il n'arrivait aucun secours de Gênes. On était déjà à la veille du jour où les portes devaient s'ouvrir au roi d'Aragon; la plus grande consternation régnait dans la ville; on ne s'adressait la parole que pour déplorer l'engagement pris par les magistrats. Enfin le conseil s'assemble dans la soirée; un de ses membres parle énergiquement contre la reddition de la place et ajoute que, pour dégager la parole des magistrats, on n'avait qu'à dire que les secours étaient arrivés dans la nuit. Cet avis ne fut contredit par personne et le conseil se sépara sans avoir adopté aucune résolution; mais le bruit de ce qui avait été proposé au conseil s'étant propagé, en quelques instants toute la population s'assemble sur la place publique, et les cris de : *Vive la république! vivent nos sauveurs!* retentissent jusqu'au ciel. On allume des torches et on parcourt la ville en procession. Les assiégeants, qui ne comprennent rien à ces cris de joie, à ces chants d'allégresse, croient que la popu-

lation célèbre ainsi la fin de ses souffrances par la soumission qui doit avoir lieu le lendemain. Mais quelle est la surprise du roi Alphonse quand il reçoit le matin un message qui lui annonce que, la ville ayant été secourue pendant la nuit, la capitulation n'aurait pas lieu. Et comme le roi soutenait qu'aucun secours n'avait pu arriver que par la voie des airs puisque le port était fermé, on lui envoya deux petits fromages frais. Ils avaient été faits, dit Pierre Cyrnée, avec du lait tiré de la mamelle des femmes! L'idée de la mort était moins effrayante que l'idée de se rendre, car il y avait long-temps que les assiégés ne se nourrissaient plus que d'herbes sauvages, de racines et de chairs immondes. Quelques secours étant enfin arrivés à la ville affamée, la résistance prit un nouveau degré d'énergie et fit perdre tout espoir de la soumettre.

Mais le roi d'Aragon, qui ne pouvait venir à bout de s'emparer de Bonifacio, ne s'en croyait pas moins souverain absolu du reste du pays. Dans cette idée il ordonna une levée arbitraire d'impôts. Les Corses, peu accoutumés aux exigences du despotisme, refusèrent unanimement de rien payer au-delà de la *taille* ordinaire. Mais les Aragonais, se trouvant en force à Campoloro, osèrent employer la violence et s'emparèrent de tout ce qu'ils trouvèrent à leur convenance. La nouvelle s'en répandit aussitôt dans les cantons environnants. Les populations voisines coururent aux armes. Un nommé Mariano da Gaggio se mit à leur tête et l'on marcha à la rencontre des Espagnols : « Compatriotes, aurait dit le chef insulaire, les Catalans ont osé agir en maîtres dans nos habitations. Nous avons tous ressenti cette injure. Prouvons à ces pi-

rates, qui veulent nous dépouiller, que nous savons défendre nos biens, et que, s'il n'y a pas ici, comme à Bonifacio, des fortifications pour arrêter leurs brigandages, notre valeur nous tiendra lieu de remparts. Compatriotes, nous avons tous à protéger en ce jour nos familles, notre liberté et notre pays; car tout est perdu pour nous, si l'audace des Catalans reste impunie. Marchons donc en toute confiance à l'ennemi, repoussons la tyrannie et vengeons l'insulte de nos frères; vengeons-nous et délivrons notre patrie [1]. » Le combat fut bientôt engagé et dura presque toute la journée; le soir les Catalans battirent en retraite pour s'en retourner à Bonifacio. De leur côté, les Corses victorieux rentrèrent dans leurs foyers.

Le roi Alphonse, extrêmement mortifié de ne pouvoir se rendre maître de Bonifacio, apprit avec le refus unanime des insulaires de payer des impôts, la défaite de ses troupes à Campoloro et leur expulsion de Calvi. Ce dernier événement fut l'œuvre d'un jeune homme nommé Pierre Baglioni, qui, ne pouvant souffrir le joug imposé à ses concitoyens par les Espagnols, ourdit une conspiration pour le briser, et, à une heure convenue, tombant avec ses amis sur ces étrangers en criant : *Liberté! liberté!* en fit un horrible carnage. La cité de Calvi fut ainsi affranchie; et pour dignement récompenser celui qui en avait eu l'idée, elle lui décerna le surnom de *Libertà* qu'il transmit à ses descendants [2]. Alphonse vit ainsi ses projets renversés et comme il reçut en même temps de

(1) *Voy.* Pierre Cyrnée, liv. 3.

(2) *Voy.* L'Hermite de Souliers, ch. XVII, et notre première période, t. II.

meilleures nouvelles de Naples où la reine Jeanne venait de l'adopter pour fils, il se rembarqua avec la plus grande partie de son armée. De cette manière le gouvernement de l'île tomba de nouveau aux mains du comte Vincentello. Le siége de Bonifacio fut alors converti en blocus, mais la mer étant libre, des secours de toute espèce arrivèrent à une ville qui avait déjà souffert des privations inouïes. Juste appréciateur de l'héroïque conduite des habitants de Bonifacio, le sénat ligurien envoya auprès d'eux Brancaleone Doria avec mission de renouveler la convention qui unissait à la république une cité si fidèle et si dévouée.

On voit, par les dispositions de cet acte qui différait peu de celui qui concernait Calvi, combien ces deux villes étaient favorisées par la république et quel puissant intérêt avaient leurs habitants de rester inébranlables dans leur fidélité. Le premier article portait que: La commune et les habitants de Bonifacio étaient exempts de tout droit relatif aux achats, ventes, résidence, départ, retour, navigation; qu'ils ne devaient être soumis à aucun transit, impôt de mer ou de péage, tant à Gênes que sur les divers territoires de la république; enfin qu'ils seraient à tout jamais affranchis de toute réquisition de blé, huile, vin, et de tout ce qui peut être directement ou indirectement sujet à impôt ou taxe quelconque. Un autre article déterminait la nature de l'administration de la ville et la manière d'élire les magistrats. En un mot, cet acte de priviléges constituait une véritable république plutôt sous le protectorat que sous l'autorité de la république de Gênes[1].

(1) « Commune et homines Bonifacii debent esse immunes, liberi et franchi ab omni exactione et emendo, vendendo, stando, eundo;

La république ligurienne, agitée alors par les partis qui s'y disputaient le pouvoir les armes à la main, retomba sous le joug étranger et reçut la loi du duc de Milan. En attendant, aucun renfort n'était envoyé en Corse, où Vincentello continuait d'exercer pacifiquement l'autorité souveraine avec l'assentiment unanime des seigneurs et du peuple. Quant au roi d'Aragon, on peut dire que sa suzeraineté n'était reconnue dans l'île que par Vincentello tout seul[1].

On a vu que les ecclésiastiques et surtout les évêques prenaient une part très active à la guerre qui ne cessait de désoler le pays. Mais quand ils parcouraient les champs de bataille, ces guerriers mitrés négligeaient nécessairement leurs devoirs religieux. De là les graves abus qui s'étaient introduits dans les affaires du culte. Ce fut pour y porter remède que Martin V, héritier des trois pseudo-papes dont nous avons déjà parlé, investit du titre de légat apostolique Jacobo de Ordinis, évêque de Sagone, et le chargea de tenir un synode du clergé insulaire pour adopter les réformes qui seraient reconnues nécessaires. Le souverain pontife

rediendo et navigando ubique per diversas mundi partes, et a collecto maris, pedacio et directo... in Janua et districto et in omnibus aliis partibus; et etiam sint liberi et franchi a quacunque requisitione vini, olei et de cetero quod imponere posset.

« Item quod Antiani communis Bonifacii debeant eligi ad ordinandum, tractandum et consulendum bonum et pacificum statum castri et hominum Bonifacii... . .

« Item quod potestas... non possit imponere aliqua dacium, prestitum et cabellam, nisi de voluntate communis Bonifacii declarando ad lapides albos et nigros. » Voy. *Stat. de Bon.*, p. 73.

(1) Johan. Stel., *An. Jan.*; Petr. Cyr., *De Reb. Cors.*; Filip., liv. 3.

adressa à ce sujet un bref à Vincentello pour lui recommander, en sa qualité de comte et seigneur de la Corse, de prendre les mesures convenables pour la tenue de l'assemblée. Au jour indiqué (en 1426), les évêques, les vicaires, les archidiacres, les prieurs et autres membres influents du clergé séculier et régulier, se réunirent à Corté; le comte-général, les seigneurs et premiers magistrats du pays en firent autant. L'assemblée, ainsi composée, commença ses travaux, et une constitution synodale ayant été adoptée reçut la signature de tous les membres présents. Vincentello, après l'avoir sanctionnée, ordonna qu'elle fût promulguée dans toutes les communes de l'île et que chacun eût à y obéir en ce qui le concernait, sous peine d'être traité comme rebelle aux lois de l'État. Il résulte de tout cela que, même dans les affaires ecclésiastiques, aucune résolution importante ou générale ne devenait obligatoire en Corse, du moins dans la *terre de commune*, sans le consentement des magistrats et des représentants du peuple. Le pape n'avait eu en vue qu'un synode ecclésiastique; le chef du gouvernement insulaire voulut que ce fût une véritable assemblée nationale[1].

L'île entière jouissait d'une paix profonde; on ne pensait presque plus aux Génois, dont la suzeraineté ne s'étendait pas au-delà des murs de Bonifacio et de Calvi, lorsque les Maures opérèrent un débarquement dans la partie méridionale du pays. Les habitants de la Valle, aujourd'hui petit bourg dans le canton de Sarrola, surpris par les Barbares, ne songèrent d'abord

(1) *Voy.* Filip., liv. 3; Rayn. *Ann. Ecclés.*, ann. 1426.

qu'à chercher leur salut dans la fuite; mais, revenus de leur frayeur, ils se rallièrent bientôt et se mirent en mesure de repousser leurs agresseurs. La nouvelle s'en était répandue instantanément dans les districts voisins. De toute part on court aux armes. Les Africains, attaqués avec vigueur, sont forcés de se retirer sur la montagne de Tavaco, où, après une longue résistance, ils sont exterminés : une petite église, sous l'invocation de sainte Victoire, fut bâtie sur les lieux pour perpétuer la mémoire de cet événement, et la flottille barbaresque, composée de seize bâtiments armés, resta entre les mains des vainqueurs (en 1429)[1].

Le comte Vincentello ne manquait pas d'élévation d'esprit. Il sentit l'avantage de profiter de la tranquillité qui régnait en Corse pour consolider sa puissance à l'aide des institutions de Sambucuccio. Les podestats, les pères de commune, le magistrat des douze, basés sur des éléments démocratiques, lui laissaient peu de chances de s'en faire un appui à toute épreuve; les caporali, au contraire, s'étant rendus héréditaires, étaient plus aisés à gagner. Ce fut donc sur eux qu'il arrêta son attention. Ces magistrats[2] originairement institués pour veiller sur les intérêts des pauvres et empêcher qu'ils ne fussent opprimés par les

(1) Petr. Cyr., *De Reb. Cors.*, liv. 3; *Chronichetta inedita*, Anon.

(2) Les plus anciennes familles des caporali étaient celles de Campocasso, de Casta, de Corbaja, de Sant' Antonio, de Pastoreccia, de Pruno, de Petricaggio, d'Ortale, de Chiatra, de Matra, de Pancheraccia, d'Omessa, de Lugo, della Campana, della Crocicchia, del l'Olmo, di Piobetta, del Lobio. Plus tard on compta aussi au nombre des caporali les familles ultramontaines delle Cristinacce, de Quenza, delle Ciammanacce, de Sarla, delle Vie, de Serra, de Tavera, de Santa Lucia et de Pozzo di Borgo.

riches, ne songeaient déjà plus qu'à leurs affaires personnelles; le comte se flatta d'en faire, en leur donnant des traitements, les soutiens de sa puissance. Il leur accorda effectivement des pensions, mais il ne tarda pas à voir combien il s'était trompé dans ses calculs. Ces hommes, insatiables de pouvoir et de richesses, dans l'espoir de tirer de meilleurs profits des troubles et de l'anarchie, ourdirent une conspiration contre le comte, et ayant attiré dans leurs vues subversives les seigneurs Rinuccio de Leca et Polo della Rocca, ils prirent enfin les armes sous les ordres de Simon da Mare (en 1430). Vincentello jouissait encore de la faveur populaire; il n'eut donc qu'à se montrer pour réunir des forces considérables, et les rebelles, sommés de se disperser, obéirent sans qu'il fût besoin de tirer l'épée. Mais les peuples, comme l'a dit un des plus judicieux écrivains de l'antiquité[1], doivent toujours être punis des fautes de leurs chefs; cette insurrection, qui s'était dissipée sans combats, eut néanmoins des résultats funestes. Le comte, devenu plus fier de son autorité, commença à se méfier de ses subordonnés. Une autre circonstance vint encore compliquer la situation. Le roi Alphonse se trouvait en Sicile; Vincentello, qui était son vassal, résolut d'aller lui rendre hommage. Cette démarche avait un double but; le comte voulait témoigner à son ancien protecteur toute sa reconnaissance et faire voir en même temps à ses ennemis et au peuple qu'il jouissait toujours des faveurs d'un puissant monarque. A cet effet, pour paraître convenablement en Sicile, il fit construire et

(1) « Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi. » Horat., *Epis.*

équiper trois magnifiques galères et envoya de sa propre autorité des agents et des soldats lever un double impôt (*taglia*).

Cet acte de despotisme déplut fortement aux insulaires; de toute part l'on commença à murmurer contre la conduite du comte. Dans le même temps, Vincentello, aveuglé par la passion que lui avait inspirée une jeune personne de Biguglia, la fit enlever par sa garde. Cet acte de brutalité mit le comble au mécontentement général. Le crime du fils de Tarquin souleva Rome à la voix de Brutus : les Corses se soulevèrent spontanément contre un crime de même nature. L'évêque d'Aleria, Simon da Mare et quelques caporali se mirent à la tête des insurgés. Biguglia, d'où Vincentello s'était éloigné pour presser les préparatifs de son voyage de Sicile, tomba en leur pouvoir. L'insurrection fit de rapides progrès dans la terre de commune, et le comte perdit en peu de jours, avec l'affection du peuple, un pays qu'il avait eu tant de peine à conquérir et qu'il avait gouverné long-temps avec sagesse. Néanmoins, il ne crut pas devoir renoncer à son projet; il anticipa même le moment du départ, et ayant laissé des instructions à son fils et de bonnes garnisons dans les forts, il mit à la voile avec deux superbes galères armées. Il promit de revenir promptement châtier ses ennemis; mais déjà la fortune lui devenait de plus en plus adverse. Ses deux navires, assaillis par une affreuse tempête, furent séparés non loin des côtes et l'un, forcé de rentrer dans un port de l'île, tomba aux mains des insurgés, tandis que l'autre, sur lequel était le comte, fut capturé par les Génois. Le malheureux Vincentello,

conduit dans la capitale de la Ligurie, parut enchaîné devant le conseil des *huit* qui le condamna, comme rebelle, à la peine de mort et le fit exécuter à la fin de l'audience (en 1435)[1]. Doué d'un grand caractère, intrépide guerrier, sage administrateur, ami de son pays, Vincentello avait été long-temps l'idole de ses concitoyens; mais des actes de despotisme, un attentat à l'honneur d'une fille du peuple soumis à son autorité, avaient effacé l'impression de ces hautes qualités et sa perte n'affligea personne.

La mort de Vincentello semblait devoir assurer le triomphe de Simon da Mare et de sa faction; cependant les barons de Cinarca formèrent une ligue contre ce seigneur du Cap-Corse qu'ils regardaient comme leur ennemi commun. Le pays se trouva alors déchiré par la guerre civile, et le peuple flottait incertain entre les divers prétendants et ne savait à qui donner son suffrage. Ce fut alors que Giudice, un des seigneurs ultramontains, envoya secrètement une députation au roi d'Aragon pour lui demander des secours. Alphonse, qui se trouvait encore en Sicile, lui en promit à son retour en Espagne et lui octroya en attendant un diplôme de comte de Corse. Aussitôt ce baron fit annoncer avec de grandes solennités son élévation à la seigneurie de l'île et se fit reconnaître comme tel par ses vassaux; mais lorsqu'il envoya des commissaires dans la terre de commune pour s'y faire proclamer, les habitants de cette province répondirent à ses communications qu'ils étaient accoutumés à choisir leur comte et non à le recevoir; et sans perdre temps,

(1) Petri Bizari, *An. Genuens.*, liv. 11; Filip., liv. 3.

pour lui prouver le peu de cas qu'ils faisaient des décrets du roi d'Aragon, ils se réunirent en consulte à Morosaglia, et donnèrent le titre de comte à Polo della Rocca, petit-fils du comte Arrigo [1]. Alors commença une lutte acharnée entre les divers partis existants dans l'île. Enfin le comte Polo défit complètement Simon da Mare, et le força de quitter le pays.

Le seigneur du Cap-Corse ne se tint pas pour battu; car la soif du pouvoir ne s'éteint ordinairement qu'avec la vie. Réfugié à Gênes, il y chercha des secours contre ses ennemis. Deux frères, d'une famille riche et puissante, Jean et Nicolas de Montalto, trouvèrent sa cause bonne et promirent de seconder ses efforts à condition de partager la conquête. La sérénissime république, divisée en factions et sous le protectorat de l'étranger, ne pouvait rien entreprendre en Corse et laissait faire les citoyens de bonne volonté. Les Montalto recrutèrent promptement quelques troupes et se rendirent sur les lieux, accompagnés de Simon da Mare. Aussitôt que l'arrivée de cette expédition leur fut connue, les caporali, qui se flattaient de recevoir quelque argent des deux riches Génois, abandonnèrent le comte Polo et se rangèrent sous les drapeaux de ceux qui venaient le combattre. Ce seigneur, ainsi délaissé, se vit forcé d'abandonner la terre de commune et se retira dans son Etat d'outre-monts, indigné, avec raison, de l'infâme conduite des caporali.

Il paraît que la masse de la population ne prit pour lors aucune part aux événements: les chefs seuls des

(1) Filippini, liv. 3.

divers partis agissaient. L'expédition des Montalto et de Simon da Mare avait réussi dans la terre de commune qui était passée sous l'empire du triumvirat; mais comme l'autorité souveraine souffre difficilement le partage, les deux frères résolurent de déposséder leur co-associé, et s'étant saisis traîtreusement de sa personne, ils le jetèrent dans un cachot avec l'idée de l'y laisser mourir. Ainsi, maîtres de plus de la moitié de l'île, ils se flattèrent de conquérir le reste. Les caporali, qu'ils avaient su acheter avec de l'or, favorisaient leurs projets, qui semblaient ne devoir plus rencontrer d'obstacles. Mais le peuple, témoin de tant d'intrigues et de turpitudes, en fut enfin indigné, se souleva dans plusieurs endroits et appela à son secours Rinuccio de Leca. Ce seigneur courut se mettre à la tête des insurgés, et les Montalto éprouvèrent plusieurs défaites; mais rien ne fut terminé et la lutte continua avec des chances diverses (en 1438).

Depuis bien long-temps la république de Gênes ne cessait d'être bouleversée par les factions ennemies qui s'y disputaient le souverain pouvoir. Les affaires de la Corse devaient en conséquence y être négligées. Aussi avons-nous vu que, pendant près d'un siècle, les luttes que les Liguriens avaient soutenues, à différentes reprises dans cette île, l'avaient été pour le compte de sociétés ou de simples particuliers. Les magistrats, ou n'étaient point intervenus, ou ce n'avait été que d'une manière indirecte et seulement pour conférer de temps à autre les titres de gouverneurs. Cependant Thomas de Campo-Fregoso était monté sur le trône ducal, et sa famille avait toujours eu des vues de domination sur la Corse; il envoya donc en cette île une expédition sous

les ordres de Janus son neveu. Les circonstances paraissaient très favorables à l'exécution de son projet. Le pays se trouvait, comme on l'a vu, dans un grand désordre et les forces des divers partis s'y balançaient complètement. La guerre que se faisaient les Montalto et Rinuccio de Leca lui ouvrait le chemin de la conquête en rendant toute opposition difficile. Bastia, Biguglia et Corté tombèrent entre ses mains sans coup férir. Aucun des deux partis qui étaient déjà en présence n'osait se porter à la rencontre des nouveau-venus, de crainte que son adversaire ne se joignît à eux pour le détruire. De cette manière, la terre de commune tomba insensiblement entre les mains de Janus de Campo-Fregoso.

Le succès accrut l'orgueil de ce chef et stimula son ambition. Résolu d'user de l'autorité dont il était revêtu et imitant en tous points les despotes, il dépouilla de leurs fiefs les seigneurs da Mare, Gentili et autres nobles qui avaient aidé à son élévation. Son oncle lui ayant envoyé de nouveaux secours de Gênes, il crut pouvoir achever son entreprise et passa les monts avec des forces considérables. Fourbe et perfide, il commença par déclarer qu'il n'en voulait qu'au fils du comte Vincentello, et les autres seigneurs ultramontains, rassurés par ses promesses, le laissèrent arriver sans obstacles sous les murs du château de Cinarca. Le jeune Barthelemy d'Istria, n'étant pas secouru par les autres barons de sa race, se vit bientôt obligé de capituler et reçut, en échange de son château, une petite somme d'argent. Ce fut là un coup de mort pour tous les seigneurs ultramontains; car tous furent successivement attaqués et forcés de si-

gner des capitulations plus ou moins désavantageuses.

De cette manière l'île se trouva entièrement soumise plutôt à une famille qu'à la république de Gênes. Janus de Campo-Fregoso, agissant alors en vrai souverain, jeta les fondements de la ville de Saint-Florent, non loin de l'ancienne ville de Nebbio, ruinée on ne sait à quelle époque, et la fit fortifier d'une manière convenable (en 1440). Son attention se tourna ensuite vers les caporali. L'esprit séditieux de ces tribuns héréditaires lui parut peu rassurant; il voulut les abattre. A cet effet il commença par supprimer les pensions qu'ils recevaient sur le revenu de la terre de commune. Le peuple vit avec plaisir l'adoption d'une semblable mesure qui lui faisait espérer une diminution proportionnelle d'impôts. Mais telle n'était pas la pensée de Janus qui préféra garder pour lui ce qu'il enlevait aux caporali. Ce fut une faute capitale et la cause d'un mécontentement général. En effet, le peuple, qui ne retirait aucun avantage d'un acte auquel il avait d'abord applaudi, le blâma ensuite avec l'amertume du désappointement. Les caporali, profitant de la disposition des esprits, levèrent alors l'étendard de la révolte et appelèrent à leur secours le comte Polo et Rinuccio de Leca. Le despote génois attaqué par les forces combinées de tous ses ennemis, fut repoussé avec perte et forcé de se rembarquer pour le continent. Toutefois, son absence ne fut pas de longue durée, car ayant recruté de nouvelles troupes avec les ressources de la république que gouvernait son oncle, il revint en Corse. L'évêque d'Aleria et Antoine de Campocasso continuaient la lutte en sa faveur. Les forces dont ils disposaient se con-

centrèrent auprès de Janus qui entra de nouveau en campagne. Il régnait peu d'ensemble dans les opérations du parti opposé; néanmoins l'approche du danger fit taire les dissensions et le comte Polo eut le commandement de toutes les troupes. Les armées se trouvèrent bientôt en présence dans la péninsule de Mariana. Le comte Polo avait plus de trois mille chevaux sous ses ordres et les chances de l'action dans une plaine, semblaient être entièrement de son côté[1]; mais le hasard, qui décide si souvent du sort des combats, en ordonna autrement. En effet, avant même le commencement de la lutte, les chevaux insulaires, effarouchés par le bruit de l'artillerie amenée par Janus, jetèrent le désordre dans les rangs de l'infanterie, qui, ainsi ébranlée, reçut tous les coups de l'ennemi. La victoire ne fut pas même disputée et Janus se trouva vainqueur sans avoir combattu (en 1441)[2].

Cependant, telles étaient la disposition des esprits et la destinée de la Corse à l'époque dont nous parlons, qu'à un chef de parti battu en succédait un autre non moins avide de combats, et qu'un ambitieux, délaissé de la fortune, abandonné de ses partisans ou vaincu par ses ennemis, trouvait des secours en pays étranger et reparaissait sur la scène avec des forces nouvelles. C'est ce qui advint à Giudice d'Istria

(1) Filippini, liv. 3; Jacobi, *Ann. Jan.*

(2) Le nombre des chevaux qui figurent dans les guerres de cette époque est une preuve incontestable de l'importance que devait avoir alors l'agriculture sur tout le littoral de l'île, car on n'aurait jamais pu entretenir une si nombreuse cavalerie avec les ressources de l'intérieur du pays.

qui reçut du roi d'Aragon, auprès duquel il s'était rendu, des soldats et de l'argent pour recommencer la lutte et défendre son titre de comte. Afin de n'arriver dans l'île qu'avec des forces imposantes, il traita encore avec un aventurier nommé André Corse qui disposait d'un corps de cinq cents hommes aguerris dans les environs de Rome et l'engagea à son service. Confiant en des moyens si efficaces, le comte Giudice débarqua en Corse et la simple annonce de son arrivée jeta la consternation parmi ses ennemis. Silvagnolo da Matra, évêque d'Aleria et plusieurs autres caporali influents se déclarèrent aussitôt en sa faveur et il fut promptement reconnu comte et seigneur de l'île. Janus de Campo-Fregoso, n'osant pas se mesurer avec un si redoutable adversaire, abandonna la partie et repartit pour Gênes. Giudice était donc enfin devenu maître et seigneur de presque tout le pays et son titre de comte avait réellement cessé d'être une dérision. Il se livra dès lors à ses penchants de cruauté, et fit mourir ignominieusement plusieurs de ses ennemis. Ce baron, naturellement hautain et orgueilleux comme tous les seigneurs de Cinarca, était en outre féroce avec lâcheté; sans égard pour personne, il insultait tout le monde par ses airs de despote absolu. Une pareille conduite ne pouvait rester long-temps impunie dans un pays comme la Corse, et surtout dans la terre de commune où, malgré les intrigues de l'étranger et la vénalité des caporali, la souveraineté résidait encore dans le peuple. En effet, l'étendard de la révolte fut levé simultanément par plusieurs seigneurs et entre autres par le très versatile, mais très puissant évêque d'Aleria. Le comte Giu-

dice fut vaincu, et tomba du faîte du pouvoir au fond d'une prison (en 1443)[1].

L'île entière était plongée dans la plus désolante anarchie. Les lois n'avaient plus d'empire; l'autorité des magistrats était méconnue et le crime restait partout impuni. La guerre civile désolait les provinces, ravageait les communes, était dans toutes les maisons, dans toutes les familles, et pour ainsi dire au sein de chaque individu. Une situation pareille ne pouvait durer; tous les liens sociaux eussent été rompus et le pays aurait bientôt offert l'image d'un vaste champ de bataille où des ennemis animés d'une égale fureur s'entre-détruisent sans pitié. L'amour de la patrie était sans doute éteint dans le cœur de tous les chefs; néanmoins, soit par lassitude, soit par un excès d'inconstance, quelques personnages de la terre de commune, au nombre desquels se trouvait Silvagnolo da Matra, évêque d'Aleria, véritable caméléon politique de son temps, se réunirent enfin pour aviser aux moyens de rétablir l'ordre et de rendre la paix à la nation. Le résultat de leurs délibérations fut de déférer la souveraineté de l'île au pape. Le trône pontifical était alors occupé par Eugène IV, auprès duquel se rendit une députation insulaire et qui accepta l'offre qu'on venait lui faire. Il envoya immédiatement Monaldo Paradisi en Corse avec le titre de gouverneur (en 1444)[2].

L'expédition, dont les forces ont été sans doute exagérées par Pierre Cyrnée qui les a portées à quatorze mille hommes[3], mais qui devaient pourtant être

(1) Filippini, liv. 3.
(2) Rayn., *An. Eccles.*, ad an. 1444.
(3) *Voy.* Pierre Cyrnée, *De Rebus Corsicis*, liv. 4.

considérables, ne tarda pas à prendre terre dans l'île. A la nouvelle de l'arrivée du général du pape, la Corse se trouva tout à coup partagée en deux camps de forces à peu près égales. Tous ceux qui avaient pris part ou applaudi à la démarche ayant pour objet de donner la domination du pays à l'Église de Rome se rangèrent sous les ordres de Paradisi; les seigneurs ultramontains et une partie des caporali formèrent une ligue compacte pour s'opposer à l'établissement du nouvel ordre de choses. Les dissensions entre les diverses familles cessèrent comme à un signal donné et il n'y eut plus dans le pays que deux partis : celui du pape et celui des dissidents. Rinuccio de Leca prit le commandement en chef des dissidents que nous appellerons aussi le parti national. Ce seigneur, remarquable par sa bravoure, l'était encore par le nombre presque prodigieux de ses enfants; il avait, dit-on, vingt-huit fils naturels et deux légitimes, sans compter les filles dont le chiffre ne devait pas être moins élevé[1], nouvelle preuve des mœurs relâchées des barons ultramontains. Rinuccio ne perdit pas un instant pour aller au-devant de l'ennemi, et en quelques semaines il le tenait partout bloqué après lui avoir tué plusieurs mille hommes et enlevé trente-huit drapeaux[2]. Les deux partis montraient de jour en jour plus d'acharnement à se combattre et la guerre était devenue des plus meurtrières. L'armée de Paradisi fut enfin presque entièrement détruite, mais le pape, alors très puissant, puisqu'il disposait des ressources de plusieurs princes italiens, envoya dans l'île une seconde expédition plus

(1) Petr. Cyr., *De reb. Cors.*, liv. 4; Filippini, liv. 3.
(2) Petr. Cyr., *ibid. Cronichetta anon.*, Mss. inéd.

forte que la première, sous les ordres de l'évêque de Potenza. Rinuccio continua la guerre avec le même succès contre le nouveau général; mais ayant voulu enlever d'assaut la ville de Biguglia, il y trouva la mort à la tête de ses troupes. Cet événement découragea les dissidents qui battirent aussitôt en retraite. Les seigneurs ultramontains retournèrent dans leurs États, et les caporali rentrèrent dans leurs foyers.

Cependant le pays restait plongé dans l'agitation; il y avait bien eu suspension d'armes et cessation de combats dans la terre de commune, mais les partis continuaient d'être en présence et il n'existait pas encore de gouvernement. En cet état de choses, les peuples cismontains se réunirent en diète générale dans la vallée de Morosaglia. Là, Mariano da Gaggio fut proclamé lieutenant général et reçut mission de prendre les mesures nécessaires pour la pacification de l'île sans porter atteinte à l'autorité pontificale. Mariano, ennemi juré des caporali qu'il considérait comme des agents de discorde et de troubles, résolut de les renverser. Ces roitelets plébéiens s'étaient presque tous fortifiés sur leurs terres; le lieutenant du peuple les attaqua successivement, détruisit leurs tours, combla leurs retraites et les força à chercher leur salut dans la fuite. Pour anéantir enfin à jamais cette hydre aux cent têtes et prévenir la renaissance du monstre, il abolit la dignité de *caporale* et déclara que quiconque en prendrait encore le titre serait indigne d'occuper aucun emploi dans l'île. Les caporali, réduits aux dernières extrémités dans la terre de commune, s'étaient réfugiés dans les forteresses qui tenaient encore pour les Génois; mais leur caractère ambitieux ne

devait pas long-temps les laisser inactifs. En effet, ils envoyèrent une députation à Gênes demander des secours, promettant d'être à l'avenir sujets fidèles et dévoués à la république. Le doge Abraham Adorno, considérant l'épuisement de l'île, livrée depuis si long-temps à l'anarchie et à la guerre civile et étrangère, comme très favorable au succès d'une expédition bien dirigée, donna promptement des ordres pour l'équipement d'une petite armée qui fit voile sous le commandement de Grégoire Adorno, son frère. Les troupes expéditionnaires prirent terre à Saint-Florent; les caporali s'y étaient rendus avec leurs partisans. De son côté, Mariano se trouvait à Caccia; on se flattait de le surprendre et de le détruire; mais le chef insulaire n'était pas homme à se laisser prévenir : son armée était rangée en bataille et occupait de bonnes positions; elle engagea la première le combat. La victoire ne resta pas long-temps incertaine; le général ligurien et la plupart de ses soldats furent enveloppés et faits prisonniers. Les caporali et un petit nombre de leurs partisans et alliés ne se sauvèrent que par la fuite.

Cependant le commissaire du pape, devenu jaloux des succès de Mariano, ne cessait de le contrarier dans son entreprise. Il craignait que, malgré la déclaration de Morosaglia, il ne travaillât pour son propre compte. C'était pourtant méconnaître le caractère d'un homme qui ne voulait que ce que voulaient ses compatriotes. Sur ces entrefaites, la nouvelle de la mort d'Eugène IV arriva en Corse et répandit la consternation dans tous les esprits. Il devenait dès lors impossible d'entrevoir la fin des troubles (en 1447).

Dans l'attente des résolutions qui allaient être adoptées par le conclave destiné à donner un nouveau chef à l'Église et un successeur à Eugène IV, il ne se passa rien de marquant en Corse. Enfin un Génois fut élu sous le nom de Nicolas V. Le nouveau pontife se sentit probablement embarrassé d'une souveraineté qui avait coûté si cher à son prédécesseur; car il prit la résolution d'y renoncer et d'en faire l'objet d'un présent de joyeux avénement au doge de Gênes qui se trouvait être un des Fregoso[1]. Les officiers pontificaux reçurent donc aussitôt l'ordre de remettre aux autorités de la république tous les forts, châteaux et terres qui se trouvaient en leurs mains. A peine cette nouvelle fut-elle connue dans l'île, que les habitants de la terre de commune, qui avaient espéré goûter la paix et le repos sous l'autorité tutélaire de l'Église, firent éclater tout leur mécontentement. Indignés de tomber sous la domination vénale et rapace d'une famille dont ils avaient déjà éprouvé le caractère, ils se sentirent en outre blessés de voir le pape disposer ainsi de leur pays sans leur consentement. Plaintes vaines et inutiles des peuples; les princes y font rarement attention et les leçons de l'expérience sont presque aussi souvent perdues pour les uns que pour les autres (en 1448).

L'irritation était générale dans toute la terre de commune; mais, fatigués des longues guerres qu'ils venaient de traverser sans aucun résultat, les habitants cédèrent à la force des circonstances et se sou-

(1) Petri Bizari, *Hist.*, liv. 12 ; Filip., *Ist. di Cors.*, liv. 3; Rayn., *An. Eccles.*, ad an. 1447.

mirent en murmurant à l'autorité des Campo-Fregoso. Par bonheur, le gouvernement du pays ayant été confié à Galéas, neveu du doge, ce jeune homme appela auprès de lui Michel de Germani, évêque de Mariana, et le pria de lui servir de conseil. Le prélat l'engagea à traiter les Corses avec douceur et impartialité. Grace à ses sages avis, qui furent suivis, le pays ne tarda pas à recouvrer l'ordre, la paix et la tranquillité (en 1449).

Un pareil état de choses devait durer aussi longtemps que le gouverneur aurait suivi le conseil de son vénérable Mentor; c'était en effet le code politique à observer pour gouverner convenablement la Corse. Mais les Campo-Fregoso n'étaient pas moins avares et rapaces qu'ambitieux et avides de pouvoir. Galéas avait tous les vices de sa famille; il se livra donc à tous ses penchants et se montra despote et concussionnaire. Les pensions des caporali avaient été rétablies en récompense de leurs derniers services en faveur de la république; il les supprima et s'en appropria le montant. C'était là une entreprise bien dangereuse, car la mesure, ne profitant en aucune manière au peuple, ne pouvait avoir son approbation, tandis que les caporali qu'elle atteignait devaient la combattre et ne rien négliger pour la faire échouer. Le meilleur moyen, à cet effet, était de déguiser leurs rancunes personnelles sous les traits d'un patriotisme vigilant. Ils ne manquèrent pas d'agir de la sorte et les populations prirent les armes contre le gouverneur. De cette manière la terre de commune se trouva de nouveau ravagée par la guerre civile. On eût dit que les combats devaient nécessairement occuper les loisirs de ces

populations qui naissaient, croissaient et mouraient au bruit des armes et dans le tumulte des révolutions. Une campagne était pour elles une partie de plaisir (en 1451).

Il y avait déjà quelques années que les peuples ultramontains vivaient en paix sous l'autorité de leurs seigneurs respectifs. Les derniers soulèvements de la terre de commune retentirent au-delà des monts et réveillèrent l'ambition d'Antoine de la Rocca, qui proposa aux autres barons de sa race de former une ligue et de marcher ensemble contre les Génois pour les chasser entièrement de l'île. Comme ce projet n'eut pas l'approbation des autres seigneurs, Antoine s'adressa au roi d'Aragon, qu'il engagea à entreprendre une conquête que les circonstances semblaient rendre si facile. Alphonse, oubliant qu'il n'avait pu obtenir un pareil résultat peu d'années auparavant, malgré les efforts d'une armée nombreuse qu'il commandait en personne, ne consultant que son ambition et sa haine contre les Génois, résolut de faire une nouvelle tentative. D'ailleurs que pouvait-il lui en coûter? Un roi ne risque jamais que l'or et le sang de ses sujets. Ce fut en cette occasion que le magnifique Alphonse jeta une poignée de diplômes de noblesse aux hommes les plus influents de l'île[1]. Il se flattait par-là de les éblouir et

(1) Voici les noms des familles anoblies par Alphonse en cette occasion. Les diplômes se conservent encore dans les archives de Barcelone. (*Voy.* Gregori, Annotations à Filippini.)

Antoine della Rocca.
Arrigo della Rocca.
Raphael et Guillaume da Leca.
Lanfranco et Vinciguerra Gentili.
Giudice d'Istria.
Vincentello Gentili.
Polino da Campocasso.
Dovico da Lugo.
Jean-Pierre da Lugo.
Guillaume da Terragina.

de les rassembler autour de son drapeau. Mais cette distribution de parchemins, comme nous le verrons, fut entièrement stérile. Les chefs insulaires cherchaient alors les distinctions dans le pouvoir, et celles-là le roi d'Aragon ne pouvait les donner en Corse. Quoi qu'il en soit, un petit corps d'armée fut réuni et partit sous le commandement d'un officier distingué, nommé Jacobo Imbisora, qui reçut le titre pompeux de vice-roi de Corse.

Cette vice-royauté fut bien éphémère, car celui qui en était revêtu mourut peu de jours après son arrivée sur les lieux où il devait l'exercer. Mais il avait un neveu qui portait le même nom. Les seigneurs de Cinarca, qui seuls avaient autorité dans le pays où l'expédition avait débarqué, le proclamèrent à la place de son oncle. Autre inconvénient : les premiers officiers de l'armée expéditionnaire, qui par leurs grades et leur expérience croyaient avoir plus de droits que le jeune Imbisora à la vice-royauté, refusèrent de le reconnaître et se rembarquèrent promptement pour l'Espagne. De cette manière la petite armée d'Alphonse se trouva désorganisée avant d'avoir combattu. Toutefois, le vice-roi et ses partisans ne désespérèrent pas de la réussite définitive de l'entreprise et commencèrent à prendre position en face de l'ennemi. En attendant, le pays se trouvait plus que jamais divisé et déchiré par les factions in-

| | |
|---|---|
| Peccino et Guillaume da Pancheraccia. | Charles Lucien da Casta. |
| Guillaume dell'Erbaggio. | Vincent Ranucolo da Saint-Antonio. |
| François d'Istria. | Budaccio da Pastoreccia. |
| Rinuccio della Corbara. | Canonico della Casabianca. |
| Emmanuel da Saint-Antonio. | Guillaume da Campocasso. |
| Jean Ange da Pruno. | Guillaume da Cortinco. |
| Vincent da Chiatra. | Silvagnolo da Matra. |

térieures et les partis étrangers. En effet, Bonifacio et Calvi étaient entre les mains des autorités de la république; Bastia, Biguglia, Saint-Florent, Corté et presque toute la terre de commune obéissaient aux ordres des Campo-Fregoso; enfin les pays ultramontains, Niolo et le Fiumorbo, recevaient la loi du vice-roi d'Alphonse ou plutôt des seigneurs de Cinarca[1]. Un semblable état de choses ne pouvait durer; nous verrons quel fut le remède opposé à un si grand mal.

(1) Ammirat., *Hist. de Fir.*; Filip., liv. 3; Petr. Bizari, *Hist. gen.* *Cronichetta ined. Anon.*

# HUITIÈME PÉRIODE.

**DEPUIS LA COMPAGNIE DE SAINT-GEORGE JUSQU'AU PRINCE DE PIOMBINO.**

(de 1451 à 1484.)

**Consulte nationale à Morosaglia. — La souveraineté de l'île déférée à la compagnie de Saint-George (en 1453). — Origine, caractère et puissance de cette fameuse association. — Les Aragonais abandonnent l'île. — Politique de la compagnie envers les barons. — Raphael de Leca est attaqué dans ses États. — Incidents de cette guerre. — Le roi Alphonse envoie une nouvelle expédition en Corse (en 1455).— Il la rappelle presque aussitôt. —Raphael continue la lutte avec un grand courage.— Massacre de la famille de Leca (en 1457). — Cruautés d'Antoine Spinola. —Sa perfidie.— Sa mort (en 1460).— Expatriation des seigneurs ultramontains et d'un grand nombre d'insulaires de distinction. — Tentative des proscrits avec l'assistance des Campo-Fregoso (en 1462).— Révolution à Gênes. — L'autorité du duc de Milan reconnue en Corse.—Troubles causés par la conduite tyrannique du commissaire ducal. — Consulte nationale. — Sambucuccio proclamé lieutenant général du peuple (en 1468). —Pacification. —Statut présenté à l'approbation du grand-duc par les députés de la nation. — Événements survenus sous le gouvernement des lieutenants du peuple. — Situation du pays. — Expédition de Thomas de Campo-Fregoso en Corse (en 1477). —Ligue entre le vice-duc et Jean-Paul de Leca. — La duchesse régente de Milan cède la Corse à Thomas de Campo-Fregoso (en 1480). — Insurrection. — Le prince de Piombino appelé dans l'île (en 1483). — Les Campo-Fregoso cèdent leurs droits à la compagnie de Saint-George (en 1484).**

---

On a pu déjà remarquer, en diverses occasions, que le peuple dont nous écrivons l'histoire savait se souvenir, même au milieu de ses longues agitations et de

ses guerres interminables, de l'exercice de ses droits et de l'imprescriptibilité de ses libertés. Aussi, dès que la patrie se trouvait dans des circonstances graves, la nation entière se réunissait en diète ou *consulte*[1] pour adopter des mesures de salut public. Le souverain usait alors solennellement de toute son autorité dans l'intérêt et pour la conservation du corps social. Nous avons dit le déplorable état des affaires en Corse vers la moitié du quinzième siècle; à de grands maux on sentit qu'il fallait de grands remèdes. Les cris *consulte*, *Morosaglia*, se firent enfin entendre et furent unanimement répétés par toute la population de la terre de commune. Le doyen des *douze* fixa le jour, et une nombreuse et imposante assemblée se forma dans le lieu consacré aux comices insulaires. Le but de la réunion étant connu de tous, on entra aussitôt en délibération sur les moyens les plus convenables pour sortir d'une situation trop violente : on tomba d'accord sur la nécessité de mettre enfin un terme aux désordres et aux prétentions des partis. Les vues de l'assemblée étaient généreuses, mais manquaient de portée. On avait d'ailleurs sous les yeux l'exemple des autres peuples de l'Italie qui, aux moindres embarras qui leur survenaient, couraient mendier chez leurs voisins et même chez leurs ennemis un élément d'ordre matériel qui ne tardait pas à devenir une source de désordre moral et une cause de destruction. Il fut donc résolu, dans le congrès de Morosaglia, de déférer la seigneurie de la Corse à la compagnie de Saint-George.

(1) C'est ainsi que le peuple de la terre de commune appelait ses assemblées générales. Nous conserverons cette dénomination.

La compagnie ou association dite de Saint-George fut fondée en 1346 par le patriotisme de vingt-neuf citoyens de Gênes, à l'occasion d'une de ces crises qui ébranlaient si souvent la république ligurienne. L'objet de cette institution était de venir au secours du gouvernement qui se trouvait alors en danger. Chaque sociétaire arma un vaisseau et offrit une somme d'argent destinée à pourvoir aux besoins du pays et surtout aux approvisionnements de la cité. L'association, qui ne tarda pas à compter ses membres par centaines, prit dans la suite un immense développement. Elle eut des flottes, fit des conquêtes, signa des traités, constitua des tribunaux, administra la justice et forma, en un mot, un corps politique avec un gouvernement distinct qui, s'il n'était pas tout-à-fait indépendant du gouvernement général, était du moins aussi puissant et en même temps plus stable. C'était là une autorité en face d'une autorité, une république à côté d'une république, une puissance vis-à-vis d'une puissance, mais pourtant sans aucun esprit de rivalité, sans aucun sujet de jalousie ou d'inimitié et puisant au contraire de nouvelles forces dans leur contact mutuel. L'avantage restait même du côté de l'association qui, ayant banni de sa constitution tout esprit de parti et toute couleur politique à l'égard de la cité, n'était jamais affaiblie ni déchirée par la discorde. Aussi arrivait-il fréquemment de voir au service de la compagnie et agissant avec ensemble des hommes qui se faisaient une guerre à mort sous les drapeaux de l'État. Enfin l'association de Saint-George ne s'occupait au dedans que d'intérêts purement matériels et laissait dans le domaine de la république

tout ce qui n'était que spéculatif ou qui se rattachait à des distinctions de partis et de classes ou aux disputes du pouvoir. On voit, d'après ce que nous venons de dire, que l'association de Saint-George ressemblait, sous plusieurs rapports, à la fameuse compagnie anglaise des Indes-Orientales. Mais la première était plus indépendante que ne l'est la seconde[1].

La consulte insulaire, éblouie par l'éclat que jetait la puissante compagnie de Saint-George, crut trouver en elle tout ce qui était capable d'assurer le bonheur du pays. « L'association de Saint-George, s'écriaient les promoteurs de la mesure, sera comme la Providence de notre patrie; elle lui accordera la protection que nous ne pouvons attendre ni du roi d'Aragon, ni de l'Eglise de Rome, ni de la république de Gênes, ni d'aucune autre puissance: car les divers gouvernements et princes que l'on pourrait proposer à votre choix, ou se trouvent engagés dans des partis qui nous sont étrangers, ou se dirigent d'après des principes qui répugnent à nos habitudes et à nos mœurs nationales. Avec la compagnie de Saint-George, au contraire, nous serons libres, heureux, indépendants. » La perspective était magnifique, le projet fut donc adopté par acclamation. Une députation fut chargée de porter le décret de la consulte à Gênes. Les premiers magistrats de la république ligurienne conseillèrent aux gouverneurs de la compagnie d'accepter l'offre des insulaires, promettant en même temps de leur céder les villes et forteresses de Calvi et de Boni-

(1) *Voy.* Petr. Bizari, *Gen. Hist.*; Georg. Stella, Foglietta, Giustiniani, Filippini, etc.

facio. Les Campo-Fregoso firent une déclaration de même nature. Dès lors, toutes les difficultés se trouvant aplanies, un traité fut conclu entre les plénipotentiaires corses et les directeurs de l'association. Les clauses en étaient semblables à celles du traité passé une centaine d'années auparavant avec la république elle-même. De cette manière et par la volonté du peuple, s'opéra dans l'île un nouveau changement de domination (en 1453).

Les directeurs de la *magnifique* association, c'est ainsi qu'elle se qualifiait, sachant combien les actes extérieurs imposent toujours au vulgaire, voulurent que leur prise de possession fût environnée de grandes solennités. A cet effet une assemblée générale fut convoquée à Biguglia, et là, en présence de l'élite de la nation, le commissaire génois jura l'observance des pactes; les Corses en firent autant. Le peuple était plein d'enthousiasme pour ses nouveaux maîtres. Il est si aisé d'en faire accroire au peuple! En attendant, l'ordre fut partout rétabli dans la terre de commune. Le pays ultramontain continuait d'obéir à ses seigneurs qui eux-mêmes reconnaissaient l'autorité du vice-roi espagnol. En cet état de choses, les agents de la compagnie résolurent de prendre l'offensive contre les Aragonais pour tâcher de les expulser de l'île avant qu'ils n'eussent reçu des renforts. L'unanimité qui régnait dans la partie cis-montaine en faveur des nouveaux gouvernants permettait d'entreprendre avec succès une semblable expédition. A la voix de

(1) *Voy.* Foglietta, *Annal. Gen.*, liv. 7; Filippini, liv. 3; Limperani, etc.

Mariano da Gaggio la jeunesse se leva en masse pour marcher contre le vice-roi d'Alphonse, et la campagne s'ouvrit sous les meilleurs auspices. Les Espagnols, voyant de tout côté des forces considérables venir à leur rencontre tandis que les seigneurs ultramontains ne montraient pas tous une grande résolution pour la défense, jugèrent convenable de se retirer sur leurs vaisseaux et s'en retournèrent sur le continent. Ainsi l'île entière passa sous la domination de la compagnie de Saint-George. L'autorité suprême fut remise aux mains d'un gouverneur qui fixa sa résidence à Bastia. Un lieutenant général sous ses ordres s'établit en même temps à Ajaccio pour présider au gouvernement de la partie ultramontaine. Enfin des sous-lieutenants furent chargés du maintien de l'ordre dans les provinces à l'aide des magistrats des diverses localités. On ne pouvait adopter des mesures plus convenables, mais l'important était de continuer. Nous ne tarderons pas à voir comment se réalisèrent les illusions que l'on s'était faites à Morosaglia.

Au moment de la prise de possession de l'île, le commissaire de la compagnie de Saint-George confirma tous les seigneurs dans leurs fiefs et promit en même temps que rien ne serait changé à leur égard. Toutefois une année s'était à peine écoulée que les directeurs de l'association envoyaient sur les lieux un nouveau gouverneur chargé de faire main-basse sur les barons et autres roitelets du pays. Battestino Doria, homme fort dissimulé, qui fut investi d'une semblable mission, trouva le moyen de se défaire de plusieurs d'entre eux sous les prétextes les plus spécieux et avec les formes de la plus stricte justice. On le laissa faire,

on l'applaudit meme, car la tyrannie ne s'exerçait encore qu'au nom de la loi, et sous cette égide elle s'établit toujours avec plus de facilité. Mais les politiques de Saint-George, impatients d'arriver à leur but, c'est-à-dire à une domination absolue dans l'île, ordonnèrent de procéder avec un redoublement de rigueur contre tous ceux qui pouvaient leur faire obstacle.

Raphael de Leca était alors le plus puissant seigneur de l'île. Il était maître de Cinarca, de Vico, de Niolo, et comptait en outre au nombre de ses vassaux les habitants de Sia, de Savendentro, de Soroinsù et de Cruzini; il occupait des positions avantageuses et disposait, comme on le voit, de moyens considérables. Le conseil de la compagnie décida que ce seigneur serait le premier dépouillé de ses fiefs, quoiqu'il se tînt tranquille et paisible dans ses Etats. A cet effet, on fit choix d'un chef renommé appelé François de Florence et l'on mit à sa disposition les forces qu'on jugea nécessaires à l'exécution du plan qu'on avait tracé. Beaucoup de nationaux se présentèrent aussi pour prendre part à cette expédition qui leur paraissait toute dans l'intérêt du pays; car les agents de la compagnie avaient eu soin de faire annoncer partout dans la terre de commune que Raphael était en correspondance avec le roi d'Aragon, qu'il ne cessait d'engager ce prince à envoyer des troupes dans l'île pour en faire la conquête et que plusieurs de ses lettres se trouvaient entre les mains des gouverneurs de Saint-George. Ce fait ne fut jamais avéré, et il est même probable qu'il n'avait aucun fondement, puisque Raphael s'était montré peu zélé pour Alphonse, lorsque son vice-roi était dans l'île. Mais les politiques de Gênes connais-

saient toute l'aversion des habitants de la terre de commune pour la domination aragonaise ; accuser le seigneur de Leca de travailler à son établissement, c'était donc le rendre odieux, et comme en politique on est ordinairement peu scrupuleux sur le choix des moyens, on adopte avec empressement tous ceux qui peuvent nuire à l'ennemi qu'on veut perdre.

Raphael, attaqué, se défendit avec un courage et une audace qui déconcertèrent ses adversaires. Les troupes de la compagnie ne faisaient que peu de progrès. Doria, qui s'était avancé vers Cinarca, fut repoussé avec une grande perte et périt lui-même dans la retraite. La guerre était soutenue par le seigneur de Leca avec autant de vigueur que de loyauté. S'il faisait des prisonniers, il les renvoyait désarmés sous la simple promesse qu'ils ne se battraient plus contre son parti. Mais il ne tarda pas à remarquer qu'il avait à faire à un ennemi perfide et parjure; car ces mêmes hommes, à qui il avait rendu généreusement la liberté, reparaissaient encore sur les mêmes champs de bataille. Il adressa de vifs reproches à ceux qu'il put reconnaître et ne changea rien à son système. Les Génois, au contraire, retenaient le peu d'insulaires qui tombaient en leur pouvoir ou même leur infligeaient les punitions réservées aux criminels. Indigné d'une pareille conduite, Raphael de Leca usa de représailles. Il déclara surtout qu'il traiterait avec sévérité les prisonniers qui s'étaient déjà parjurés. On ne tarda pas à lui amener un Génois qu'il reconnut parfaitement pour avoir été son prisonnier. « Combien de fois as-tu déjà été mis en liberté par moi, lui demanda-t-il? — Quatre fois, répondit le Ligurien. — Eh bien ! repartit Ra-

phael, je te renvoie encore, mais avec un signe qui te fera à l'avenir reconnaître de tout le monde. » Il lui fit aussitôt couper le nez, lui déclarant que s'il revenait il lui ferait trancher la tête ainsi qu'à tous ceux qui imiteraient son exemple[1]. Ainsi, de part et d'autre, il commençait à se commettre des atrocités et des actes de barbarie. Il y eut bientôt progrès, et la guerre prit un caractère qu'on ne lui avait pas encore connu dans l'île.

Cependant le roi d'Aragon, qui l'était aussi des Deux-Siciles et de Sardaigne, ennemi juré des Génois, informé de la lutte existante entre les gouverneurs de Saint-George et Raphael de Leca, envoya aussitôt en Corse huit galères et autres vaisseaux de transport avec des troupes de débarquement et dirigea en même temps une flotte plus considérable contre Gênes (en 1455)[2]. La nouvelle de l'arrivée de l'expédition aragonaise sous les ordres de Berlingeri da Rillo, décoré du titre de vice-roi, produisit la plus fâcheuse impression sur les habitants de la terre de commune; Raphael de Leca, au contraire, y vit son salut. La guerre prit alors une plus grande extension. Les directeurs de la compagnie recrutèrent beaucoup de troupes sur le continent et dans l'île; de part et d'autre on paraissait vouloir pousser les choses avec vigueur. Une forte division de l'armée génoise s'avança contre Niolo. Les partisans de Raphael se portèrent à sa rencontre et l'ayant attaquée avec fureur, ils en firent un affreux carnage. Le commandant

(1) *Voy.* Petr. Cyrn., *De reb. Cors.*, liv. 4; *Cronichetta ined. An.*
(2) Petri Bizar., liv. 12; Bonincont, *An.*

de l'expédition resta lui-même parmi les morts. Cette défaite jeta le découragement dans l'esprit des Génois et déjà Raphael de Leca et le vice-roi espagnol combinaient un mouvement sur divers points pour pénétrer dans la terre de commune, lorsqu'un exprès apporta à Berlingeri l'ordre de s'embarquer avec toutes les troupes sous son commandement[1].

La cause de ce changement subit de conduite de la part du roi d'Aragon est restée inconnue. Peut-être céda-t-il aux instances du roi de France, allié et protecteur des Génois; peut-être aussi fut-il porté à agir de la sorte après avoir reconnu l'impossibilité de conquérir un pays comme la Corse, divisé en partis, et où les Génois se trouvaient toujours en scène. Quoi qu'il en soit, le départ inattendu des Espagnols jeta le seigneur de Leca dans les plus graves embarras; car la calomnie répandue sur son compte au commencement de la lutte, au sujet de ses prétendues relations avec le roi d'Aragon, calomnie qui avait excité contre lui l'animadversion des habitants de la terre de commune, ne trouvait plus d'incrédules depuis l'arrivée de la malencontreuse expédition du vice-roi Berlingeri. De cette manière les ennemis de Raphael s'étaient considérablement accrus, tandis que ses moyens de défense se trouvaient tout à coup réduits, non-seulement par la retraite d'alliés sur lesquels il n'avait pas compté d'abord et dont la coopération lui était devenue si nécessaire par le seul fait de leur apparition dans l'île, mais encore, et surtout,

(1) Petri Biz., *Genuens. Hist.*, liv. 12; Bonincont, *An.*

par la fâcheuse influence qu'un événement semblable ne manque jamais de produire. Néanmoins Raphael n'était pas homme à se laisser décourager. La justice de sa cause l'animait à la soutenir. Les premiers faits d'armes tournèrent encore à son avantage[1]. Il culbuta partout ses agresseurs et fut sur le point de se rendre maître de tout le pays. Son nom faisait trembler les Liguriens, et les ordres qu'il donnait à ses partisans étaient exécutés avec un dévouement sans exemple. Il avait défendu de se laisser faire prisonnier et l'on mourait plutôt que de se rendre; il confiait à une poignée d'hommes la défense d'une position, et l'ennemi ne parvenait jamais à l'occuper qu'après les avoir exterminés jusqu'au dernier. « Si nous succombons, avait coutume de dire cet homme d'une trempe extraordinaire, que nos ennemis voient notre courage et rougissent de leur victoire[2]. »

La compagnie eut de nouveau recours aux moyens les plus honteux contre son redoutable adversaire. On publia partout que Raphael, voulant se faire roi absolu de l'île, avait formé le projet de mettre à mort les seigneurs et les hommes les plus influents en commençant par Vincentello d'Istria. Celui-ci, devenu alors soupçonneux et inquiet, se tint aussitôt sur ses gardes et abandonna le parti de Raphael dont il était un des principaux auxiliaires. Une telle défection devait entraîner la perte des Leca. Les Génois reprirent immédiatement le dessus et Raphael fut forcé de s'enfermer dans un fort avec vingt-trois membres de sa

(1) Petri Bizari, *Hist.*, liv. 12; Giustin., *Ist. di Gen.*; Petr. Cyrn., *De Reb. Cors.*, liv. 4.

(2) *Cronichetta*, *ms. An. Voy.* aussi Jacobi, *Lettere*, etc., p. 91.

famille. La résistance fut héroïque et désespérée, parce qu'il n'y avait rien à attendre des assiégeants; mais la force l'emporta à la fin et toute la garnison fut passée par les armes (en 1457).

La mort de Raphael ne termina point la lutte comme l'espéraient les gouverneurs de la compagnie; cet événement parut au contraire redoubler l'audace des partisans de cet infortuné seigneur qui refusèrent unanimement de se soumettre. La guerre continuait donc avec des chances diverses, bien que les forces fussent déjà hors de proportion. C'était une guerre de partisans et de montagnes, mais sanglante et terrible. La compagnie de Saint-George changeait tous les ans les gouverneurs qu'elle envoyait en Corse. Antoine Spinola fut revêtu de cette charge avec plein pouvoir d'adopter les mesures qu'il jugerait convenables pour mener les affaires à conclusion (en 1459). Cet homme, d'un caractère dissimulé et féroce s'il en fût, réunit toutes ses forces et s'avança contre Niolo. Repoussé plusieurs fois avec perte par les valeureux habitants de ce pays dévoué à la famille des Leca, il tourna sa rage contre les populations de Sia, de Savendentru, de Cruzini et de Sornoinsù qu'il condamna à une entière destruction. En peu de jours tout le pays, depuis Sagone jusqu'à Calvi, était devenu un affreux désert. Les habitants, cernés de tout côté, avaient péri par le fer ou le feu, et Spinola se promenait tranquillement sur les ruines[1]! Ces désastres plongèrent dans la consternation Giocante et Vincent,

(1) *Voy.* Petri Cyr., *De Rebus Cors*, liv. 4; Filippini, liv. 3; Limperani, etc.

fils de Raphael de Leca et héritiers de ses malheurs. Prévoyant l'imminence de leur ruine, ils auraient voulu éviter au moins celle de leurs partisans. Vincentello d'Istria, qui combattait pour les Génois, s'offrit pour médiateur; Spinola promit une amnistie générale pour tous les habitants de Niolo et d'autres cantons qui soutenaient encore le parti des Leca, et un pardon spécial pour les deux frères. Giocante, se méfiant en homme sage du gouverneur ligurien, voulut éviter sa présence et s'expatria sans retard; Vincent, au contraire, confiant à la bonne foi de Spinola, se rendit auprès de lui pour renouveler son acte de soumission. L'agent de la compagnie se montra alors tel qu'il était, c'est-à-dire aussi perfide que cruel. Il fit arrêter ce seigneur et les gens de sa suite, au nombre desquels se trouvait un vieillard octogénaire, et les fit mourir tous ensemble.

Une pareille conduite remplit d'horreur toutes les populations ultramontaines; mais les habitants de la terre de commune, trompés par les mensonges répandus contre les Leca, parurent y applaudir comme à une victoire remportée sur l'ennemi commun. C'est ainsi que l'étranger exploitait la division et les discordes des insulaires pour les affaiblir, les démoraliser et les soumettre enfin à un joug honteux, avilissant, opposé à tout progrès social. Car tel est toujours le caractère d'une domination étrangère qui ne peut même se nationaliser que par les vices et la corruption. Cependant l'infâme Spinola ne survécut pas long-temps à ses barbaries; trouvé mort dans son lit, il eut pour successeur Marc de Marini qui le valait bien sous tous les rapports. La terreur para-

lysait les esprits des ultramontains, et aucun des seigneurs de cette contrée ne se croyait en état de se mesurer avec un ennemi non moins redoutable par les moyens dont il disposait que par sa perfidie. Il ne leur restait donc qu'à s'expatrier, ce qu'ils firent en se retirant en Toscane. Vincentello d'Istria imita l'exemple des autres barons, dont la chute, à laquelle il avait contribué, commençait à l'atteindre lui-même (en 1560).

Ainsi la compagnie de Saint-George avait obtenu ce qu'elle s'était promis, c'est-à-dire une domination sans rivale; en effet, elle régnait par la terreur dans la partie ultramontaine et par la déception et la ruse dans la terre de commune. Le peuple obéissait sur tous les points; il n'en fallait pas davantage au gouverneur ligurien. Mais ce calme était plutôt apparent que réel; il y avait de l'agitation dans les esprits et l'émigration devenait chaque jour plus nombreuse et par-là même redoutable; déjà elle se composait de ce que l'île comptait de plus généreux parmi ses habitants. La moindre circonstance pouvait donc rallumer le flambeau de la guerre et remettre en question les résultats obtenus par les politico-marchands de Gênes. L'élévation de Ludovic de Campo-Fregoso, proclamé doge de la république ligurienne, ne tarda pas à offrir l'occasion que l'on attendait. Cet homme, ambitieux et avide de pouvoir, n'avait pas oublié les prétentions de sa famille sur la Corse. Il songea en conséquence aux moyens d'en chasser les agents de la compagnie de Saint-George. Ami intime de l'évêque d'Aleria, qui faisait partie de l'émigration, il lui communiqua son pro-

jet. Le prélat y donna son approbation et promit de coopérer à sa réussite. Vincentello d'Istria et tous les personnages les plus influents parmi les insulaires expatriés entrèrent également dans les vues des Campo-Fregoso. On conclut alors une espèce de traité d'après lequel Thomas, neveu du doge et fils d'une femme corse de la famille Gentili, fut reconnu pour chef de l'expédition projetée. On se partagea les rôles : l'évêque d'Aleria se chargea de réunir ses compatriotes dispersés en Toscane et dans les Etats romains, et les Campo-Fregoso préparèrent les armes, les vaisseaux et tout ce que pouvait nécessiter l'exécution de l'entreprise.

Mais tandis que ces préparatifs se faisaient plus ou moins secrètement en terre-ferme, les cruautés commises en Corse par les lieutenants de la compagnie ne restaient pas entièrement impunies. Un homme de résolution et de cœur, nommé Bradolaccio de Casacconi, tenait la campagne avec quelques partisans et faisait une guerre à mort aux Génois. Aigri par les persécutions et implacable dans sa haine, il faisait passer impitoyablement par les armes tous ceux qui tombaient en son pouvoir, et son audace était si grande qu'il pénétrait même dans les villes et jusque dans le palais du gouverneur pour y punir les assassins de sa famille, de ses amis et de ses compatriotes[1]. L'évêque de Mariana, un des conseillers du gouverneur ligurien, tomba également sous les coups de Bradolaccio, que Filippini, suivant son système de flétrir généralement quiconque osait résister à ses

(1) *Voy.* Filippini, liv. 3., et Petri Cyrn. *De Rebus Cors.* liv. 4.

amis de la Ligurie, représente comme un chef de brigands, mais dont les circonstances relatées par Pierre Cyrnée font ressortir suffisamment le caractère politique. Bradolaccio avait proclamé la loi du talion pour venger ses partisans sur les Génois. C'est ainsi que, son secrétaire ayant été mis à mort par le gouverneur, il fit savoir à ce magistrat qu'il lui tuerait le sien. A cet effet, il ne tarde pas à se rendre à Bastia : arrivé au palais du gouvernement, il s'y introduit comme chargé d'un message pressant, pénètre dans les appartements en tenant une lettre à la main et demande le secrétaire intime. Cet employé se présente; Bradolaccio se nomme aussitôt, lui plonge un poignard dans le cœur et se sauve sans que personne ose l'arrêter. La terreur qu'inspirait ce chef audacieux avait pris un tel essor que les Génois n'osaient plus se montrer qu'habillés à la manière des insulaires et tout prêts à renier leur origine et à se dire Corses. Bradolaccio ne désespéra point de les atteindre sous ce déguisement et de poursuivre son système de vengeances. Il avait remarqué que les Liguriens prononçaient certains mots autrement que ne faisaient les Corses, entre autres le mot *capra* (chèvre) que les premiers prononçaient *cavra* ou *crava*, ce qui offre la même différence que celle qui existe entre *chèvre* et *chèfre*. Aussi dès qu'il saisissait un Génois qui voulait se faire passer pour insulaire, il se contentait de lui dire : « Prononce donc comme moi, *capra*. » Le Ligurien disait *crava*, et Bradolaccio immolait une nouvelle victime à son ressentiment[1].

(1) *Voy*. Pierre Cyrnée, liv. 4, et *Cronichetta, ms. Anon.*

Ainsi, la bande de Bradolaccio tenait les populations en éveil et troublait le repos des autorités génoises. Sur ces entrefaites, les émigrés insulaires débarquèrent sur la plage du Fiumorbo, au nombre de quatre cents. Cette petite armée se partage en deux corps et envahit simultanément les deux divisions territoriales de l'île. Polo de la Rocca pénètre dans les pays ultramontains et y est reçu avec enthousiasme par la population de Cinarca, toujours dévouée à ses seigneurs : Vincentello, Giocante et l'évêque d'Aleria font moins de progrès dans la terre de commune. Néanmoins, comme les agents de Saint-George avaient commencé à se rendre odieux, le soulèvement s'étendit peu à peu et devint enfin général. En attendant, Thomas, qui n'avait pas encore paru, débarque avec quelques troupes, des armes et de l'argent, et on le proclame, ainsi qu'il avait été convenu, comte et seigneur de l'île. Il ne perd pas de temps : à la faveur de l'exaltation que sa présence excite au milieu de ces populations avides d'émotions et de nouveauté, il fait une levée considérable, et, puissamment secondé par les seigneurs qui avaient épousé sa cause, il bat les troupes de Saint-George et s'empare de tout l'intérieur de l'île (en 1462)[1].

La nouvelle révolution était à peine consommée en Corse qu'un bouleversement eut lieu à Gênes. Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer que la république ligurienne, où quelques familles puissantes se disputaient continuellement le pouvoir, n'était pas moins exposée que notre île aux

(1) *Voy.* Limperani, *Istoria di Corsica*, etc.

changements et aux révolutions. L'anarchie provenait de la constitution qui la régissait. En effet, que pouvait-on attendre d'un ordre de choses où la démocratie et l'aristocratie se trouvaient pour ainsi dire confondues avec toutes leurs rivalités et sans que leurs droits respectifs fussent en aucune manière déterminés? N'y a-t-il pas même lieu de s'étonner de la puissance que cette république informe avait acquise au dehors? Il est vrai que c'était bien plutôt l'œuvre des citoyens que le résultat de l'action gouvernementale. Quoi qu'il en soit, Ludovic da Campo-Fregoso venait d'être renversé du trône ducal et la cité se trouvait dans la confusion. Quelques citoyens, plus amis de l'ordre que jaloux de l'indépendance de la patrie, se rendirent alors auprès du duc de Milan pour l'engager à prendre possession de leur capitale, afin de la préserver des horreurs de la guerre civile, et lui offrirent en même temps la Corse qu'ils caractérisaient d'*île noble et puissante*[1]. François Sforza accorda gracieusement sa protection, envoya des troupes contre les factieux de Gênes, et la famille des Campo-Fregoso fut chassée et proscrite (en 1464).

Le duc de Milan, devenu maître de la république ligurienne, tourna ses regards vers la Corse et résolut de la joindre à ses vastes possessions. Les Sforza avaient la réputation d'être généreux, justes, magnanimes. C'était une bonne recommandation auprès des insulaires sans cesse aux prises avec une foule de petits tyrans. Aussi, peu de temps après l'occupation

(1) Voici comment l'orateur ligurien parla alors de la Corse : « Adde præterea Corsicam, insulam nobilem et potentem. » Johannis Simonetæ, *Commentaria*, etc., liv. 30, apud Murat., t. XXI.

de Gênes, le duc ayant envoyé un de ses lieutenants, nommé Manetti, avec des troupes en Corse, les habitants se soumirent avec empressement à son autorité[1]. La plus grande tranquillité régna alors dans l'île pendant deux ans; les lois reprirent vigueur, la justice ne fit plus attendre ses décisions, et le peuple commença à être heureux. Mais le bonheur d'une nation est bien passager. Le duc François cessa de vivre et eut pour successeur Galéas Marie, son fils (en 1466)[2]. Le commissaire ducal, nommé Cotta, convoqua à cette occasion une consulte générale à Biguglia, capitale de l'île, pour faire reconnaître l'autorité du nouveau prince. L'assemblée était nombreuse et la plus grande harmonie existait entre tous ceux qui en faisait partie, lorsqu'une altercation survenue entre quelques hommes de la suite des seigneurs de Cinarca et quelques habitants de la ville causa un grand tumulte à la porte du palais. Aussitôt le vice-duc, indigné d'une conduite qui n'avait pourtant rien de bien extraordinaire, fit arrêter les ultramontains accusés d'avoir porté les premiers coups, et de sa propre autorité il les condamna sur-le-champ à des peines très sévères. C'était là de l'arbitraire et du despotisme. La loi avait été violée d'une manière révoltante. Les seigneurs de Cinarca, naturellement fiers et orgueilleux, irrités des traitements éprouvés par leurs vassaux, montèrent immédiatement à cheval et se retirèrent sur leurs terres. C'était le signal d'une nouvelle insurrection.

En effet, dans le pays d'outre-monts le cri de guerre

(1) Petri Cyrn., *De Reb. Cors.*, liv. 4; Filip., liv. 3.
(2) Simon., *Vit. di Franc. Sforz.*

se fit entendre et trouva de l'écho ; mais dans la terre de commune, au contraire, tout en condamnant à l'unanimité la conduite du vice-duc, on n'était pas d'avis de prendre les armes contre les Milanais. On aurait voulu envoyer une députation auprès de Galéas pour lui demander le rappel de son lieutenant en Corse. Mais les ultramontains, qui avaient senti plus vivement l'insulte, étaient déjà en armes. Giocante de Leca ouvrit la campagne contre les troupes ducales. Victorieux dans les premières rencontres, il s'avança jusqu'à Morosaglia. De son côté, le vice-duc avait réuni sur ce point des forces considérables ; ungrand nombre d'insulaires s'étaient joints à ses troupes. Informé des dispositions de l'ennemi, et ne se sentant pas en état de lui tenir tête, le seigneur de Leca battit en retraite et prit position à Venaco. Le signal était donné ; l'on ne pouvait plus rester indifférent entre les deux partis. Beaucoup de volontaires marchaient sous la bannière du vice-duc, d'autres se rendirent auprès du chef ultramontain. Le cri de guerre de Giocante fut bientôt répété par des hommes énergiques et puissants ; Pierre de la Casabianca, Grifo da Omessa, les caporali de Pancheraccia, de Matra, d'Ortale, de Lugo, et les seigneurs de Bozi, d'Ornano, de la Rocca se rangèrent successivement autour de son drapeau. Ainsi la population insulaire se trouva partagée en deux camps de forces à peu près égales et qui semblaient n'attendre qu'un signal pour couvrir le pays de sang et de carnage.

Mais au milieu de ces rumeurs de guerre, une voix se fit entendre et retentit aussitôt sur tous les points de l'île. Les mots magiques de *consulte*, *Morosaglia*,

avaient été prononcés; de toutes parts on se rendit avec empressement aux comices de la nation. Les circonstances étaient critiques; chacun sentit qu'on ne pouvait éviter les malheurs dont la patrie était menacée que par une mesure revêtue de l'assentiment général. On accourut donc en foule à Morosaglia où la nomination d'un lieutenant général du peuple fut résolue comme unique moyen de salut. Les regards se portèrent alors sur Sambucuccio d'Alando, descendant du législateur de la terre de commune dont nous avons déjà parlé et qui avait été chargé d'une semblable mission à une époque plus reculée et, d'une voix unanime, il fut proclamé lieutenant du peuple, avec plein pouvoir d'adopter les mesures qu'il jugerait convenables (en 1466)[1].

Aussitôt Sambucuccio, imitant l'exemple de son aïeul, fait un appel aux vrais patriotes et organise un corps d'armée respectable. En peu de jours il a des forces considérables à ses ordres. Il publie alors un édit dans lequel il ordonne à tous seigneurs, caporali et autres citoyens, sans distinction, qui sont en armes sous quelque prétexte que ce puisse être, de les déposer dans l'espace de huit jours. Un ordre émané d'une telle autorité devait rencontrer peu de contradicteurs. En effet, le vice-duc, abandonné par ses volontaires, se retira promptement à Biguglia, et Giocante prit la direction de ses Etats. Ainsi les éléments de guerre civile disparurent et le peuple, grace à la manifestation énergique de sa volonté, vit aussitôt renaître le calme et la paix.

(1) Petr. Cyr., *De reb. Cors.*, liv. 3; Filippini, liv. 3; Limperani.

Le lieutenant général, ayant ainsi obtenu les plus heureux résultats que l'on pût attendre de la publication de son édit, ne crut pas pourtant sa mission entièrement achevée. Il n'ignorait pas que les bonnes lois forment la meilleure sauvegarde du repos public; il résolut en conséquence de faire tout ce qui était en son pouvoir pour compléter la législation de sa patrie. La conduite du vice-duc méritait aussi une punition exemplaire, il ne fallait pas négliger les moyens de l'obtenir. A ce sujet, il convoqua une nouvelle consulte où il proposa l'envoi d'une députation auprès du duc de Milan, pour lui demander le rappel et le châtiment de Cotta et soumettre à son approbation un statut ou code de lois qui, rédigé par les jurisconsultes de la nation, formerait à l'avenir la loi du pays. L'assemblée approuva les motions de Sambucuccio et nomma en même temps les membres de la députation : Ce furent Paul Filippini, Giovanni Luciani et Baptiste del Poggio ou Carlotti. Galéas-Marie reçut les envoyés de la Corse avec toutes sortes d'honneurs, blâma hautement la conduite de son lieutenant, le révoqua de ses fonctions et le fit mettre en jugement[1]. Ensuite, ayant pris connaissance du statut arrêté par les premiers magistrats de l'île, il en adopta les dispositions et chargea Baptiste d'Amelia, qu'il nomma son vice-duc, de veiller à son observation. Une grande sagesse avait présidé à la rédaction de ce code où, entre autres choses, la charge de lieutenant général du peuple était régularisée, pensée politique qui pouvait être féconde en résultats. Cet acte législatif renferme

(1) Petr. Cyrn., *De Reb. Cors.*, liv. 3; Simonetæ, *Commentaria.*

aussi les vues les plus libérales et les garanties les plus complètes. Un article entre autres porte que tout officier ou employé qui fera le moindre tort au peuple sera immédiatement cassé, ne pourra jamais exercer aucun emploi dans l'île et sera en outre responsable de sa conduite et sur ses biens et sur sa personne[1]; disposition qui prouve que la démocratie était l'ame des institutions de la terre de commune. Les mesures prescrites pour l'administration de la justice et l'élection des officiers municipaux et judiciaires ne laisse aucun doute que l'anarchie ne fût toute politique. Enfin ce statut est, sans contredit, un des plus précieux monuments de législation du quinzième siècle.

Le nouveau gouverneur ducal avait été reçu dans l'île avec de grandes démonstrations de joie; malheureusement c'était l'époque où se faisait d'ordinaire la perception d'une moitié des tailles. Baptiste d'Amelia ne perdit pas un instant; il semblait être arrivé tout exprès pour lever les impôts. Ses agents se répandirent sur-le-champ dans le pays et indiquèrent les jours où les paiements devaient s'effectuer dans tous les districts. Le lieutenant du peuple apprit cette mesure avec douleur. Désireux de prévenir les inconvénients qui pouvaient en résulter, il se rendit auprès du gouverneur et lui exposa que les esprits se trouvant encore dans un état d'agitation et de trouble, il fallait leur laisser le temps de se calmer et ne pas les irriter davantage par la présence toujours incommode des agents du fisc. Le vice-duc qui, semblable d'ail-

(1) *Voy.* chapitre *Chi facessi contra a lo populo*, Limperani, t. II.

leurs à tous les hommes revêtus d'une autorité souveraine, aimait mieux le produit des contributions que des conseils en faveur du peuple, négligea l'avis de Sambucuccio et persista dans sa première résolution. De son côté, le lieutenant général, prévoyant le mal que la conduite impolitique du gouverneur ne pouvait manquer de produire, autorisa par un édit le refus des tailles. Cet acte hardi était un coup mortel pour la puissance ducale dans l'île, et comme celui qui le portait jouissait de la confiance de ses compatriotes, il y eut unanimité pour lui applaudir. Des troupes furent envoyées pour donner main-forte aux officiers du fisc; mais ce fut en vain, et il est probable qu'il ne rentra même pas autant de soldats dans les places qu'il en était sorti. Par suite de ces événements, le lieutenant général convoqua la nation en consulte à Morosaglia, où il donna sa démission. Mesure convenable pour faciliter un accommodement avec les Milanais, mais qui dénotait un caractère peu propre à manier la dictature. On nomma à sa place Giudicello da Gaggio, fils de Mariano, que nous avons vu se distinguer contre le roi d'Aragon et les caporali (en 1470).

Il faut ici remarquer l'immense changement qui venait de s'opérer dans le gouvernement de la Corse. L'île entière reconnaissait l'autorité souveraine du duc de Milan. Mais d'une autre part la terre de commune avait ses lieutenants généraux dont le pouvoir était illimité, et le pays d'outre-monts obéissait à ses seigneurs. En même temps les consultes faisaient des lois et des réglements, nommaient les lieutenants généraux et recevaient leur démission. Il existait donc dans l'île deux gouvernements : l'un national, réel et

efficace; l'autre étranger et pour ainsi dire simplement nominal. Le premier était le résultat des besoins du pays, l'autre n'était que l'effet d'une funeste politique. Mais en ne parlant que d'un pouvoir national, quoiqu'il y en eût deux de nature bien différente, nous avons seulement voulu faire ressortir ce fait remarquable, savoir : l'existence simultanée dans l'île d'une autorité nationale souveraine et d'une autorité étrangère également regardée comme souveraine.

Le pouvoir du lieutenant du peuple maintenait la tranquillité dans la terre de commune et la paix régnait dans tout le pays. L'harmonie semblait enfin rétablie entre le suprême magistrat insulaire et le gouverneur ducal. Mais, comme on vient de le voir, trop d'éléments divers se trouvaient rassemblés sur un petit espace pour ne pas se choquer bientôt. La présence de l'étranger devait encourager tôt ou tard les esprits inquiets et chagrins à tenter de nouveaux bouleversements pour satisfaire leur propre ambition. Il est même probable que le vice-duc agissait sous main pour étendre son pouvoir. Quoi qu'il en soit, quelques tentatives d'insurrection eurent lieu sur divers points. Giudicello, homme d'énergie et de tête, sut déconcerter les menées des intrigants et prévenir pour lors les malheurs dont la patrie était menacée, mais il ne sut pas en détruire le germe pour l'avenir. Les consultes se réunissaient au moins deux fois par an pour prendre les mesures nécessaires à la bonne administration du pays. Le lieutenant général en convoqua une pour rendre compte de sa conduite et se démettre de son autorité annuelle (en 1472). L'assemblée réunie

à Morosaglia en cette occasion ne fut pas bien nombreuse. Or, dès qu'un peuple néglige l'exercice de ses droits, il donne accès à l'intrigue et justifie les malheurs qui viennent ensuite l'accabler. Charles de Casta fut nommé lieutenant général. Ses ennemis se récrièrent aussitôt contre les opérations de la dernière consulte. Une autre assemblée fut convoquée par les dissidents qui s'y rendirent en grand nombre. Charles de Casta réunit aussi ses partisans sur un point peu éloigné. L'affluence fut considérable des deux côtés. Il se forma alors comme deux camps en face l'un de l'autre et composés chacun de plus de six cents hommes à cheval et de mille à quinze cents à pied, complètement armés et couverts de boucliers et de casques, sans compter ceux qui n'avaient que des armes légères. Cependant on semblait se craindre réciproquement; on s'observait avec inquiétude; l'on sentait que le premier coup serait le signal d'une conflagration générale dans tout le pays. Par bonheur, il y a toujours dans les grandes réunions de cette nature quelques hommes influents, amis de leur patrie, respectés et chéris de leurs concitoyens : il s'en trouva dans les deux assemblées rivales dont nous parlons, et comme leurs pensées tendaient au même but, il ne leur fut pas difficile de se rapprocher et de s'entendre. Un arrangement fut enfin convenu; Charles de Casta se démit, et l'on résolut, d'un commun accord, d'appeler à la lieutenance un personnage ultramontain. Les suffrages se réunirent sur Vinciguerra de la Rocca et l'on se sépara amicalement. La guerre civile, prête à éclater, fut ainsi évitée. Le vice-duc ne se mêla de rien et mérita par-là les éloges dûs à

une politique bien entendue et surtout humaine.

Le nouveau lieutenant général se rendit aussitôt dans la terre de commune et y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Le peuple lui savait gré d'avoir servi de point de ralliement aux deux partis. D'ailleurs on avait bien rencontré, car la conduite de Vinciguerra fut celle d'un homme pénétré de toute l'importance de sa mission. Il parcourut les cantons et les communes, réconcilia les familles ennemies et rétablit partout la paix et le bon ordre. Il mérita ainsi le surnom d'*ami de la justice*. On parlait hautement de le confirmer dans sa charge pour l'année suivante; mais il déclara, en déposant l'autorité souveraine, que son intention n'était pas de la reprendre, et s'en retourna dans ses foyers (en 1473). Son successeur, Colombano de la Rocca, se comporta également de manière à mériter l'approbation et les éloges de ses concitoyens. Le troisième lieutenant général pris parmi les seigneurs ultramontains fut Charles de la Rocca, frère de Vinciguerra. Ce seigneur demanda pour lui le titre de *défenseur du peuple* et invita l'assemblée à reconnaître son frère pour son propre lieutenant. La consulte approuva une innovation qui semblait n'avoir aucune portée et les deux frères exercèrent ainsi le pouvoir d'une manière insolite. Les vice-ducs n'avaient presque plus d'influence sur le pays qu'ils étaient pourtant censés gouverner. La Corse était pour ainsi dire indépendante; ses habitants faisaient eux-mêmes leurs affaires, et, qui plus est, les faisaient assez bien depuis plusieurs années. La nation se trouvait heureuse sous l'autorité de ses lieutenants généraux dans la

terre de commune et de ses seigneurs dans la région ultramontaine[1].

Telle était la situation de l'île, lorsque la discorde jeta tout à coup son brandon au milieu des seigneurs de Cinarca. La guerre éclata avec violence entre ces barons toujours en armes et toujours prêts à combattre (en 1476). Dès lors Charles et Vinciguerra sentirent le besoin de se rendre dans leurs États pour veiller à leur défense et le peuple de la terre de commune se trouva par conséquent encore une fois sans chef; car le vice-duc ne se mêlait plus du gouvernement de l'intérieur du pays et ne semblait occupé que de la garde des forteresses de la côte. Sur ces entrefaites, le duc de Milan fut assassiné[2]. Son fils, qui lui succéda, était encore dans l'enfance; il fallait donc s'attendre à tous les inconvénients d'une régence. Thomas de Campo-Fregoso, qui n'avait jamais perdu de vue son projet sur la Corse, saisit cette occasion pour tâcher de s'en emparer. Il enrôle promptement quelques troupes et se rend dans l'île. Le gouverneur ducal sortant alors de son apathie, marcha contre le prétendant, le fit prisonnier et la paix se trouva ainsi rétablie. Pour la consolider, une espèce de convention fut conclue entre le vice-duc et Jean-Paul de Leca, à cette époque le plus puissant seigneur ultramontain. L'objet de cette convention était de maintenir la tranquillité dans l'île sous l'autorité de la régence de Milan et sans lieutenants du peuple. Ce nouvel état de choses promettait d'avoir une certaine durée, lorsque les

(1) Voy. *Ms*. de Monteggiani et Filippini, liv. 4.

(2) *Cronica di Ferrara*, apud Murat., t. XXIV; Filip., liv. 4.

Génois secouèrent le joug étranger et recouvrèrent leur indépendance.

Thomas de Campo-Fregoso avait été envoyé prisonnier à Milan : il ne resta pas oisif, et bien loin de renoncer à ses vues sur la Corse, il forma un nouveau plan pour s'en rendre maître. Ce fut de s'en faire céder la souveraineté par la duchesse régente elle-même. A cet effet il ne négligea rien pour se concilier l'amitié d'un nommé Cecco Simonetta, homme très influent à la cour grand-ducale, qu'il sut intéresser au succès de son entreprise. Les événements de Gênes devaient servir de prétexte : l'agent de Thomas fit observer à la régente qu'il ne fallait pas se flatter de maintenir long-temps la Corse sous l'autorité de Milan, et que mieux valait par conséquent la céder au chef d'un parti puissant dans la Ligurie que de la perdre d'une manière violente. Cette intrigue eut le résultat qu'en attendait son auteur. La duchesse, circonvenue par son favori, envoya au commandant des troupes ducales dans l'île l'ordre de remettre les forteresses aux mains de Thomas de Campo-Fregoso. On ne fit pas, en cette occasion, la plus légère attention au peuple, dont on disposait à son insu, et de son côté, le peuple, avec l'insouciance qui lui est habituelle, quand il n'est pas extrêmement malheureux, parut avoir donné sa démission et resta étranger à ce qui se passait sous ses yeux (en 1480).

La nouvelle révolution s'était opérée sans bruit, sans éclat et d'une manière presque insensible; elle n'en était pas moins complète. Thomas de Campo-Fregoso était devenu, à très bon marché, maître et seigneur de la Corse; du moins il en occupait toutes les places fortes.

Comme il n'ignorait pas la nature des relations qui avaient existé entre le gouverneur ducal et Jean-Paul de Leca, il s'adressa à ce baron et lui proposa une alliance offensive et défensive. Le chef ultramontain accepta une offre qui ne pouvait que lui être avantageuse. Le traité fut signé, et avec le traité politique fut également conclu un double mariage entre les deux familles. Janus, fils de Thomas de Campo-Fregoso, épousa une fille de Jean-Paul, et Ristoruccio, fils de ce baron, donna sa main à la fille du seigneur génois[1]. Thomas se crut dès lors affermi dans sa puissance; aussi s'abandonnant à ses vicieux penchants, se montra-t-il hautain, cruel, rapace, en un mot véritable tyran. Foulant aux pieds les lois les plus sacrées, il s'appropriait tout ce qu'il trouvait à sa convenance, trafiquait publiquement de la justice, faisait arrêter arbitrairement tantôt l'un, tantôt l'autre, et ne rendait ses nombreuses victimes à la liberté que moyennant rançon. Il ne tarda pas, de cette manière, à devenir odieux à tout le monde, et le peuple, sortant enfin de son indifférence, commença à exprimer son mécontentement avec force. L'insurrection était même imminente lorsque, voyant la disposition des esprits, Thomas prit la résolution de se retirer à Gênes, en laissant cependant, par un dernier acte de souveraineté, son fils Janus dans l'île, avec le titre de comte (en 1481).

Les peuples, quoi qu'il advienne, sont portés à voir de prime-abord une amélioration de leur sort dans

(1) Filippini, *Istoria*, etc., liv. 4. *Voy.* aussi Jacobi de Voltera, *Annal.*, etc.

tout changement de gouvernement; aussi la retraite de Thomas de Campo-Fregoso calma-t-elle les esprits des insulaires, et l'on attendit merveilles de la nouvelle administration. Le comte, suivant la politique de tous ceux qui arrivent au pouvoir, se comporta dans les commencements en homme plein d'humanité et de justice. Il recevait avec affabilité, avait constamment à la bouche les mots d'*amis*, de compatriotes, de bien du pays. Mais, au fond, Janus avait tous les vices de son père et de ses aïeux : despote, avare, vénal; il se montra bientôt tel qu'il était et souleva la haine de ce peuple qui avait applaudi à son élévation. L'exaspération arrivait à son comble; Janus n'attendit pas l'explosion, chargea un nommé Marcellin Farinole, son lieutenant, de l'autorité souveraine et se retira dans la Ligurie (en 1483).

Cette fois les insulaires ne restèrent pas long-temps dans l'illusion; car aussitôt que Farinole se trouva à la tête des affaires, on aurait pu dire qu'il s'était chargé de prouver à ses administrés qu'ils avaient eu tort de se plaindre des Fregoso. Dès lors en effet la vénalité et l'injustice furent regardées comme les deux mobiles de l'administration. Les plaintes du peuple, les remontrances des magistrats, restaient également sans effet; les malheureux habitants voyaient leurs droits violés et leurs garanties détruites par l'infâme lieutenant du comte. On cessa bientôt sur tous les points d'obéir aux ordres du proconsul ligurien et la confusion devint générale. La terre de commune tomba ainsi dans l'anarchie. Une nouvelle révolution était consommée, il ne s'agissait plus que de l'organiser et de lui donner un chef. C'est à quoi pensa enfin Rinuccio de Leca.

Ce seigneur ultramontain, chassé de son État, s'était établi à la Casabianca où il jouissait d'une grande considération; on lui conseilla de lever l'étendard de l'insurrection. Il n'osa pas le faire; mais lié avec Appien IV, souverain de Piombino, il s'adressa à ce prince et lui exposa que les peuples de la terre de commune, en révolte contre la tyrannie des Fregoso, seraient heureux de passer sous sa domination. Appien, descendant des marquis de Malaspina qui avaient déjà dominé en Corse, accepta une offre qui lui parut tout à son avantage et désigna pour le gouvernement de ses nouveaux États son frère Gherardo de Montagnana. Ce prince, débarqué dans l'île avec peu de soldats et beaucoup de courtisans, fut reçu par Rinuccio à la tête d'un nombre considérable d'insurgés. La nation n'avait pas été consultée : on sentit la nécessité de chercher son appui. A cet effet, une revue ou diète armée fut indiquée dans la plaine de Lago-Benedetto. L'assemblée se trouva assez nombreuse; un acte solennel fut dressé, et le comte Gherardo, qui reçut le titre de comte de Corse, prit l'engagement solennel de gouverner avec justice et équité et de se conformer en tout aux lois et usages en vigueur dans le pays.

Les villes et les places fortes restaient entre les mains des Génois; on résolut d'entrer aussitôt en campagne pour les leur enlever. On se porta à cet effet sur Biguglia et sur Saint-Florent dont les garnisons, effrayées par le nombre des assaillants, se rendirent presque sans coup férir. Thomas et Janus de Campo-Fregoso, informés des événements qui se passaient dans l'île, et désespérant de s'y maintenir, prirent la résolution de vendre leurs prétendus droits de sou-

veraineté. Un marché fut conclu avec la compagnie de Saint-George. Les directeurs de cette riche et puissante association, oubliant qu'ils n'avaient pas su conserver la Corse à une époque où ses habitants leur en avaient déféré spontanément et solennellement la domination, osaient se flatter d'obtenir de meilleurs résultats en faisant l'acquisition du triste héritage des Fregoso !

---

# NEUVIÈME PÉRIODE.

DEPUIS LE PRINCE DE PIOMBINO JUSQU'A LA CHUTE DES BARONS ULTRAMONTAINS.

(de 1484 à 1511.)

**Considérations sur le caractère du peuple corse. — Défaite du comte Gherardo.—Les agents de la compagnie de Saint-George prennent possession de l'île (en 1485).— Conduite de Jean-Paul de Leca en cette occasion. — Rupture entre ce seigneur et la compagnie.— Perfidie de Thomas de Campo-Fregoso. — Jean-Paul dans la terre de commune (en 1487). — Sa défaite.— Rinuccio de Leca fait alliance avec Jean-Paul. — Soulèvement. — Guerre. — Caractère des deux parties belligérantes. — Rinuccio arrêté par trahison. — Fin de la seconde guerre de Jean-Paul (en 1489). — Politique du commissaire De' Negri. — Dénombrement de la population qui se monte à plus de quatre cent mille ames.—Fondation de la nouvelle ville d'Ajaccio (en 1495).—Révolution à Gênes.—Troisième entreprise de Jean-Paul (en 1501). — Il se présente chez Casamaccioli, son ennemi. — Conduite des habitants de Niolo et de Vico envers leur ancien seigneur.—Incidents de cette guerre.—Jean-Paul s'expatrie.—Rupture entre la compagnie et Rinuccio de la Rocca (en 1504).—Épisodes de cette guerre.— Capitulation du seigneur de la Rocca. — Les habitants de Niolo sont expulsés de l'île (en 1506).— La population de Talavo exterminée. — Lucrèce delle Vie. — Rinuccio retourne en Corse (en 1507). — Incidents nombreux de cette guerre. — Conduite barbare de Nicolas Doria. — Pacification. — Nouveau soulèvement opéré par Rinuccio. — André Doria. — Mort de Rinuccio (en 1511).— Abaissement définitif des seigneurs ultramontains. — Coup d'œil sur la situation politique, administrative, morale et intellectuelle des insulaires pendant les trois derniers siècles.**

---

Le peuple corse, dans les anciens temps, si jaloux de son indépendance, semblait n'en faire plus de cas

au moyen-âge et dans les siècles suivants. C'était là, sans doute, un effet des longues vicissitudes éprouvées par cette nation depuis la chute de l'empire romain et l'invasion des Barbares. Peut-être aussi que ces fiers insulaires, se croyant toujours maîtres de leur pays où l'autorité souveraine était exposée à tant de changements et passait par des métamorphoses si fréquentes et si subites, ne regardaient pas l'existence d'un pouvoir étranger comme entièrement incompatible avec l'indépendance nationale. Leur manière de voir à ce sujet était non-seulement vicieuse, mais la principale cause de leurs malheurs. Cependant les Corses de cette époque aimaient comme leurs ancêtres la justice et la liberté. Un autre sentiment général et caractéristique, c'était leur aversion insurmontable pour tout surcroît d'impôts. Ainsi, *Vive la liberté! vive la justice! à bas les nouveaux impôts!* étaient des cris insurrectionnels qui trouvaient constamment de l'écho sur tous les points de l'île. On ajoutait, il est vrai, à ces cris nationaux ceux de *Vive Rome, Pise, Gênes* ou *Milan!* suivant qu'on attendait plus ou moins de bien-être d'un côté que d'un autre. Il en était de même à l'égard des chefs indigènes ou étrangers qui se présentaient au peuple. On acceptait celui qui promettait le plus; on abandonnait, on chassait celui qui manquait à ses promesses. Quelquefois cependant le peuple, trompé par de fausses apparences ou insouciant dans une prospérité toute passagère, s'endormait dans une dangereuse sécurité. En ce cas, il se réveillait toujours sous les coups du despotisme. De là ces révolutions sans nombre dont nous avons déjà parlé ou qu'il nous reste encore à faire connaître. L'île possédait d'excellentes institutions

locales qui rendaient l'arbitraire presque impossible à l'égard des simples particuliers; mais comme elle manquait d'une constitution générale où la nature et l'exercice de l'autorité souveraine fussent définis et déterminés avec l'étendue des droits de tous les citoyens, il devait s'ensuivre une anarchie permanente. Toutes les tentatives faites par les assemblées de la terre de commune, pour remédier au mal et mettre un terme aux déchirements perpétuels de la patrie, devaient rester sans résultat, d'abord parce que tous les insulaires ne concouraient point à l'adoption de ces mesures; en second lieu, parce que l'exécution en étant généralement confiée à des étrangers, leur négligence ou leur mauvaise foi suffisait pour en paralyser les effets. De cette manière ce malheureux pays ne pouvait prendre ni développement ni force, semblable en cela à un volcan, dont les éruptions ne cessent un instant que pour se reproduire bientôt plus violentes et plus terribles.

Les directeurs de la compagnie de Saint-George faisaient des préparatifs pour la prise de possession d'un pays si difficile à gouverner, et que les Campo-Fregoso leur avaient vendu comme une propriété particulière, comme un héritage de famille. La nouvelle de l'arrangement conclu à Gênes excita dans la terre de commune une indignation difficile à décrire. Un chef habile aurait pu soulever la population en masse et s'en faire un bouclier impénétrable. Le comte Gherardo, au contraire, se laissa abattre par l'idée d'avoir à lutter contre une association puissante, qui disposait d'immenses richesses et de flottes considérables. Il aurait voulu se rembarquer sur-le-champ;

mais excité par Rinuccio il se décida enfin à tenter le sort des armes. L'occasion s'en offrit bientôt; car Jean-Paul, voulant se ménager l'amitié et l'alliance de la compagnie de Saint-George par quelque service signalé, entra en campagne contre le comte. Il savait qu'il aurait peu de peine à venir à bout d'un chef qui avait pris un rôle au-dessus de ses forces; mais Rinuccio, homme de cœur et de résolution, alla lui-même à sa rencontre. Le combat s'engagea à Sant-Antonio de Belgodere; il fut meurtrier de part et d'autre, mais la victoire se déclara enfin pour Jean-Paul qui fit un grand nombre de prisonniers. Son adversaire retourna presque seul à Venzolasca. Le comte Gherardo, qui était dans la plus grande anxiété sur le résultat de la campagne ouverte par son lieutenant, ne perdit plus un instant et se rembarqua avec tout son monde pour Piombino. Lâche et indigne prince qui n'osa pas même attendre l'approche de l'ennemi! De cette manière le commissaire de la compagnie, qui ne tarda pas à débarquer dans l'île avec des troupes, ne rencontra pas le moindre obstacle à la prise de possession de toute la terre de commune. Quand les chefs manquent d'énergie et de caractère, les peuples perdent entièrement l'idée de leur force et de leur dignité. Le commissaire de Saint-George, nommé Mathieu da Fiesco, homme adroit, politique fin et rusé, félicita Jean-Paul sur sa conduite et lui proposa un traité d'alliance offensive et défensive [1]. C'était le renouvellement, à quelque chose près, de la convention qui avait existé entre ce seigneur et Thomas da

(1) Filippini, *Istoria*, liv. 4; Petr. Cyrn., liv. 4.

Campo-Fregoso; c'était une ligue entre les forts pour tenir les faibles dans l'assujétissement. Tous les barons qui possédaient des fiefs dans l'île, ayant fait leur soumission, se rendirent successivement à Gênes pour prêter serment de fidélité entre les mains des directeurs de la magnifique association devenue tout à coup souveraine du pays, et en reçurent l'investiture, suivant l'usage admis auprès des divers potentats européens. Ainsi, la révolution était complète, et, circonstance remarquable, elle s'était opérée sans la participation du peuple (en 1485).

Cependant le parti des Campo-Fregoso venait de prendre le dessus à Gênes. Le cardinal Paul, un des membres de cette famille puissante, occupait le trône ducal, et Thomas, son frère, était revêtu de la charge de président ou de gouverneur de la capitale. Ambitieux et perfide, Thomas ne se souvenait qu'avec dépit d'avoir perdu la souveraineté de l'île. Aussi, oubliant la convention passée peu de temps auparavant avec les directeurs de Saint-George, il résolut de tout oser pour recouvrer ce qu'il avait cédé. A cet effet, il tourna ses regards vers Jean-Paul dont la famille était si intimement liée à la sienne. Joignant le mensonge à l'effronterie, il lui écrivit que, d'accord avec le doge, il voulait arracher la Corse des mains de la compagnie. «C'est à vous, lui mandait-il,de faire naître une occasion favorable pour commencer les hostilités, et soyez convaincu que l'entreprise tournera entièrement à notre commun avantage, etc.» La réception d'un message de cette nature plongea le seigneur de Leca dans une vive agitation. Il se voyait ainsi placé dans une alternative très embarrassante : d'une part les

engagements contractés avec la compagnie, de l'autre les communications de Thomas et les liens de famille. Un homme de sa trempe ne pouvait manquer d'adopter le parti qui lui semblait le plus utile, sans égard à la moralité de l'action. Il se décida donc à rompre avec la compagnie de Saint-George. Cherchant alors un prétexte, il demanda au gouverneur ligurien le remboursement des sommes qu'il disait avoir dépensées pour chasser de l'île le prince de Piombino. Da Fiesco se contenta de répondre qu'ayant fini son temps il ne pouvait plus entrer en négociation et renvoya l'affaire à son successeur. Ainsi sur cette atmosphère de feu s'amoncelaient les éléments d'un nouvel orage qui ne pouvait tarder d'éclater avec violence.

Le nouveau gouverneur, nommé Augustin Zoaglia, arriva enfin dans l'île. Le seigneur de Leca se rendit au-devant de lui à Calvi, avec une imposante escorte de deux cents cavaliers et de mille fantassins. C'était un défi indirect, une menace formelle de rupture. Le gouverneur dissimula de son mieux l'étonnement que lui causait une semblable visite. Admis aussitôt à l'audience solennelle, Jean-Paul se plaignit fortement de l'ingratitude des directeurs de la compagnie. « C'est à moi, dit-il, que l'association doit cette île, car c'est moi qui en ai chassé le prince de Piombino; et pourtant l'on me refuse même le remboursement des frais de la guerre. Une pareille conduite est intolérable[1]. » Zoaglia sentit bien qu'un langage si hautain couvrait une décla-

(1) Petri Bizari, *Genuens. hist.*, liv. 15; Guistiniani, *Ist.*; Filippini, liv. 4.; *Cronichetta*, Ms. anon.

ration de guerre. Sa réponse ne laissa pourtant rien entrevoir de ce qu'il pensait; il parut même abonder dans le sens de Jean-Paul et promit de ne rien négliger pour qu'il fût fait droit à sa demande d'indemnité. Le seigneur de Leca se retira; mais, aussitôt arrivé dans ses terres, il envoya de tous côtés des émissaires à l'effet de préparer un soulèvement. Les directeurs de la compagnie, informés des menées et des discours de leur adversaire au sujet de l'appui qu'il disait attendre des chefs de la république, se plaignirent au cardinal-doge qui fut très surpris qu'on le fît entrer dans une intrigue dont il n'avait aucune connaissance. Thomas nia aussi avec effronterie d'avoir la moindre part aux projets du seigneur de Leca, dont il blâmait hautement la conduite. Les gouverneurs de Saint-George eurent l'air d'être satisfaits des explications de Thomas et l'engagèrent à écrire à Jean-Paul pour le détourner de son entreprise. Il ne se fit point prier, écrivit une lettre telle que la désiraient les gouverneurs; mais en même temps il en rédigea une autre conçue dans un sens contraire. Un nommé Galeotto, chargé de son secrétaire intime et le confident de ses pensées, fut porter le double message à sa destination. Ce jeu diplomatique n'eut pas le résultat qu'en attendait l'une des parties, car les magnifiques gouverneurs ayant quelque raison de se méfier de semblables protestations, ordonnèrent l'arrestation de Galeotto à son débarquement dans l'île, et on trouva sur sa personne la preuve de la perfidie de son maître[1].

(1) Filippini, *Istoria*, liv. 4.

Jean-Paul, comme nous l'avons vu, était allé trop loin pour pouvoir reculer. Il crut que le moment d'agir était arrivé et entra en campagne avec des forces considérables. Plusieurs seigneurs d'outremonts suivaient sa bannière. Il s'avance rapidement dans la terre de commune et arrive à Borgo de Mariana. Il fait halte dans cette position, et pour donner à son entreprise un caractère national qu'elle n'avait pas encore, il convoque aussitôt une consulte générale. Ce mot de *consùlte* avait, à ce qu'il paraît, un charme indicible pour les peuples cis-montains; car jamais il ne retentissait en vain sur leurs montagnes. On courut de toutes parts à Borgo. L'assemblée, selon Pierre Cyrnée, auteur contemporain, s'éleva à plus de trente mille hommes [1]. Le seigneur de Leca monta sur un échafaud et, adressant la parole à la multitude: « Tout le monde sait, aurait-il dit, ce que j'ai fait pour la compagnie de Saint-George; eh bien! je n'ai reçu en échange que mépris, insultes et outrages. Concitoyens, la conduite que l'on a tenue envers moi est une preuve évidente que l'on nous brave tous indistinctement pour avoir le droit de nous mépriser. Braves compatriotes, ne nous laissons pas éblouir par de vaines apparences et par un système de mensonge; montrons-nous enfin dignes de nos ancêtres; délivrons notre pays d'un joug honteux; chassons de notre île ces indignes traficans incapables de nous apprécier. Habitants de la terre de commune, unissez-vous à moi et notre patrie est sauvée de l'opprobre, la victoire se déclare pour

(1) Petr. Cyr., *De Reb. Cors.*, liv. 4.

nous, l'ennemi est anéanti, et nous redevenons les dignes enfants de la Corse! (en 1487). »

Quelle qu'eût été la conduite antérieure de Jean-Paul, son discours empreint de patriotisme produisit un grand effet sur une partie de l'assemblée. Néanmoins, comme on n'avait pas encore eu beaucoup à se plaindre de la courte administration des agents de la compagnie, le plus grand nombre restèrent indécis, indifférents. Ainsi les forces des deux partis se balançaient et la guerre se poursuivait de part et d'autre avec des chances diverses et comme de puissance à puissance. Sur ces entrefaites, le gouverneur génois reçut un renfort considérable en infanterie et cavalerie. Lanfranco de Matra, un des lieutenants de Jean-Paul, fut bientôt battu près de Zuani, où il resta sur le champ de bataille. La déroute de Zuani amena la défection de Rinuccio de Leca qui se sépara du parti de son cousin. D'un autre côté, comme si la fortune lui fût devenue entièrement adverse, Jean-Paul reçut presque en même temps la nouvelle que Thomas da Campo-Fregoso avait été livré par le doge-cardinal, son frère, au ressentiment des gouverneurs de Saint-George. Il ne se laissa pourtant pas décourager, et multipliant, pour ainsi dire, ses ressources, il se défendit long-temps avec une grande audace. Mais se voyant enfin abandonné de tous les seigneurs ultramontains gagnés peu à peu par le commissaire de l'association, il se trouva dans la dure nécessité de capituler et se retira en Sardaigne avec toute sa famille. De cette manière fut terminée une guerre entreprise par les conseils perfides d'un ancien tyran d'une grande partie de l'île.

Il ne s'était écoulé que peu de temps depuis la conclusion de la paix avec Jean-Paul, lorsque Rinuccio de Leca, croyant avoir à se plaindre de la conduite des agents de la compagnie, résolut de lever à son tour l'étendard de la révolte. A ce sujet il envoya un émissaire auprès du baron fugitif à la chute duquel il n'avait pas peu contribué, pour l'inviter à se joindre à lui afin de faire avec succès la guerre aux Génois (en 1489). Jean-Paul, qui brûlait de combattre, oublia volontiers les torts qu'il avait à reprocher à Rinuccio et s'embarqua pour la Corse. Son retour à Cinarca fut le signal du soulèvement des populations ultramontaines. Sans nous arrêter ici à décrire les nombreux combats livrés pendant cette guerre, nous rapporterons seulement quelques traits caractéristiques de la moralité des parties belligérantes. Une division envoyée contre Jean-Paul sous les ordres d'un certain Rollandone fut complètement défaite à Bogognano et forcée de se rendre à discrétion. Le seigneur de Leca, sur la promesse que le commandant et les officiers lui firent de ne prendre plus aucune part à la lutte existante, les renvoya tous en liberté. Tous néanmoins se parjurèrent. Arrivés à Bastia, ils furent incorporés dans un corps nouvellement débarqué et retournèrent sur les lieux où ils avaient juré de ne plus combattre. D'un autre côté, les troupes de Saint-George, s'étant emparées du petit fort de l'Orto, en massacrèrent impitoyablement la garnison en dépit d'une convention qui garantissait la vie sauve aux prisonniers. On prétendit, pour justifier un pareil acte, que la capitulation, consentie sans l'agrément du gouverneur, n'avait aucune valeur : comme si un traité passé entre deux

parties et déjà exécuté par l'une d'elles pouvait ne pas obliger l'autre! Voici maintenant l'épisode qui amena la fin de la guerre. Un fils de Rinuccio arrive fortuitement à Gênes au commencement des hostilités. Il est arrêté et jeté au fond d'un cachot. Mais, peu de jours après, les gouverneurs de la compagnie se ravisent, se flattent de tirer meilleur parti de leur capture, et prennent la résolution de l'envoyer sur le théâtre de la guerre avec un certain Filippino da Fiesco. Ce Filippino avait beaucoup connu Rinuccio à la cour ducale de Milan et n'avait cessé depuis lors de se dire son ami. Ce fut lui que les magnifiques gouverneurs destinèrent à l'exécution d'un projet infâme. Aussitôt débarqué dans l'île avec son prisonnier, da Fiesco invite Rinuccio à se rendre auprès de lui pour traiter de la liberté de son fils. Le chef ultramontain, étonné d'une communication de cette nature, hésite, ne sait trop quel caractère lui reconnaître, s'il doit se fier à un ancien camarade ou se méfier d'un ennemi, et refuse enfin de consentir à l'entrevue qu'on lui propose. Le commissaire génois ne se laisse pas déconcerter; il part lui-même, arrive au fort de Zirlina auprès de Rinuccio où il est reçu avec toute sorte d'égards et comme un ami de la famille. Le fourbe da Fiesco ne manque pas de renouveler les protestations de son attachement à l'homme qu'il veut perdre et l'engage à l'accompagner à Vico pour y voir son fils, entendre ce qu'il a à lui faire savoir et discuter ensemble les bases d'un accommodement. Le seigneur insulaire ne veut pas montrer plus de défiance envers le Ligurien que celui-ci n'en a montré à son égard et cède à ses instances. On part; mais une

fois sur les lieux la scène change, da Fiesco dépouille son masque, se montre dans toute sa perfidie, fait enchaîner son ancien ami, et, foulant aux pieds la foi jurée et tous les sentiments d'honneur et d'humanité, l'envoie à Gênes, c'est-à-dire au supplice. En effet, le malheureux et imprudent Rinuccio, livré de cette manière entre les mains des gouverneurs, fut impitoyablement plongé dans un cachot où il termina ses jours au milieu des plus affreux tourments. Jean-Paul, abattu par tant de trahisons et ne se voyant plus en état de lutter avec avantage contre un ennemi qui devenait chaque jour plus formidable, céda encore une fois à la force des circonstances et se retira en Sardaigne (en 1489)[1].

De cette manière les hostilités cessèrent imperceptiblement sur tous les points de l'île et le calme put se rétablir faute de combattants. Un nouveau gouverneur arriva alors dans le pays pour mettre à profit la défaite des Leca et consolider le pouvoir de la compagnie. De' Negri, c'était le nom du délégué ligurien, mit en usage tous les ressorts de la politique pour s'assurer des hommes les plus marquants du parti vaincu. Il flatta les uns, fit de grandes promesses aux autres, annonça à tous l'oubli et le pardon. Comment se méfier d'un magistrat qui avait des manières douces, un langage mielleux, insinuant et persuasif? Il voulait, disait-il, réunir autour de lui l'élite de la nation sans distinction de partis. On se rend de tous côtés à ses invitations, on se groupe autour de sa per-

(1) Filippini, liv. 4; Bizari, *Gen. hist.*, liv. 15; *Cronichetta*. Ms. An.

sonne. Il croit enfin pouvoir agir ouvertement et sans danger : il fait alors arrêter plusieurs des amis de Jean-Paul et les envoie au supplice. Il en garde d'autres comme otages; et ne laisse, en un mot, tranquilles que ceux dont il n'a rien à craindre. Ainsi, malgré l'amnistie, tous les anciens ennemis de la compagnie furent traités selon le rôle qu'ils avaient joué pendant les dernières guerres, et surtout suivant l'influence qu'ils pouvaient encore exercer dans le pays. Le système adopté par De' Negri était un mélange de déceptions et de terreur graduée. Dissimulé et cruel, il flattait ceux-ci, proscrivait ou tuait ceux-là, confisquait les biens des uns, accordait des gratifications et des récompenses aux autres, trompait tout le monde et foulait aux pieds tous les droits et toutes les garanties. Il fit beaucoup de mal aux Corses et aurait même achevé leur asservissement s'il fût resté un peu plus long-temps dans l'île. Déjà il connaissait les endroits les plus vulnérables des habitants. Le peuple voulait qu'on lui rendît prompte et bonne justice; c'était aussi ce que le gouverneur ne cessait de recommander aux magistrats. L'amour de la liberté était inné dans le cœur des populations de la terre de commune; De' Negri avait soin de ne jamais contrarier leurs désirs. Le peuple était libre; en attendant, l'astucieux gouverneur isolait les familles influentes, désorganisait les forces de la nation et les frappait d'inertie. C'était aussi le meilleur moyen d'oppression, car, en pareil cas, le tour des petits vient toujours après celui des grands. Que ceux-ci soient opprimés et les masses le seront infailliblement, à moins que ce ne soit le peuple qui fasse les parts,

ce qui n'arrive jamais sous une domination étrangère.

Cependant De' Negri sentit que pour bien gouverner un pays il faut avant tout en connaître les forces et les ressources de tout genre. A cet effet il ordonna un dénombrement général de la population avec un état détaillé de la valeur des biens appartenant à chaque famille. La seconde partie de ce vaste et curieux travail a été entièrement perdue; mais un auteur contemporain nous a transmis ses résultats au sujet de la population[1]. On trouva alors dans l'île cent mille familles, dont vingt-deux mille payaient aux Génois la taille annuelle de vingt sous *pour le maintien de l'ordre;* les autres étaient privilégiées, celles des caporali, par exemple, et des membres du suprême magistrat des *Douze* et des *Six*[2], ou bien tributaires des seigneurs du pays. Toutes, cependant, étaient soumises aux réglements des douanes et de la gabelle : c'était là le principal revenu du gouvernement. D'ailleurs les dépenses administratives étaient à la charge des localités. Ainsi la population insulaire s'élevait à la fin du quinzième siècle au-dessus de quatre cent mille ames, en ne donnant à chaque famille que quatre membres, bien qu'il soit plus conforme aux principes statistiques d'en porter le chiffre à cinq. Pourtant nous avons vu que

(1) « Hoc modo Corsica insula omnis pacata est, atque pace nunc fruitur anno salutis millesimo quadringesimo nonagesimo. Et ex centum millibus familiis quæ censæ sunt, duodeviginti millia Genensibus tributum, ut *pacatam insulam teneant*, pendunt. Ceteri Corsi aut suis principibus, aut omnino tantulo tributo immunes sunt. Suntque liberi omnes et suis legibus utuntur. Petr. Cyr., *De Reb. Cors.*, liv. 4. *Voy.* aussi, au sujet de la taille, Giustiniani, *Ms.*

(2) *Voy.* Morati, *Ms.*

la guerre désolait cette île depuis très long-temps. Mais les guerres du moyen-âge étaient en général peu meurtrières. D'ailleurs il est reconnu que les pays agités par les luttes des partis et exposés aux révoltes et aux insurrections voient leurs populations s'accroître d'une manière prodigieuse pourvu que la liberté y exerce son influence salutaire. Rome grandissait au milieu de ses guerres continuelles et de ses luttes intestines; plus tard, après la chute de l'empire romain, les villes libres de l'Italie étaient aussi perpétuellement agitées par la guerre; elles devenaient néanmoins de jour en jour plus populeuses. Ces mêmes villes ont trouvé le calme et la paix sous des gouvernements despotiques, mais le nombre de leurs habitants n'a cessé de diminuer. La sève de la vie s'y est pour ainsi dire tarie. Venise, Gênes, Milan, Naples, Rome, Florence[1], la Sicile surtout, tous ces pays sont aujourd'hui méconnaissables malgré les progrès des arts et la découverte de la vaccine. La population de la France prenait, au contraire, un immense développement pendant la révolution. Il semblerait que la paix et le despotisme rendent les populations inquiètes de leur sort, tandis que la liberté, l'agitation, les troubles donnent à leur vie une valeur toute relative et d'actualité; l'homme, tout au présent, se livre aux plaisirs, travaille, combat et ne s'inquiète guère ou point de l'avenir[2]; là même où il creuse une tombe, s'élève aussitôt un berceau.

(1) La ville de Florence comptait plus de cent mille ames dans ses faubourgs. *Voy.* Botta.

(2) On a remarqué que les mois correspondants aux grandes solennités nationales et aux époques révolutionnaires sont très féconds en naissances.

Quoi qu'il en soit, tel était l'état de la Corse au milieu et vers la fin du moyen-âge, où d'ailleurs comme dans les anciens temps le célibat trop prolongé subissait une espèce de flétrissure. Pierre Cyrnée affirme que si une fille sage ne trouvait pas à se marier à cause de sa pauvreté, les habitants de sa commune se cotisaient pour lui faire une dot et la mettre à même d'avoir un époux. D'autre part la population insulaire ne manquait pas d'éléments de bonheur, car elle pouvait aisément satisfaire à tous ses besoins. Le sol, rendu fécond par quelques cent mille bras indigènes, ouvrait ses trésors à des hommes vigoureux et actifs. Où l'on ne voit de nos jours en Corse que déserts et marais fétides, se récoltaient jadis d'abondantes et riches moissons. Mais revenons; c'est en faisant connaître les antécédents d'un peuple qu'on laisse entrevoir quel pourrait être son avenir; il s'agit pour lui d'éviter les fautes du passé et de mettre à profit l'expérience de tous les temps et les progrès des sciences et des arts.

Les gouverneurs de Saint-George ne se croyaient pas entièrement rassurés au sujet de leurs possessions dans la partie ultramontaine de l'île. Ces spéculateurs politiques résolurent donc de fortifier une bonne position, propre à servir de centre aux opérations militaires qu'une nouvelle insurrection pourrait rendre indispensables. On chercha un endroit convenable sur les bords de la mer afin de s'assurer les communications avec la Ligurie, et les fondements d'Ajaccio furent jetés à un mille de distance de l'ancienne ville du même nom, qui était un fief de la famille de Leca. Les priviléges et immunités accordés à la nouvelle

ville, priviléges presque entièrement semblables à ceux dont jouissaient déjà Bonifacio, Calvi et enfin Bastia[1], y attirèrent bientôt en grande partie les habitants de l'ancienne qui finit par être entièrement abandonnée et déserte (en 1495)[2]. Ainsi une des plus anciennes villes de l'île, renommée du temps des Romains par ses fabriques d'excellents vases destinés à contenir les meilleurs vins, fut condamnée à une destruction totale[3]. Cette ville avait déjà dû beaucoup souffrir pendant les excursions des Sarrazins qui paraissent même y avoir fait quelque résidence, car on découvre encore des tombeaux qui rappellent le culte mahométan. Le nouvel emplacement est sans doute plus salubre et plus avantageux que le premier; mais ce ne fut pas une pareille raison qui porta la

(1) Voici quelques-unes des dispositions de ces actes de priviléges:

1° E convenuto che il podestà non deve obbedienza che al governatore.

2° Che a predetti nomini (les habitants) mai per alcun tempo possa esser imposta taglia, nè angaria alcuna, abitanti loro il predetto luogo.

3° Che non possano esser costretti nè gravati contro loro volontà ad alloggiare persona alcuna, salvo ne saranno onestamente pagati.

4° Che non possano esser gravati a fare alcuna angaria, nè costretti andare nè cavalcare per l'isola di Corsica in tempo di guerra nè di pace.

5° Che possan nominare annualmente i loro magistrati, etc.

*Voy.* les originaux qui se conservent encore dans les archives des deux villes et les annotations de M. Gregori à l'ouvrage de Filippini.

(2) Filippini, liv. 4; Limperani; Petri Bizari, etc. *Voy.* à l'*introduction* la description de cette ville.

(3) Le nom de l'ancienne ville était *Urcinium*, de *urceus*, *urceolus*, vase, etc.

compagnie ligurienne à travailler au changement que nous venons d'indiquer. Il faut néanmoins lui savoir gré de ce qu'elle fit en cette occasion, car la moderne ville d'Ajaccio, bâtie sur un des plus beaux sites de l'île, est destinée à prendre de jour en jour un nouvel accroissement et à devenir, si elle ne l'est déjà, une des plus jolies villes de l'Europe.

La république de Gênes, constamment agitée par les factions intestines, était tombée encore une fois sous le joug étranger; Louis XII venait d'y faire entrer ses troupes; la Corse, au contraire, continuait de rester sous la domination de la compagnie de Saint-George qui, ainsi que nous l'avons déjà vu, avait des possessions indépendantes du gouvernement. Le calme régnait même dans l'île depuis une dizaine d'années, lorsque le retour de Jean-Paul y causa un nouvel embrasement. Ce personnage actif et hardi, ennuyé de passer ses jours dans les langueurs de l'exil, débarque tout à coup dans la plaine d'Aleria avec huit hommes seulement : il traverse le pays sans se faire connaître, et arrive enfin à Niolo; c'est là que résidait un certain Giudicello de Casamaccioli. C'était un homme influent dans le canton et qui avait toujours été l'ennemi de Jean-Paul. Le seigneur de Leca frappe à sa porte, demande l'hospitalité en déguisant sa voix, et s'introduit sans être reconnu. « Giudicello, s'écrie-t-il alors, voici ton plus mortel ennemi; Jean-Paul de Leca est chez toi... Tu connais ma position et la haine que me portent les Génois... Giudicello, tu es mon ennemi, cependant je n'ai cessé d'avoir de l'estime pour toi; c'est donc de ta main que je viens recevoir la mort, mais tu ne permettras pas que je périsse sous les coups des per-

fides Liguriens. Venge-toi, tu le peux, je te le demande; je me mets à ta disposition. » Giudicello ne peut plus cacher son émotion; des larmes roulent dans ses yeux. Il saute au cou de son ancien adversaire, le serre affectueusement dans ses bras, et se tournant vers ses enfants et quelques amis témoins de la scène : « Dès ce moment, leur dit-il, il y a alliance et fraternité entre le seigneur de Leca et moi; sa cause devient la mienne; ses intérêts seront les nôtres. Jean-Paul, ma maison, tout ce que je possède, ma vie et celle des miens sont à ton service. Oublions le passé, je me déclare pour la vie ton meilleur ami[1]. »

La nouvelle de l'arrivée de Jean-Paul et de sa réconciliation avec Giudicello se répandit promptement de maison en maison et ne causa pas moins de surprise que d'allégresse. En quelques heures, plus de deux cents jeunes gens bien armés et pleins de résolution se trouvaient réunis sous les ordres du seigneur de Leca. Jean-Paul prit aussitôt la direction de Vico dans l'espoir d'y recruter encore son armée. Les Génois qui s'y trouvaient ne jugèrent pas à propos de l'attendre et se retirèrent à Ajaccio; mais leur ennemi n'eut pas à se louer de la réception que lui firent les anciens vassaux de sa famille. Les habitants de Vico se souvenant de tout ce qu'ils avaient eu à souffrir quelques années auparavant pour la cause des Leca, n'osèrent pas se montrer et se tinrent cachés dans leurs demeures respectives. Une douzaine de jeunes gens seulement se joignirent à leur ancien seigneur. Jean-Paul, peu satisfait d'un semblable

(1) Petr. Cyr., *De Reb. Cors.*, liv. 4.

accueil, retourne à Niolo. Casamaccioli le rassure, l'encourage à faire une nouvelle tentative. Jean-Paul suit ce conseil, part une seconde fois pour Vico avec une faible escorte : à son approche chacun s'enferme en sa maison ; mais le baron ultramontain fait le tour de la ville, appelle chaque chef de famille par son nom et lui demande s'il veut l'abandonner et le laisser tomber entre les mains des Génois. Ce moyen était irrésistible. Tous les habitants en état de faire la guerre prennent les armes et s'étant réunis devant l'église jurent unanimement de suivre la destinée de Jean-Paul de Leca.

Nous avons déjà eu occasion de signaler l'attachement extraordinaire des ultramontains pour leurs seigneurs. Il y avait réciprocité, car de leur côté ces barons se comportaient envers leurs vassaux comme des pères envers leurs enfants. Le désintéressement et l'impartialité de ces chefs étaient tels que leurs partisans avaient pour eux une espèce de culte. L'ascendant des uns était immense, l'obéissance des autres n'avait pas de bornes. Les populations soumises à ces barons étaient tenues de leur payer une taille annuelle ; mais le fisc seigneurial n'était pas sévère, car dans les derniers temps on a remarqué sur les livres de quelques-unes de ces familles que plusieurs vassaux étaient restés cinq, dix, vingt et même trente ans sans payer leurs redevances. D'un autre côté, les coutumes particulières et locales offraient des garanties aux vassaux. Ainsi, dans la famille d'Ornano, un vassal qui croyait avoir à se plaindre du seigneur pouvait demander un jugement arbitral de *trois bons pères de famille*, et si ses motifs étaient fondés, il ob-

tenait une indemnité ou même la franchise pour l'avenir[1]. Telles étant les dispositions des esprits de tous les partisans de Jean-Paul, son armée se trouva bientôt formée et les Liguriens furent partout refoulés. Mais déjà, à Gênes, on avait appris les événements survenus dans l'île. Les directeurs de la compagnie ne perdent pas de temps, font choix d'un homme habile, le revêtent du titre de commissaire extraordinaire et l'envoient sur les lieux avec des troupes et de l'argent pour y combattre l'insurrection à sa naissance. L'agent, nommé Silvestre Giuliani, part aussitôt, arrive à Ajaccio où il ne tarde pas à reconnaître la difficulté de faire avec succès la guerre à Jean-Paul sans l'assistance de quelque seigneur indigène. A cet effet il s'adresse à Rinuccio de la Rocca qui, gagné par les offres de l'adroit Ligurien, lui promet d'entrer en campagne à la tête d'un nombre imposant de combattants à pied et à cheval. Le seigneur de Leca, informé des intrigues et des plans de l'ennemi, veut, pour mieux se défendre, élargir le cercle de ses opérations : en conséquence, il traverse les monts, recrute des hommes à Vivario, à Venaco et arrive à Cortè dont il s'empare malgré les efforts de la garnison. L'insurrection prenait ainsi de l'extension et de la consistance; son chef se montrait

(1) Nous devons quelques-uns de ces renseignements à un membre de la famille d'Ornano, aujourd'hui magistrat à Cortè; mais ils sont surtout tirés d'une petite chronique (*Cronichetta*) inédite qui est en notre pouvoir et qui a dû provenir de la bibliothèque d'un couvent de Cortè, ainsi que d'un fragment du *Msc.* d'Ange-François Colonna, archidacre d'Ajaccio. Ce Msc. qui paraît s'être perdu, avait pour titre: *Delle gloria dell' isola di Corsica e de' suoi popoli. Voy.* aussi le testament de Rinuccio d'Istria, publié par Limperani, t. II.

infatigable, et la guerre se poursuivait de part et d'autre avec des chances plus ou moins favorables.

En cet état de choses, les directeurs de Saint-George tournèrent encore une fois leur attention vers De' Negri dont ils avaient déjà reconnu les talents militaires et administratifs. Plus qu'aucun autre, il leur paraît propre à remplir une mission importante dans l'île. On achète donc ses services et il part pour sa destination. Arrivé à Bastia, il veut d'abord sonder le terrain et s'assurer des partisans en-deçà des monts, comme il était sûr d'en avoir au-delà. A cet effet, il envoie de magnifiques présents à Raphael de Campocasso et à Vincentello de Casta. Ces deux personnages, chefs très influents de deux anciennes familles de caporali, ne s'étaient pas encore prononcés dans la lutte actuelle : pouvaient-ils résister aux sollicitations d'un gouverneur qui avait pour eux plus que des égards? Ils armèrent sans délai leurs adhérens en faveur de la compagnie. C'était une diversion bien funeste pour Jean-Paul; mais de son côté il ne restait pas non plus inactif. De Caccia, où il avait établi son quartier-général, il adressa des messages aux caporali, aux podestats, aux pères de commune et à tous les hommes d'autorité qu'il savait avoir eu à se plaindre des Génois. Son appel fut entendu et il ne tarda pas à recevoir des secours de toute espèce. Sa petite troupe devint insensiblement une armée, et il eut bientôt sous ses ordres plus de sept mille fantassins et quelques centaines de chevaux [1]. Informé des mouvements

(1) Ms. de Monteggiani et liv. 5 de Filippini. *Voy.* aussi Petr. Cyrn., liv. 4.

de l'ennemi, il prit position à Ponte di Lecce. Le général De' Negri, trompé par de faux rapports, arrive à une petite distance où il court risque d'être tourné et enveloppé; mais averti à temps des dispositions de son adversaire, il bat promptement en retraite et parvient à se sauver. Le chef ultramontain le laisse fuir, bien qu'il ne manque pas d'officiers résolus dans ses rangs, qui l'engagent à poursuivre les troupes du commissaire. « Attaquer une armée déjà en fuite, c'est s'assurer une victoire complète, lui disait-on — Sans doute, répondait Jean-Paul; mais avoir contraint l'ennemi à fuir est déjà une assez belle victoire. » Ce qui peut être vrai dans le moment, mais comme un premier avantage ne termine pas toujours une campagne, le général qui veut obtenir un triomphe certain doit anéantir l'armée qu'on lui oppose. L'inaction de Jean-Paul fut une faute irréparable. Le chef génois, ayant eu pleine connaissance des forces de l'ennemi, se tint sur la défensive et évita soigneusement les occasions d'un combat général. De sa part, temporiser c'était vaincre. En effet, l'armée insulaire, assez nombreuse et pleine d'enthousiasme à Ponte di Lecce, diminua insensiblement par le départ d'une foule de jeunes gens qui, impatientés de ne pouvoir se mesurer avec un ennemi qui semblait fuir et qui n'était que prudent, s'en retournèrent peu à peu dans leurs foyers. Le chef ultramontain n'eut bientôt plus sous ses ordres qu'un petit nombre d'hommes et se vit enfin obligé à son tour d'éviter les rencontres. Il réussit pendant quelque temps, mais, poursuivi à outrance, une division de sa petite armée fut coupée et éprouva une déroute complète à Antisanti. Rappelons ici un trait

aussi honorable pour la mémoire de Raphael de Campocasso que flétrissant pour les officiers de Saint-George. Après la victoire dont nous venons de parler, le commandant ligurien, indigné de la résistance que lui avaient opposée les partisans de Leca retranchés dans le village, ordonne d'y mettre le feu. Aussitôt Raphael de Campocasso se tournant vers les siens : « Mes amis, se serait-il écrié, c'est à nous de défendre les propriétés menacées de nos compatriotes. Que chaque famille trouve en nous un protecteur dévoué[1]. » L'attitude énergique de ce chef insulaire intimida l'officier ligurien, qui révoqua prudemment ses ordres barbares. Cependant Jean-Paul ayant ainsi par sa faute perdu les chances de vaincre et même de se maintenir dans l'île, après quelques combats infructueux, s'expatria une troisième et dernière fois : il céda en partie dans l'espoir de recouvrer son fils tombé au pouvoir de l'ennemi. Le général De' Negri retourna alors à Gênes avec la réputation d'avoir humilié la Corse devant la compagnie de Saint-George. Les directeurs de cette puissante association, pour se montrer reconnaissants envers leur commissaire, lui firent ériger une statue et lui assignèrent, pour la vie, un honorable traitement (en 1501)[2].

On avait lieu de croire qu'après l'abaissement de

(1) *Cronichetta*, Ms. Anon.

(2) Petri Bizari, *Genens. hist.*, liv. 16; Bartholomæi Senaregæ, *De Rebus Januensibus*; Filippini, liv. 4.

La statue érigée au général De' Negri avait pour inscription le distique suivant :

Dum vesana movet Corsos discordia in arma
Indomitas fregit, composuitque acies.

la famille de Leca le pouvoir de la compagnie serait craint et respecté dans l'île et que les peuples et les gouvernants goûteraient enfin le repos et la paix dont ils semblaient avoir réciproquement besoin. Il n'en fut pourtant pas ainsi. Tous les seigneurs ultramontains étaient soumis, mais ce n'était pas encore assez; quelques-uns d'entre eux exerçaient une certaine influence dans le pays. Cela devait donner ombrage aux suzerains d'outre-mer. La méfiance engendre toujours la haine et partant l'inimitié, et alors tous les moyens sont bons, tous les prétextes sont plausibles pour chercher à se débarrasser de ce qui gêne. De là, sans doute, la conduite des directeurs de Saint-George envers Rinuccio de la Rocca. En effet, ce seigneur fut accusé de n'avoir pas agi avec franchise pendant la dernière guerre et d'avoir ainsi occasionné de grandes dépenses à la magnifique compagnie. Une accusation de cette nature n'avait aucun fondement, car l'animosité qui existait entre les seigneurs de Leca et de la Rocca était telle qu'ils ne devaient ni ne pouvaient avoir aucun ménagement l'un pour l'autre. Rinuccio eut donc raison d'être étonné de la conduite que l'on tenait à son égard. Il commença à se douter que le gouvernement de Saint-George visait peut-être à passer sur la famille de la Rocca le niveau qui avait déjà abaissé celle de Leca. Cette idée frappa à tel point ce seigneur qu'il prit la sage résolution de se tenir sur ses gardes pour ne pas être victime de quelque surprise. De leur côté les Liguriens voyant qu'une rupture devenait inévitable renforcèrent leurs garnisons dans l'île, et craignant que Rinuccio, dans la position où ils l'avaient placé, ne cherchât à s'en-

tendre avec Jean-Paul, ils résolurent de tout faire pour empêcher la réalisation d'un projet de cette nature. Ils savaient, par une longue expérience, que le plus sûr moyen de vaincre leurs adversaires c'était d'entretenir leurs divisions. A cet effet, un émissaire se rendit en Sardaigne, porteur de sommes considérables pour tâcher de détourner Jean-Paul de toute entreprise hostile à la compagnie. Le seigneur de Leca, qui était sur le point de partir pour l'Espagne, refusa avec dédain les offres du plénipotentiaire ligurien qui venait, lui disait-on, améliorer sa position. « Les trafiquants de Saint-George voudraient m'humilier, répondit-il; je les connais et les méprise. » Un pareil langage prouve bien un caractère fier et robuste, mais la pensée qui le dictait n'en servait pas moins les intérêts de ceux à qui il était adressé comme un reproche. Des pourparlers eurent encore lieu entre les Génois et Rinuccio; enfin celui-ci, regardant la guerre comme certaine, résolut de la commencer et pénétra, suivant la coutume, dans la terre de commune. De son côté, devinant la marche et les projets du chef ultramontain, le gouverneur Lercari avait appelé, sous divers prétextes, auprès de sa personne les principaux caporali et les retenait à Bastia. Malgré ces précautions, plusieurs familles influentes se déclarèrent cependant pour Rinuccio qui s'avança rapidement jusqu'aux portes de la capitale. Les Génois évitèrent le combat et restèrent prudemment enfermés dans les forteresses. Il fallut les bloquer sur différents points et cela réduisit considérablement l'armée active du chef ultramontain.

Sur ces entrefaites, Nicolas Doria arrive dans l'île avec de nouvelles troupes. Débarqué à Ajaccio, ce gé-

néral habile forme le projet des'emparer des terres de Rinuccio. L'éloignement de ce chef rend l'entreprise peu difficile, et les châteaux d'Ornano et de Roccapina sont bientôt surpris et occupés par les forces liguriennes. Le seigneur de la Rocca qui se trouvait dans la terre de commune, provoquant en vain les Génois au combat, apprit avec non moins de douleur que d'indignation la nouvelle de l'arrivée de Doria et de son hardi coup de main contre ses États. Il n'y avait pas à balancer, il fallait repasser les monts et tâcher de recouvrer ce qu'on avait perdu. On était dans le mois de décembre; une grande quantité de neige couvrait les montagnes et rendait les passages difficiles; mais l'impétuosité et l'audace de Rinuccio ne souffrent aucun retard; il lève le blocus de Bastia et arrive à Sant'-Antonio-de-Casinca avec un grand nombre de soldats. Là, témoin des souffrances endurées par ces hommes résolus qui bravaient les éléments pour courir affronter la mort, mais dont les forces cédaient à l'intempérie des saisons, il ne peut contenir son émotion, et leur adressant la parole: « Mes chers compatriotes, leur dit-il, je n'ignore point que vos souffrances sont horribles. Pourtant il dépend de vous de les faire cesser, car vous me suivez volontairement; je n'ai aucun droit sur vous et vous pouvez rentrer selon vos désirs au sein de vos familles. Mais je lis dans vos regards que ce n'est pas pour moi seul que vous sacrifiez votre repos et exposez votre vie; c'est la défense de notre nation que vous avez à cœur, et vous avez raison, car les Génois ne veulent abattre ma famille que pour réduire notre pays au plus dur esclavage. Voyez, mes amis, s'il

nous convient d'abandonner notre entreprise[1]. » Ces paroles font leur effet sur les volontaires cis-montains qui répondent d'une voix unanime qu'ils suivront leur chef jusqu'à la mort. Cependant le temps ne cessait d'être affreux et l'épaisseur de la neige augmentait à chaque instant davantage les difficultés de la marche. On avançait peu, obligé que l'on était de faire à chaque instant des détours pour éviter les gouffres et les précipices. Enfin, après des fatigues inouïes on arrive à la Rocca; mais l'armée se trouve considérablement affaiblie. Néanmoins, pour ne pas laisser à son adversaire le temps d'être informé de son arrivée et des forces qu'il a avec lui, Rinuccio veut l'attaquer sur-le-champ. A cet effet, il partage sa troupe en deux divisions et, se réservant le commandement des volontaires de la terre de commune, il met les ultramontains sous les ordres de Jean-Antoine, son fils aîné. Au moment convenu, il attaque avec tant d'impétuosité et des cris si effroyables que les Génois, ne sachant pas à quelles forces ils ont affaire au milieu des ténèbres de la nuit la plus profonde, se croient perdus et ne pensent d'abord qu'à chercher leur salut dans la fuite. Les dispositions du seigneur de la Rocca avaient été si bien prises que si son fils était arrivé en temps opportun, l'ennemi, placé entre deux feux, aurait pu difficilement éviter une déroute. Malheureusement le détour que Jean-Antoine s'était trouvé obligé de faire, et les difficultés du chemin dans une saison si rigoureuse, le retardèrent considérablement dans sa marche. De cette manière les Liguriens eurent le temps de se reconnaître, et, plus

(1) *Cronichetta*, Ms. An. *Voy.* aussi Filippini, liv. 5.

nombreux que les insulaires, ils défendirent leurs positions et forcèrent leurs adversaires à la retraite. Le général de Saint-George, ayant ainsi échappé aux dangers d'une surprise, s'appliqua à empêcher que le seigneur de la Rocca ne reçût des secours des autres barons ultramontains. Il fit de magnifiques promesses aux uns, tendit des embûches aux autres, les trompa tous et parvint enfin à obtenir les résultats qu'il s'était promis. En effet, Rinuccio, ne pouvant plus se défendre contre un général qui savait si bien multiplier ses moyens d'attaque, accepta la convention qu'on lui proposait pour terminer la guerre, savoir une pension égale au montant de ses revenus. L'État de la Rocca fut ainsi incorporé dans les possessions de la compagnie et la paix rétablie dans l'île (en 1503).

Aussitôt le traité conclu, Rinuccio, pour se conformer à ses dispositions, se rendit à Gênes avec sa famille. De son côté, Nicolas Doria, poursuivant son plan de pacification, se porta à Corté où il appela les chefs des communes de Niolo. Les habitants de cette contrée, naturellement belliqueux, sans doute dans l'espoir de servir la cause des Leca, avaient pris les armes pour le seigneur de la Rocca. Le commissaire avait juré de les punir d'une manière éclatante. Pour arriver à ses fins, il affecte une grande douceur, et réclame des otages comme garantie de leur soumission; les magistrats consentent à une demande dont ils ne prévoient aucunement la portée. Mais aussitôt que Doria a en son pouvoir soixante membres des premières familles du pays, changeant de ton et prenant un air sévère, il signifie à ces mêmes magistrats qu'il avait trompés, l'ordre barbare de sortir de l'île avec

tous leurs administrés, sans distinction d'âge ni de sexe, dans l'espace de dix jours! Les supplications et les larmes des otages, qui demandent unanimement la mort pourvu que l'on épargne leurs familles et leurs concitoyens, ne produisent aucun effet sur cet homme cruel et inhumain qui se montre inexorable. Doria agissait, sans doute, d'après les instructions des gouverneurs de Saint-George. Ainsi, les habitants de Niolo furent arbitrairement condamnés par le commissaire d'une compagnie de trafiquants à abandonner leur pays natal et à errer sur la terre étrangère. On vit alors pendant une longue semaine de deuil les nombreuses et intéressantes familles d'un des plus populeux cantons de l'île quitter, en les arrosant de larmes, leurs demeures, les lieux auxquels se rattachaient tous leurs souvenirs, les temples où reposaient les cendres de leurs ancêtres. L'ordre tyrannique était donné, et des processions d'hommes, de femmes et d'enfants, groupés pêle-mêle, se tenant par la main et portant sur leur dos les objets les plus précieux de leurs ménages ou des fardeaux encore plus chers, se dirigeaient vers les rivages voisins pour s'y embarquer et se rendre sur les côtes de la Sardaigne, de la Toscane et de Rome. Quelles scènes de désolation! Cette portion de la famille insulaire qui ne manqua jamais à l'appel lorsqu'il fut question de repousser l'étranger quel que fût son nom, pouvait mettre alors sur pied de mille à douze cents combattants. Aussi brave qu'industrieuse, elle jouissait d'une grande aisance et possédait entre autre plus de dix mille bêtes à laine. Eh bien! il fallait renoncer à tout; il fallait se défaire à tout prix de ce qu'on ne pouvait emporter : les marchands liguriens

offraient seuls quelques pièces d'argent aux proscrits en échange de leurs troupeaux. Toute autre communication était interdite aux victimes de Nicolas Doria. Preuve évidente que la démoralisation avait pénétré dans la masse des insulaires, car cent ans plus tôt une pareille tentative ne fût pas restée impunie. Quoi qu'il en soit, d'une de ces familles proscrites qui avait le nom de Peretti et dont une branche subsiste encore dans l'île, naquit, dit-on, le fameux Sixte V[1]. Nos renseignements à ce sujet sont à peu près positifs et s'accordent avec une tradition locale généralement accréditée; mais n'ayant pu nous procurer aucun document authentique, nous laissons ce fait dans le domaine du doute et des conjectures. Cependant la dépopulation de toute une province n'avait pas encore entièrement satisfait la rage de l'impitoyable gouverneur. Il se porta bientôt avec des forces considérables à Talavo, et en fit, avec la même inhumanité, massacrer tous les habitants.

Les vertus privées embellissent la vie d'un peuple autant que ses vertus publiques, et l'histoire doit enregistrer au moins celles qui se rattachent aux évé-

(1) Un membre de notre famille, mort il y a peu d'années conseiller à la cour royale de Bastia, dans une dissertation historique remarquable sous plusieurs rapports, donnait ce fait comme certain et l'étayait de témoignages qui, autant qu'il nous en *souvient*, semblaient incontestables. L'auteur soutenait également que le fameux Christophe Colomb avait la même origine, ou du moins que sa famille provenait de la Corse. Selon lui, les *Colombo* tiraient leur nom d'un endroit de l'île d'où dérivent également les *Colombani*, dont le nom, dans l'acception nationale, signifie *membre de la famille* ou du *parti des Colombo* et qui existent encore dans le pays. Nous dirons ailleurs quelque chose sur les *Colombo* d'après nos investigations particulières; nous saisissons, en attendant, cette

nements qu'elle entreprend de décrire. Pendant le massacre général de Talavo, une jeune femme fut sauvée par un officier qui, frappé de sa rare beauté, la couvrit de son manteau et la déroba ainsi aux regards des satellites du commissaire. Mais cet acte ne lui avait pas été inspiré par un sentiment de générosité, car le soir même il déclara à sa prisonnière qu'il voulait passer la nuit avec elle. Lucrèce delle Vie, épouse d'un nommé Ambroise Peraldi qui, absent du pays lors de l'arrivée des Génois, avait échappé à la mort, se voyant obsédée par l'officier qui se disait son sauveur et qui déjà commençait à la menacer, eut enfin l'air de consentir à ce qu'il exigeait d'elle. Toutefois elle lui demanda, comme une faveur, de la laisser seule pendant quelques instants, afin, disait-elle, de s'étudier à vaincre les répugnances de son cœur, lui promettant d'être ensuite entièrement à sa disposition. Le Ligurien, sans se douter nullement de ce que méditait celle dont il voulait faire sa maîtresse, content d'ailleurs de toucher au bonheur qu'il se promettait, consentit à la demande de Lucrèce. Mais

occasion pour déclarer que ni le travail érudit et intéressant dont nous venons de parler, ni aucun autre manuscrit de notre parent, n'est parvenu entre nos mains : nous en avons le plus vif regret; mais nous devons à la vérité de le déclarer hautement, sans pour cela accuser en aucune façon les personnes qui l'ont approché à ses derniers instants. Si nous sommes redevables de plusieurs renseignements précieux à un homme dont l'érudition était proverbiale dans notre île, ce n'est que par le commerce familier que nous avons eu avec lui et dont nous avons tâché d'enrichir, soit notre mémoire, soit les pages de nos albums; mais, encore une fois, ses *manuscrits*, et il en avait de précieux, qu'une excessive modestie l'a seule empêché de mettre au jour, sont passés en d'autres mains que les nôtres.

la jeune femme avait résolu de périr plutôt que de perdre son honneur. Elle s'enferme dans une chambre, et, n'ayant pas d'autre arme à sa disposition, elle se perce le cœur avec une lame de ciseaux, et peu de temps après, l'officier ligurien trouva, au lieu d'une victime résignée à son sort, un cadavre froid et baigné dans son sang[1]. Par une singulière analogie, une petite bourgade de la Corse produisit ainsi une Lucrèce de nom et de fait; seulement, moins heureuse que la Lucrèce de Rome, l'insulaire mourut sans utilité pour sa patrie. Toutes deux étaient pleines de courage et de vertu, mais l'une mourait dans une ville où déjà Brutus méditait le renversement de la tyrannie; l'autre, au contraire, se donnait la mort après avoir vu la ruine de son pays et la destruction de ses concitoyens.

Les deux plus puissantes familles seigneuriales de la Corse, celles de Leca et de la Rocca, avaient été abattues; néanmoins les gouverneurs de Saint-George n'étaient pas entièrement rassurés; ils craignaient toujours que Jean-Paul ne retournât dans l'île pour y fomenter de nouveaux troubles. A cet effet, ils résolurent d'avoir recours aux négociations et envoyèrent auprès de lui en Sardaigne des émissaires chargés de lui offrir des sommes considérables s'il voulait renoncer à tout projet hostile. Le seigneur de Leca refusa encore une fois avec indignation toute espèce de traité qui n'aurait pas eu pour base la restitution de son État. Rinuccio, ayant eu connaissance de la réponse de son compatriote, s'évada de Gênes et alla le trouver pour lui proposer une alliance contre

(1) *Cronichetta*, Ms. Anon.

leur ennemi commun. « A qui suis-je redevable de mon exil? lui répondit le seigneur de Leca; à vous, Rinuccio, à vous seul. Qui a relevé la puissance de la compagnie lorsque ses soldats mercenaires n'osaient plus se montrer devant nos braves? C'est vous, Rinuccio. Je ne puis donc ni ne veux entendre parler d'aucune alliance avec l'homme que je considère comme la cause la plus efficace de mes malheurs. Vous avez travaillé à la ruine de ma famille; le tour de la vôtre est également arrivé. Il ne nous reste plus qu'à gémir sur le sort de notre pays devenu désormais la proie de l'étranger. » Rinuccio, mortifié des reproches de Jean-Paul, le supplia d'oublier le passé et de le seconder dans l'entreprise qu'il méditait, mais le seigneur de Leca resta inflexible.

Ne prenant dès lors conseil que de son courage et se trouvant en outre compromis aux yeux des directeurs de Saint-George, Rinuccio voulut risquer le tout pour le tout et fit voile pour la Corse. Ici, sans nous arrêter à décrire une lutte engagée avec de très faibles moyens, puisque le seigneur de la Rocca entra en campagne avec une centaine d'hommes, nous dirons seulement qu'il se montra pendant trois ans audacieux dans ses projets et sage dans leur exécution. Infatigable dans ses marches, il était partout, faisait front à tout et exécutait lui-même les entreprises les plus difficiles et les plus périlleuses. A l'occasion d'une reconnaissance qu'il dirige en personne, il ne peut retenir son indignation en voyant la cavalerie génoise commandée par un Corse nommé Cacciaguerra delle Cristinacce : furieux, il s'élance sur cet officier, et l'étend mort à ses pieds : il se précipite

ensuite au milieu des ennemis que son audace ébranle et intimide. Secondé par ses compagnons, il frappe et tue tout ce qui résiste; mais bientôt les Génois, revenus de leur surprise, se reforment, serrent leurs rangs, le pressent à leur tour, et sont déjà sur le point de l'envelopper avec des forces supérieures. Rinuccio bat alors en retraite; mais son cheval blessé le retarde dans sa marche; obligé de s'en séparer, il le tue et brise en même temps la selle en disant « qu'il ne fallait laisser aucun trophée à l'ennemi. » Évitant avec soin toute rencontre décisive avec les troupes de la compagnie bien plus nombreuses que les siennes, il les combattait en détail et leur causait des pertes considérables. La guerre se poursuivait ainsi sans aucun résultat définitif; enfin, Nicolas Doria, voyant qu'il ne pouvait réduire ce terrible adversaire par la force des armes, eut recours à un moyen inique. Deux jeunes fils de Rinuccio, qui se trouvaient dans un collége de la république au moment du départ de leur père des côtes de la Ligurie, avaient été arrêtés par les agents de Saint-George; le gouverneur se les fit envoyer; leur arrivée dans l'île jeta le seigneur de la Rocca dans des perplexités terribles. Il était facile de deviner qu'ils serviraient à l'exécution de quelque projet sinistre : et en effet, le gouverneur menaça Rinuccio de la mort de ses fils s'il refusait de traiter des conditions de la paix qu'il lui proposait. Père infortuné, il résolut de faire tout ce qui dépendait de lui pour sauver ses enfants. Une trêve provisoire fut conclue. En attendant, le général ligurien reçoit de nouveaux renforts et sans doute de nouvelles instructions; devenu dès lors intraitable, il exige impérieusement la retraite immédiate de Rinuc-

cio. Ce chef, étourdi d'un langage si hautain, garde le silence : aussitôt le barbare Doria fait couper la tête à l'un de ses fils et la lui envoie conjointement avec celle d'un de ses neveux ! Presque en même temps, et par ses ordres, un second neveu de Rinuccio est assassiné sur un autre point. Le seigneur de la Rocca, profondément abattu par les malheurs de sa famille et craignant de voir périr son dernier fils comme avait péri l'aîné, résolut d'abandonner pour le moment son pays aux fureurs sanguinaires du proconsul ligurien (en 1506).

Cependant Gênes venait encore d'être bouleversée par les factions. Là, en effet, les Spinola, les Adorne, les Fregose, les Doria, et autres familles puissantes, ne cessaient de se disputer le pouvoir et se livraient périodiquement bataille, tantôt dans l'enceinte et tantôt hors des murs de la capitale. D'un autre côté, chaque bouleversement qui arrivait dans la Ligurie avait son retentissement en Corse. Les gouverneurs de Saint-George avaient supprimé arbitrairement les salines de Saint-Florent; cette mesure déplut au peuple de la terre de commune qui ne déguisait pas le mécontentement qu'elle lui causait. Rinuccio, informé de la disposition des esprits, voulut en profiter et s'embarqua de nouveau pour tenter le sort des armes. Un soulèvement eut lieu. La compagnie envoya aussitôt pour le réprimer, André Doria, qui devint plus tard si fameux dans sa patrie dont il a été une des plus belles illustrations. Ce jeune officier avait déjà fait la guerre dans l'île sous les ordres de Nicolas Doria, son cousin. Le seigneur de la Rocca, renforcé par les mécontents cis-montains, ne tarda pas à se rendre redoutable à son adversaire. Déjà Doria, après diverses

expéditions restées infructueuses, ne savait plus de quelle manière obtenir la victoire. Comme il disposait de plus grands moyens que Rinuccio, il voulait l'amener à un combat général et décisif; mais, de son côté, le chef ultramontain savait éviter tout engagement qui eût pu compromettre ses affaires. André Doria se souvint alors de la marche suivie par son prédécesseur et menaça de faire mourir le fils de Rinuccio si ce malheureux père n'abandonnait pas le pays dans un temps déterminé. Il promettait, au contraire, de le lui rendre s'il se retirait. Le seigneur de la Rocca, s'élevant cette fois au-dessus des sentiments de la paternité, répondit qu'il n'avait pas pris les armes pour délivrer son enfant, mais tous ses compatriotes, et poursuivit les hostilités. La menace de jeter la tête de son fils sur ses pas, s'il osait avancer, lui fut faite principalement dans une rencontre près de Sartène. Le chef insulaire déchira le message qui portait un tel défi et commença l'attaque avec sa bravoure accoutumée : André Doria ne combattit pas avec moins de courage, et, forcé de se retirer, il eut honte de la menace qu'il venait de faire et se garda bien de la mettre à exécution. Celui qui était né pour occuper un rang si distingué parmi les hommes illustres ne pouvait se faire l'assassin d'un enfant. Cependant Louis XII s'était rendu maître de Gênes; une trève fut bientôt conclue en Corse par la médiation, ou, si l'on veut, par les ordres de ce monarque. Chaque parti conserva ses positions; mais les Liguriens ayant encore une fois chassé l'étranger de leur capitale, les hostilités recommencèrent en Corse. Des combats sans nombre furent livrés de part et d'autre avec des chances diverses; Rinuccio se

comporta toujours en héros; mais sa dernière heure était sonnée, et il fut enfin tué dans une embuscade que lui avaient dressée ses adversaires (en 1511)[1].

Ainsi périt le dernier des chefs ultramontains qui, pendant une si longue série d'années, avaient pris une part si active et si décisive aux affaires de la Corse. Ces seigneurs possédaient généralement, comme nous l'avons vu, les plus éminentes qualités: des sentiments nobles et généreux, une grande énergie, un courage à toute épreuve, une fermeté inébranlable, en un mot tout ce qui rend un homme capable et digne de commander. Mais leurs jalousies de famille, leurs dissensions et leurs inimitiés particulières, adroitement suscitées et entretenues par l'étranger qui visait à les perdre, amenèrent enfin leur ruine. Diviser pour régner fut toujours la maxime gouvernementale des Génois à l'égard des insulaires; et cette politique produisit les effets qu'on pouvait en attendre. Aussi les barons de la souche de Cinarca ont-ils été successivement abattus, bien moins par la puissance ligurienne que par les forces nationales dirigées par ceux d'entre eux qui se laissaient induire à épouser le parti de leur ennemi commun. Par la mort de Rinuccio de la Rocca, la domination des ultramontains fut à jamais détruite, et Jean-Paul lui-même parut se résigner à finir ses jours dans l'exil. Ce n'est pas qu'il ne restât encore des rejetons des illustres familles d'Istria, de la Rocca, de Leca, d'Ornano, de Bozi; mais le sort ne leur laissait plus d'autre perspective que de vivre

(1) *Voy.* Senarega, *De Rebus Genuens.*; Bizari, *Genuens. hist.*, liv. 18; Filippini, liv. 5; *Cronichetta*, Ms. *Anon.*; Germanès, *Révolutions*, etc.

confondus avec la masse de leurs concitoyens sous le joug ligurien. En conservant une partie de leurs fiefs, ces seigneurs appauvris perdirent dès ce moment toute influence politique. Leur histoire fut ainsi close. Dans les derniers temps seulement quelques descendants de ces nobles barons ont su acquérir par leur mérite personnel une illustration impérissable; les Ornano, les Arrighi, les Casabianca, ont rajeuni la gloire de leurs ancêtres sur les champs de bataille; les de la Rocca et les d'Istria se sont distingués dans les assemblées nationales ou dans la magistrature.

La chute des familles de Leca et de la Rocca produisit d'abord des effets salutaires pour le pays. Les directeurs de Saint-George, voulant sans doute faire oublier les derniers événements, s'appliquèrent à gouverner l'île avec justice et humanité. On exécutait avec une scrupuleuse exactitude toutes les dispositions de l'ancien pacte de cession, et pour ce qui n'avait pas été prévu on ne faisait rien sans prendre l'avis du suprême magistrat des *Douze* et des *Six*. Tout semblait promettre à la Corse une prospérité durable et progressive, car tels sont toujours les résultats d'une administration conforme aux lois et aux mœurs d'une nation. On pourra voir, dans la période suivante, si ce fut là effectivement la destinée des insulaires depuis la consolidation du pouvoir de la compagnie de Saint-George : arrêtons ici, pour peu d'instants, l'attention du lecteur sur quelques considérations générales qui peuvent servir à l'appréciation de plusieurs faits relatés dans cette histoire.

On a vu par quelle série de bouleversements et de révolutions la Corse a passé, surtout depuis la chute

des Pisans. Dans ce long espace de temps l'état normal du pays a été une sorte d'anarchie politique, sauf quelques moments de calme que l'on peut compter à travers les nombreuses dominations nationales ou étrangères qui ont successivement paru en scène. La différence qui existait entre les institutions de la terre de commune et celles du pays d'outre-monts, resté sous le pouvoir des barons, était déjà une source de calamités; la position prise par les Génois sur les côtes de l'île et surtout à Bonifacio et à Calvi était venue aggraver la situation; les inconvénients s'étaient encore accrus le jour où la souveraineté de l'île avait été offerte à la république ligurienne, car cette puissance qui se traînait alors dans le désordre était peu apte à tenir les rênes gouvernementales d'un peuple divisé en factions; enfin l'acte arbitraire par lequel Boniface VIII planta le drapeau aragonais sur le rivage de l'île rendit la complication inextricable. De tout cela ressort un fait peut-être unique dans les annales des divers peuples de l'Europe; c'est que l'union était impossible dans ce petit pays où la discorde avait des éléments si nombreux et vers lequel convergeaient tant de prétentions étrangères. D'un autre côté, les admirables institutions de Sambucuccio, sous lesquelles l'administration locale se trouvait confiée à des magistrats nommés par le peuple, offraient un abri salutaire aux masses qui ne s'apercevaient presque pas des changements politiques: en même temps, par une étrange bizarrerie du sort, le caractère personnel des barons ultramontains était tel qu'il les rendait chers à leurs vassaux dont le dévouement fut toujours sans bornes: ainsi ce qui était un bien relatif pour les in-

dividus fut un mal absolu pour la nation. En effet, tandis que les villes de la côte, jouissant de priviléges qui ne leur laissaient rien envier aux cités les plus libres et les mieux policées de l'Europe, ne voyaient rien au-delà et perdaient de jour en jour toute idée de nationalité, les ultramontains satisfaits de leurs seigneurs ne songeaient qu'à les conserver à tout prix et fermaient les yeux sur les dangers qu'ils leur faisaient sans cesse courir par suite de leurs jalousies de famille et de leurs divisions intestines; enfin les populations de la terre de commune, aveuglément attachées à leurs anciennes lois, y trouvant assez de garanties contre le despotisme, restaient indifférentes au sujet de l'autorité souveraine ou politique, la laissaient tomber d'une main à l'autre sans y attacher aucune importance, se plaisaient en quelque sorte à lui faire subir mille métamorphoses, et, ne voyant que le présent, portaient rarement leurs regards sur l'avenir. Une puissance pourtant fit ombrage aux peuples cis-montains : ce fut la puissance aragonaise qui, effectivement plus redoutable que toutes les autres, aurait bien pu anéantir leurs libertés. Cette pensée dut les frapper vivement, car les habitants de la terre de commune furent toujours unis contre les Espagnols pour les repousser et les empêcher de s'acclimater dans l'île. Du reste, si l'on excepte l'institution des lieutenants-généraux, il n'y eut jamais aucune idée vraiment politique en circulation dans la république cis-montaine; et cette même institution qui pouvait conduire à l'affranchissement du pays et rendre la nation unie et compacte, après avoir été reconnue par l'étranger qui ne pouvait alors s'en dispenser, devint bientôt le point de mire de ses

intrigues; confiée aux barons ultramontains, elle fut promptement dénaturée, puis proscrite, et la situation resta la même, c'est-à-dire que la division épuisa les forces du pays, ébranla ses institutions et le livra enfin aux patriciens de la Ligurie.

Ce que nous venons de dire des causes qui non-seulement ont retardé, mais rendu presque impossible le développement des institutions politiques des insulaires, nous dispense de rien ajouter pour faire comprendre comment dut être en même temps paralysé tout progrès intellectuel. Au milieu de l'anarchie et sans direction déterminée, l'instruction nationale ne pouvait qu'être extrêmement négligée. L'enseignement, tel quel, était purement local : le ministre de l'autel était le seul instituteur de la communauté. Par lui on recevait l'initiation religieuse, et par lui aussi on avait accès aux connaissances humaines. La mission du prêtre insulaire était, comme on le voit, belle et large; mais il n'est pas besoin de dire qu'à peine lui était-il possible d'en remplir une partie. Ignorant lui-même, que pouvait-il enseigner aux autres? Toutefois, il paraît que beaucoup de gens apprenaient à lire et à écrire; car nous avons eu sous les yeux l'acte notarié d'une consulte cantonnale tenue à Venaco vers la fin du quinzième siècle, où figurent un grand nombre de signatures assez bien formées. Dans le pays ultramontain aussi, les seigneurs ne se faisaient pas gloire de ne pas savoir signer comme cela se pratiquait en terre-ferme; au contraire, il résulte de divers documents authentiques que ces barons ne manquaient pas d'une certaine instruction : ils la recevaient, en général, d'instituteurs attachés à leurs

familles respectives. A l'égard d'une instruction plus élevée, les insulaires qui voulaient y atteindre étaient obligés de se rendre sur le continent. Néanmoins, à l'époque dont nous parlons, le pays ne manquait pas d'hommes instruits et d'un certain mérite littéraire[1]. C'était surtout à l'étude de la jurisprudence qu'ils s'adonnaient dans les universités de l'Italie, et leurs statuts et chapitres ne laissent aucun doute qu'ils ne possédassent de profonds et sages jurisconsultes. Mais comme nous l'avons déjà fait observer, le désordre politique devait retarder le progrès des lumières; car bien que les Muses aiment à célébrer les exploits guerriers, ce n'est pas au milieu des camps ni dans le tumulte des insurrections qu'on peut cultiver les lettres et les sciences, ni s'appliquer aux arts de goût et d'agrément. Il est donc permis d'affirmer que sous ce rapport l'île de Corse se trouvait alors au dernier échelon des peuples d'Italie. Or, si l'on pense à la vivacité d'esprit et à la portée du génie de ces insulaires, on ne peut que regretter que leur malheureuse destinée ne leur ait pas permis de prendre une part plus active aux travaux de l'intelligence. Peut-être auraient-ils apposé leur nom à quelque chef-d'œuvre digne de leur nation.

(1) M. Gregori a publié, dans ses Annotations à l'ouvrage de Filippini, une longue liste d'auteurs insulaires qui écrivaient à cette époque en divers pays. D'autres ont écrit sous le voile de l'anonyme, et il y en a dont les noms figurent au catalogue des auteurs liguriens. « Presque tous les historiens, a dit aussi Jaussin dans ses Mémoires (t. I, p. 86), assurent que la Corse a fourni dans différents temps des hommes qui ont illustré les sciences dans les pays étrangers. » *Voy.* également *Chroniques* de Salvator Vitalis, p. 102, 103 et 227.

# DIXIÈME PÉRIODE.

## DEPUIS LA CHUTE DES ULTRAMONTAINS JUSQU'A LA GUERRE DE SAMPIERO.

(de 1511 à 1560.)

Situation des esprits en Corse au commencement de cette période. — Empiétements despotiques de la compagnie de Saint-George (en 1515). — La justice entièrement méconnue. — La *vendetta* (vengeance) se naturalise dans l'île. — Dépopulation effrayante. — Attaques continuelles des Barbaresques (en 1524). — Les galères destinées à la défense de la Corse. — Le gouverneur Baldassare Adorno et la peste dans l'île. — Délivrance de Gênes par André Doria. — Deux insulaires secondent puissamment ce grand homme. — Défaite des corsaires africains à Girolate (en 1540). — Réapparition de Dragut. — Colonie de Porto-Vecchio. — Guerre entre François I^er^ et Charles-Quint. — Désastres causés par les pluies de 1545. — Conduite arbitraire des commissaires liguriens, attitude du peuple insulaire (en 1546). — Résultats. — Rupture entre Henri II et Charles-Quint. — Invasion de la Corse par les Français (en 1553). — Sampiero d'Ornano. — Succès de l'expédition. — Conduite des Turcs à Bonifacio. — Les Génois, assiégés dans Calvi, reçoivent des renforts et reprennent l'offensive. — André Doria s'empare de Bastia et de Saint-Florent. — Progrès de l'armée hispano-ligurienne. — Caractère atroce que prend la lutte. — Sampiero investi du commandement des Corses. — Il est blessé à Golo. — Giacoposanto da Mare. — Conduite du général de Thermes et de la garnison de Cortè. — Sampiero reparaît à la tête de ses compatriotes. — Défaite des Génois à Tenda. — Changement des chefs des deux partis. — Siége de Calvi. — Abattement des insulaires. — Le retour de Sampiero leur rend la confiance. — Trève générale (en 1556). — Consulte convoquée par le gouverneur royal. — Henri II incorpore la Corse à la couronne de France (en 1557). — Reprise des hostilités. — Con-

clusion de la paix. — La Corse rendue aux Génois (en 1559). — Désolation des insulaires. — Les Français abandonnent l'île.

---

On a dit avec raison que l'homme n'est jamais content de son sort[1] : richesses, gloire, puissance, rien ne peut le satisfaire ; car son ambition n'a pas de bornes. Que l'on jette les yeux sur les gouvernements, sur les administrations, sur l'Église, sur les simples sociétés, sur la famille même ; partout l'homme apparaît avide, insatiable d'autorité, de prérogatives, de distinctions ; c'est là surtout la plaie humanitaire. Qu'un adversaire disparaisse ou qu'une autre circonstance favorable se présente et l'on voit aussitôt celui qui occupait une position donnée remuer, marquer un pas en avant, agir en tout sens et ne rien épargner pour élargir le cercle tracé autour de sa personne. Cette tendance est particulièrement remarquable dans les agents du pouvoir et dans les chefs de certains gouvernements ; là la force est tout et nulle règle de morale, nul principe de vertu n'offrent, en général, une barrière suffisante aux envahissements. S'ils cessent de craindre, ils se croient tout permis ; ils osent tout, foulent aux pieds les lois les plus inviolables, attaquent, renversent les institutions les plus augustes. D'un autre côté, les peuples, en qui réside la force réelle, n'en savent presque jamais faire usage, même en temps de révolution, pour empêcher le retour de la tyrannie ou l'établissement du despotisme, et tombent, après de longues agitations, dans un

(1) Montaigne, *Essais sur les Mœurs*, ch. 12.

véritable état de relâchement et de langueur. Victimes de leurs chefs quand ils sont vicieux, les masses deviennent inertes et sans vie dès qu'elles n'en ont plus qui soient investis de leur confiance.

L'état des choses était tel en Corse que les directeurs de Saint-George pouvaient sans peine établir et consolider leur despotisme sur les débris des institutions nationales. Les deux puissantes familles de Leca et de la Rocca venaient d'être abattues, celles d'Istria et d'Ornano l'étaient déjà depuis long-temps; les caporali de la terre de commune avaient perdu toute influence par suite de leur esprit turbulent et anarchique; il ne restait donc dans l'île aucun point d'appui aux mécontents. Les insurrections devenaient nécessairement chaque jour plus difficiles. Dès lors le gouvernement insulaire suivit la marche ordinaire de tous les gouvernements usurpateurs qui se croient fermement établis : il se fit arbitraire, tyrannique. Nous avons vu ailleurs que le syndicat, chargé de la surveillance des fonctionnaires publics, était composé de trois Génois et de six Corses. Ces derniers furent éliminés et remplacés par six créatures de la compagnie (en 1515). C'était une tentative audacieuse et évidemment contraire aux priviléges du pays; le peuple se contenta d'en murmurer. De plus graves abus devaient suivre ce premier acte despotique. La justice fut bientôt méconnue ouvertement: un crime était commis en Corse, son auteur se réfugiait à Gênes, où admis dans l'armée, il servait pendant quelques années et obtenait ensuite un sauf-conduit pour retourner dans l'île. Une telle manière d'agir était d'autant plus funeste au pays qu'elle se couvrait du manteau de la

clémence et des apparences de la compassion. Ce fut une source intarissable d'inimitiés particulières, une cause permanente de meurtres, une occasion continuelle de combats sanglants entre les familles. Il serait difficile de se faire une idée exacte du nombre des victimes qui tombaient chaque année par suite de ce désastreux et abominable système. Les insulaires, même les plus paisibles, voyant que les assassins de leurs parents et de leurs amis restaient impunis, acquéraient même une certaine gloire par leurs méfaits, se croyaient obligés de se venger eux-mêmes, ne fût-ce que pour se faire respecter à l'avenir et se mettre à l'abri de nouvelles injures. De là l'exercice de cette justice privée qu'on doit souvent excuser, sinon justifier par l'absence de toute justice générale. La terrible *vendetta* (la vengeance) se naturalisa donc dans l'île et fut considérée par les familles comme l'unique moyen de leur conservation[1]. Une révolution se fit alors dans les mœurs : ce peuple, naguère fier, audacieux, brave et confiant parce qu'il avait foi à sa force en voyant tomber sous ses coups tant d'ambitions, tant de rivalités diverses, devint soupçonneux, adonné à l'intrigue, égoïste aussitôt qu'il se sentit faible et opprimé sous le joug de Saint-George. L'impunité et l'injustice dont les germes se développaient chaque jour davantage, étaient surtout faites pour affaiblir et même dissoudre la société insulaire. Qu'on se figure le principe de la vendetta, proclamé comme

(1) *Voy.* Ms. de Monteggiani, Filippini, Cambiaggi, Limperani, *Giustificazione*, etc., de Savelli; Pompéi, *État actuel;* Jaussin, *Mémoires*, etc.

un droit, prêché comme un devoir, enseigné comme une nécessité, comme une règle de conduite, comme un point d'honneur, et l'on se fera une idée de l'abîme où venait d'être plongée la nation corse. On vit alors s'établir ou se répandre l'usage de conserver les armes ou les hardes des parents ou des amis assassinés pour les mettre sous les yeux d'autres parents, d'autres amis et les exciter ainsi à la vengeance; mais ce n'est pas encore le moment de sonder la profondeur d'une plaie d'où le sang coulait déjà par torrents à l'époque dont nous parlons et qui va prendre encore plus d'extension par la suite : nous reviendrons sur ce luctueux sujet dans une autre période. En attendant, le nombre des habitants diminuait d'une manière effrayante, et la dépopulation du pays, livré à une sourde anarchie, s'effectuait aussi par l'expatriation volontaire. Comme il ne restait plus dans l'île aucune carrière ouverte à la jeunesse, une foule de jeunes gens actifs et entreprenants se rendaient sur le continent pour y chercher du service dans les armées de Venise, de Milan, de Florence, de Gênes, de Rome, de France et même d'Allemagne et d'Espagne. Leur nombre était si considérable qu'à la prise d'Alexandrie et de Tortone par Aymar de Priée, ce général de François I^er en avait cinq mille sous ses ordres [1]. En même temps, il s'en trouvait au

(1) Guicciardini, *Ist. d'Ital.* Cet historien raconte que Pavie fût enlevée aux Français par une division composée de mille Corses et d'un nombre à peu près égal d'Espagnols. Ainsi, dans la même guerre les Corses servaient sous les divers drapeaux ennemis. Le même cas s'est reproduit de nos jours et surtout dans le royaume des deux Siciles où les Corses, au service du roi d'Angleterre, ont été opposés aux Corses au service de Murat!

service du pape, de la république vénitienne, de Gênes et d'autres puissances. Il n'y avait plus d'armées où il ne se trouvât des Corses! Les États barbaresques eux-mêmes reçurent à leur service plusieurs insulaires qui s'y firent distinguer par leur mérite et arrivèrent même aux premières dignités de l'État. Le fameux El-Hhasan, qui aida si puissamment les Arabes à chasser les Espagnols de Bougie, était corse. Il fut nommé bey d'Alger quelques années plus tard. Insulaire était également le premier lieutenant d'Aly à la prise de Tunis et qui fut également bey d'Alger sous le nom de Memmy[1].

Cependant les gouverneurs de Saint-George semblaient ne s'occuper de la Corse que pour en tirer des profits en se donnant le moins de peine possible. L'administration de l'île était considérée comme une affaire de commerce ou de banque et traitée toujours sous le point de vue de la recette et de la dépense. Quant à l'économie gouvernementale on peut dire qu'elle se réduisait à ces deux points : encourager l'expatriation afin d'affaiblir les résistances intérieures, et exciter les inimitiés particulières pour que chaque famille étant occupée de sa propre conservation n'eût pas le temps de s'occuper des affaires publiques. Une telle situation, vraiment déplorable, s'aggravait encore par les descentes que les corsaires africains ne cessaient d'opérer sur les côtes de l'île. Les populations du littoral, surprises à chaque instant au milieu de leurs travaux agricoles, se voyaient enlever leurs substances, heu-

(1) *Voy.* Histoire d'Alger.

reuses quand elles pouvaient éviter de tomber entre les mains des Barbares pour être conduites en esclavage. L'*orateur* insulaire qui résidait à Gênes faisait de vives remontrances sur les désordres et les désastres qui affligeaient sa patrie; mais le directoire de Saint-George laissait dire, ou tout au plus faisait des promesses; en attendant, l'état des choses empirait de jour en jour et devenait insupportable. Enfin il fut convenu que deux galères seraient construites et armées aux frais de la nation pour être consacrées à la défense de ses rivages [1]. Les sommes nécessaires furent allouées par le magistrat des *douze* et des *six* qui formait la représentation de la Corse, et les deux bâtiments partirent pour se rendre à leur destination. Mais ils n'y arrivèrent jamais, car ayant été assaillis par une flottille barbaresque, l'un d'eux fut pris et l'autre rentra dans le port de Gênes. Les insulaires apprirent le malheur survenu à leurs navires de guerre et n'en entendirent plus parler, bien qu'ils continuassent à payer l'impôt extraordinaire établi pour leur armement et leur entretien. Les Barbaresques poursuivaient donc leurs brigandages sans rencontrer le moindre obstacle. L'*orateur* se plaignit de nouveau avec beaucoup d'énergie de la négligence que l'on mettait à défendre les personnes et les propriétés de ses compatriotes. Une flottille fut alors envoyée sur les côtes de l'île, mais après une courte croisière elle s'en retourna dans la Ligurie. La Corse se vit encore une fois privée de la station permanente qu'elle avait demandée et pour laquelle on continuait de percevoir

(1) *Ms.* de Monteggiani et Filippini, liv. 5.

une taxe extraordinaire. Le mécontentement était grand dans le pays; il augmentait même de jour en jour, lorsqu'une consulte ayant été tenue, on résolut d'envoyer à Gênes une députation chargée d'exposer aux directeurs de Saint-George les plaintes des habitants de l'île. Cette importante mission fut confiée à Ritoruccio de Matra et à P. Antoine Monteggiani, l'auteur d'une excellente chronique contemporaine. Les deux députés ne négligèrent rien pour bien remplir leur mission; les magnifiques directeurs firent, suivant leur coutume, beaucoup de promesses; mais, comme leur exécution demandait quelques dépenses, on ne tarda pas à reconnaître combien elles étaient vaines (en 1522).

La république de Gênes, perpétuellement déchirée par les dissensions intestines, venait de retomber sous la domination du duc de Milan soutenu du parti des Adorne. La compagnie de Saint-George qui, bien qu'indépendante jusqu'à un certain point du gouvernement de la république, suivait pourtant toujours la politique du pouvoir quel qu'il fût et subissait l'influence du parti vainqueur, envoya en Corse avec le titre de gouverneur Baldassar Adorne, homme ambitieux et surtout avare. La peste pénétra dans l'île avec son nouveau gouverneur, et les ravages que ce fléau exerça sur tout le pays firent taire le mécontentement de la population qui fut alors réduite de plus d'un tiers. A côté des désastres causés par la contagion les exactions de Baldassar passaient inaperçues ou plutôt ces deux fléaux également funestes au pays ne formaient qu'un ensemble digne de son administration (en 1524).

Cependant les révolutions et les bouleversements continuaient dans la Ligurie; à l'invasion milanaise avait succédé une invasion française et la république semblait anéantie. Le patriotisme et le génie d'André Doria changèrent bientôt complètement l'état des choses; ce grand homme arracha sa patrie aux mains de l'étranger et rétablit la république sur des bases plus solides. Les noms des Adorne et des Fregose rappelaient sans cesse des dissensions sanglantes; on ne pouvait compter sur une réconciliation sincère et générale aussi long-temps que ces deux noms, signes certains des discordes les plus funestes, auraient subsisté; on prit le parti de les éteindre. On fit tomber les barrières qui séparaient les nobles du peuple et on statua que nobles et plébéiens, guelfes et gibelins, pussent être appelés indistinctement aux emplois publics. On créa un sénat ou conseil régulateur composé de quatre cents citoyens qui, suivant un mode déterminé, nommait à tous les emplois et charges de la république. On forma un conseil de huit membres qui devaient demeurer continuellement dans le palais national et être présents à toutes les délibérations du doge. On institua aussi cinq censeurs suprêmes, chargés de la surveillance et de l'amélioration des mœurs et de l'expulsion des magistrats prévaricateurs. Enfin on nomma des avogadors ou procureurs de la commune ou de la cité, dont les fonctions consistaient à soutenir les intérêts du peuple auprès de l'autorité et à veiller sur l'exacte observation des lois. Au moyen de ces arrangements, non-seulement les factions furent étouffées et la république rendue à l'union, mais on créa un gouvernement à l'aide duquel Gênes vécut maîtresse d'elle-même et ne chercha plus

à se mettre, comme elle ne l'avait fait que trop souvent jusqu'alors, sous la domination d'un prince étranger. Voilà l'ouvrage d'André Doria [1], puissamment secondé par un Corse nommé Giocante de la Casabianca, neveu de Jean-Paul de Leca. Cet insulaire s'était acquis une grande réputation au service de Venise où il avait obtenu le grade de colonel. Ce fut à lui que Doria confia le commandement de la capitale en des circonstances si critiques. Giocante se comporta de manière à ne point faire regretter le choix dont on l'avait honoré. Sa fermeté intimida les factieux et l'ouvrage du libérateur se consolida comme il méritait de l'être. Un autre insulaire mérita également en cette occasion que son nom fût transmis honorablement à la postérité par les annalistes de Gênes. Ce brave officier, nommé Janus da Bando, commandait un poste important dans la ville soumise au despotisme du général Trivulce, lieutenant de François I[er], lorsque les patriotes liguriens se présentèrent en criant: liberté! liberté! En entendant ce cri cher aux Corses, Janus sentit que son devoir n'était plus dans la consigne, et regardant toute résistance comme impie et sacrilége, il joignit sa voix à celle des partisans de Doria et cria avec eux: *Liberté et indépendance* [2]!

(1) *Voy.* Guicciardini, *Ist. d'Ital.*, liv. 15; P. Bizari, *Genuens. Hist.;* Botta, *Hist.; Biographie universelle*, etc.

Une statue fut érigée à André Doria avec cette inscription, la plus digne d'un grand homme :

PATRIÆ LIBERATORI.

(2) « Janus Brandus notus ex Corsica miles..... audito *libertatis* nomine, quod passim Doriani milites maxima voce conclamabant, *impium* duxit contra ejus sacratissimum nomen armis contendere... » Jacobi Bonfadii, *Annal. Genuens.*, liv, 1, cont. Fol.

L'état de la Corse continuait de rester à peu près le même, si ce n'est que les Barbaresques redoublaient d'audace et ne cessaient de faire des excursions sur le littoral. Ariadène, surnommé Barberousse, fameux corsaire, était devenu souverain d'Alger; Dragut, son lieutenant, parut alors dans la mer toscane où, commençant ses exploits par la Capraja, il enleva d'un seul coup six cents personnes; il opéra ensuite plusieurs descentes en Corse où il commit toute sorte de brigandages. André Doria, qui était à cette époque grand-amiral des flottes ligurienne et espagnole, ayant eu connaissance à Messine de ce qui se passait dans les mers de la Corse, y envoya immédiatement Giannettino Doria, son neveu, avec une forte division pour en chasser les pirates. Le jeune Doria rencontra Dragut dans le port de Girolate. Le combat entre les deux flottilles fut terrible; les Africains se battirent en désespérés; mais ils finirent par être vaincus et Dragut resta au nombre des prisonniers[1]. La nouvelle de cette victoire excita sur tous les points de l'île une joie inexprimable; on se crut à jamais à l'abri des Barbaresques; mais on se trompait. André Doria, qui possédait de si éminentes qualités avait beaucoup de penchant à l'avarice. Il ne fut donc pas difficile à Dragut de recouvrer sa liberté moyennant une forte somme d'argent. Ainsi redevenu libre, le corsaire, comme pour venger sa défaite, reparut sur les côtes de la Corse où effectuant chaque jour des débarquements, il levait des contributions ou plutôt s'emparait de tout ce qu'il trouvait à sa convenance. Il ne se contentait même pas

(1) Voy. *Ms.* de Ceccaldi, Filip. liv. 5; Cambiaggi, liv. 6.

toujours de commettre des déprédations et des brigandages; il livrait encore aux flammes non-seulement des maisons isolées, mais encore des villages entiers (en 1541)[1].

Comme les insulaires ne cessaient de se plaindre des attaques continuelles des Africains, le directoire de Saint-George résolut enfin de faire construire des fortifications à Portofavonio (Portovecchio), et de relever de ses ruines cette ancienne ville qui, ayant été peu à peu abandonnnée par ses habitants, était devenue un repaire de brigands et de pirates. Des commissaires furent envoyés sur les lieux à l'effet de préparer des logements; peu de temps après quelques familles venues de Gênes s'y établirent sous la protection d'une nombreuse garnison. Ce fut là certainement une mesure de la plus saine économie; malheureusement elle ne reçut pas le développement dont elle avait besoin pour produire les résultats qu'on pouvait en attendre. Cependant la guerre éclata de nouveau entre Charles-Quint et François Ier. Le roi de France renouvela alors sa ligue avec Soliman dit le grand-sultan[2]; et la flotte ottomane fit voile pour les côtes de l'Italie sous les ordres de Barberousse. La nouvelle de la prochaine arrivée des Turcs au centre de la Méditerranée jeta la terreur dans tous les esprits. Les gouverneurs de Saint-George, qui partageaient l'inquiétude générale, pour mettre leurs possessions insulaires à

(1) *Voy.* Filip., liv. 5. Le Castellare en Casinca, Monticello dans la Balagne, et Sarla dans la partie ultramontaine de l'île, furent pillés et incendiés par Dragut pendant cette désastreuse année (1541).

(2) Pauli Jovii, *Histor. sui temp.*; Filip., liv. 5; de Thou, etc.

l'abri de toute surprise, y envoyèrent des renforts de troupes et firent augmenter les fortifications destinées à la défense des côtes. Les craintes de la compagnie tournèrent à l'avantage de l'île qui fut pour lors mieux gouvernée à l'intérieur et mieux défendue contre les attaques des pirates. Telle est la destinée des peuples, ils doivent souvent au hasard ou à des événements qui leur sont étrangers l'amélioration de leur sort et le redressement de leurs griefs (en 1544).

L'année 1545 fut mémorable en Corse; on l'appela *année du déluge*. La pluie ne cessa de tomber par torrents pendant la première quinzaine du mois d'août, et la plupart des terres de la plaine de Bastia à Portovecchio furent entièrement submergées et offrirent l'image d'un étang immense. Les rivières grossirent prodigieusement, et presque tous les ponts furent emportés par les torrents dévastateurs. La rivière de Golo fit surtout les plus grands ravages; ses ondes débordées couvrirent tous les pays environnants; les arbres furent déracinés, les troupeaux emportés, les communications rendues impossibles. Les eaux du Golo se réunirent à celles de Fiumalto, qui en est éloigné près de quinze milles, et le riche territoire qui les sépare fut couvert de sable et de débris de toute espèce. Le pont de Lagobenedetto fut aussi ruiné, et pendant plusieurs jours il n'y eut aucune communication entre les populations des deux rivages opposés. Enfin l'île entière éprouva des pertes énormes et irréparables[1]. En cette

(1) *Ms.* de Ceccaldi, auteur contemporain; Filip., liv. 5, fragment du Ms. de Colonna; Limperani, etc.

occasion dut être également détruit le pont d'Amaglio sur le Tavignano, qui servait de communication entre Venaco, Bozio et une partie du canton d'Alonia et qui, soit dit à la honte de toutes les administrations postérieures, n'a pas encore été rétabli, malgré son importance. Mais le pays n'eut pas seulement à souffrir de l'effet des inondations, car des masses de pierres détachées de diverses montagnes couvrirent les terres environnantes et renversèrent même plusieurs habitations et autres édifices.

Nous avons vu que, depuis la chute des familles de Leca et de la Rocca, les Corses avaient contracté l'habitude de se plaindre au lieu de se révolter comme ils le faisaient auparavant. Dans les premiers temps leur conduite était d'hommes qui, ayant une juste idée de leur dignité, ne peuvent se soumettre à aucune injustice; mais depuis le commencement du XVIe siècle, ils se comportaient comme unpeuple qui s'accoutume à la servitude. Toutefois les remontrancesdes insulaires furent si vives, pendant l'année 1546, que les gouverneurs de Saint-George prirent la résolution d'envoyer en Corse deux commissaires spécialement chargés de vérifier l'état des choses et d'adopter des mesures propres à arrêter les progrès du mal. Cette mission fut confiée à deux hommes de mérite, Troilo d' Negroni et Paul de Moneglia. Ils redressèrent plusieurs abus et réparèrent quelques injustices criantes. Mais au milieu de leurs travaux utiles au pays et pour lesquels ils obtenaient l'assentiment général, ils s'accoutumèrent peu à peu à regarder leur propre autorité comme absolue. La belle position de Portovecchio attira surtout leur attention; ils résolurent d'en aug-

menter considérablement la population. A cet effet ils ordonnèrent au suprême magistrat des *Douze* et des *Six* d'y envoyer un certain nombre de familles. Les délégués de la nation, pour tout concilier, essayèrent de faire comprendre à leurs concitoyens tous les avantages de la mesure proposée; mais, n'en ayant pas le droit, ils refusèrent péremptoirement d'ordonner à aucune famille de quitter son foyer domestique pour se rendre dans un autre endroit. Le projet des commissaires échoua donc complètement; personne ne voulut aller s'établir dans la ville dont on travaillait à augmenter les habitants. Il aurait fallu pour cela accorder des exemptions et des primes, mais les gouverneurs liguriens avaient l'esprit trop rétréci pour adopter un plan qui nécessitait d'abord quelque dépense. Aveuglés sur l'étendue de leur autorité et irrités de ce que le collége des *Douze* n'avait pas obtempéré à leurs ordres despotiques, les commissaires prononcèrent arbitrairement sa dissolution et défendirent aux insulaires de le recomposer par une élection nouvelle (en 1547)[1].

La publication de cet édit excita la plus vive indignation dans le pays. Les Corses, voyant abolir ce magistrat qui avait mission de veiller à l'exécution des lois et des statuts de la nation ainsi qu'au maintien de leurs droits et priviléges respectifs, soupçonnèrent non sans raison les directeurs de Saint-George de vouloir les dépouiller successivement de toutes leurs garanties, pour les soumettre à un despotisme complet. On parla de courir aux armes et de punir sur-le-champ ces témé-

(1) *Voy.* Ms. de Ceccaldi et Filippini, liv. 5.

raires qui osaient violer ainsi les conventions et les traités les plus solennels. Le parti de la modération eut pourtant la préférence et on conseilla au peuple d'attendre le résultat des négociations. A cet effet, on se concerta et l'on choisit une députation chargée de porter à Gênes les plus énergiques remontrances contre la conduite des commissaires, et, comme une malversation rappelle toujours celle qui l'a précédée, on joignit aux griefs nouveaux tous ceux dont on avait eu à se plaindre depuis long-temps. L'exposé présenté par les insulaires au directoire ligurien se résumait en ces termes : « On a doublé le prix du sel sans le consentement du collége des Douze; on a privé de leurs emplois civils et militaires des hommes de mérite qui n'avaient point démérité; on a dénaturé le syndicat général; on a donné des ordres au suprême magistrat, dont la mission n'est pas d'en recevoir de qui que ce soit; on l'a enfin supprimé par une mesure arbitraire. Veut-on nous apprendre de cette manière qu'il n'existe plus de traité entre l'honorable association de Saint-George et nous? On serait autorisé à le croire. Mais si telles ne sont pas les intentions des magnifiques directeurs, qu'ils veuillent bien prendre en mûre considération ce fidèle exposé de nos griefs. Leur prompt redressement est l'unique réponse qui puisse satisfaire un peuple qui se sent opprimé. »

Ces énergiques remontrances et l'attitude prise en même temps par la population produisirent leur effet. Le directoire de Saint-George révoqua l'édit de ses commissaires, rétablit les choses comme elles étaient auparavant, rendit leurs emplois à bon nombre de Corses et réduisit le prix du sel. Enfin, sur la demande

de l'*orateur* insulaire, on entreprit la reconstruction du pont de Golo au moyen d'un impôt extraordinaire de quinze sous par famille; car les Liguriens étaient trop bons spéculateurs pour s'en occuper à toute autre condition et sans un profit assuré. On éleva aussi pour la défense des côtes les tours de Paludella, de Solenzar et de Girolate. Le calme se rétablit alors dans toute l'île. L'insurrection qui semblait inévitable fut conjurée, et la paix n'eut à subir aucune interruption (en 1548).

Cependant Henri II venait de succéder à François Ier. La paix conclue vers la fin du dernier règne entre la France et l'empire fut bientôt troublée. Le nouveau roi entra dans la ligue des princes allemands contre Charles-Quint, et la guerre ne tarda pas à ravager les plus belles parties de l'Europe, qui se trouva encore une fois divisée en deux camps de forces à peu près égales. La république de Gênes était alliée de l'empereur : la France était donc en droit de la combattre sur tous les points; et quoique la Corse fût sous la domination directe de la compagnie de Saint-George, on pouvait néanmoins considérer cette île comme faisant partie des pays ennemis de la ligue. La flotte ottomane commandée par Mustapha, grand-pacha, et par le fameux corsaire Dragut, arriva de nouveau dans les mers d'Italie pour y combattre les forces de l'empereur et de ses alliés[1]; elle fut bientôt rejointe par l'escadre française. Il fut alors résolu de commencer sans délai la conquête de la Corse, dont les ports offraient un abri sûr aux flottes combinées,

(1) *Voy.* Knolles, *Histoire des Turcs.*

On pouvait aussi de là bloquer les côtes de la Ligurie et de la Toscane, et faire ainsi beaucoup de mal à l'ennemi en rendant ses communications difficiles. Un Corse, ayant un grade supérieur dans l'armée française et jouissant d'une grande réputation de bravoure et d'intelligence, encourageait fortement une semblable entreprise dont il faisait espérer les plus heureux résultats. Cet insulaire était Sampiero d'Ornano, bien que Filippini, en l'appelant Sampiero da Bastelica, du lieu de sa naissance, ait paru lui assigner une autre origine[1]. Entré dès sa première jeunesse au service de la république Florentine, Sampiero ne tarda pas à se distinguer dans les rangs des fameuses bandes noires; mais lorsque malgré les efforts inouïs de ses défenseurs, la liberté de Florence fut livrée par la trahison de Malatesta à la férocité de la famille de Médicis, étayée des armes impériales, il passa au service de France et reçut de François Ier le commandement de trois régiments avec le grade de maréchal-de-camp et de colonel des Corses. Sans nous arrêter à parler de ses exploits sous les drapeaux du monarque-chevalier, nous dirons seulement qu'au siége de Perpignan, le dauphin, qui fut roi sous le nom de Henri II, témoin des effets de sa rare valeur, ôta de son cou la chaîne d'or qu'il portait et la passa, avec les ordres qui y étaient attachés, à celui de ce fa-

(1) Il résulte de l'extrait des actes de naissance produits par Alphonse d'Ornano au moment où il fut revêtu des ordres du roi de France, que Sampiero était fils de Guillaume, petit-fils de Vinciguerra et arrière-petit-fils de Marc-Antoine d'Ornano. *Voy.* L'Hermites de Souliers, *Les Corses français*, et registres des ordres du roi.

mieux insulaire : on ne pouvait témoigner avec plus d'éclat une admiration sans bornes[1]. Ce personnage, destiné à jouer un si brillant rôle dans l'histoire de son pays, était ennemi juré des Génois. Il n'avait pas encore donné de preuves de la haine qu'il portait aux oppresseurs de sa patrie, lorsque s'étant rendu dans l'île pour y conclure son mariage projeté avec Vannina d'Ornano, les autorités de Saint-George, craignant que ce voyage n'eût pour objet de préparer sous main quelque soulèvement, l'avaient fait arrêter et le tenaient enfermé dans la forteresse de Bastia avec intention de le faire mourir. Mais François, seigneur d'Ornano, père de sa fiancée, envoya un message au roi de France pour lui en faire part. Henri II prit l'affaire vivement à cœur, et chargea son ambassadeur à Gênes d'exiger la prompte délivrance du guerrier insulaire. Sampiero ayant ainsi recouvré sa liberté, retourna en France, le cœur exaspéré contre les Génois auxquels il jura une haine éternelle. On verra s'il fut fidèle à son serment.

La flotte turco-française était à l'ancre à Portoferrajo : il s'agissait de profiter de sa présence pour quelque importante expédition. Le lieutenant général de

(1) Voici les propres paroles de L'Hermites de Souliers : « Sampiero suivit notre dauphin au voyage de Roussillon et au siége de Perpignan où il se signala par une action si peu commune, que ce prince tira la chaîne d'or qu'il avait au col pour en honorer la vertu de ce grand capitaine, lui concédant dès lors de porter la fleur-de-lis dans ses armes après lui en avoir vu si glorieusement soutenir les intérêts, etc. » *Voy.* aussi De Thou, Montluc et Fourquevaux. Ce dernier auteur dit à ce sujet que Sampiero valait plus de dix mille hommes, et le président de Thou l'appelle *vir bello impiger et animo invictus*, liv. 12.

Thermes, qui avait le commandement supérieur des forces du roi de France et de ses alliés en Italie, assembla à cet effet un grand conseil de guerre à Castiglione, auquel assistèrent, entre autres personnages, le cardinal Hippolyte d'Este, le prince de Salerne et Sampiero. Divers avis furent émis sur l'opportunité de telle ou telle autre entreprise; mais après une longue discussion on finit par se décider pour la conquête de l'île de Corse. Le rapport que fit sur l'état des choses dans l'île, un certain Altobello de' Gentili, officier corse au service de la France contribua surtout à faire prendre cette résolution. Ce militaire se trouvait en Sicile avec le corps auquel il était attaché, lorsqu'averti par Sampiero des projets que l'on nourrissait à l'égard de leur commune patrie et suivant les conseils de son ami, il partit pour explorer les lieux en personne et communiquer avec les mécontents. Le prudent Altobello, muni d'un congé, se fait débarquer en Sardaigne, d'où, pour moins exciter les soupçons des Liguriens, il annonce son prochain retour au sein de sa famille et arrive enfin à Bonifacio. Il examine tout en cette ville, se porte ensuite à Ajaccio et y remplit sa mission avec le même succès; il traverse alors tout le pays, où il converse successivement avec un grand nombre de ses compatriotes, distribue même, selon un auteur génois[1], plusieurs lettres de Sampiero, s'entretient avec les autorités de Saint-George et les rassure au sujet des craintes que leur inspirait la présence de la flotte ot-

(1) *Voy.* Merello, *Della guerra fatta da' Francesi nell' isola di Corsica.*

tomane, arrive à Bastia, y apprend et y fait connaître ce qu'il lui plaît, sans que l'ennemi se doute le moins du monde de la qualité ni des projets d'un si adroit et si curieux visiteur. Enfin ayant atteint son but, il se rembarque et rejoint Sampiero et le général de Thermes à Castiglione. On ne peut s'empêcher de convenir que l'agent n'eût été bien choisi et qu'Altobello ne fût pourvu de finesse et de talent; car jamais conspiration ne fut mieux conduite que celle dont nous venons de parler. Les autorités liguriennes furent complètement trompées et endormies sur les dangers qui allaient fondre sur leurs têtes.

Tous les préparatifs étant terminés, le général de Thermes fit, au nom de son roi, la distribution de divers fiefs que les Génois s'étaient appropriés en Corse. La seigneurie de Leca fut donnée à Sampiero, celle de la Rocca à Bernardin et à Pierre-Jean d'Ornano, enfin celles de Sisco et de Pietra Corbaja à Altobello et à Raphael de Gentili. L'expédition de la flotte combinée ne tarda pas à se montrer en vue de Bastia, et quelques troupes furent débarquées sans obstacle à l'endroit appelé l'Arenella. Le prince de Salerne, le duc de Somme et Sampiero en avaient le commandement. La forteresse de Bastia se trouvait sous les ordres d'un officier nommé Alexandre de' Gentili. Sommé de rendre la place, cet officier ne fit aucune réponse. Le général français fit alors avancer six frégates; les troupes débarquées se portèrent aussi en avant. L'épouvante était dans la ville. Une députation, composée de citoyens et d'officiers corses au service de France, se rendit à la citadelle pour engager le commandant à la rendre, dans l'impossibilité où il se

trouvait de la défendre contre des forces si considérables, lui faisant observer que la résistance ne pouvait servir qu'à exposer la capitale de l'île à une ruine inévitable. Alexandre, homme de cœur et esclave de la consigne militaire, répondit qu'il fallait s'adresser aux commissaires-gouverneurs retirés à Cortè. Le duc de Somme, perdant patience, ordonna alors aux troupes d'avancer, mais l'artillerie de la forteresse fit aussitôt une décharge qui tua et blessa quelques personnes. La lutte semblait ainsi engagée entre l'armée d'invasion et la forteresse; mais Sampiero s'interposa pour prévenir une attaque qui aurait eu des conséquences si funestes à la ville. Il monta lui-même à la forteresse et conjura l'inflexible commandant de renoncer à une résistance inutile et dont les suites pouvaient être si désastreuses pour la nation que le roi de France voulait rendre heureuse. «Vous pouvez avoir raison, répondait De' Gentili, mais j'ai ordre de défendre la place et je ferai mon devoir sans m'embarrasser du nombre des assaillants et sans discuter les intentions du roi de France[1].» Cependant la plus grande confusion régnait dans Bastia où l'on commençait à désespérer du résultat des négociations, lorsque les officiers subalternes de la garnison ayant entouré leur commandant lui demandèrent de tenir un conseil de guerre. Alexandre, qui pressentit leur dessein, voulut leur imposer silence, mais on répondit à ses ordres en tournant les armes contre sa personne. La discipline militaire étant ainsi mé-

(1) Voy. *Ms.* de Ceccaldi; Filippini, liv. 6; Muratori, *Annali*, t. X; Casoni, liv. 6; Merello, liv. 1; De Thou, liv. 12; Cambiaggi, liv. 7, etc., etc.

connue, De' Gentili, plein d'indignation, se retira dans le vieux château, avec un petit nombre d'hommes résolus, et les Français furent introduits sans coup férir dans la citadelle. Les troupes qui étaient restées sur la flotte débarquèrent à leur tour dans la soirée, et le commandant, quelle que fût sa résolution, se vit forcé de céder et sortit enfin de son dernier retranchement avec les honneurs de la guerre. La ville de Bastia échappa ainsi aux désastres dont elle était menacée, et Sampiero ne déploya pas dans cette circonstance moins de modération que de patriotisme.

Cependant le général de Thermes, témoin de l'influence que les officiers insulaires exerçaient sur l'esprit de leurs compatriotes, en envoya plusieurs dans l'intérieur pour y lever des recrues. Le nom de Sampiero était surtout dans toutes les bouches; et à chaque instant il se présentait des jeunes gens qui demandaient à servir sous ses ordres. Le général en chef, voyant les dispositions des habitants, se flatta de se rendre bientôt maître de tout le pays. A cet effet, ayant pris la résolution d'attaquer simultanément toutes les forteresses, il envoya la flotte turque contre Bonifacio, chargea l'amiral Paulino, qui commandait l'escadre française, d'attaquer Calvi, dirigea Sampiero sur Cortè et marcha en personne contre Saint-Florent. L'entreprise réussit complètement sur plusieurs points. A la voix de Sampiero la population de l'intérieur reconnut partout l'autorité du roi de France. La ville et le château de Cortè se rendirent également à ce brave qui poursuivit sa course triomphale jusqu'à Ajaccio. Comme beaucoup de Génois s'étaient établis dans cette ville, le commandant, qui se croyait assez

fort, refusa de se soumettre ; le guerrier insulaire avançant aussitôt à la tête de sa troupe, y pénétra de force et livra les propriétés de l'ennemi au pillage. La garnison de la forteresse mit alors bas les armes et se rendit à la discrétion du vainqueur.

La prise d'Ajaccio mit le comble à la renommée de Sampiero en Corse. D'un autre côté, le général de Thermes s'était emparé de Saint-Florent; mais Calvi et Bonifacio se défendaient avec la plus grande énergie. Sampiero se porta sur cette dernière ville, que Dragut, car c'était lui qui était le véritable commandant, assiégeait par mer et par terre. Il y avait dix-huit jours que le chef turc, qui avait déjà soumis Portovecchio, tonnait contre Bonifacio : les murs commençaient enfin à crouler en divers endroits; on tenta alors l'assaut, mais il fut repoussé avec perte. Dragut, irrité des obstacles qu'il rencontrait, redoubla ses moyens d'attaque. De leur côté les assiégés continuèrent à se défendre avec vigueur. Hommes et femmes, enfants et vieillards, tout le monde était sur la brèche. On pouvait penser que la crainte de tomber entre les mains des Turcs redoublait les forces de cette héroïque population qu'elle réduisait au désespoir; mais Sampiero étant arrivé sous les murs de la ville, la question changeait de face; car il fit proposer une capitulation aussi honorable pour la garnison qu'avantageuse pour les habitants. Cette démarche fut encore infructueuse; les assiégés refusèrent de se rendre à aucune condition. Dragut résolut alors de livrer un nouvel assaut. L'attaque, commencée simultanément sur plusieurs points, dura plus de sept heures ; mais, malgré le courage, la hardiesse et l'audace des Turcs et des

Français, les assiégés repoussèrent une seconde fois leurs formidables adversaires. Ainsi le siége continuait et semblait devoir traîner en longueur, lorsque la résistance arriva à son terme par la trahison de celui qui devait lui communiquer de nouvelles forces : ce fut l'œuvre d'un nommé Caraccioli qui, envoyé de Gênes avec des secours pour la garnison et voulant s'approprier l'argent dont il était porteur, débarqua sur un autre point, traita avec le général de Thermes et engagea ensuite les habitants à se rendre en leur montrant de fausses lettres et en leur ôtant tout espoir d'assistance. Ce fut seulement alors que les assiégés consentirent à se soumettre, et la forteresse fut livrée aux troupes franco-corses. Le barbare Dragut, qui avait promis à ses soldats les dépouilles des habitants de la ville, indigné de la tournure que l'expédition venait de prendre, résolut de s'en venger. A cet effet, au moment où la garnison sortait sans armes pour prendre la direction de Bastia, où elle devait s'embarquer, il se jeta avec ses Turcs sur les malheureux Liguriens et en fit un massacre horrible. Le général de Thermes envoya son neveu lui faire des remontrances sur une action si atroce; mais le corsaire, peu sensible aux reproches, retint le messager en ôtage et déclara qu'il ne le rendrait qu'en échange de la somme de vingt mille écus qui lui avait été promise. Il s'embarqua ensuite avec ses troupes et partit pour le Levant.

Cependant des secours de toute espèce arrivaient sans cesse à Calvi qui restait encore entre les mains des Génois et d'où l'on opérait journellement des sorties contre les assaillants. L'empereur Charles-Quint ayant fait connaître au directoire de Saint-George

son intention de supporter de moitié les frais de la guerre de Corse, il fut résolu dans la capitale de la Ligurie de ne rien négliger pour reprendre ce qu'on avait perdu dans l'île. Il n'y eut dès lors plus de distinction entre les troupes de la compagnie et celles de la république, et l'on fit plus que jamais cause commune. On commença aussitôt les préparatifs d'une grande expédition à laquelle Cosme de Médicis, allié de l'empereur, offrit aussi de prendre une part active. D'un autre côté, la flotte française s'était rendue à Marseille pour y chercher des troupes et des munitions. Le général de Thermes, voyant que la lutte était sur le point de devenir de plus en plus sérieuse en Corse, s'avisa d'exiger des insulaires un serment de fidélité au roi de France. Ce fut là une faute, car de pareils serments n'ont jamais produit le moindre avantage pour ceux qui veulent s'en faire un appui, tandis qu'ils alarment les consciences timides, froissent les amours-propres délicats et peuvent ainsi décider des oppositions et amener des résistances imprévues et funestes. Quoi qu'il en soit, un grand nombre de familles influentes refusèrent le serment et se réfugièrent à Calvi. Des deux côtés l'on se préparait au combat. Les officiers corses au service de France avaient formé plusieurs compagnies de nationaux. La jeunesse penchait en général pour les Français; les hommes d'un certain âge évitaient de se prononcer et redoutaient les suites de la lutte engagée dans leur pays entre des adversaires également puissants. Une flotte génoise forte de vingt-six galères, sous les ordres d'Augustin Spinola, arriva à Calvi où se trouvaient déjà des forces considérables. Mais, eu égard aux préparatifs qui se

faisaient dans les ports de la république, ce n'était là qu'une avant-garde. Le duc de Florence envoya à Gênes son premier contingent de trois mille hommes, et l'empereur mit à la disposition de ses alliés vingt-sept galères et une division de douze mille fantassins et de cinq cents chevaux, dont le commandement ainsi que de toutes les forces destinées pour la Corse fut confié à André Doria. Ce fameux marin partit enfin pour sa destination le 10 novembre, jour anniversaire de celui où il avait délivré sa patrie du joug étranger. Il est aisé de se figurer quel dut être l'enthousiasme de ses concitoyens en cette occasion. Les autorités de la république, le clergé, la population en masse assistèrent à l'embarquement, après avoir entendu les prières qui se firent solennellement dans la cathédrale. Quelle belle journée pour un homme qui s'entendait appeler le libérateur de sa patrie et à qui l'on confiait encore, malgré son grand âge, le soin de défendre ses possessions ! Le cinquième jour après son départ, le généralissime ligurien entra avec toute sa flotte dans le golfe de Saint-Florent où il prit terre malgré la résistance des Français. Non content d'assiéger cette place, Doria dirige une forte division sur Bastia, dont la garnison peu nombreuse l'abandonne après une légère résistance pour rejoindre le général en chef retiré à Murato dans le Nebbio, faute énorme, mais qui ne fut pas la seule de cette guerre. Après l'occupation de Bastia, le général ligurien voulut expulser les Corses qui se trouvaient à Furiani; mais cette tentative n'eut pas le même succès, car les assaillants furent repoussés avec perte. Revenus à l'attaque le lendemain avec des forces plus considérables, les Génois éprouvèrent une se-

conde défaite. La position de Furiani attira alors l'attention des deux partis. Doria voulait s'en emparer à toute force pour assurer la liberté de ses communications entre Bastia et l'armée qui formait le siége de Saint-Florent. D'un autre côté, le général français résolu de la défendre, y dirigea des renforts considérables. Une troisième attaque eut lieu, et les troupes génoises furent encore repoussées. En cet état de choses, un chef insulaire au service du directoire de Saint-George se porta sur Biguglia et s'en empara. Le général de Thermes envoya des troupes pour tâcher de reprendre cette position, mais ce fut en vain; l'ennemi s'y trouvait déjà en force. Des combats se livraient alors chaque jour sur tous les points de l'île. Les Corses partisans des Génois, encouragés par la présence des forces toujours croissantes commandées par Doria tandis que les troupes royales ne recevaient aucun renfort, prenaient les armes : de tout côté on recrutait des soldats, partout on apprêtait des moyens de destruction et de ravage. On aurait dit que Mars et Bellone s'étaient donné rendez-vous dans cette île. Saint-Florent était bloqué étroitement par l'armée génoise; mais une espèce d'épidémie s'étant déclarée dans le camp des assiégeants, on avait presque résolu de se retirer, lorsqu'une flotte de neuf vaisseaux de guerre débarqua encore sur cette partie de la côte un nouveau renfort de quatre mille Espagnols et de mille Allemands. Le siége fut alors poussé avec une nouvelle vigueur, et les Français, attaqués chaque jour par des forces plus considérables ne cessaient de perdre du terrain. Le général de Thermes, obligé de battre en retraite, se trouvait à Vescovato, attendant les secours

qu'il n'avait cessé de demander à son gouvernement, lorsqu'il apprit que la flotte française, forte de trente-deux galères et portant des troupes de débarquement, avait été dispersée par une affreuse tempête en vue de l'île. Cette nouvelle jeta le découragement dans l'esprit des Français, et le commandant de Saint-Florent, réduit à la dernière extrémité, signa enfin une capitulation et rendit la place aux Génois (en 1554). Déjà une grande partie du pays était occupée par les troupes de Doria qui ne cessait de recevoir de nouveaux détachements de Gênes, de Naples et d'Espagne. De leur côté les Corso-Français déployaient une grande énergie, leur courage suppléait au nombre; la guerre avait même peu à peu pris un caractère féroce par suite de l'animosité qui existait entre les combattants français et espagnols, génois et corses. Les Catalans aussi ne tardèrent pas à se rendre odieux aux insulaires; car ce furent eux qui donnèrent le signal des incendies qui rendirent cette guerre si désastreuse pour la Corse.

Cependant les Français, extrêmement affaiblis, n'étaient plus assez nombreux pour rien entreprendre contre leurs ennemis dans l'île; ils avaient même beaucoup de peine à se défendre. La guerre, soutenue encore au nom du roi de France, ne l'était plus que par les insulaires. De là l'accroissement d'animosité et de haine entre les Génois et les Corses du parti français. Cette circonstance fit penser à ces derniers qu'ils pourraient obtenir de meilleurs résultats sous un chef de leur propre choix, investi de toute leur confiance et connaissant bien les localités. Sampiero était leur idole: il était donc évident qu'on le désignait ainsi au commandement suprême de l'armée active. Sans doute

aussi que ce guerrier, qui entrait dans les vues et partageait même les préjugés de ses compatriotes, n'était pas étranger à une semblable motion. Quoi qu'il en soit, le projet ayant été communiqué au général de Thermes, qui s'était retiré à Cortè, reçut immédiatement son approbation. Alors à la voix de Sampiero plusieurs milliers d'insulaires se réunissent à Silvareccio d'Orezza, avides de combattre sous les ordres de leur capitaine chéri. Ce chef habile prend sur-le-champ la direction de Vescovato pour y attaquer les Génois et les Allemands; mais, en même temps, il détache une division sur Venzolasca à l'effet de tenir en respect les Espagnols qui occupaient cette position. On était sur le point d'arriver sur les lieux où se trouvait l'ennemi lorsqu'on apprit qu'Augustin Spinola, parti de Bastia avec des troupes italiennes, ne tarderait pas à passer la rivière de Golo. Le valeureux et clairvoyant Sampiero, sentant aussitôt combien il importait d'empêcher la jonction des forces ennemies, se décida à commencer son expédition par un coup de main hardi contre Spinola. A cet effet, il court vers les bords du Golo avec un petit nombre d'hommes résolus. Les Génois, obligés de passer la rivière sur des barques, n'étaient pas encore tous réunis auprès de leur général. Le guerrier insulaire les attaque avec audace et porte la destruction dans leurs rangs. Les Génois surpris songent à peine à se défendre et cherchent leur salut dans la fuite; vainement Augustin Spinola leur crie de s'arrêter pour combattre des ennemis si peu nombreux; leur frayeur est telle que, méconnaissant la voix de leur général, ils se dispersent tumultueusement ou tombent sans défense sous les

coups de leurs adversaires. La déroute fut complète; car presque tous ceux qui avaient passé la rivière, au nombre de sept compagnies, furent ou tués sur place ou se noyèrent en fuyant; un très petit nombre parvint à se sauver blessés ou sans armes, mais la victoire coûta également assez cher aux insulaires qui, outre la mort de quelques hommes obscurs, perdirent un de leurs plus braves guerriers nommé Ghilfuccio de Cardo, et, ce qui leur fut encore plus douloureux, ils virent tomber Sampiero lui-même qui, marchant toujours des premiers, reçut une grave blessure à la cuisse. Il fallut alors battre en retraite, et de cette manière le projet d'attaque générale fut ajourné à cause du malheur survenu à celui qui devait la commander.

La déroute de Golo irrita fortement Augustin Spinola contre les insulaires du parti français. Ce général ne respira dès lors que vengeance. Sous prétexte que les habitants de Casacconi ne lui avaient pas fait connaître la marche et les projets de leur illustre compatriote, il chargea le comte de Lodron, qui commandait les troupes allemandes, de leur infliger une sévère punition. Le comte, homme brutal et d'un caractère féroce, entra dans le bourg avec beaucoup de troupes, massacra tous les habitants qui tombèrent entre ses mains, et, après un pillage de trois heures, il livra les maisons et même les églises aux flammes. Presque en même temps les Espagnols incendiaient une centaine d'habitations dans le canton d'Ampugnani, où ils commettaient toutes sortes d'atrocités. La Casabianca fut aussi brûlée en grande partie. C'était désormais une guerre de destruction,

Nous avons vu que les Génois ne manquaient pas de partisans dans l'île; plusieurs familles influentes s'étaient déclarées en leur faveur dès le commencement de la lutte. D'autres familles non moins considérables, mais amies du repos ou plutôt ne sachant pour qui se décider entre deux partis qui s'appuyaient également sur l'étranger, restaient tranquilles et déploraient les malheurs de la patrie; mais en voyant la nouvelle tournure qu'on donnait aux affaires, il n'y avait plus à balancer; il fallait que chacun se décidât, et les forces des Français devaient nécessairement s'en accroître. La tyrannie et la férocité des Génois et de leurs alliés étaient trop révoltantes. « On veut couvrir notre pays de désolation et de ruines; armons-nous donc pour la défense de nos foyers, s'écriaient des hommes naguère indifférents entre les deux puissances belligérantes. Le général en chef profita de cette irritation des insulaires pour les opposer en masse aux ennemis de la France; et comme Sampiero ne pouvait pour lors marcher à la tête de ses compatriotes, il en donna le commandement à Giacoposanto da Mare. Ce valeureux officier fit aussitôt choix de cinquante jeunes gens des premières maisons qu'il chargea de former chacun une compagnie de cent hommes. En peu de temps les compagnies furent prêtes, et Giacoposanto prit position à Morosaglia.

Augustin Spinola avait formé le projet de se rendre à Cortè pour en chasser le général de Thermes et se flattait que rien ne pouvait plus arrêter sa marche. L'attitude prise tout à coup par Giacoposanto dérangea un peu ses calculs; néanmoins il persista dans sa résolution, persuadé que de simples paysans n'étaient

pas faits pour défendre une position contre des troupes régulières trois fois plus considérables. Il donna en conséquence ordre au comte de Lodron, qui commandait les Allemands et les Espagnols, de forcer les passages. L'attaque fut conduite avec vigueur; mais, malgré la bravoure des assaillants, les insulaires conservèrent leurs positions et forcèrent même l'ennemi de battre en retraite. Le général ligurien prit alors le parti de faire marcher ses troupes par diverses directions, et attaqua simultanément les Corses sur plusieurs points; Giacoposanto lui opposa partout la plus vive résistance et lui fit éprouver des pertes énormes. Mais les munitions lui ayant tout à coup manqué par l'imprévoyance du général en chef, il se vit enfin obligé de se retirer à Orezza. De Thermes voyant l'approche du vainqueur et ne se croyant pas en mesure de défendre Cortè, l'abandonna et porta son quartier-général à Ajaccio dont il fit augmenter les fortifications. Homme sans énergie, il se laissait ainsi enlever l'une après l'autre toutes ses positions et apprenait à ses soldats plutôt à fuir qu'à combattre[1]. Les Génois se répandirent alors dans le pays. Sur ces entrefaites l'armée ligurienne reçut un nouveau ren-

(1) Voici ce qu'un officier français écrivait au connétable de Montmorency sur le compte du géneral en chef des troupes royales en Corse; on verra si nous sommes sévères à son égard :

« .... Monsieur de Thermes est sans aucune résolution et se trouve « tout confus et en un tel embarras qu'il ne sait comment sortir, « ayant beaucoup plus de gens qu'il n'en a métier, sans vivres ni « aucune forme de les entretenir, et doit tant déjà aux soldats que « pour les répartitions faudra bien cent mille francs. Quant à la « défensive, il semble qu'il la méprise; il n'a jamais vue ni en « Ajaccio, ni en Porto-Vecchio, ni en Bonifacio. Regardez donc,

fort de deux mille hommes de vieilles troupes; aussitôt Spinola ordonna le siége de Cortè qui restait encore entre les mains des Français. Il paraît qu'il s'attendait à une grande résistance, puisqu'il avait eu soin de se faire accompagner de plusieurs pièces d'artillerie. Les choses se passèrent bien autrement, car, au premier coup de canon tiré sur la place, le commandant, nommé La Chambre, la livra, à la seule condition que sa garnison pourrait se retirer à Ajaccio[1]. Quant à lui, n'osant pas se présenter à son général, il prit la direction de Calvi où il s'embarqua pour Antibes. La lâche conduite de cet officier méritait une punition éclatante; le roi de France, dont il avait déshonoré les armes, ordonna qu'il fût traité selon ses œuvres; mais il mourut avant son jugement. Les malheureux soldats furent également punis d'une faute qui n'était pas la leur : irrité de la perte d'une position importante au centre de l'île, le général de Thermes les fit enchaîner et les plongea dans des cachots infects où il les laissa gémir pendant plusieurs jours.

La partie cis-montaine de l'île était presque entièrement occupée par l'armée génoise; déjà il ne s'y trouvait plus un seul soldat français, et les Corses délais-

« monseigneur, comme il est possible qu'il puisse résoudre sur les « choses qu'il n'a jamais vues.... Le pays est bien affectionné pour « le roi, etc., etc. »

De Bonifacio, 8 décembre 1553.

(*Tiré de la Bibliothèque nationale.*)

(1) *Voy.* De Thou, liv. 12. Voici ses paroles : « Un lâche Français, nommé le capitaine La Chambre, rendit en traître le château de Cortè aux ennemis et leur livra la ville presque pour rien, etc. » *Voy.* aussi Jaussin, *Mémoires*, etc., liv. 1, p. 81.

sés par leurs alliés perdaient eux-mêmes courage et gémissaient sur les malheurs de leur pays. Le général de Thermes semblait aussi abattu et s'attendait à être bloqué à Ajaccio où il s'était retiré, lorsque la nouvelle de la prochaine arrivée de la flotte turque au sein de la Méditerranée se répandit en Italie et y causa la plus vive impression. André Doria recevait par-là une nouvelle mission; en effet, il se rendit aussitôt à Gênes pour y prendre le commandement de la flotte hispano-ligurienne destinée à agir contre celle du sultan. Les Espagnols qui se trouvaient dans l'île partirent en même temps pour le continent italique. La retraite de l'illustre amiral et d'une partie des troupes qu'il avait sous ses ordres ranima le courage des insulaires, qui ne tardèrent pas à remporter plusieurs avantages sur les Génois. Spinola se vengea de ses défaites par des incendies. La Tavagne et le Moriani furent complètement dévastés. Cependant l'infatigable Giacoposanto se présentant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, avec des corps volants, ne laissait pas de repos à l'ennemi : et ne pouvant l'attaquer en masse, il tâchait de le battre en détail. Prenant enfin l'offensive, il venait d'assiéger la ville et le château de Cortè. Le général ligurien voulut à tout prix conserver cette importante position et fit marcher de ce côté toutes ses troupes disponibles. Trois fortes divisions partirent simultanément de Bastia, de Saint-Florent et de Calvi. Le chef insulaire se porta à la rencontre des troupes qui sortaient de Calvi, et les ayant assaillies à Belgodère, il en fit un grand carnage. Retournant ensuite sur ses pas afin de n'être pas coupé par Spinola, il prit position au pont d'Omessa pour tâcher d'en défendre le passage. Cependant le général

de Thermes, informé des projets de l'ennemi, envoya immédiatement au secours de Giacoposanto toutes les forces dont il pouvait disposer. A la vérité elles n'étaient pas considérables, puisqu'elles ne s'élevaient qu'à environ sept cents hommes d'infanterie régulière avec quelques chevaux; mais Sampiero, qui sortait alors de convalescence, marchait à leur tête, et sa présence valait une armée. En effet, dès que l'on sut que ce brave reparaissait dans l'arène, beaucoup de volontaires se présentèrent à Ajaccio et se rangèrent sous ses ordres; d'autres le rejoignirent sur la route, et quoique sa marche rapide fût à peine connue, il traversa Cortè avec un nombreux détachement de ses compatriotes tant à pied qu'à cheval. Son arrivée au pont d'Omessa remplit d'enthousiasme les troupes de Giacoposanto da Mare. De nouvelles dispositions furent aussitôt prises entre les deux officiers insulaires. L'ennemi, qui s'était avancé sans avoir eu connaissance des mouvements de Sampiero, informé que ce redoutable adversaire se trouvait à si peu de distance avec des forces considérables, jugea convenable de revenir sur ses pas et, telle était la terreur qu'inspirait le nom de ce guerrier, que la retraite devint bientôt une fuite précipitée et que les bagages et une partie de l'artillerie furent même abandonnés par ordre du général. Spinola se flattait de pouvoir se sauver; mais le chef corse avait pris des mesures pour lui couper la marche, l'envelopper et le battre. En effet, rejoints et cernés aux défilés de Tenda, les Génois et leurs alliés éprouvèrent une déroute complète. Non-seulement le champ de bataille fut jonché de cadavres, mais on leur tua encore beaucoup de monde dans leur fuite vers Saint-

Florent, et on leur fit près de mille prisonniers au nombre desquels se trouvèrent plusieurs officiers supérieurs, ainsi que Ceccaldi, l'annaliste insulaire, à qui nous empruntons ces détails et qui suivait le parti de Saint-George. Sampiero, par égard pour ses talents, le traita avec distinction et lui fit obtenir promptement la liberté. Les pertes des Corses et des Français eussent été légères, si le brave et audacieux Giacoposanto, qui commandait la cavalerie, n'eût péri en devançant l'ennemi pour lui rendre toute retraite impossible. Le château de Cortè se rendit alors à Sampiero qui, ayant refoulé les Génois et les Allemands dans les forteresses de Calvi, de Saint-Florent et de Bastia, revint à Ajaccio, d'où il fut bientôt appelé à la cour.

On a vu que les succès de l'expédition française en Corse étaient, en grande partie, l'œuvre de Sampiero : sa gloire éclipsait celle de tous les autres officiers de l'armée, et le général en chef lui-même n'exerçait en présence de son subalterne que l'influence que lui donnait son grade. Or, les hommes médiocres sont surtout envieux des talents et du génie qu'ils n'ont pas, lors même qu'ils les exploitent, et ceux qui leur ressemblent ne tardent pas à être l'objet de leur prédilection. C'est ainsi que le général de Thermes, ne pouvant pardonner à Sampiero ses éminentes qualités, lui voua secrètement une haine peu digne d'une ame bien élevée, tandis qu'il affecta de faire meilleur accueil aux officiers insulaires qui médisaient de leur illustre compatriote. Le valeureux guerrier était trop clairvoyant pour ne pas s'apercevoir que le général en chef ne manquerait pas de chercher à lui nuire; mais

se flattant de dissiper les ténèbres de l'intrigue par l'éclat de ses actes et de rendre impuissantes et vaines les menées de ses ennemis en redoublant de zèle pour les intérêts de la couronne de France, il dissimula de son mieux et ne songea qu'à son devoir. Ses exploits parlaient sans doute bien haut, mais la calomnie y trouva bientôt un texte contre son noble caractère : on insinua à de Thermes, ou ce général imagina lui-même, de faire entendre au roi que Sampiero travaillait pour son propre compte; qu'il visait à se rendre maître de l'île, ou du moins à y exercer une autorité absolue à l'ombre du trône auquel il semblait entièrement dévoué et qu'enfin sa présence devenait de jour en jour plus dangereuse. Henri II, se laissant peu à peu indisposer envers le guerrier qui était le plus ferme soutien de sa puissance en Corse, résolut de l'en éloigner sans délai. Ainsi, au moment même où Sampiero venait de porter un coup mortel aux ennemis de la France dans l'île, il fut appelé à la cour sous prétexte d'y recevoir les compliments du prince; mais en réalité ce rappel était une disgrace. De tout temps, et surtout sous les rois faibles tels que Henri II, on a vu l'intrigue ternir les plus hautes vertus et de vils courtisans s'attaquer aux héros. La conduite que l'on tenait vis-à-vis d'un vaillant officier qui n'avait d'autre recommandation auprès du roi que son mérite personnel, n'offrait donc rien de nouveau : ce n'était qu'une injustice ordinaire.

Cependant le changement survenu dans les affaires en Corse fut suivi d'une mutation des chefs qui y commandaient pour les deux partis. Le général de Thermes, probablement sur les remontrances de Sampiero, fut

rappelé et remplacé par Jourdan Orsini, autrement dit des Oursins, et Augustin Spinola eut pour successeur Nicolas Pallavicini, revêtu du titre de commissaire extraordinaire de Saint-George. Les hostilités continuaient entre les deux partis avec des fortunes diverses, lorsque la flotte française, forte de vingt-huit galères et portant quelques troupes de débarquement, arriva à Ajaccio sous les ordres de l'amiral La Guarde. Le lieutenant général Orsini résolut immédiatement d'entreprendre le siége de Calvi. La présence de la flotte du sultan, venue encore une fois au secours de ses alliés, parut devoir amener l'entière soumission de l'île. L'importante position de Calvi fut effectivement attaquée avec une grande vigueur par terre et par mer; les murs s'écroulaient de toutes parts et l'infanterie française s'ébranlait déjà pour commencer l'assaut avec l'assistance des Turcs, lorsque Beglier-bey et Dragut donnèrent tout à coup contre-ordre à leurs troupes. L'or de Gênes avait calmé l'ardeur guerrière des chefs musulmans. Les Français et les Corses, n'étant pas secondés par leurs infidèles alliés, furent repoussés avec perte. Les assiégés ayant placé un crucifix à l'endroit où la brèche était ouverte, lui faisaient un rempart de leurs corps et semblaient résolus de périr jusqu'au dernier plutôt que de le laisser fouler aux pieds de leurs adversaires. Pendant ce temps, les Turcs, ayant transporté sur leurs vaisseaux toute leur artillerie, s'embarquaient en silence. Une pareille conduite causa la plus vive agitation dans le camp français; on ne savait encore à quoi l'attribuer. Néanmoins, sur les remontrances de l'amiral La Guarde, le perfide Dragut, qui déclara ne pas vouloir aider à la prise de Calvi,

promit sa coopération pour la réduction de Bastia. C'était encore une défaite et une trahison; car, arrivé en vue de la place, il se sépara sans mot dire de ses alliés, dont la flotte, n'étant plus en force pour entreprendre quelque chose de décisif, rentra dans le port de Marseille : la crainte d'être surprise par le redoutable André Doria qui arrivait dans les mêmes parages contribua sans doute à accélérer un départ qui autrement eût été inexplicable. Les Corses déploraient avec raison ces funestes tentatives, et les Génois se croyaient déjà triomphants par la retraite des Turcs (en 1555).

Les derniers événements avaient produit une fâcheuse impression dans l'esprit des insulaires; le retour de Sampiero leur rendit toute confiance. Ce guerrier fut reçu par ses compatriotes avec les démonstrations d'une joie indicible. L'enthousiasme qu'excitait sa présence déplut vivement au gouverneur royal qui parut s'en alarmer non moins et peut-être plus que son prédécesseur; il produisit la même impression sur les Génois, qui avaient recommencé leurs excursions dans l'intérieur de l'île et qui rentrèrent promptement dans leurs forteresses. Cependant une trêve de cinq ans fut conclue entre l'empereur et le roi de France (en 1556)[1].

L'Europe entière se réjouit d'un événement précurseur de la paix générale, et les hostilités, qui avaient cessé en terre ferme entre les puissances belligérantes, furent également suspendues en Corse[2]. Il fallait attendre le résultat des négociations. Charles-Quint

(1) *Voy.* Dumont, *Corps diplomat.*

(2) Casoni, liv. 6; Merello; *Ms.* de Ceccaldi; Filippini, liv. 9; Cambiaggi, *Istoria*, etc., liv. 7.

n'en voulut pas voir la fin et se démit de l'empire en faveur de son frère Ferdinand, et de la couronne d'Espagne en faveur de son propre fils, Philippe II. Il se retira ensuite dans un couvent de l'Estramadoure où il acheva sa carrière sous des habits de moine. Le gouverneur royal fut alors appelé à la cour, et comme il semblait porter beaucoup d'intérêt aux Corses et désirait s'en faire aimer, il convoqua à Cortè une consulte nationale à l'effet de connaître les besoins et les vœux des populations pour les exposer au pied du trône. L'assemblée fut nombreuse et brillante; elle se composa du magistrat des *Douze* et des *Six*, de deux députés pour chaque district, des seigneurs qui avaient droit de représentation, des membres les plus distingués du clergé et des principaux officiers insulaires. Ce congrès, qui adopta plusieurs mesures importantes pour l'administration du pays, décida l'envoi d'une députation auprès de Henri II, pour lui exposer le véritable état des choses dans l'île et lui demander la conservation des droits et priviléges de ses habitants. Cette importante mission fut confiée à Giacopo de la Casabianca et à Leonardo da Cortè, qui partirent avec le gouverneur dont l'autorité fut remise aux mains de Sampiero. Il paraît que le but du voyage des commissaires nationaux fut atteint, puisqu'à son retour dans l'île Jourdan Orsini s'exprimait devant une nouvelle consulte de la manière suivante : « Le roi a bien voulu confirmer vos chapitres et vos anciennes lois et coutumes; Sa Majesté vous a également accordé les principaux objets de votre demande avec une exemption d'impôts pendant dix ans pour vous dédommager des désastres de la guerre. Enfin, ajoutait-il, le roi

a incorporé votre île à la couronne de France, ce qu'il avait refusé de faire pour d'autres provinces; et, circonstance remarquable et peut-être unique, le conseil a été unanime pour l'adoption de cette mesure. Or, par cet acte d'incorporation, vous vous trouvez si étroitement liés au sort de la monarchie française que le roi ne peut plus vous abandonner qu'en renonçant à la couronne. Mais ce n'est pas encore tout ce que Sa Majesté médite en votre faveur, mes très chers amis; car, ayant eu des preuves irrécusables de votre attachement et sachant apprécier les services que vous lui avez rendus pendant cette guerre, le roi a résolu de dépenser plutôt de l'argent dans ce pays que de lui en enlever par des impôts onéreux, etc., etc. » (en 1557)[1].

Ce discours promettait un avenir plus heureux à la Corse; les deux envoyés nationaux confirmaient tout ce que venait de dire le gouverneur, décoré du titre de vice-roi, et les membres de la consulte se félicitaient d'être devenus les sujets d'un prince tel que Henri II, que l'on comparait emphatiquement aux plus grands monarques anciens et modernes; enfin l'enthousiasme était général. Toutefois l'assemblée ne voulut pas se séparer sans faire elle-même quelque chose pour la bonne administration du pays. Ainsi, outre le rétablissement du syndicat et l'élection des membres du collége des *Douze* et des *Six*, la consulte adopta une autre mesure de haute importance, en décidant qu'à l'avenir aucun magistrat ne pourrait rester

(1) *Voy.* le texte rapporté en entier par Filippini, liv. 9, et par Cambiaggi, liv. 8.

en fonctions plus de deux ans; disposition empreinte d'une grande sagesse et qui ne pouvait manquer de produire les plus heureux résultats. On résolut aussi, sur la motion de Sampiero, l'établissement d'un tribunal chargé de juger en dernier ressort toutes les affaires de l'île et composé de neuf membres, dont six insulaires et trois français. Toutes ces mesures étaient faites pour dissiper entièrement les craintes qu'on avait eues jusqu'alors de retourner encore sous la domination ligurienne. Le mariage du maréchal-de-camp de Cross avec Barbera, fille unique du fameux Giacoposanto da Mare, qui lui apportait en dot une grande partie du cap Corse, fief de sa maison, mariage auquel le roi accorda son exprès consentement, parut donner encore une nouvelle valeur aux actes politiques dont on était témoin et dissipa les doutes sur l'avenir du pays. On voyait par-là que les seigneurs de la cour de France cherchaient à s'établir dans l'île, et l'on s'en réjouissait dans l'espoir de trouver en cela une garantie de plus contre les prétentions liguriennes.

Cependant les Génois ne renonçaient pas à l'idée de reprendre possession de la Corse. Sans faire attention à la trève d'après laquelle chacune des parties belligérantes devait garder ses positions, ou plutôt profitant de l'exemple du roi de France qui, cédant aux suggestions de Paul IV, venait de la violer par l'entrée d'une armée en Italie, ils envoyèrent le comte de Lodron avec des troupes à Bastia. Ce général, sans annoncer la reprise des hostilités, se porta avec des forces considérables sur Cardo et s'en empara, ainsi que de Lota et de Furiani, dont les garnisons peu

nombreuses furent obligées de se retirer à Saint-Florent. Il livra ensuite tous ces villages aux flammes (en 1557). Ce fut là une des causes de l'accroissement rapide que prit alors la population de Bastia; car les habitants des villages incendiés, ne voulant pas s'éloigner de leurs propriétés, s'établirent en grande partie dans la ville voisine. Le gouverneur français manqua d'énergie et se tint sur la défensive. C'était peut-être un effet des désastres éprouvés par l'armée du connétable de Montmorency sur le continent. D'un autre côté, Sampiero, dégoûté des injustices dont il avait eu à se plaindre de la part d'Orsini, après avoir vécu quelque temps retiré à Sainte-Marie d'Ornano où il fit bâtir une nouvelle maison, avait enfin abandonné l'île, et sans lui on n'avait rien fait de remarquable pendant cette guerre[1]. La terreur s'était répandue en France et dans toutes les possessions françaises lorsqu'un grand fait d'armes interrompit les nombreuses défaites éprouvées par les généraux d'Henri II : ce fut la conquête de la ville de Calais sur les Anglais qui l'occupaient depuis plus de deux cents ans. Ce succès du duc de Guise rétablit enfin la confiance dans les esprits, et les négociations pour la conclusion de la

(1) Pour se faire une idée des torts que le chef insulaire reprochait au gouverneur royal, il faudrait lire le long mémoire qu'il adressa à Henri II. Le roi ordonna le redressement des uns, ne fit que des réponses évasives ou renvoya la solution après un plus ample informé sur d'autres, et déclara aussi qu'il y en avait de peu fondés. On remarque dans le mémoire dont nous parlons le passage suivant où perce le caractère de Sampiero : « Le sieur Jourdan (Orsini) s'est vanté de me frapper s'il entendait que je parlasse « de lui chose qui ne lui fût agréable, et sait bien, le sieur Jourdan, « que j'ai accoutumé de frapper les autres et non qu'ils me frap-

paix générale furent reprises. On verra quels en furent les résultats pour la Corse.

Les Génois ne possédaient plus dans l'île que Bastia, Calvi et une partie du cap Corse où ils étaient bloqués par les Gallo-Corses. Toutefois ils n'abandonnaient pas leurs prétentions sur le reste du pays. Comme on négociait les conditions de la paix générale, ils ne cessaient de recommander à Philippe II de leur obtenir la restitution de la Corse; le roi d'Espagne promit et sut tenir parole. Que fit au contraire Henri II? Ce roi faible abandonna ses nouveaux sujets malgré les déclarations les plus formelles de son gouvernement et surtout malgré le dévouement dont la masse des insulaires avait fait preuve en sa faveur. Le traité du Cateau-Cambresis est un de ces monuments que les peuples devraient méditer toutes les fois qu'on leur propose d'entrer dans les querelles des princes. L'île de Corse avait été ravagée par plusieurs années de guerre désastreuse; ses habitants avaient soutenu avec héroïsme la cause du roi de France, et Henri II, qui avait déclaré solennellement que ce pays ferait à l'avenir partie intégrante de son royaume, consentit à son retour sous la domination génoise. Et dans quelles circonstances! lorsque toute

« pent. Et quand il plaira à Votre Majesté de me mettre en liberté « que non aie respect à l'ordre et au grade qu'il a plu à Votre Ma- « jesté lui donner, qui me relevera à son damne. » La réponse sur ce point portait :

« Le roi, connaissant les qualités et degrés de chacun, leur adjoint « n'en être en différend, ne se mal faire ou mal dire en aucune « sorte ou manière que ce soit... »

*Voy.* Mémoire : *Manuscrit inéd. tiré de la biblioth. nationale*. *Voy.* aussi les annotations de M. Gregori à l'ouvrage de Filippini.

réconciliation semblait devenue impossible entre les insulaires et les Liguriens, par suite des atrocités commises par ordre d'Augustin Spinola. Il est vrai qu'il fut stipulé d'une manière vague et incohérente qu'il y aurait amnistie générale pour le passé et respect des lois et usages établis pour l'avenir. Quelle garantie pour un peuple qu'on livrait à son ennemi ! Mais la raison d'État, le désir de la paix générale obligeaient le roi de France à une pareille concession : oui, sans doute, la raison d'État et la politique égoïste d'un despote. Car la politique d'un prince juste, moral et jaloux de sa propre dignité, eût conseillé d'autres résolutions. Henri II, en consentant de livrer la Corse aux Génois, donnait un exemple de la plus révoltante déloyauté. Que, si sous prétexte de l'équilibre européen on s'opposait à ce qu'il gardât cette île comme partie intégrante de ses États, rien n'empêchait que, suivant les désirs de la masse de sa population, elle fût organisée sous un gouvernement indépendant. C'est ainsi qu'ont toujours agi, en pareils cas, les monarques qui n'avaient pas l'habitude de se jouer du sort des peuples dont l'alliance leur avait été avantageuse. Gênes seule y aurait perdu, mais il ne fallait pas sacrifier la Corse à cette orgueilleuse et infidèle république (en 1559).

Cependant la nouvelle de la conclusion du traité de Cateau-Cambresis jeta la consternation et l'épouvante dans l'esprit des insulaires partisans de la France qui formaient alors les neuf dixièmes de la population. Toutefois, comme le vice-roi, qui continuait de gouverner avec l'assistance des consultes nationales, déclarait n'avoir encore reçu aucun ordre relatif au traité, on espérait toujours ; on se flattait même d'éviter

les désastres dont on se sentait menacé. En cet état de choses, il fut résolu d'envoyer une députation auprès du roi pour lui faire part de l'inquiétude des populations et des malheurs dans lesquels le pays se trouverait plongé s'il retombait sous le joug des Génois. Une pareille démarche ne servit qu'à faire connaître plus promptement aux Corses la nature des stipulations qui avaient rapport à leur île. Henri II répondit à la députation que, n'ayant pu conserver cette province sous sa domination, il avait voulu du moins être le protecteur de ses habitants; que désormais les insulaires n'avaient plus rien à craindre de la part des Génois; que leurs personnes, leurs biens, leurs droits et leurs priviléges seraient scrupuleusement respectés; enfin que la France veillerait à l'exécution des pactes et des clauses du dernier traité. Le roi ne pouvait mieux parler, mais les Corses savaient par expérience quelle était la valeur de ses promesses : les uns n'y firent pas attention, et il y en eut qui furent d'avis qu'il ne fallait en aucune manière se soumettre aux volontés de l'étranger ni se défaire des armes dont on était muni. Dans cet intervalle Henri II termina sa carrière et François II renouvela les déclarations de son père[1]. Enfin, pour achever ce drame où le sang corse avait surtout coulé à chaque nouvelle scène, une flotte composée de dix-huit galères arriva à Ajaccio pour y prendre les troupes françaises qui se trouvaient dans l'île. Les milices nationales furent dissoutes et désar-

(1) *Voy.* la lettre écrite par François II aux Corses, en date du 24 juillet 1559, douze jours après son avénement au trône.

(*Manuscr. inéd. à la bibl. nationale.*)

mées, et le vice-roi consigna successivement toutes les places entre les mains des commissaires de Saint-George. Enfin le 7 novembre 1559 tous les Français abandonnèrent ce pays, dont les habitants leur avaient prouvé un si vif attachement !

---

# ONZIÈME PÉRIODE.

DEPUIS LE DÉPART DES FRANÇAIS JUSQU'À LA FIN DE LA GUERRE DE SAMPIERO.

(de 1559 à 1569.)

**Introduction. — Les commissaires de Saint-George prennent possession de l'île. — Impôt exorbitant établi sur toutes les valeurs des insulaires. — On en refuse le paiement. — Sampiero aux cours de France et de Navarre. — Il part pour l'Orient. — Intrigues génoises auprès de Vannina, sa femme. — Politique de Gaspare dell' Oliva. — Achille de Campocasso. — L'impôt extraordinaire réduit à des proportions raisonnables. — La sage conduite de la compagnie en cette occasion déplaît à la majorité du sénat ligurien. — La Corse passe sous la domination de la république (en 1561). — Système de sévérité adopté envers les insulaires. — Le gouverneur Cibba. — Vannina s'embarque pour Gênes. — Son arrestation par Antoine de Saint-Florent. — Retour de Sampiero. — Mort de Vannina (en 1563). — Sampiero à la cour. — Conduite d'un Génois et d'un Corse renégats. — Arrivée de Sampiero en Corse (en 1564). — Affaire de Vescovato. — Anéantissement de l'armée génoise à La Volpajola. — Sampiero à Vico. — Arrivée d'Etienne Doria en Corse. — Secours envoyés par le roi d'Espagne aux Génois. — Défaite éprouvée par les Corses par l'effet de la jalousie entre deux chefs subalternes. — Bataille de Cervione. — Système d'incendies et de dévastation adopté par Étienne Doria. — Consulte nationale. — Envoi d'une ambassade à la cour de France. — Caractère de la lutte de la part des Corses. — Secours envoyés par Catherine de Médicis. — Caractère et mœurs de Sampiero. — Première tentative pour l'assassiner. — Tentative semblable sur Antoine de Saint-Florent. — Complot contre la vie de Sampiero. — Noms des complices. — Mort de ce guerrier (en 1567). — Conduite du gouverneur Génois. — Léonard de Casanova délivré par son fils qui paie de sa vie son dévouement filial. — Alphonse d'Ornano, fils de Sampiero, défait les Liguriens. — Il est proclamé**

**général. — Consulte d'Orezza. — La guerre continue. — Les Génois changent de système. — George Doria. — Moyens de douceur employés par ce gouverneur. — L'évêque de Sagone médiateur de paix. — Conclusion de la paix. — Départ d'Alphonse et d'un grand nombre d'insulaires pour la France (en 1569). — Pacification efficace.**

---

C'est une vérité écrite en caractères de sang dans toutes les annales que les peuples qui épousent les querelles des princes étrangers, dans l'espoir d'améliorer leur propre sort, voient tôt ou tard s'évanouir leurs illusions et empirer la position dont ils voulaient sortir. Tel fut surtout, tel devait être le lot réservé aux Corses à l'occasion des guerres entre Henri II de France et Charles-Quint.

On a vu que, dans l'espoir d'un avenir plus heureux, ces insulaires s'étaient généralement réunis aux Français et leur avaient facilité l'occupation de leur pays. Mais les résultats obtenus par la force des armes furent détruits par l'égoïsme diplomatique. Les flots de sang versé par des milliers de braves, les dévastations souffertes par tout un peuple dévoué, n'eurent aucun poids dans les négociations de la paix générale, et la Corse fut livrée pieds et poings liés à ses anciens oppresseurs. Les commissaires de la compagnie chargés de prendre possession de l'île évacuée par les troupes royales convoquèrent immédiatement une consulte à Bastia. L'unique objet de cette assemblée fut la prestation du serment de fidélité ; car ce sont précisément les pouvoirs parjures qui ne manquent jamais d'exiger ce solennel engagement de leurs sujets. Mais les nouveautés qui accompagnent toujours les changements

de maître ne devaient pas se borner à la vaine parade du serment. Deux nouveaux commissaires ne tardèrent pas à se rendre dans l'île pour y adopter des mesures insolites. A cet effet une consulte extraordinaire fut assemblée dans la capitale. Elle se composa non-seulement des magistrats et des seigneurs ayant droit de représentation, mais encore de deux députés par canton. La réunion se fit au jour indiqué, avec une solennité inaccoutumée. C'est un moyen qui manque rarement son effet ; on commence ainsi par éblouir ceux que l'on veut tromper. Les agents de Saint-George, qui étalèrent en cette occasion un faste oriental, proposèrent insidieusement à la consulte de faire dresser un état détaillé de ce que possédait chaque insulaire en immeubles, objets mobiliers, bétail et autres valeurs quelconques. On aurait dû se méfier d'une demande si étrange et craindre qu'elle ne servît de voile à quelque piége funeste. Loin de là, on l'accueillit avec une sorte de faveur et chacun s'empressa de donner l'estimation de son bien plutôt avec exagération qu'avec prudence et réserve. L'amour-propre enfla souvent les évaluations d'une manière qui n'aurait été que ridicule si elle n'eût produit des résultats déplorables. Enfin ce qu'on n'avait pas prévu se réalisa aussitôt que les déclarations furent achevées, car les commissaires publièrent un décret qui frappait d'un impôt extraordinaire de trois pour cent toutes les valeurs amoncelées dans ce monstrueux état d'expertise, et, comme corollaire, une surtaxe de vingt sous par feu fut ajoutée à la taille ordinaire ; le tout une fois payé et pour rembourser le trésor de la compagnie des dépenses faites pendant

la guerre[1]. On ne conçoit pas qu'à Gênes on ait pu admettre la possibilité de lever en Corse un impôt tellement exorbitant qu'il épouvanterait même les plus riches cités de nos jours. Il faut croire que l'on ne s'attendait qu'à des évaluations considérablement réduites. Quoi qu'il en soit, on se doute bien que les insulaires, lors même qu'ils en auraient eu les moyens, n'étaient pas de caractère à souscrire à ces nouvelles charges, que le mode dont on venait de les établir rendait encore plus odieuses. Un refus péremptoire et unanime de rien payer au-delà de l'impôt usuel fut donc la réponse que fit la nation.

Mais tandis que les affaires prenaient une pareille tournure dans l'île, Sampiero, qui se trouvait en France, gémissait sur les tristes résultats d'une entreprise qu'il avait conseillée dans l'intérêt de son pays. Il avait encore devant les yeux les désastres soufferts par ses compatriotes pendant une guerre de cinq ans, et, à la conclusion de la paix, le sort de sa nation lui apparaissait plus déplorable que jamais, sous un régime exceptionnel et inouï. D'un autre côté il avait perdu son patrimoine, confisqué par les directeurs de Saint-George malgré les stipulations royales, et se voyait proscrit d'une patrie qui lui était si chère. Son antique haine pour les Génois puisa de nouvelles forces en ces diverses circonstances, et nourrissant le projet de lui donner cours, il se présenta à Catherine de Médicis, mère du jeune roi François II. Il n'ignorait pas que cette princesse était peu satisfaite des autorités de la république ligurienne, qui re-

(1) Filippini, *Istoria*, etc., liv. 10.

tenaient sous séquestre les biens de Jérôme da Fiesco, son protégé, qui était ainsi également puni de son dévouement à la France. Il se flattait par conséquent d'obtenir du gouvernement dont elle était l'ame quelques moyens pour recommencer la guerre en Corse.

Mais Catherine, qui dirigeait les affaires de la monarchie sous le nom de son fils, valétudinaire et presque enfant, n'osa pas pour lors assumer la responsabilité d'aider ouvertement à troubler une paix établie avec tant de peine. Toutefois elle adressa le guerrier insulaire au roi de Navarre qui avait des griefs encore plus graves contre Philippe II au sujet de la Sardaigne. En effet, cette île devait être cédée à la couronne de Navarre conformément aux derniers traités; mais le monarque espagnol, peu fidèle à remplir ses engagements, avait refusé de s'en dessaisir. D'un autre côté, par suite de l'alliance intime qui existait entre la cour de Madrid et la république de Gênes, on ne pouvait espérer de combattre les forces de l'une sans avoir affaire à celles de l'autre. Ainsi une entreprise ayant pour objet la conquête de la Sardaigne pouvait servir également à la délivrance de la Corse. Le roi de Navarre, qui reçut Sampiero avec les égards dus à sa haute réputation militaire, entra pleinement dans ses vues. Mais comment s'attaquer à la redoutable puissance de Philippe sans s'exposer à en être écrasé? Comment lui arracher une de ses provinces et l'empêcher en même temps de porter secours à ses alliés? On ne vit qu'un moyen et ce fut de lui opposer les flottes du Grand-Turc. A cet effet on arrêta que Sampiero, muni des lettres accréditives de la reine-mère et du roi de Navarre, se rendrait à Alger et à Constantinople pour

tâcher d'obtenir l'assistance dont on avait besoin pour commencer les hostilités avec succès. On prévoyait aussi qu'une fois la lutte engagée, le gouvernement français lui-même ne pourrait s'empêcher d'y prendre une part active. En ce cas les plus grandes chances se trouveraient réunies pour assurer au plan de Sampiero une réussite complète.

Tout ainsi concerté à la cour de Navarre, le guerrier ambassadeur partit pour sa mission. Rapportons ici une réponse qui peut aider à faire connaître le caractère de ce personnage fameux à tant de titres. Le capitaine d'un corsaire barbaresque, à la veille de mettre à la voile de Marseille, lui propose de le conduire à Alger. «Je refuse vos services, répond Sampiero, et il est bon que vous et vos pareils sachiez que partout où je me trouve, on n'exerce pas impunément la piraterie sur mes semblables.» Arrivé enfin à Alger sur un vaisseau français, il y fut reçu par le fameux Barberousse avec toutes sortes de distinctions et d'honneurs. Déjà il avait rempli sa mission auprès du roi barbaresque et se préparait à partir pour Constantinople, lorsqu'un navire arrivant de Marseille lui apporta la nouvelle que Vannina, sa femme, gagnée par les offres et les promesses des Génois, était sur le point de se rendre dans la capitale de la Ligurie. Etonné de ce qu'on vient de lui apprendre, Sampiero ne peut y ajouter foi; néanmoins, connaissant toute la perfidie de ses ennemis, il aime mieux prendre quelque mesure de précaution que de rester exposé à devenir victime d'un excès de confiance. Antoine de Saint-Florent, un de ses meilleurs amis, l'accompagnait dans son voyage; il se décide à le renvoyer dans la Provence,

avec mission de déjouer le projet que l'on attribuait à Vannina, lui donne à ce sujet les plus amples pouvoirs et s'embarque pour la capitale de l'empire ottoman.

Cependant les directeurs de Saint-George ne se bornaient pas à suivre le fil de leurs intrigues auprès de la femme de Sampiero, pour l'entraîner à leur livrer les enfants de ce redoutable adversaire; informés du mauvais effet produit dans l'île par la publication du décret sur l'impôt extraordinaire, ils y envoyèrent un nommé Gaspare dell' Oliva, homme adroit et à manières insinuantes, dans l'espoir d'atteindre par son intermédiaire au but auquel on visait, en évitant toute explosion. Le nouveau commissaire à peine arrivé assembla une consulte devant laquelle il prononça un magnifique discours sur les devoirs des sujets envers leurs souverains : la conclusion fut, comme on pouvait s'y attendre, qu'il fallait payer le nouvel impôt, établi pour solder les frais de la dernière guerre, sans nécessiter l'emploi de la force. Quel que fût le mérite oratoire de l'agent ligurien, il paraît que son auditoire ne fut guère convaincu, et un membre du collége des *Douze* et des *Six* lui répondit victorieusement en ces termes[1] : « Je ne comprends « pas, aurait-il dit, pourquoi la magnifique associa« tion, qui a fait tant de dépenses pour conserver la « seigneurie de la Corse et qui se propose d'en faire « d'autres pour le même objet, vient nous demander « de les mettre au compte de la nation; je comprends

(1) *Voy.* Casoni, liv. 7; Filippini, liv. 10; Cambiaggi, liv. 8; Limperani, etc.

« moins encore comment il peut se faire que, fou-
« lant aux pieds les lois et usages établis, les magni-
« fiques seigneurs viennent nous imposer des charges
« extraordinaires d'une manière aussi insolite. Et dans
« quelles circonstances nous demande-t-on de si énor-
« mes sacrifices? Lorsque notre pays offre partout le
« tableau des désastres d'une longue et affreuse guerre,
« pendant laquelle nous avons été alternativement
« ravagés par les deux puissances belligérantes! car
« qui ignore que, si les Français ont causé à notre île
« des pertes énormes en hommes, en bétail, en blés,
« les Génois et leurs alliés l'ont désolée par des in-
« cendies et ont laissé partout des ruines irréparables?
« Et l'on ose aujourd'hui, en présence de tant d'or-
« phelins, de tant de veuves, de tant de vieillards in-
« firmes, privés, par suite de la guerre, de leurs pères,
« de leurs maris, de leurs fils, lorsque nos terres res-
« tent incultes faute de bras, de semences et de bes-
« tiaux, on ose nous demander un surcroît d'impôts!
« La très magnifique compagnie a été sans doute in-
« duite en erreur, car elle ne saurait vouloir l'impos-
« sible. C'est à votre justice de décider si notre mal-
« heureux pays est à même de porter un fardeau tel
« que celui qu'on nous impose. »

Le langage du magistrat insulaire fit sentir à l'agent de Saint-George que ce n'était pas chose facile de lever l'impôt projeté; il demanda en conséquence des renforts. On lui envoya promptement des troupes, avec ordre de procéder avec vigueur. On s'attendait à une lutte imminente; mais l'adroit gouverneur, voyant qu'il y avait dans le pays unanimité pour le refus des contributions, voulut tâcher de la rompre de ma-

nière ou d'autre. A cet effet il porta quelques habitants du Nebbio à donner l'exemple; un petit nombre de familles de Sampietro se montrèrent dès lors dociles aux exigences du fisc; mais ce fut en pure perte, car tous ceux qui n'avaient point transigé avec le commissaire de Saint-George refusèrent d'obéir à ses ordres. Les magistrats et les pères des communes conseillaient partout la résistance. Achille de Campocasso, un des caporali les plus influents de la province, se déclara contre la levée des impôts et promit aide et protection à tous ceux qui seraient molestés par les agents liguriens. Informé de la conduite de ce personnage, le commissaire génois envoya de Calvi, de Saint-Florent et de Bastia divers détachements de troupes pour tâcher de le surprendre et se saisir de sa personne; mais ce fut en vain. Achille, instruit de tous les mouvements de l'ennemi, savait se soustraire à ses recherches. Enfin l'officier qui commandait l'expédition voyant qu'il ne pouvait mettre la main sur l'homme qui lui avait été désigné, se tourna vers ses parents. Sous divers prétextes, il en invite plusieurs à se rendre auprès de lui, et, à mesure qu'ils arrivent, il les retient tous prisonniers. Il parvient ainsi à en avoir trente en son pouvoir et les amène au commissaire. Gaspare leur déclara aussitôt que, s'ils ne lui livraient pas leur parent, il les ferait mourir tous. «Vous pouvez ordonner les apprêts de notre supplice», répondit l'un d'eux. L'agent ligurien sentit alors qu'il était allé trop loin dans ses menaces, et, prenant un ton moins sévère, il annonça que leur mise en liberté dépendrait de l'expatriation d'Achille et chargea l'un d'eux d'aller lui en faire part. L'énergique insulaire, qui ne s'était

point inquiété des dangers qu'il courait personnellement, ne put résister à l'idée de voir se prolonger la détention de plusieurs membres de sa famille et se décida à quitter son pays (en 1561).

Cependant la nation entière persistait dans son refus de se soumettre au décret sur le nouvel impôt; le gouverneur, après divers essais, craignant que l'emploi de la force ne fît éclater l'insurrection qui semblait couver dans tous les cœurs, assembla de nouveau les membres du collége des *Douze* et des *Six* pour aviser aux moyens de prévenir de grands malheurs. Les conférences eurent pour résultat d'envoyer à Gênes une députation solennelle, à l'effet de mettre sous les yeux de la compagnie la véritable situation du pays et demander en même temps que le fardeau dont l'annonce excitait tant de clameurs fût réduit à des proportions convenables. Cette importante mission, confiée à de bons patriotes, au nombre desquels se trouvait l'annaliste Ceccaldi qui mourut en route, eut un plein succès; les directeurs de Saint-George, qui n'ignoraient point ce qu'il en coûtait pour réprimer une insurrection insulaire, faisant de nécessité vertu, consentirent à modifier leur décret fiscal. Le suprême magistrat de la nation donna alors son approbation à un impôt transitoire qui cessait d'être accablant. De cette manière le peuple, par son attitude ferme et imposante, se fit rendre justice, et le calme fut rétabli sur tous les points de l'île.

La sage conduite tenue en cette occasion par les directeurs de Saint-George excita la colère d'une partie du sénat ligurien. Les jeunes sénateurs déclarèrent qu'il ne fallait faire aucune concession aux Corses et de-

mandèrent que la domination de l'île fût rendue à la république. Il est aisé de comprendre que le but principal de ces fiers patriciens ne pouvait tendre qu'à ouvrir un plus vaste champ à leur ambition personnelle et à se ménager le moyen d'entrer en partage des gains qu'ils voyaient réservés à un petit nombre de familles. Mais pour donner à ces motifs d'intérêt particulier uu air de patriotisme, ils affirmaient que les troubles dont le royaume insulaire était souvent le théâtre avaient leur source dans la faiblesse du gouvernement de la compagnie et que les dernières concessions surtout ne pouvaient manquer de produire les plus funestes résultats. La motion, combattue par les directeurs de Saint-George, finit par être adoptée, et la Corse retourna une seconde fois sous l'autorité de la république (en 1561).

De cette manière s'opéra un nouveau changement gouvernemental en Corse; mais, ce qui ne s'était jamais fait jusqu'alors, ce fut d'exprimer hautement l'intention de déployer envers les insulaires plus de sévérité et de rigueur que par le passé, ce qui voulait dire que l'arbitraire n'aurait plus eu de bornes. Un des deux derniers commissaires de la compagnie, nommé Nicolas Cibba, avait donné, pendant sa courte administration, des preuves non équivoques de son aptitude à appliquer le nouveau système imaginé pour régir le peuple corse; on le conserva dans son poste avec le titre de gouverneur et on fit en même temps l'éloge de son caractère. L'approbation qu'obtenait la conduite passée de Cibba le porta à essayer de se surpasser pour l'avenir, et il se montra dès lors non-seulement sévère, mais cruel, barbare, inhumain. Tous

les chefs qui avaient servi le parti français lui étant suspects, il prit la résolution de s'en débarrasser de manière ou d'autre sans aucun égard pour l'amnistie. A cette fin, il en attira insidieusement plusieurs dans la capitale et les livra aux mains de ses bourreaux. Mais le sort qu'il réservait à ceux qui se rendaient à ses invitations ne tarda pas d'être connu, et, comme de raison, personne ne répondit plus à son appel homicide. Il envoya alors des escouades de sbires pour tâcher de faire quelques captures, mais ses tentatives furent généralement infructueuses. Néanmoins une grande terreur régnait dans le pays; tous ceux qui craignaient que leur nom pût figurer sur les tablettes mortuaires du gouverneur s'expatriaient ou bien se réfugiaient dans les forêts ou sur la cime des montagnes. Enfin il y en eut qui, comprenant mieux leur devoir, formèrent le projet de délivrer leur pays d'un tyran de si basse espèce. A cet effet, quelque grand que fût le danger qu'il fallait braver, divers habitants de l'intérieur s'introduisirent dans la capitale pour immoler un tel monstre. L'infâme Cibba, instruit sans doute du sort qu'on lui préparait, n'osa plus sortir de son palais, et l'année de son gouvernement étant enfin terminée, il retourna sur le continent sans avoir expié aucun de ses forfaits dans l'île.

Les politiques liguriens, persuadés que Sampiero travaillait sans relâche à leur susciter une nouvelle guerre, avaient songé, comme nous l'avons déjà énoncé, à lui opposer une barrière dans sa famille. L'intrigue ourdie par le conseil de Saint-George à l'égard de Vannina avait été suivie par les agents de la république. Il s'agissait d'éblouir et de tromper une femme;

on ne négligea rien pour y parvenir. A cet effet, on lui fit toute sorte d'offres pour elle-même, pour ses enfants, qui sait, peut-être même pour son époux. On ne cessa de lui déclarer que, si elle voulait se rendre à Gênes et y amener ses deux fils, on l'y recevrait avec tous les honneurs dus à la noblesse de son sang. Un fourbe nommé Augustin Bazzicalupo fut le premier agent du complot. Le gouverneur des enfants de Sampiero fut bientôt gagné. C'était un de ces prêtres dont l'extérieur composé et le langage mielleux déguisent une ame perverse. On l'appellait Michel-Ange Ombrone; il s'étudia à faire sentir à la vaniteuse Vannina combien il serait glorieux pour elle de rétablir sa famille dans son ancienne splendeur. Le sérénissime sénat de Gênes n'offrait-il pas de lui rendre non-seulement le fief d'Ornano et tous les biens que sa famille avait en Corse avant la guerre des Français, mais encore deux superbes maisons qu'on lui avait confisquées dans la capitale de la Ligurie? La femme de Sampiero ne peut résister davantage à l'appât de si éblouissantes promesses, et, oubliant le sort des enfants de Rinuccio et de tant d'autres de ses parents, elle se rend aux conseils d'Ombrone et se décide à mettre à exécution un projet qui devait amener sa perte. La maison qu'elle occupait à Marseille se dégarnit par son ordre et l'ameublement en est expédié à Gênes. Elle s'embarque ensuite avec Antoine-François, le cadet de ses deux fils. L'aîné, nommé Alphonse, se trouvant alors à la cour de France, ne put être du voyage, quoiqu'elle en eût le plus vif regret. Mais déjà Antoine de Saint-Florent venait de débarquer à Marseille. Ce fidèle ami de Sampiero apprend le lendemain

de son arrivée, que le complot ourdi par Bazzicalupo a reçu son exécution dans la nuit. Il ne perd pas un instant, monte sur un brigantin, court à la poursuite de la fugitive et la rejoint en vue d'Antibes. Vannina, qui se voit poursuivie, se doute bien par qui et se fait mettre à terre; mais Antoine survient au même instant, la saisit et la dépose, au nom du roi de France et de son époux, entre les mains de l'évêque seigneur justicier de la ville. Le prélat ne voulant pas garder auprès de lui sa prisonnière, la fit conduire à Aix, siége du parlement de Provence. De cette manière les Génois virent bien arriver dans leur port le mobilier, mais non la famille de leur redoutable adversaire.

Cependant Sampiero avait achevé sa mission à Constantinople et revenait chargé de promesses pour la cour de Navarre. Il débarque à Marseille où il croit retrouver son épouse et son fils, car il avait peu fait attention au message qui lui était parvenu sur les côtes de Barbarie. La vue d'Antoine, son fidèle ami, qui l'aborde d'un air inquiet et abattu, le fait frissonner. « Le malheur de ma famille est donc consommé? » dit-il. Antoine lui raconta alors comment les choses s'étaient passées et où se trouvait son épouse. Quelle position pour une ame de la trempe de celle de Sampiero! Il a besoin de communiquer avec Vannina elle-même pour comprendre un événement d'une nature si extraordinaire. Il part aussitôt pour Aix, où il arrive au milieu de la nuit[1].

Sa grande ame est plongée dans une immense dou-

(1) *Voy.* les auteurs cités à la page 361 et Defosques, *Vie de Sampiero.*

leur; il ne cherche aucun repos, se promène taciturne devant la maison où réside son épouse et attend le jour. Il se fait alors annoncer, et, introduit auprès de Vannina qui apprend ainsi son retour, il lui ordonne de le suivre. Il est aisé de comprendre que les sentiments qui agitaient l'ame de Sampiero se reproduisaient sur les traits de son visage; aussi les personnes qui se trouvèrent présentes à l'entrevue des deux conjoints en furent-elles péniblement affectées. Les magistrats, consultés sur le départ de la détenue, voulurent s'y opposer, mais cette femme infortunée non moins que fière et courageuse, déclara qu'elle était résolue d'obéir aux ordres de son mari et partit avec lui pour Marseille.

On arrive en cette ville sans avoir proféré une seule parole. Mais bientôt la scène change. La vue de la maison dégarnie fait rompre le silence à Sampiero dont l'indignation prend une nouvelle force et n'a déjà plus de bornes. Juge sévère, inexorable, il interroge l'accusée sur les lieux où subsistent encore les traces du crime. Vannina avoue tout, elle comprend toute l'énormité de son action. Parricide de sa nation dont elle rivait les fers en lui ôtant son meilleur défenseur, infidèle aux ordres de son époux, meurtrière de son propre fils, car le mettre entre les mains des Génois c'était le livrer à ses bourreaux, son crime restera-t-il impuni? Non. Sampiero sent ce que son devoir lui impose, ce que ses contemporains et la postérité attendent de son caractère et de la position qu'il occupe entre sa patrie et Gênes. Ainsi, en l'absence de tout droit légal ou conventionnel, il empruntera aux lois de la Rome des Brutus, des Virginius et

des Caton, aux mœurs sévères de sa nation, aux circonstances extraordinaires qui l'environnent, l'autorité suprême, illimitée, dont il a besoin pour faire justice de sa propre femme. Son grand cœur est violemment agité par les sentiments les plus contraires; la tendresse conjugale, l'attachement de famille, l'aspect d'une épouse éplorée, repentie, le font incliner vers l'indulgence et le pardon; mais le crime qu'il s'agit de punir est énorme! Un juri de patriotes insulaires eût sans doute condamné au dernier supplice celle qui s'en était rendue coupable avec des circonstances si aggravantes; Sampiero qui le représente rendra une sentence analogue : quelques instants après Vannina aura cessé de vivre (en 1562).

On a fait divers récits sur la manière dont le fatal arrêt fut mis à exécution, mais les contradictions qu'ils renferment sont une preuve évidente de leur inexactitude, et l'on peut même affirmer qu'on n'en sait rien de positif. Il paraît néanmoins que Vannina choisit elle-même son genre de mort, et il est même probable qu'elle eut le courage de se la donner. Quoi qu'il en soit, cet événement fit une profonde impression sur tous ceux qui en eurent connaissance, et la magistrature de Marseille et le parlement d'Aix restèrent muets et frappés d'étonnement. C'est l'effet que ne manque jamais de produire une action au-dessus du vulgaire.

Après ce terrible épisode, Sampiero reprit son voyage pour se rendre successivement à la cour de la reine-mère et à celle du roi de Navarre, afin d'y faire connaître les résultats de sa mission. Toutefois, avant de partir, il envoya en Corse Antoine et Paris de Saint-Florent, à l'effet de communiquer avec quelques chefs

insulaires et surtout de prendre mesure des remparts de Bonifacio, dont il avait le projet de s'emparer par un coup de main pour en faire le point de départ de ses opérations. Ces deux émissaires avaient rempli leur tâche au sujet de la forteresse et se retiraient par mer, lorsque leur bateau fut surpris par un corsaire algérien sous les ordres d'un renégat génois. Dans ses perquisitions le pirate découvrit les lettres de Sampiero, et se doutant qu'elles pouvaient se rapporter à quelque complot contre les dominateurs de l'île, mû par un reste de patriotisme, il les expédia au gouverneur et s'en retourna sur les côtes de Barbarie. Mais le patriotisme qui avait survécu au changement de religion dans l'ame du Ligurien n'était pas moins vif chez un autre renégat qui avait vu le jour en Corse. Ce dernier était Mammi, fameux corsaire, qui fut bey peu après, lequel, ayant reconnu ses deux compatriotes au nombre des captifs, les fit rendre à la liberté et les combla de faveurs par égard pour Sampiero. Mais non content d'en agir ainsi avec eux, informé qu'ils avaient été maltraités par l'apostat ligurien, il se chargea de les venger d'une manière convenable; ce qu'il put faire sans délai, grace à la charge dont il se trouvait revêtu. Ainsi les haines nationales entre Génois et Corses survivaient déjà à tous autres sentiments.

Cependant la mort du roi de Navarre, survenue dans cet intervalle, dérangea considérablement les calculs de Sampiero, qui vit après cet événement qu'il ne fallait plus compter sur l'arrivée de la flotte ottomane; il sentait en même temps qu'il y avait peu de chose à attendre de la cour de France, livrée, comme elle l'était, aux intrigues et aux dissensions intestines.

L'épisode de Marseille y avait devancé Sampiero et, la première fois qu'il s'y présenta, quelques fats inconsidérés l'accueillirent par des murmures. Le guerrier découvrant aussitôt sa poitrine : « Voilà, dit-il, les témoignages de mes services pour le roi et la France ; quant à mes devoirs envers ma patrie et ma famille, qui voudrait s'en faire juge ? » On se tut et nul n'osa plus blâmer une action dont il n'avait pas compris la portée. Sampiero resta encore quelque temps à la cour ; enfin, impatienté, fatigué des retards qu'il éprouvait dans l'exécution de ses projets, il tourna ses regards vers Côme de Médicis, duc de Florence. Ce prince, devenu ennemi des Génois, aurait bien voulu leur faire la guerre, mais leur alliance avec la cour d'Espagne lui donna de vives craintes sur les résultats de la lutte une fois commencée ; de sorte qu'après de longues tergiversations, il finit par ajourner indéfiniment son projet. En cet état de choses Sampiero résolut de se rendre en Corse et de chercher là seulement les moyens de délivrance qu'il désespérait de trouver ailleurs. Son audace, son courage et la confiance qu'il avait dans ses compatriotes lui parurent suffisants pour son entreprise. En conséquence, il s'embarque sur deux navires armés avec sa suite, composée d'une cinquantaine d'hommes, dont douze insulaires et les autres Français, brave les croisières liguriennes et prend terre à Valinco, golfe considérable au sud-ouest de l'île (12 juin 1564)[1]. Sans perdre un instant il marche

(1) Selon Filippini l'expédition de Sampiero n'aurait été composée que de onze Corses et de vingt-cinq Français, mais comme dans la relation adressée au gouvernement génois (document inédit tiré de la Bibliothèque nationale) le nombre total est porté à quatre-

sur le château d'Istria et s'en empare. La nouvelle de l'arrivée de Sampiero se répandit comme un éclair et fit une vive sensation; mais comme on savait en même temps qu'il disposait de bien faibles moyens, il ne courut pour lors au-devant de lui que quelques jeunes gens, la plupart armés seulement de pistolets, de sabres et de lances. L'audacieux guerrier approvisionne le château qu'il vient de conquérir, y laisse les Français pour le garder, écrit de divers côtés à ses amis et s'avance dans l'intérieur. Les populations l'accueillent partout avec enthousiasme; mais sa petite armée grossit peu; il ressemble plutôt à un prince qui visite ses Etats qu'à un général qui entreprend de conquérir une province. Témoin des bonnes dispositions des ultramontains, il continue sa marche vers la terre de commune.

Cependant le gouverneur génois ne restait pas inac-

vingt personnes, nous avons cru devoir adopter le chiffre moyen, d'autant plus que dans le nombre donné par l'auteur de la relation ont dû être compris les domestiques, et que dans celui admis par Filippini ont pu être omis quelques noms, suivant l'habitude de cet écrivain. D'ailleurs la différence n'est pas grande et n'a aucune importance.

Une proclamation affichée dans l'île le 17 juin 1564, par ordre supérieur, offrait des récompenses à quiconque livrerait mort ou vif l'un des rebelles dont les noms suivent :

| | ducats. | |
|---|---|---|
| Pour Sampiero, vivant, . . . | 4,000 | Avec libération d'un rebelle. |
| *Idem*, mort, . . . . . . . . . | 2,000 | Avec libération de deux bandits. |
| Achille de Campocasso, vivant, | 1,000 | *Idem*. . . . . . *idem*. |
| *Idem*, mort, . . . . . . . . | 500 | |
| Antoine de St.-Florent., viv., | 1,000 | |
| *Idem*, mort, . . . . . . . . | 500 | |
| Barthelemy de Vivario, . . . | 300 | |
| *Idem*, mort, . . . . . . . . | 200 | |
| Baptiste de la Pietra, . . . . | 200 | |
| *Idem*, mort, . . . . . . . . . | 100 | |

tif. Non content de mettre à prix la tête de Sampiero et de ceux qui faisaient partie de son expédition, il envoie de Bastia des forces considérables sous les ordres de Nicolas de' Negri, officier fort renommé dans l'armée ligurienne. En même temps d'autres troupes partent d'Ajaccio pour tâcher de mettre les *rebelles* entre deux feux. Bien loin de se laisser effrayer par ces divers mouvements, Sampiero se montre plus audacieux et marche à son tour vers Cortè, point central indiqué pour la jonction des détachements ennemis. Il n'ignorait pas, ce valeureux capitaine, que, dans les guerres d'insurrection surtout, il ne faut jamais reculer, mais avoir sans cesse pour devise ces deux mots : *En avant.* Il arrive donc à Venaco, à deux portées de canon de la division de De' Negri. Ce général, informé de l'approche du chef insulaire, assemble ses officiers en conseil de guerre. On discute, on délibère, on a peur ; enfin on décide de se porter rapidement à l'entrée de la nuit contre les insurgés, afin de les surprendre et les exterminer. A l'heure indiquée les troupes sont sous les armes ; le commandant paraît, monte à cheval ; mais, saisi d'une terreur panique, il se dirige du côté opposé à Venaco. Il avait été sans doute informé que le terrible Sampiero marchait à sa rencontre. En effet, celui-ci après avoir passé quelques heures chez son ami François-Marie de Lugo ou Jacobi[1] et laissé prendre quelque repos à sa petite troupe, s'était remis en

(1) Les noms de famille n'étaient pas encore déterminés à l'époque qui nous occupe et ne le furent même qu'environ un siècle plus tard; mais il reste une foule d'actes particuliers qui offrent souvent des données généalogiques précieuses. Pour le cas actuel, nous suivons un acte de cens de 1604. (*Docum. part.*)

route; à la pointe du jour il se trouvait aux portes de la ville. L'ennemi qui s'en était éloigné avait laissé une bonne garnison dans le château. Sampiero sut tirer de cette retraite le meilleur parti pour animer ses compatriotes, et, sans faire aucune attention au fort, il se met à la poursuite des fuyards et arrive en Casinca sans avoir pu les atteindre. Là il apprend que la petite tour de Venzolasca est gardée par un détachement de Corses commandés par un certain Napoléon de Biguglia. Il y envoie aussitôt un parlementaire pour le prier de lui remettre la position à l'amiable, lui faisant sentir combien il lui serait pénible de se trouver forcé d'employer les armes contre des compatriotes. Mais cette démarche reste infructueuse. Napoléon, homme de guerre et esclave de sa consigne, répond aux invitations qu'on vient lui faire par des coups de fusil. Aussitôt Sampiero, justement irrité d'une telle conduite, fait apporter une grande quantité de bois au pied de la tour, l'arrose d'huile pour en rendre la combustion plus prompte, et y met le feu. En peu d'instants les flammes et la fumée s'élèvent en tourbillons jusqu'au sommet de l'édifice, l'enveloppent, le percent en tous sens, et présentent aux assiégés une mort imminente et terrible. Ils demandent alors à se rendre; mais il n'est plus temps de se sauver; car, sur la proposition d'Achille de Campocasso, ennemi du commandant de la tour, il avait été résolu de les passer tous par les armes. Ainsi, par une fatalité dont les effets se rencontrent si souvent dans les annales de la Corse, le premier sang versé dans l'entreprise de Sampiero, qui ne visait qu'à délivrer son pays des mains de Gênes, fut du sang Corse! Présage sinistre du résultat

que devait avoir cette entreprise, malgré le génie de l'homme qui la dirigeait. Le sort des défenseurs de la tour de Venzolasca intimida ceux de la tour de Vescovato qui, quoique plus nombreux, jugèrent convenable de se retirer avant toute sommation.

Témoin de ce mouvement rétrograde, un homme influent à Vescovato, dévoué corps et ame aux Génois, l'archidiacre Filippini, auteur de la dernière partie de l'ouvrage qui porte son nom, avec le titre d'histoire de la Corse, assembla les habitants du village qui était alors, comme il l'est encore, un des plus considérables de l'île, et les engagea à ne faire aucun accueil aux patriotes et même à les repousser par les armes. Le discours artistement perfide du défenseur de la légitime autorité de Gênes n'eut pas tout le succès qu'il en attendait; néanmoins une députation se rendit auprès de Sampiero pour l'inviter à prendre une autre direction. Mais déjà ce chef infatigable, dont la hardiesse déroutait presque toujours les calculs de ses adversaires, entrait dans Vescovato à la tête de sa petite troupe, composée de cent quarante-quatre hommes, dont plus des trois quarts n'avaient que des pistolets, des sabres, des épées ou des poignards. C'est Filippini qui l'affirme, et on peut l'en croire sur parole; c'est presque le témoignage d'un ennemi.

Mais tandis que Sampiero, étonné de la conduite d'une population qui avait toujours montré un grand patriotisme, en faisait des reproches à ceux des habitants qui, en dépit des conseils et des exhortations de l'archidiacre, sortaient de leurs demeures pour le complimenter en place publique, le géneral ligurien De' Negri, qui se trouvait à Borgo, honteux de tou-

jours fuir, prit enfin la résolution de livrer bataille. Son armée, partagée en trois colonnes, s'avance en bon ordre sur Vescovato pour l'envelopper. Le brave Sampiero voit la marche de l'ennemi, devine ce qu'il a en vue, fait ses dispositions pour le recevoir convenablement, et attend sans crainte qu'il arrive.

Vers les deux heures de l'après-midi, l'attaque commence avec beaucoup d'audace et de sang-froid sur divers points à la fois; les patriotes opposent partout une fermeté inébranlable et un courage à toute épreuve. Il n'y avait avec Sampiero que des héros; l'un d'eux, nommé Bruschino del Castellare, s'élance le premier, avec quelques hommes sous ses ordres, sur la division qui lui est opposée et la force de battre en retraite. Se joignant ensuite à Pietro del Piedelbertino, qui cédait le terrain devant des forces considérables, il fait des prodiges de valeur, frappe, renverse, tue plusieurs Génois avec son énorme sabre; mais, quand tout le monde fuit également de ce côté, il reçoit la mort d'un coup de feu parti, dit-on, de la maison de Filippini. Cette perte jeta quelque découragement parmi les patriotes qui combattaient sous les ordres de ce brave. Un insulaire, nommé Astolphe d'Erbalunga, honteux d'avoir abandonné, quelques heures auparavant, la tour de Vescovato, se précipite sur ce point; mais Achille de Campocasso accourt, l'arrête dans sa marche, et, bien qu'il soit son cousin, il le frappe et l'étend mort à ses pieds. La lutte devient de plus en plus acharnée; Sampiero aperçoit un détachement d'insulaires au service de Gênes, qui s'avance contre ses positions. « O Corses! leur crie-t-il, est-ce ainsi que vous déchirez le sein de votre patrie en combattant contre

ses défenseurs, contre ceux qui travaillent à faire votre propre bonheur? » Ces paroles font leur effet, remplissent de confusion et de honte ceux à qui elles s'adressent, et le feu se ralentit et cesse presque entièrement de leur part. Au même instant il voit que les troupes génoises débordent sur un autre point; aussitôt, semblable à un lion furieux, il s'élance sur l'ennemi avec sa petite réserve, et, secondé par Barthélemy de Vivario ou Muracciole et par Hercule d'Istria, il l'en expulse avec une promptitude qui ne permet aucune résistance. Il se porte ensuite au secours de Campocasso qui, opposé au général en chef De' Negri, résistait péniblement à ses vigoureuses attaques. Les patriotes occupaient de ce côté une belle position derrière une espèce de barricade qui n'avait qu'une issue en face de l'ennemi. « Qu'on ouvre cette cloison, s'écrie Sampiero d'une voix de tonnerre. » Ce fut l'annonce de la victoire; car les Génois, qui entendent qu'on va se précipiter sur eux, lâchent pied, et, saisis d'une terreur panique, ne songent plus qu'à se sauver par la fuite. Ils avaient perdu beaucoup de monde pendant le combat; ils en perdirent encore dans le désordre de leur retraite sur Borgo. Les patriotes, au contraire, grace aux positions qu'ils avaient su prendre et à la vitesse de leurs mouvements, n'eurent, avec quelques blessés, qu'un seul homme hors de combat, le vaillant Bruschino, tué, comme on l'a vu, dans le fort de l'action. Resté ainsi maître du champ de bataille, Sampiero fit ramasser les armes des vaincus et il s'en trouva plus qu'il n'en fallait pour en pourvoir complètement sa troupe. Il n'avait reçu aucune assistance des habitants de Vescovato pendant le com-

bat; il refusa leurs offres d'hospitalité après la victoire et voulut passer la nuit sur la place publique. Le lendemain, ses compagnons d'armes étant reposés, il fit rendre les honneurs funèbres à son malheureux ami et prit la direction de la montagne.

Arrivé dans le canton de Rostino, de tout temps renommé pour le patriotisme de ses habitants, Sampiero vit accourir en foule les jeunes gens des pays voisins où était déjà connue la nouvelle de la victoire de Vescovato. Un pareil résultat était inévitable, car l'homme est ainsi fait; la voix d'un chef victorieux est presque toujours irrésistible. Les palmes d'une gloire présente cachent tous les dangers d'un avenir incertain. Sampiero, considérablement renforcé dans sa marche, prit la résolution de se porter dans le district de Caccia, avec le projet de révolutionner la Balagne et sans doute aussi de tâcher de tourner l'ennemi à l'aide d'un mouvement rapide par le Nebbio. Mais, de son côté, le général De' Negri, ayant reçu des renforts en cavalerie et infanterie, avec ordre de poursuivre les rebelles à outrance, se dirigea également vers Caccia. La distance qui sépare Borgo de Caccia n'est que de quinze milles environ; mais le général ligurien, qui n'ignorait pas qu'au bout de cette course il y avait autre chose à attendre que du repos, s'arrêta le premier soir à La Volpajola, après avoir fait seulement une lieue de chemin. La Volpajola n'est qu'un petit village; De' Negri prétend y loger convenablement son armée; le podestat, nommé Morazzano, travaille de son mieux pour le contenter; mais c'est en vain, et tandis qu'il expose le peu de ressources qu'offre sa commune, le général lève la main sur lui

et le frappe à la figure. Acte brutal et toujours blâmable, mais en cette occasion d'une imprudence extrême, et qui devait avoir pour son auteur les plus tristes conséquences. Mais suivons le fil des événements.

Le matin, l'armée ligurienne, renforcée d'un certain nombre d'insulaires entraînés, les uns par crainte, les autres par dévouement, et la plupart par un vil appât de gain, reprend sa marche vers les positions de Sampiero. Arrivé à une petite distance de son redoutable adversaire, De' Negri reconnaît que ses forces se sont accrues beaucoup plus qu'il n'avait pensé, et sans perdre un instant il fait battre en retraite. C'était trop tard pour se sauver; car Sampiero, qui ne le perdait point de vue, s'apercevant de cette marche rétrograde, monte à cheval, et se tournant vers ses compagnons d'armes qui n'attendaient que son signal: « Mes amis, leur dit-il, suivez-moi; l'ennemi fuit, il ne faut pas lui en laisser le temps. » Aussitôt tout le camp s'ébranle en poussant des cris effroyables. On court, on se précipite, on atteint les Génois qui, rompus au premier choc et saisis d'une terreur panique sans exemple, se débandent, ne songent qu'à fuir et reçoivent la mort sans presque opposer de résistance. Ce n'était plus un combat, c'était une horrible boucherie. Aussi, du pont dit de Lecce jusqu'à La Volpajola, c'est-à-dire sur un espace de près de dix milles, le terrain fut jonché de cadavres. La division entière, forte de quinze compagnies d'infanterie au grand complet et de quatre de cavalerie, sans compter les auxiliaires du pays, fut détruite; il ne parvint à se sauver qu'une cinquantaine de chevau-légers. Le reste, hommes et

chevaux, tout fut tué ou fait prisonnier. Le général en chef, fuyant lui-même à toute bride, eut son cheval tué; alors, dans l'espoir d'être moins aisément reconnu, il se glissa derrière Pierre André de Casta, officier insulaire de son parti. Mais ce stratagème ne lui réussit point; Morazzano était là qui l'attendait sur la route. L'occasion était belle pour se venger; le montagnard la saisit avec joie, reconnaît son ennemi personnel et lave dans son sang l'injure qu'il en avait reçue la veille. Ainsi se terminèrent les campagnes du général De' Negri.

Cette seconde victoire mit le comble à la gloire de Sampiero et rendit son nom aussi redoutable aux Génois que cher aux Corses. Il n'y eut plus qu'un seul cri en sa faveur, même parmi les plus timides; tout le monde parut avoir oublié les malheurs de la dernière guerre. La confiance devint générale. C'est l'effet que ne manque jamais de produire sur les masses l'admiration qu'elles sentent pour de grandes vertus ou pour des talents supérieurs.

Cependant le chef insulaire, ayant anéanti les forces liguriennes qui tenaient la campagne dans la *terre de commune*, résolut de se rendre dans le pays d'outremonts pour le délivrer également de la présence de l'ennemi. Accompagné d'un petit nombre d'amis et traînant à sa suite les drapeaux conquis dans la déroute de Caccia et quelques officiers prisonniers, il arrive à Vico où s'étaient réunis les hommes les plus marquants de l'autre côté de l'île; là, avec sa mâle et entraînante éloquence, il leur expose ses patriotiques sentiments et leur demande à tous leur concours pour mener à fin une entreprise si heureusement commen-

cée. Toute l'assemblée applaudit vivement à ses paroles et chacun promet de faire ce qui dépendra de lui pour obtenir la délivrance de la commune patrie. Un seul individu, nommé Jean-François delle Cristinacce, rejeton collatéral et abâtardi de l'ancienne famille des Leca, se lève et dit : « Personne n'admire « plus que moi l'illustre capitaine qui nous assemble « en ce jour, et je suis persuadé que sous la conduite « d'un tel chef les Corses, s'ils pouvaient être unis, « seraient invincibles. Mais comme j'ai la ferme conviction que la discorde, qui a toujours amené la « ruine de nos ancêtres et nous a jetés sous le joug « étranger, ne peut manquer de se glisser bientôt « dans nos rangs, je refuse de prendre part à une « entreprise qui ne saurait réussir que par l'union « que nos rivalités et nos jalousies rendent presque « impossible. Je reste donc fidèle à l'autorité de la « république et je conseille à notre valeureux compatriote de renoncer à son magnanime projet, s'il « veut éviter, en épargnant des maux à son pays, la « catastrophe qui peut-être le menace lui-même. » On ne fit pas grande attention au discours profondément sensé, mais inopportun, de Jean-François; on se contenta de lui répondre qu'il aurait mieux fait de donner l'exemple de l'union que de déplorer les effets de la discorde et d'en imiter les fauteurs. Ensuite toute cette brillante jeunesse se mit en marche, et Porto-Vecchio fut enlevé à l'ennemi forcé de s'enfermer dans les forteresses d'Ajaccio et de Bonifacio. Ainsi l'intérieur du pays se trouva presque entièrement délivré.

Cependant le gouvernement ligurien, informé du désastre du 30 juin, n'avait pas perdu un instant

pour envoyer de nouvelles troupes dans l'île. Étienne Doria débarqua à Saint-Florent avec une forte division d'Italiens et d'Allemands. Sampiero, averti de cet événement, repassa aussitôt les monts, et, établissant son quartier-général à Orezza, indiqua vers ce point la marche des milices nationales. Sa voix fut entendue et plus de huit mille hommes se rendirent promptement à son appel. L'ennemi, après avoir détruit le village de San-Giacomo, avait occupé, non loin de ces fraîches ruines, Vescovato et cherchait à s'y fortifier; le chef des Corses se porta dans cette même direction et prit position à La Penta. Tout à coup on apprend qu'un convoi considérable est sur le point de traverser la rivière de Golo pour se rendre à Vescovato. Aussitôt le désir de s'en emparer aveugle cette foule indisciplinée qui demande à grands cris la permission de courir l'attaquer. Sampiero, qui ne connaissait pas encore les forces de ses adversaires, faisait des difficultés de consentir à une expédition dont il ne pouvait calculer les résultats. Mais il est de la nature des armées irrégulières que le général soit de temps à autre forcé de céder aux exigences et à l'impétuosité irréfléchie de ses soldats. Le chef insulaire se trouva pour lors dans ce cas; ne pouvant refuser son consentement à des hommes qui le menaçaient de s'en passer, il voulut du moins prendre les plus sages mesures pour donner à une expédition irréfléchie des chances de succès. A cet effet, il destina à l'attaque cent cinquante chevaux et trois mille hommes d'infanterie, dont il donna le commandement en chef à Achille de Campocasso et en second à Pierre-Jean d'Ornano.

Ces dispositions mécontentèrent celui de ces deux officiers qui était le moins bien partagé ; néanmoins il déguisa de son mieux son ressentiment et se mit en route avec cinquante cavaliers ultramontains qui servaient sous ses ordres immédiats. On arrive près de l'ennemi, et aussitôt Achille s'élance avec la cavalerie de la terre de commune sur les Génois. L'impétuosité de l'attaque et la vue des forces destinées à la soutenir jettent le désordre parmi les défenseurs du convoi dont s'empare aisément l'infanterie insulaire. Cependant Pierre-Jean ne fait rien pour seconder les efforts de ses compatriotes cismontains et reste immobile à la tête de sa troupe. Le général ligurien nommé André Centurione, qui ne tarde pas à s'apercevoir que la discorde règne parmi les assaillants, rallie son monde, et, animant ses soldats par son exemple, il attaque Campocasso avec toutes ses forces et l'oblige de battre en retraite. Se tournant ensuite vers l'infanterie qui, maîtresse du convoi, s'en retournait dans le plus grand désordre, il l'assaillit avec audace, la met en fuite et lui tue plus de trois cents hommes. Ainsi la jalousie d'un chef subalterne fit manquer le succès de l'expédition et coûta la vie à un grand nombre de patriotes. Et qui était cet orgueilleux qui osait le premier désobéir aux ordres de son général ? Un homme que Sampiero avait racheté à Constantinople de la main d'un Turc ! On voit qu'il avait contracté les mœurs de l'esclavage. Informé de l'indigne conduite de Pierre-Jean, le chef insulaire voulait en faire un exemple en lui infligeant la punition qu'il avait méritée ; mais il en fut détourné par ses amis, de crainte qu'une extrême justice en cette

occasion ne causât le mécontentement des ultramontains qui s'étaient rendus complices de leur capitaine. On laissa donc le coupable en proie à ses remords, mais s'il conserva pour lors la vie, contrairement aux lois de la discipline, il ne tarda pas à la perdre de la main d'un Génois qui le tua après l'avoir fait prisonnier.

Cependant Étienne Doria, encouragé par l'avantage obtenu par un de ses lieutenants sur Achille de Campocasso et plus encore peut-être par l'arrivée d'un corps de six mille hommes envoyé par le roi d'Espagne au secours de la république[1], résolut de s'avancer dans l'intérieur pour délivrer la garnison de Cortè qu'il savait assiégée. A cette fin, le chemin d'Aleria lui parut le moins dangereux, et il prit cette direction avec des forces qui, d'après les données que nous venons d'indiquer, pouvaient s'élever à huit ou dix mille hommes. De son côté Sampiero se mit en marche avec sa troupe sur une ligne parallèle à celle que suivait l'ennemi, épiant une occasion favorable pour l'attaquer avec avantage. On arrive près de Cervione; là l'impatience des insulaires d'en venir aux mains avec l'armée hispano-ligurienne ne connaît plus de bornes. Sampiero assemble alors ses principaux officiers pour discuter avec eux sur l'opportunité de livrer bataille et dans

(1) *Voy.* la lettre de Sampiero à Aurèle de Campofregoso commandant de Portoferrajo pour le duc de Florence. Dans cette lettre écrite le 14 avril 1565 et imprimée dans l'histoire de Toscane par Galluzzi, t. II, le guerrier insulaire parle de l'arrivée de vingt-deux galères espagnoles avec six mille hommes de troupes de débarquement, envoyées par Philippe II au secours des Génois. Sampiero dénonce le même fait à la reine-mère de France par une lettre restée inédite et que nous transcrirons plus loin.

l'espoir sans doute de leur faire sentir que ce moment n'était pas encore arrivé; mais pendant que l'on discutait et que Napoléon de Sainte-Lucie, homme d'une grande valeur et du plus noble patriotisme, soutenait qu'il fallait combattre en tout lieu, à toute heure, et ne pas souffrir que l'ennemi allât plus loin, parce que les populations en perdraient courage, l'armée de Doria prenait position en face des insulaires, et déjà la fusillade s'engageait aux avant-postes. En peu de temps la mêlée était devenue générale. L'armée ennemie, composée d'Italiens, d'Allemands et d'Espagnols aguerris, bien disciplinés, et rivalisant, soit pour égaler la réputation de leurs frères d'armes, soit pour soutenir celle qu'ils s'étaient déjà faite, combattit avec la plus grande résolution; mais de leur côté les Corses, accoutumés à vaincre, quoique moins nombreux, soutinrent vaillamment le choc de leurs adversaires et conservèrent toutes leurs positions. Il y avait déjà huit heures que le combat était commencé et la victoire flottait toujours incertaine, malgré la chute du petit fort de Caselle enlevé d'assaut par les Espagnols à une garnison qui n'avait plus de munitions, lorsque le chef insulaire, voyant ses milices épuisées de fatigue, jugea plus prudent de se retirer vers la montagne que de disputer plus long-temps un terrain que l'ennemi avait déjà chèrement payé. Doria s'avança alors jusqu'à Aleria; mais surpris par une affreuse tempête au milieu des ruines de cette ancienne ville, il y perdit tous ses blessés, ce qui porta le nombre de ses morts dans cette courte expédition à près de huit cents. Les Corses, au contraire, favorisés par les localités, n'avaient eu que peu d'hommes hors de combat, parmi lesquels se

trouva le guerrier de Sainte-Lucie déjà nommé. La crainte d'éprouver une déroute complète et de voir se renouveler les désastres de Caccia, s'il avançait encore dans l'intérieur, rendit le général ligurien plus circonspect et lui fit renoncer à l'idée de secourir le château de Cortè pour s'en retourner vers Bastia, constamment harcelé par son redoutable adversaire.

Sampiero ayant ainsi rejeté l'ennemi au-delà du Golo, malgré l'indiscipline de ses soldats et les fautes de ses officiers, porta son quartier-général à Orezza, pays central et populeux, d'où il était à même de se montrer en force partout où sa présence pouvait devenir nécessaire. Il y attendait aussi, pour continuer les opérations de la guerre, des munitions qu'il avait envoyé chercher en Toscane. Après quelques jours de repos, ayant reçu ce dont il avait besoin pour poursuivre la lutte avec vigueur, il marche sur Cortè, bien résolu de s'en rendre maître. Aussitôt arrivé, il somme le commandant du fort de le rendre sans délai, sous peine d'être passé par les armes ainsi que la garnison sous ses ordres. Cette menace fait d'autant plus d'effet sur les soldats liguriens qu'ils savent qu'ils n'ont plus de secours à attendre. Une capitulation est signée le même jour et la garnison obtient la permission de se retirer à Bastia, protégée par les amis de Sampiero, aussi terrible les armes à la main que généreux et magnanime envers les vaincus. Cependant le général Doria, peu désireux de tenter de nouvelles expéditions dans l'intérieur de l'île, voulut profiter de la présence d'une flotte hispano-ligurienne de vingt navires de guerre pour opérer des descentes sur divers points du littoral qu'il se flattait de ravager sans que Sam-

piero eût le temps ni les moyens d'y mettre obstacle.

Ce nouveau mode de faire la guerre, plus convenable sous un chef de pirates que sous un général de troupes disciplinées, ne tarda pas à être mis à exécution. La flottille ayant beaucoup de troupes de débarquement se dirige d'abord sur Porto-Vecchio, où arrivent en même temps par terre plus de trois cents chevaux. La petite garnison, commandée par François-Marie da Lugo, se défend vaillamment; mais, après une vive résistance, ne pouvant plus tenir contre des forces bien supérieures, elle demande une capitulation : on la refuse; on veut qu'elle se rende à discrétion; elle y consent à la fin. Aussitôt les officiers sont passés par les armes et les soldats envoyés aux galères. Les dévastateurs débarquent ensuite dans le golfe de Valinco, se portent de nuit sur Olmeto et le livrent aux flammes. Après ces coups d'essai, poursuivant sa marche vers Bastelica, le commandant de l'expédition se proposa de lui faire subir le même sort. C'était le lieu natal de Sampiero. Il fallait l'incendier pour montrer aux insulaires que, si leur chef n'avait pu défendre sa propre maison, il serait moins en état de préserver celles des autres. Ce système d'incendies et de ravages avait quelque chose d'infernal et dont les Génois seuls étaient alors capables en Europe; on privait ainsi une foule de vieillards, de femmes et d'enfants de leur asile et de leurs vêtements; mais cela ne faisait qu'augmenter l'animosité de la population capable de porter les armes. Informé du débarquement des flibustiers de Doria, Sampiero était accouru avec quelques troupes pour s'opposer à leurs dévastations. Une première rencontre eut lieu à Cauro, où il s'en fallut peu que les

Génois ne fussent détruits; ils l'eussent été infailliblement même, si Sampiero n'était tombé frappé d'un coup de feu, circonstance qui releva le courage des assaillants et produisit l'effet contraire parmi les Corses qui se crurent à jamais privés de leur chef. Après cette rencontre, qui fut d'ailleurs sanglante des deux côtés, le général ligurien, qui voulait à tout prix incendier Bastelica, marcha avec toutes ses forces dans cette direction. C'était un combat continuel sur la route; enfin il arrive à son but, le feu s'allume au milieu d'une terrible fusillade; il dévore tout et la maison de Sampiero s'écroule au milieu de l'embrasement général. Après cette excursion, les Génois se retirent vers Ajaccio où il en arrive à peine la moitié. Le reste avait péri, et la guerre prenait de jour en jour un caractère plus atroce et plus barbare. Résolu de poursuivre l'exécution de son plan de campagne, le général ligurien s'embarqua pour Calvi où il ne prit terre qu'après avoir perdu trois galères englouties par la tempête dans le golfe de Girolate; mais, quoique affaibli, il n'en persista pas moins dans le projet qu'il avait formé de livrer aux flammes le pays de Caccia et ses environs avant le retour de Sampiero. Mais, s'il se montrait infatigable, ses soldats n'étaient pas de sa trempe. Aussi, à peine débarqués dans la Balagne, les Allemands et les Espagnols surtout, se souvenant de l'expédition de Bastelica, refusèrent unanimement de le suivre. La crainte que ces troupes avaient conçue de Sampiero et des Corses était alors si grande qu'elles ne voulurent pas même prendre leurs quartiers d'hiver dans le Nebbio. En effet, l'atroce conduite de Doria avait produit une telle irritation parmi les insulaires que, par esprit de

représailles et de vengeance, tous les soldats qui tombaient en leurs mains couraient risque d'être passés par les armes. Tel fut le sort de plusieurs détachements atteints dans le pays d'outre-monts ainsi que des garnisons de Sartene et d'Istria, après les incendies d'Olmeto et de Bastelica et le massacre des défenseurs de Porto-Vecchio.

Nous avons vu que le général ligurien, à l'aide de sa flotte, se transportait sans cesse ou envoyait ses lieutenants tantôt sur un point, tantôt sur un autre des côtes, de manière à ravager complètement le pays avant que le chef insulaire eût pu réunir des forces suffisantes pour y mettre obstacle. Il est bien vrai que Sampiero se montrait également infatigable, mais ses ressources étaient limitées et il lui aurait fallu une nombreuse armée permanente et échelonnée sur tout le littoral pour se trouver en mesure de résister aux attaques de l'ennemi. Quoi qu'il en soit, il ne perdait point courage et se faisait arme de tout pour la défense de son pays; il s'avisa même de réunir beaucoup de chiens qui, partageant pour ainsi dire les haines de leurs maîtres, s'élançaient comme eux et avec non moins d'audace sur les soldats de la république. Ayant mis ordre aux affaires d'outremonts, Sampiero était retourné dans la *terre de commune*, où, après avoir chargé Antoine de Saint-Florent de surveiller les mouvements de l'ennemi, il convoqua une consulte nationale à Piedicorte d'Alonia. Il régularisait ainsi la révolution et faisait voir qu'il n'avait pas moins à cœur de délivrer sa patrie du joug de Gênes que d'y rétablir la liberté et le règne des lois; car ce vaillant guerrier aimait sincèrement

la liberté et voulait assurer son règne en Corse : ce sentiment respire dans toutes ses lettres, et le réglement gouvernemental adopté lors de l'incorporation de l'île à la couronne de France sous Henri II était son œuvre et pouvait assurer le bien-être de la nation. L'assemblée fut composée des députés de toutes les communes affranchies, des délégués des habitants des communes qui, se trouvant encore entre les mains de l'ennemi, s'étaient retirés dans l'intérieur ou faisaient partie des milices; enfin des feudataires ayant droit de représentation et des procureurs du clergé. La première opération fut d'élire, suivant la coutume, les membres du suprême magistrat des *Douze* et des *Six*, pour qu'il pût adopter avec Sampiero les mesures que pouvait exiger la situation du pays. Il fut ensuite résolu d'envoyer une ambassade à la cour du Louvre pour lui dénoncer la conduite tenue par les agents de la république envers les sujets français, faire voir comment le traité garanti par la France n'avait jamais été observé envers les insulaires, et demander en même temps quelque assistance contre les Génois si efficacement secourus par le roi d'Espagne[1]. On pouvait espérer que le gouvernement de Charles IX, qui n'ignorait pas ce que les Corses avaient eu à souffrir

(1) *Voy.* mémoire inédit de Sampiero remis à Antonpadovano da Brando qui fut chargé de remplir cette mission. Sampiero lui recommandait de mettre sous les yeux du roi et de ses ministres que les Génois s'étaient emparés, dans le port de Sagone, des propriétés de divers sujets français et en avaient mis deux à mort. Il le chargeait ensuite de demander l'envoi de deux frégates pour le service des insulaires, quelques officiers d'artillerie et un peu d'argent. (*Inéd. à la bibliothèque nationale.*)

dans la guerre précédente pour les intérêts de la France, ne resterait pas entièrement inactif en voyant ce que Philippe II faisait pour ses alliés. Mais on se trompait; une cour divisée en misérables coteries qui se disputaient le pouvoir sous un maître sans autorité, n'était pas faite pour prendre aucune mesure énergique. Le roi d'Espagne continua donc à envoyer des troupes et des vaisseaux aux oppresseurs de la Corse[1], mais la France ne fit rien en faveur des opprimés. Catherine de Médicis seule, comme on le verra, eut des entrailles pour les insulaires. En attendant, une foule de combats se livraient sans cesse sur les divers points de l'île. Sampiero déployait la plus grande activité; il était partout, semblait pour ainsi dire se multiplier et faire naître des soldats sur ses pas. Toutefois, saisissant le moment où il était retenu dans les pays ultramontains, le terrible Doria se porta enfin contre le district de Caccia, et, malgré la résistance que lui opposa Antoine de Saint-Florent, se faisant comme un rempart des cadavres de ses soldats, il livra enfin, après un combat de dix heures consécutives à la Pietrera, tout le pays aux flammes. Une partie de Rostino fut également ravagée en cette occasion; mais ayant voulu faire subir le même sort au district de Verde, Étienne Doria fut assailli sur les bords de la rivière de Bravone par l'infatigable Sampiero qui aurait anéanti sa division si elle n'avait reçu un secours considérable de cavalerie nouvellement débarquée dans la capitale.

(1) Filippini, *Istoria*, etc., liv. 11; Casoni, *Istoria*, liv. 7; Cambiaggi, liv. 9.

Il faudrait un volume pour relater les nombreux incidents de cette lutte de tous les instants, de ce duel sans égal entre la république de Gênes ayant pour second le roi de toutes les Espagnes et Sampiero livré à ses propres ressources dans un pays déjà couvert de ruines et de désolation[1]. Les écrivains à qui nous empruntons ces détails se sont fait un devoir de ne passer aucune circonstance sous silence et de compter le nombre des morts qui ne fut pas certainement peu considérable, comme on peut l'imaginer; nous nous garderons de les suivre dans leurs récits par trop prolixes, parce que comme les combats et les dévastations se ressemblent, nous croyons qu'il suffit de les relater en masse pourvu que l'on fasse connaître les diverses faces de la lutte; mais ce qui ne ressemble à rien de connu, c'est le caractère de Sampiero. Déjà presque septuagénaire, cet homme de fer était con-

(1) Voici ce que Sampiero écrivait à la reine-mère. « Le cose « nostre fino a qui sono andate per buon camino e se non fosse « lo ajuto che li nemici hanno avuto e segreto e palese, prima ven- « tidue galere del cattolico re di Spagna con sei mila Spagnoli, e « adesso dieci galere e quattro navi pure con molti Spagnoli; pro- « metto alla M. V. che all' ora d' adesso li avriamo ristretti in tal « sorte che sariano a mal partito. Pure con tutto il loro ajuto sia co- « munque si voglia ci siam tutti risoluti di morire piuttosto che « restar soggetti ai Genovesi in conto veruno. Però prego la M. V. « poichè il re cattolico si è dimostrato favorevole a' Genovesi che « sono tanto potenti e contro di noi abbandonati da tutto il mondo, « che si vogli degnar ricordarsi della servitù mia e della patria, « sapendo con quanto bonissimo animo desideriamo far cosa che « sia grata alla corona di Francia, che ne dia in segreto o pur in « palese ajuto e non volere acconsentire che venghiamo tutti a pe- « rire nelle mani de' nostri nemici, etc. » De Vico le 10 mai 1566.

(*Tirée de la Bibl. nationale*).

stamment à cheval, se battait chaque jour, à toute heure, à tout instant. Toujours le premier à l'attaque, il était le dernier à la retraite; tantôt mal secondé par ses lieutenants, tantôt délaissé par des hommes que l'appât du gain attirait du côté des Génois, tantôt trahi, il se montrait toujours le même, c'est-à-dire grand, magnanime, sublime. Combien de fois n'eût-il pas détruit entièrement l'armée hispano-ligurienne sans cesse renforcée, si la perfidie et la trahison n'eussent paralysé les prévisions de son génie et arrêté les coups de sa main? Nous ne ferons mention que d'un seul cas de cette nature. Étienne Doria ayant réussi, après avoir éprouvé des pertes énormes au-dessous d'Omessa, à faire une pointe sur Cortè, voulait, revenant sur ses pas, traverser une partie de la terre de commune et y commettre ses ravages usuels; mais le guerrier insulaire, qui avait prévu sa marche, fit encombrer partout les chemins, moins celui que devait suivre l'ennemi, et ayant assemblé près de neuf mille hommes, il les distribua par détachements dans des positions d'où ils devaient tomber simultanément sur Doria s'il se laissait attirer dans les gorges de Sainte-Lucie. A cet effet, Sampiero manœuvra avec une petite division et eut d'abord un succès inespéré. Les Génois approchaient du gouffre, d'où suivant les annalistes contemporains, pas un seul homme n'aurait pu s'échapper pour porter la nouvelle à Bastia, lorsqu'un moine, trompant la vigilance des patriotes, se porta au-devant de Doria et lui fit part du danger qu'il courait d'être taillé en pièces. Il était encore temps de se sauver par une retraite précipitée le long de la rivière de Tavignano : le général ligurien prit

cette direction, descendit jusqu'à la rivière de Luminanda dans le Bozio, traversa au pas de course ce canton poursuivi à outrance par le détachement de Sampiero et arriva enfin à Ponte di Lecce.

Il y avait près de deux ans que la guerre était commencée et Sampiero, qui en était l'ame, n'avait pas encore demandé d'argent au peuple. On se battait pour la patrie, et chacun croyait ne faire que son devoir en exposant sa vie pour une si noble cause. Quel spectacle que celui de ces braves insulaires abandonnant tour à tour leurs troupeaux ou leurs champs pour courir affronter la mort au-devant d'une nombreuse armée de soldats aguerris, et retournant à leurs travaux usuels après la retraite d'un ennemi cruel et barbare! Mais déjà les dévastations commises par les Génois et les Espagnols avaient réduit un grand nombre de patriotes à l'impossibilité de tirer du sein de leurs familles ruinées leur subsistance ordinaire. Sampiero sentait cela, et le suprême magistrat, sur sa demande, décréta une taxe de trente sous par feu, destinée à subvenir aux besoins des défenseurs de la patrie. Une contribution dont la destination était si noble devait obtenir l'assentiment général. Chacun s'empressa donc de la payer aux mains des commissaires délégués et le montant en fut distribué aux divers capitaines pour qu'ils en fissent le partage entre leurs soldats. Le chef insulaire avait aussi déjà destiné au même usage une partie du produit des dîmes et autres redevances du clergé. Mesure économique, sagement conçue et digne de tout éloge. Vers ce temps Étienne Doria abandonna la Corse où il laissa comme souvenir du séjour qu'il y avait fait, les rui-

nes de cent vingt-trois villages incendiés par son ordre[1].

On n'avait pas encore eu de nouvelles de l'ambassade envoyée à la cour de France; on ignorait donc quels en avaient été les résultats, lorsqu'Antonpadouan de Brando, qui en était le chef, débarqua dans l'île. Il était accompagné d'Alphonse, fils aîné du général, et de deux personnages de la cour qui apportaient, de la part de Catherine de Médicis, une petite somme d'argent, huit superbes drapeaux d'infanterie et trois de cavalerie, ayant pour inscription en lettres d'or: *Pugna pro Patria.* C'était peu, mais cela ne manqua pas de produire une agréable impression sur tous les esprits. Les discours des deux officiers royaux et le caractère officiel qu'ils affectaient de prendre pouvaient faire espérer une intervention plus efficace. En attendant, Sampiero, qui semblait avoir la même conviction, convoqua une nouvelle consulte pour le réglement des affaires publiques, à laquelle ayant assisté également les principaux officiers des milices, il leur distribua les drapeaux et l'argent venus de France. Il ne garda rien pour lui. Et de quoi avait-il besoin? Habillé de drap national comme les habitants de l'intérieur, il se nourrissait comme le dernier de ses compagnons d'armes. Aussi la franchise de son caractère et la simplicité de ses manières lui ouvraient-ils tous les cœurs. Il aimait et traitait ses compatriotes comme des frères[2], et ses compatriotes, du moins les masses, le regardaient comme leur père commun. Corse

(1) *Voy.* Filippini, liv. 11.

(2) Dans ses lettres Sampiero traitait toujours ses compatriotes d'amis et de frères. Voy. *Lettres inédites de Sampiero.* (*Bibl. nat.*)

et ne connaissant pas de plus beau titre, Sampiero s'en faisait gloire dans sa correspondance avec les princes et les monarques étrangers. La patrie était son Dieu, et il eût tout sacrifié pour sa défense. Il jura, en débarquant dans l'île, de n'en plus ressortir. « Il me sera plus doux, disait-il, de mourir dans mon pays en combattant pour son indépendance, que de vivre au milieu des cours du continent, au comble des dignités et des honneurs[1]. »

Cependant la guerre se poursuivait avec des chances diverses, mais plutôt à l'avantage des insulaires. La république y perdait ses meilleures troupes, y usait ses plus fameux capitaines, et rien n'annonçait la fin de la lutte. A Étienne Doria avait succédé Jean-Pierre Vivaldi, arrivé dans l'île avec de nouvelles troupes et surtout avec une bonne escorte de sicaires et d'assassins (en 1566). Avec ce commissaire général débarqua le prêtre Ombrone, accompagné d'un Provençal qui, suborné par cet infâme hypocrite, avait pris l'engagement de tuer traîtreusement le redoutable Sampiero. Tous deux devaient avoir une égale part à la récompense promise par le sénat. Le sicaire, nommé Marcendin, se flattait de remplir avec d'autant plus de facilité sa mission, que l'on savait que le héros recevait et traitait amicalement

(1) Dans une lettre qu'il écrivit au duc de Parme peu de jours après son débarquement en 1564, on remarque le passage suivant : « Jo sono stato sforzato a venirmene quà (in Corsica) per tentare la fortuna, se a Dio piace, per liberar la mia patria da' Genovesi, e piuttosto che resti soggetta a detti tiranni, ci siamo risoluti morire... Io più mai uscirò da quest' isola, etc. » disait-il dans une autre lettre.

*Signé*, SAMPIERO, Corso.

(*Lettre inédite à la Bibl. nationale*).

tous les Français. Mais l'affaire ne tourna pas comme il l'espérait; car, arrivé en Casinca, Antoine de Saint-Florent ayant reconnu en lui le geôlier de la tour de Marseille où il avait fait enfermer Ombrone après la fuite de Vannina, et qui s'était ensuite échappé avec son prisonnier, le fit aussitôt arrêter et garder à vue. Une courte instruction dévoila l'objet du voyage du Provençal, qui paya de sa tête son audacieuse tentative. Mais Marcendin n'était pas le seul assassin soudoyé par Vivaldi. Les Génois, voyant que les Corses, unis et dirigés par des chefs habiles, étaient invincibles, résolurent de tout faire et de tout oser pour les diviser et les priver de leurs meilleurs capitaines. On commença par réveiller les factions *rouge* et *noire* qui, nées en 1555 au sujet d'une dispute survenue entre les familles de La Casabianca et de Casta, avaient pris beaucoup de développement et s'étaient envenimées pendant la dernière guerre. On leur offrit en sous-main des secours; on excita leurs animosités assoupies, mais non éteintes; on parvint à les mettre aux prises, et le sang coula ainsi plus d'une fois dans les districts de Casinca, d'Ampugnani et de Tavagne, malgré les exhortations de l'illustre guerrier qui ne cessait de recommander l'union et la concorde[1]. Il se passait en cette occasion des choses inouïes. Des insulaires, tenant à l'une ou à l'autre des deux factions, quittaient les rangs de Sampiero ou des Génois pour se joindre aux hommes de leur parti, et se mêlaient à

(1) *Voy.*, outre les auteurs cités plus loin, l'ouvrage de Fourquevaux : « Sampiero, dit cet écrivain, pacifiait les discordes, calmait les animosités, encourageait les timides, rassurait les courageux, etc. »

des détachements de soldats liguriens ou de milices nationales contre lesquels ils avaient combattu la veille, le jour même, contre lesquels ils étaient encore résolus de combattre à la fin de la lutte contre leurs adversaires particuliers. Ce fut aussi comme moyen de désunion que l'on offrit des récompenses pécuniaires et des grades à ceux qui abandonnaient le camp de Sampiero. De ce nombre fut Achille de Campocasso, ce vaillant guerrier qui avait fait tant de mal aux Génois. Quoi de plus révoltant que de voir un officier distingué, dont la tête avait été mise à prix par le pouvoir auquel il faisait la guerre au nom de sa patrie opprimée, passer sous les drapeaux de ce même gouvernement qu'il avait proclamé tyrannique, lui vouer son bras, prendre sa livrée et combattre contre ses anciens camarades, contre les fidèles défenseurs d'une cause sainte et sacrée! Il faut pourtant dire, pour faire mieux apprécier les mœurs de ce personnage et le caractère du gouverneur ligurien qui sut le métamorphoser d'une si étrange manière, qu'il céda peut-être aux instances de sa vieille mère. Cette femme avait été arrêtée et conduite à Bastia : le gouverneur promit de la rendre à la liberté si Achille faisait sa soumission, et cet homme redoutable fit ce que voulait sa mère et reçut un brevet de capitaine au service de Gênes! Il eut pourtant le courage de refuser de tremper sa main dans le sang de son illustre compatriote, quelles que fussent les offres par lesquelles on essaya de le porter à commettre un tel forfait. C'était quelque chose après le pas qu'il venait de faire; mais le moyen qui était le plus conforme à la politique du sénat envers les chefs insulaires parce qu'il pou-

vait être employé à l'égard de tous, c'était l'assassinat.

On a vu qu'Antoine de Saint-Florent, qui avait le commandement des forces cismontaines quand Sampiero était appelé de l'autre côté des monts, était un des plus braves et des plus funestes à la puissance ligurienne. Lui aussi se montrait invincible sur les champs de bataille; il fallait le tuer par trahison. Un nommé Paul de Mantoue, homme audacieux et que l'on croyait capable de toute mauvaise action, fut destiné par Vivaldi à être l'assassin d'Antoine. Le sicaire, à qui l'on fit de grandes promesses, se pourvut d'un bon cheval, de bonnes armes et de poison. Avec cela il se rendit à Vescovato, où se trouvait le premier lieutenant de Sampiero, et s'annonça comme déserteur. Antoine le reçut sans méfiance, et, l'ayant trouvé adroit et expert dans la tactique, il voulu l'utiliser pour l'instruction de sa cavalerie et l'admit auprès de sa personne et à sa table; conduite qui, au premier abord, semble plus qu'imprudente de la part d'un insulaire témoin de toutes les perfidies des ennemis de sa nation. Mais Antoine, homme de guerre, ne connaissait ni la méfiance, ni les dangers. D'ailleurs qu'avait-il à redouter au milieu de ses compatriotes et armé comme il l'était toujours? En effet, le sicaire luimême vit les risques auxquels il s'exposerait s'il osait se servir de son arme et résolut de faire usage du poison. Il épia donc un moment opportun et jeta la moitié de la substance homicide dans un vase où l'on préparait des viandes pour le repas d'Antoine et de ses principaux officiers, et l'autre moitié dans un autre vase où l'on mettait le vin pour les mêmes personnes. Cela fait, croyant avoir assuré son coup, il monte à cheval

sous divers prétextes et s'enfuit furtivement à Bastia. Mais, d'une part, la vue d'une matière jaunâtre au fond du vase vide frappa la personne qui devait le remplir de vin et lui inspira l'heureuse idée de le nettoyer une seconde fois, et de l'autre, les viandes ayant été laissées long-temps au feu, une bonne partie de l'arsenic tomba probablement par l'ébullition, de manière que le crime resta incomplet. Antoine et ses commensaux éprouvèrent pourtant de violentes douleurs d'estomac, et la fuite du prétendu déserteur fit connaître avec les causes qui les avaient produites toutes les circonstances de cette abominable tentative d'assassinat.

Mais si Antoine de Saint-Florent échappa de cette manière aux effets du poison ligurien, on va voir que les infâmes machinations des oppresseurs de la Corse furent couronnées du plus déplorable succès sur un autre point de l'île et à l'égard d'une vie plus précieuse. L'héroïsme de Sampiero avait fait une telle impression sur tous les Génois qu'ils désespéraient unanimement de jamais venir à bout des insulaires avant de les avoir privés de leur invincible chef. Le nouveau gouverneur, François Fornari, et Raphael Giustiniani, son digne lieutenant, combinèrent donc le projet de s'en défaire par la trahison. Il fallait pour cela une main sûre; on s'appliqua sans relâche à la trouver. Ici la plume nous tombe des mains et nous avons besoin de nous rappeler les rigoureux devoirs de l'historien pour trouver le courage de dire toute la vérité. Il s'agit de raviver une tache indélébile, et bien que la flétrissure ne doive et ne puisse atteindre que les auteurs et les complices d'un crime quel qu'il soit, la rougeur couvre en-

core le front de tout véritable Corse dès qu'il se rappelle l'inique complot que nous allons décrire. Hercule d'Istria, un des héros de Vescovato, était devenu depuis peu ennemi de Sampiero qui lui avait donné tort dans une querelle avec un capitaine cismontain, nommé Pievanello d'Orezza. D'un autre côté, Michel-Ange, Jean-Antoine et Jean-François d'Ornano, tous trois frères et d'une branche cadette de cette illustre famille, combattaient pour les Génois qui leur avaient promis le fief d'Ornano, dévolu aux enfants de Sampiero et de Vannina. Ce fut avec ces quatre personnages ultramontains que Fornari traita pour se procurer un assassin. Mais ce n'était pas encore assez; un moine, nommé Ambroise de Bastelica, fut aussi initié dans le secret, et, comme cela arrive souvent, le dernier entré dans la ligue ne tarda pas à en être l'agent le plus actif. Cet indigne ministre d'une religion qui condamne le crime sous toutes les formes, proscrit le meurtre et fait un devoir d'aimer son semblable, se chargea de suborner un des serviteurs de l'illustre guerrier pour le pousser à donner la mort à son maître. Vittolo abandonnait rarement Sampiero et portait d'ordinaire ses armes et ses munitions. Ce fut lui qui reçut du moine la barbare mission de tuer celui qu'il avait coutume de défendre. Le tribunal de la pénitence fut, selon toute apparence, l'école où Vittolo apprit l'art du crime (1). Ce misérable était exact observateur de toutes les pratiques religieuses, se confessait souvent et avait le père Ambroise pour directeur de conscience. Sampiero, qui avait éprouvé

(1) *Voy.* Defesque, *Vie de Sampiero.*

en maintes occasions sa fidélité et son dévouement, le traitait presque comme son fils. Pouvait-il prévoir qu'il deviendrait un jour son bourreau? Ce moment était pourtant arrivé; mais avant de raconter les circonstances d'un forfait préparé avec une si profonde et si persévérante iniquité, disons un mot d'une scène qui se serait passée antérieurement, et où, par l'effet d'une croyance superstitieuse dont il reste encore des traces dans l'île, la mort de Sampiero aurait été prédite comme le fut celle de César.

Outre les augures que l'on tire de la rencontre de tel ou tel autre objet, de l'apparition de certains oiseaux, de celle du hibou par exemple, dont la lugubre voix annonce toujours une mort, on croyait, à l'époque dont nous parlons, et il y a encore des gens qui croient, de notre temps, qu'on peut lire sur les os de certains animaux, comme jadis à Rome et dans la Grèce sur les viscères des victimes immolées aux idoles du polythéisme, l'annonce d'événements heureux ou sinistres. On emploie à cet effet, de préférence à toute autre partie du corps, l'épaule et surtout l'épaule d'un agneau ou d'un chevreau. Un auteur insulaire[1], à qui nous empruntons ce qui suit seulement comme une particularité relative aux mœurs de la nation, raconte que, la veille de la mort de Sampiero, tandis que ce chef était à table avec plusieurs de ses officiers, à Vico, on entendit continuellement, en face de la maison où il se trouvait, le cri sinistre d'un hibou; ce qui produisit la plus fâcheuse impression sur tous ceux qui eurent connaissance de ce fait. Mais autre chose se

(1) *Cronichetta*, Ms. Anon., *Appendice*.

passa pendant le repas. On s'entretenait des chances de la guerre. Au milieu de la conversation, un des commensaux désigna un de ses voisins comme bon *spallista*, c'est-à-dire bon liseur d'os; aussitôt chacun s'empresse de le prier de tâcher, à l'aide de son art, de dire quelque chose sur la prochaine campagne, sur la journée du lendemain, sur le sort réservé à quelqu'un des guerriers présents. Le Calchas insulaire aurait alors pris l'os fatal, l'aurait regardé, contemplé, examiné encore, serait devenu triste, et aux questions qu'on lui adressait il aurait répondu d'un ton abattu qu'il n'aurait jamais eu le courage de dire ce qu'il croyait voir, ce qu'il ne voyait même que trop clairement, mais qu'enfin un grand deuil se préparait à côté d'une grande allégresse. La vaticination achevée, il se tut; mais chacun avait saisi le sens de ses paroles, le commentait dans son esprit, et les moins superstitieux ne pouvaient s'empêcher de frémir involontairement. Quelle fut la pensée de Sampiero, de ce guerrier redoutable, qui avait vu la mort, pour ainsi dire, face à face à tant de reprises différentes? Notre chronologue dit qu'on ne remarqua aucun changement sur sa mâle figure. Ceci se serait passé le 16 janvier 1567. Le lendemain de cette scène, qui a bien pu être arrangée après l'événement, comme l'ont sans doute été la plupart de celles qui lui ressemblent et qui se multiplient surtout dans les temps critiques, Sampiero, informé du mouvement de l'ennemi, se porta rapidement sur Cauro pour arrêter sa marche. Le général Giustiniani commandait les troupes liguriennes. Le combat s'engagea avec fureur, et le chef insulaire, quoiqu'il se fût aperçu des effets de la trahison qui, sur de faux in-

dices, l'avait enfin attiré dans une embuscade, commençait déjà, selon sa coutume, à jeter l'épouvante et la mort dans les rangs de ses adversaires et s'élançait sur les plus braves, lorsque l'infâme Vittolo déchargea sur lui son fusil..... Ainsi frappé de la main d'un traître, Sampiero tombe et expire. L'épouvante saisit alors tous ses compagnons d'armes; chacun, blessé du même coup qui vient de leur ravir leur chef, n'entrevoit plus d'espoir et prend la fuite. Le cadavre ensanglanté du héros est bientôt entre les mains de ses perfides ennemis qui en séparent barbarement la tête, la mettent au bout d'une pique et la portent en triomphe au gouverneur. A la vue de cet abominable présent, François Fornari ne peut se contenir; il ordonne de nombreuses décharges d'artillerie, fait sonner toutes les cloches de la ville, jette de l'argent à la populace et se livre enfin à tous les transports de la joie d'un cannibale. Son nom, quels qu'aient été les éloges qu'il reçut de Gênes, ne peut figurer que sur la liste des assassins; c'est la justice que lui doit tout historien impartial.

Telle fut la fin tragique de Sampiero d'Ornano! Voici ce qu'un écrivain génois nous a laissé sur le compte de ce personnage. « Sampiero, dit l'his- « torien Casoni [1], ayant donné les plus éclatantes « preuves de fermeté et de courage, a obtenu dans « notre siècle très belliqueux un des premiers rangs « parmi les capitaines de l'Italie.... Doué d'une grande « intelligence et d'un génie pénétrant, il possédait deux « qualités qui se trouvent rarement réunies, savoir:

(1) Casoni, liv. 7, pag. 294.

« un esprit vif et élevé et un jugement sain et solide...
« Sampiero, dit le même auteur en un autre endroit [1],
« toujours prêt à adopter un parti, ferme dans son exé-
« cution, résigné aux fatigues, intrépide dans les dan-
« gers, sachant profiter de toutes les chances que lui of-
« frait la fortune, des désordres et des fautes de ses ad-
« versaires, Sampiero soutenait le fardeau de la guerre
« autant par sa valeur que par sa sagesse. Aussi, quoi-
« qu'il n'eût sous ses ordres que des miliciens et des vo-
« lontaires tumultueux, sans provisions assurées, sans
« argent, sans munitions, il savait se faire craindre
« de l'ennemi, le tenir à distance, battre souvent les
« troupes les plus aguerries, les mieux disciplinées, et
« déjouer les plans des meilleurs généraux. Enfin c'é-
« tait un très grand capitaine et un très brave soldat.
« On peut même le considérer comme le plus grand
« guerrier que l'Italie ait possédé de son temps. »
Nous n'ajouterons qu'un seul mot, c'est que sans les secours de l'Espagne, et surtout sans l'assistance qu'elle chercha dans un horrible forfait, la république de Gênes eût été infailliblement vaincue par la terrible épée de Sampiero.

Au moment où cet illustre insulaire reçut la balle homicide, Alphonse, l'aîné de ses fils, se trouvait presque à ses côtés. Témoin de la catastrophe que nous venons de décrire, ce jeune homme, à peine âgé de dix-huit ans, fut frappé de stupeur et obéissant à la voix de son père qui, en découvrant la trahison, lui avait crié de se sauver, il s'était retiré vers l'intérieur, cherchant à rallier ses compatriotes, dispersés au moment

(1) Casoni, liv. 7, p. 276.

de la chute de leur chef, et résolu déjà, tout jeune qu'il était, à continuer la guerre. D'un autre côté, Delfino de Leca, son cousin, ayant appris l'horrible assassinat de son oncle, se porta avec quelques troupes à Renno pour préserver un dépôt d'armes et de munitions qu'on y avait laissé. Il pensa avec raison que le gouverneur, croyant que tout avait été terminé à Cauro et qu'il ne restait plus qu'à profiter de la victoire, ne manquerait pas de diriger une expédition sur ce point important. En effet, un détachement parti d'Ajaccio sous les ordres d'un officier insulaire nommé Sarla arrivait en toute hâte pour s'emparer du dépôt. Delfino, informé de ce mouvement, choisit une bonne position, y attend l'ennemi, parvient à l'envelopper et l'anéantit; car deux hommes seulement purent se sauver pour annoncer leur sanglante déroute. Les vainqueurs se portent ensuite à Vico et y proclament Alphonse général de la nation. La population applaudit, et une foule de jeunes gens se réunissent à Delfino pour continuer la guerre sous les ordres du nouveau général. D'un autre côté les capitaines détachés sur divers points se dirigent vers Ghisone pour joindre Alphonse, et combiner avec lui les moyens de continuer la lutte.

Mais tandis que les choses se passaient ainsi dans la partie ultramontaine et que Sampiero tombait sous la balle d'un infâme assassin, Léonard de Casanova, un de ses principaux lieutenants, était fait prisonnier dans la terre de commune. Conduit au fond des cachots de la forteresse de Bastia, l'infortuné guerrier y attendait le supplice que lui réservait sans doute un ennemi qui se montrait toujours barbare et inhumain. Un de ses fils, nommé Antonpadouan, jeune homme à peine

adulte, se rend aussitôt dans la capitale, accompagné d'une fidèle servante. Là, après de longues et pénibles démarches, cette femme dévouée obtient enfin la permission de visiter son maître et de lui apporter chaque jour des vivres en sa prison. Elle avait déjà rempli différentes fois cette mission, on s'était accoutumé à lui ouvrir les portes et son habillement était connu de tous les geôliers, lorsqu'Antonpadouan crut qu'il était temps d'essayer l'exécution du projet que lui avait suggéré sa piété filiale. Il emprunte les vêtements de la servante et, ainsi déguisé, il met un panier rempli de provisions sur sa tête, et se présente au guichet; on lui ouvre croyant ouvrir à la domestique et il se dirige vers le sombre cachot où est enfermé son malheureux père. Il y est également admis et peut enfin serrer dans ses bras l'auteur de ses jours; mais ce n'est pas seulement une visite qu'il est venu faire au prisonnier, il veut prendre sa place et le rendre à la liberté. Léonard hésite, ne peut se résoudre à un essai qui, sans être sûr de réussir pour lui-même, peut devenir funeste à un fils qu'une si touchante conduite lui rend encore plus cher. Cependant l'innocence d'Antonpadouan le rassure; il cède enfin à ses instances, se laisse raser par une main prévoyante qui s'était préparée d'avance pour une opération si nécessaire, échange ses vêtements, et parvient à sortir sans que personne se doute du stratagème.

Mais le lendemain tout se découvre, et le barbare Vivaldi qui, devant céder la place à Fornari, voulait se faire un trophée de la capture de Léonard à son retour à Gênes, apprend avec la poignante douleur du désappointement que son captif lui est échappé.

Plein de rage, il ne consulte que ses sentiments haineux et barbares; il lui faut une victime : eh bien! il immolera sans scrupule l'auteur d'une action qui, s'il avait eu un cœur d'homme, aurait dû exciter son admiration. Foulant aux pieds toutes lois divines et humaines, il condamne arbitrairement à la mort un fils coupable d'avoir sauvé son père, et, par un raffinement de cruauté, il ordonne qu'il soit conduit au château de Tizani ou de Venaco et pendu à une fenêtre de l'édifice où il avait vu le jour. A peine l'inique sentence était rendue, de lâches satellites se saisissent de la victime et la traînent au supplice, où bientôt succombe avec le courage de la vertu l'enfant innocent fier de conserver la vie à celui qui la lui avait donnée. Puis, quand cette horde de bourreaux et de scélérats a rempli sa funeste mission, elle pille le château, s'y abandonne à toutes sortes d'orgies et le livre enfin aux flammes qui le dévorent complètement[1]. On a vu que de semblables traits ne sont pas isolés dans l'histoire de la domination génoise en Corse; c'était un système suivi, une politique arrêtée de loin et dont nous exposerons ailleurs toute la portée.

L'animosité entre les deux partis semblait n'avoir fait que s'accroître après les derniers événements. Les autorités liguriennes, croyant avoir plus aisément raison des insulaires au milieu du désordre dans lequel devait les plonger la mort de Sampiero, déployèrent une nouvelle vigueur pour arriver à leurs fins. On voulait surtout venger la défaite de Renno et

(1) *Voy.* L'Hermites de Souliers, *Les Corses français*, ch. 16.

punir la population de Vico de ses dernières démonstrations. A cet effet le général Giustiniani se mit en route à la tête d'une forte colonne, avec intention d'incendier et de ravager de fond en comble ces deux terres. Mais d'un autre côté, informé de ce mouvement, le jeune Alphonse part sur-le-champ de Ghisone, où il avait rallié environ deux cents chevaux et plus de mille fantassins, et renforcé en chemin par d'autres milices, il arrive à Renno au moment où il était la proie des flammes. Le combat s'engage aussitôt : les insulaires attaquent avec une audace peu commune, et les Liguriens surpris éprouvent, dès les premières décharges, des pertes considérables qui jettent la confusion dans leurs rangs affaiblis. Les Corses, pleins de rage et avides de vengeance, se précipitent sur leurs adversaires le sabre ou le stylet à la main, frappent, renversent, tuent tous ceux qu'ils peuvent atteindre et poursuivent à outrance ceux qui cherchent leur salut dans la fuite. La déroute de l'ennemi est complète; les insulaires ne cessent d'immoler des victimes aux mânes de leur ancien chef, à leur propre ressentiment. Le général ligurien était arrivé à Renno avec plus de mille hommes à pied et plus de cent chevaux, il ne put en rallier que cent trente-cinq dans sa fuite; mais tout n'était pas fini, le redoutable Delfino qui était sorti de Vico, l'atteint à son tour, l'attaque de nouveau, lui tue une grande partie de sa troupe, et Giustiniani lui-même ne se sauve qu'avec peine et grièvement blessé. Tels furent les résultats de la première expédition ligurienne depuis le désastre de Cauro. Mais non contents d'avoir vengé leur ancien général près du lieu où il avait reçu traîtreusement la mort, les Corses chan-

gèrent le nom du canton, qu'ils appelèrent dès lors canton de Sampiero ou San-Pietro[1]; enfin, dès lors aussi le nom de *Vittolo* servit à désigner un traître[2], preuve évidente que la masse des insulaires voyait en Sampiero le vrai représentant de la patrie, et que les traîtres envers l'un l'étaient également envers l'autre.

Après les avantages remportés dans la partie méridionale, le jeune Alphonse se rendit dans la terre de commune pour assister à une consulte nationale. L'assemblée se réunit à Orezza dans les premiers jours de février. On y compta environ trois mille citoyens députés en armes. C'était l'élite de la population de l'intérieur. Ce fut devant cette diète guerrière, si analogue aux circonstances, qu'un patriote distingué, nommé Léonard de Corte, prononça le panégyrique de Sampiero. Après avoir exposé d'une manière touchante les services que ce grand homme avait rendus à sa patrie, s'adressant à son auditoire au moment de conclure : « Qui de nous, « dit-il, remplira la tâche qu'il (Sampiero) a laissée ina- « chevée? qui vengera sa mort? qui punira l'infâme « trahison qui a couvert de deuil notre malheureuse « patrie? Concitoyens, Alphonse d'Ornano, fils aîné du « héros dont nous déplorons la perte, nous a déjà « prouvé qu'il sait marcher sur les traces de son père; « rallions-nous donc autour de lui, proclamons-le « solennellement notre chef; il est digne de l'être. » L'assemblée adopta l'avis de l'orateur, et Alphonse d'Ornano fut proclamé général : son jeune âge n'arrêta point les Corses qui devinèrent ses éminentes

(1) *Voy.* Pompei, *État actuel de la Corse.*

(2) *Voy.* Cambiaggi, *Istoria*, liv. 15, p. 102.

qualités. On procéda ensuite à l'élection des nouveaux magistrats, suivant la coutume du pays. Sur ces entrefaites arriva de France l'envoyé insulaire apportant encore quelque argent et accompagné d'une centaine de militaires français. Ainsi l'intervention commençait à se dessiner, quoique faiblement; mais on peut affirmer que, sans la mort de Sampiero, elle n'aurait pas tardé à prendre un développement capable peut-être de contrebalancer l'assistance que la république recevait de la cour de Madrid. Il n'en fallait pas davantage au chef de la nation pour sortir victorieux de la lutte. Mais dès long-temps le sort semblait avoir tracé dans son livre d'airain le mot *malheur* au-dessus du mot *Corse*. Aussi ni les efforts du plus sublime patriotisme, ni les prodiges du courage le plus héroïque, ni les plus énormes sacrifices ne purent changer ce fatal arrêt ni fléchir une fortune ennemie. En attendant, malgré les renforts que l'Espagne ne cessait d'envoyer à ses alliés, et malgré les ressources surtout en cavalerie qu'ils tiraient de la Sardaigne, les Génois n'osaient plus sortir des forteresses de la côte et l'intérieur de l'île jouissait de son indépendance et s'administrait d'après ses propres lois.

Cet état de choses durait depuis près d'un an et la guerre qui se poursuivait avec des chances diverses sur les frontières ne paraissait pas devoir se terminer, lorsque le sénat de Gênes, reconnaissant enfin que la force ne pouvait amener la soumission des insulaires, résolut d'employer des moyens de douceur et de réconciliation. George Doria fut nommé gouverneur sous l'influence de cette politique conseillée par les ambassadeurs d'Espagne et de France. Il arriva en

Corse vers le milieu de novembre 1568 et annonça sa présence dans l'île par la publication d'une amnistie générale pour le présent, avec promesse d'une bonne administration pour l'avenir. Aussitôt quelques familles de Casinca, de Moriani et de Tavagne, éblouies par des offres qui leur promettaient un repos dont elles avaient tant besoin, travaillées qu'elles étaient par les factions *rouge* et *noire*, firent leur soumission. Mais plus avant dans l'intérieur, quoiqu'on n'y fût pas sans inquiétude sur les résultats de la lutte, surtout en voyant de pareilles défections, on résolut de se maintenir sous l'autorité du jeune Alphonse. Le gouverneur ne se laissa pas décourager; mais, poursuivant son système avec persévérance, il s'adressa à Jérome-Léon, évêque de Sagone, homme vénérable qui jouissait avec raison de l'estime et de l'affection de tous les insulaires, pour l'engager, sous prétexte de faire la visite de son diocèse, à voir Alphonse, qui y avait alors son quartier-général, et lui proposer indirectement une paix honorable pour lui-même et avantageuse pour toute la nation. Le bon prélat se chargea volontiers d'une mission qui convenait si bien à son caractère et partit pour Vico en compagnie d'un moine franciscain, prédicateur distingué de son temps et en grande vénération auprès de tous les Corses. A ces deux personnages honorables se joignit, on ne sait comment, le prêtre Michel-Ange Ombrone. Cet infâme hypocrite s'était sans doute flatté, quelle qu'eût été sa conduite antérieure, d'être accueilli comme un ami par le général, dont il avait été gouverneur. Sa présence fallit coûter la vie aux deux autres. En effet, reconnu par un vieux capitaine, ami de Sampiero,

nommé Cacciaguerra de Niolo, non-seulement il fut arrêté et mis à mort, mais comme on trouva sur lui plusieurs sortes de poisons, il donna occasion de faire de nombreuses conjectures sur l'objet d'un voyage devenu dès lors suspect à l'égard de tous. Les imaginations méridionales s'enflamment aisément; mais la circonstance dont il s'agit était par elle-même on ne peut plus irritante : aussi en quelques minutes on ne douta plus qu'il n'eût été ourdi quelque complot contre la vie d'Alphonse et que l'évêque et le moine ne fussent complices du prêtre. On courut donc à leur poursuite avec intention de leur faire subir le même sort. On arrive à la maison où ils ont cherché un refuge, on l'assiége, on travaille à en défoncer les portes en poussant des cris affreux, lorsque Léonard de Cortè, un des lieutenants du jeune général, paraît sur les lieux, interpose son autorité et arrache deux innocents à la fureur de ses compagnons d'armes, c'est-à-dire à une mort aussi certaine qu'imminente.

Ainsi échappé aux graves dangers que lui avait fait courir son compagnon de voyage, le vénérable évêque se rendit auprès du général insulaire, en apparence dans le seul but de lui présenter ses hommages, mais en réalité pour entamer des négociations tendant à la paix. La visite du prélat ne pouvait se prolonger sans que la conversation tombât sur les affaires de l'île; l'évêque en prit occasion pour dire à Alphonse combien il était étonné de le voir, si jeune encore, soutenir d'une main vigoureuse le poids des affaires publiques dont la complication était si grande, et si grosse de dangers patents et secrets. Le jeune général ayant répondu qu'il ne craignait rien pour sa personne : —

« Mais, aurait alors reparti le père Antoine, prenant part à la conversation, votre excellence doit craindre au moins de voir chaque jour s'accroître les ruines qui couvrent déjà de toutes parts notre malheureuse patrie. » Ensuite, poursuivant avec adresse son discours, il exposa en les exagérant les ressources de la république et conclut en disant que, si l'on pouvait obtenir des conditions avantageuses, la raison lui faisait un devoir de les accepter. La question étant ainsi posée, on continua à la discuter, et, après de nombreuses objections et réponses faites de part et d'autre, Alphonse, de l'avis des principaux officiers et des magistrats nationaux, consentit à traiter de la paix sur une base convenable. A cette détermination contribua encore le contenu d'un message reçu de la part d'Antonpadouan da Brando, qui portait que le roi de France était résolu de ne pas s'ingérer dans la lutte existante et qu'il fallait par conséquent songer à un arrangement avec la république. Un projet de convention fut donc enfin arrêté, portant en substance: 1° qu'Alphonse et les autres Corses qui voudraient abandonner l'île pourraient s'embarquer en toute sûreté pour se rendre où bon leur semblerait; 2° que les biens d'aucun insulaire ne pourraient être confisqués à l'occasion de la présente guerre; 3° que leurs personnes seraient respectées; 4° que ceux qui partaient de l'île pourraient y revenir, après un espace de huit années; 5° que les priviléges du pays seraient respectés conformément aux anciennes conventions et l'amnistie appliquée à tous les Corses qui avaient pris part à la guerre, avec la mise en liberté de tous les prisonniers. Toutes ces conditions, ayant été accep-

tées par George Doria, furent enfin souscrites par le général des Corses[1].

De cette manière la paix fut conclue à des conditions avantageuses et honorables pour les insulaires. Le jeune général et ses principaux officiers n'attendirent plus qu'une occasion favorable pour s'embarquer; elle ne tarda pas à leur être offerte. La reine Catherine de Médicis, qui n'avait cessé de s'intéresser au sort des Corses depuis le commencement de la lutte, venait de faire envoyer deux frégates sur les rivages de l'île pour offrir au moins un asile à Alphonse et à ses partisans les plus compromis. Aussitôt la paix conclue, les commandants de ces deux navires firent savoir au chef insulaire qu'ils étaient à sa disposition pour le conduire avec sa suite où il lui plairait de se rendre. Le jeune général se rendit alors à Calvi, accompagné de trois cents de ses compatriotes, avec lesquels il s'embarqua pour la France, où il joua bientôt un beau rôle et mourut maréchal sous Henri IV[2].

L'amnistie générale fut de nouveau publiée par George Doria, qui convoqua en même temps une consulte à Bastia pour aviser aux moyens de rendre la pacification efficace et durable. Les magistrats insulaires firent tous leurs efforts pour seconder les généreuses intentions du gouverneur. De son côté George Doria ne démentit jamais la bonne opinion qu'on avait de son caractère franc et loyal, et sa conduite fut toujours digne d'éloges et d'admiration. Le sénat se montra

(1) *Voy.* Filippini, liv. 12; Cambiaggi, liv. 10; Limperani, t. II, et annotations de M. Gregori à l'ouvrage de Filippini, t. III.

(2) *Voy.* lettre d'Alphonse d'Ornano au duc de Nemours, en date du 24 mai 1569. (*Inéd. à la Bibl. nation.*)

aussi pour lors scrupuleux observateur des traités, réduisit l'impôt fixe à l'ancienne taille, étendit même le bénéfice de l'amnistie à la plupart des officiers partis avec Alphonse, à la seule condition de faire acte de soumission. Enfin on aurait pu dire en cette circonstance que les Génois rendaient enfin justice au caractère des Corses et voulaient les traiter en amis, en frères. C'était la politique du moment et rien de plus, comme on le verra dans la seconde partie de cet ouvrage.

FIN DU TOME PREMIER.

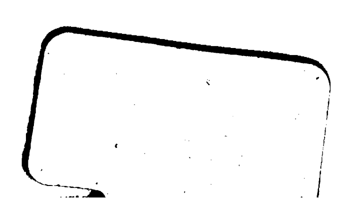
# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.



FIN DE LA TABLE.

N. 3



tées par George Doria, furent enfin souscrites par le général des Corses[1].

De cette manière la paix fut conclue à des conditions avantageuses et honorables pour les insulaires. Le jeune général et ses principaux officiers n'attendirent plus qu'une occasion favorable pour s'embarquer; elle ne tarda pas à leur être offerte. La reine Catherine de Médicis, qui n'avait cessé de s'intéresser au sort des Corses depuis le commencement de la lutte, venait de faire envoyer deux frégates sur les rivages de l'île pour offrir au moins un asile à Alphonse et à ses partisans les plus compromis. Aussitôt la paix conclue, les commandants de ces deux navires firent savoir au chef insulaire qu'ils étaient à sa disposition pour le conduire avec sa suite où il lui plairait de se rendre. Le jeune général se rendit alors à Calvi, accompagné de trois cents de ses compatriotes, avec lesquels il s'embarqua pour la France, où il joua bientôt un beau rôle et mourut maréchal sous Henri IV[2].

L'amnistie générale fut de nouveau publiée par George Doria, qui convoqua en même temps une consulte à Bastia pour aviser aux moyens de rendre la pacification efficace et durable. Les magistrats insulaires firent tous leurs efforts pour seconder les généreuses intentions du gouverneur. De son côté George Doria ne démentit jamais la bonne opinion qu'on avait de son caractère franc et loyal, et sa conduite fut toujours digne d'éloges et d'admiration. Le sénat se montra

(1) *Voy.* Filippini, liv. 12; Cambiaggi, liv. 10; Limperani, t. II, et annotations de M. Gregori à l'ouvrage de Filippini, t. III.

(2) *Voy.* lettre d'Alphonse d'Ornano au duc de Nemours, en date du 24 mai 1569. (*Inéd. à la Bibl. nation.*)

aussi pour lors scrupuleux observateur des traités, réduisit l'impôt fixe à l'ancienne taille, étendit même le bénéfice de l'amnistie à la plupart des officiers partis avec Alphonse, à la seule condition de faire acte de soumission. Enfin on aurait pu dire en cette circonstance que les Génois rendaient enfin justice au caractère des Corses et voulaient les traiter en amis, en frères. C'était la politique du moment et rien de plus, comme on le verra dans la seconde partie de cet ouvrage.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.



FIN DE LA TABLE.

H.B.

